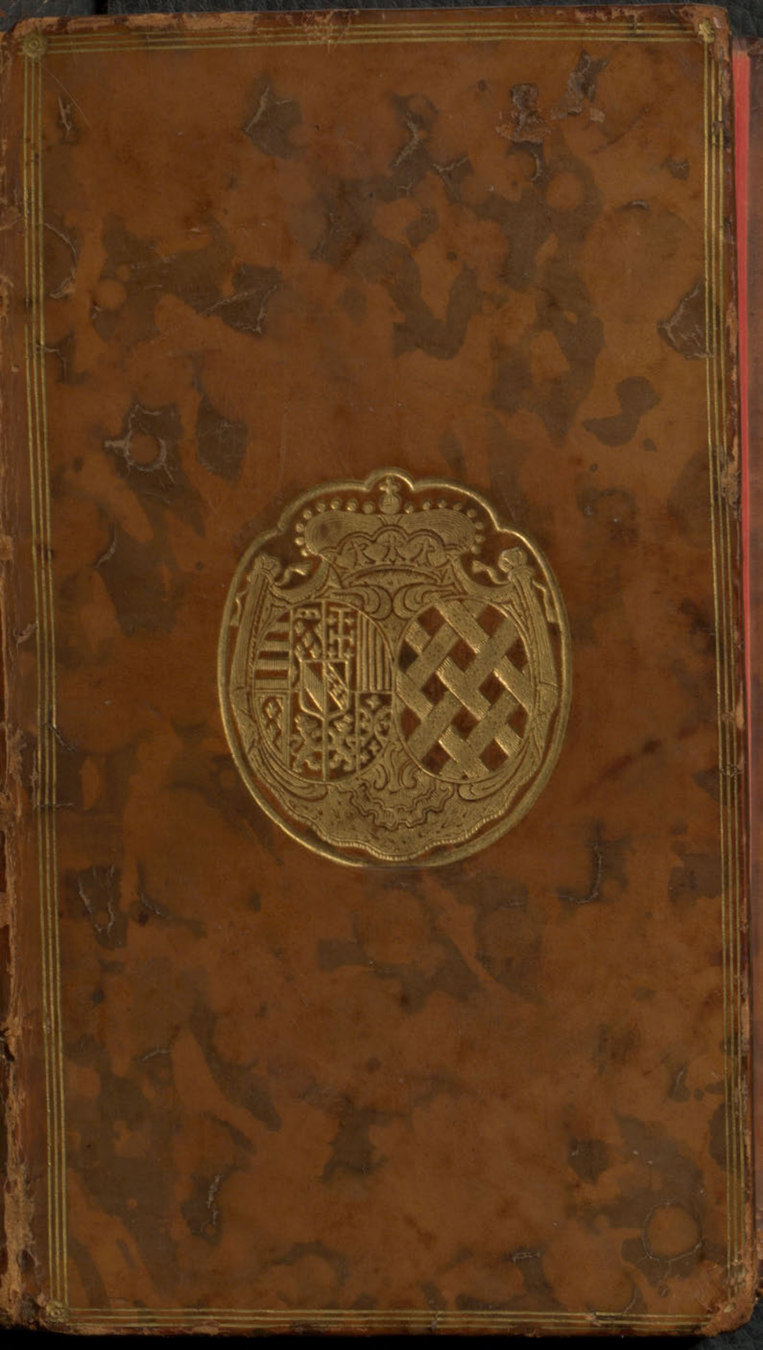
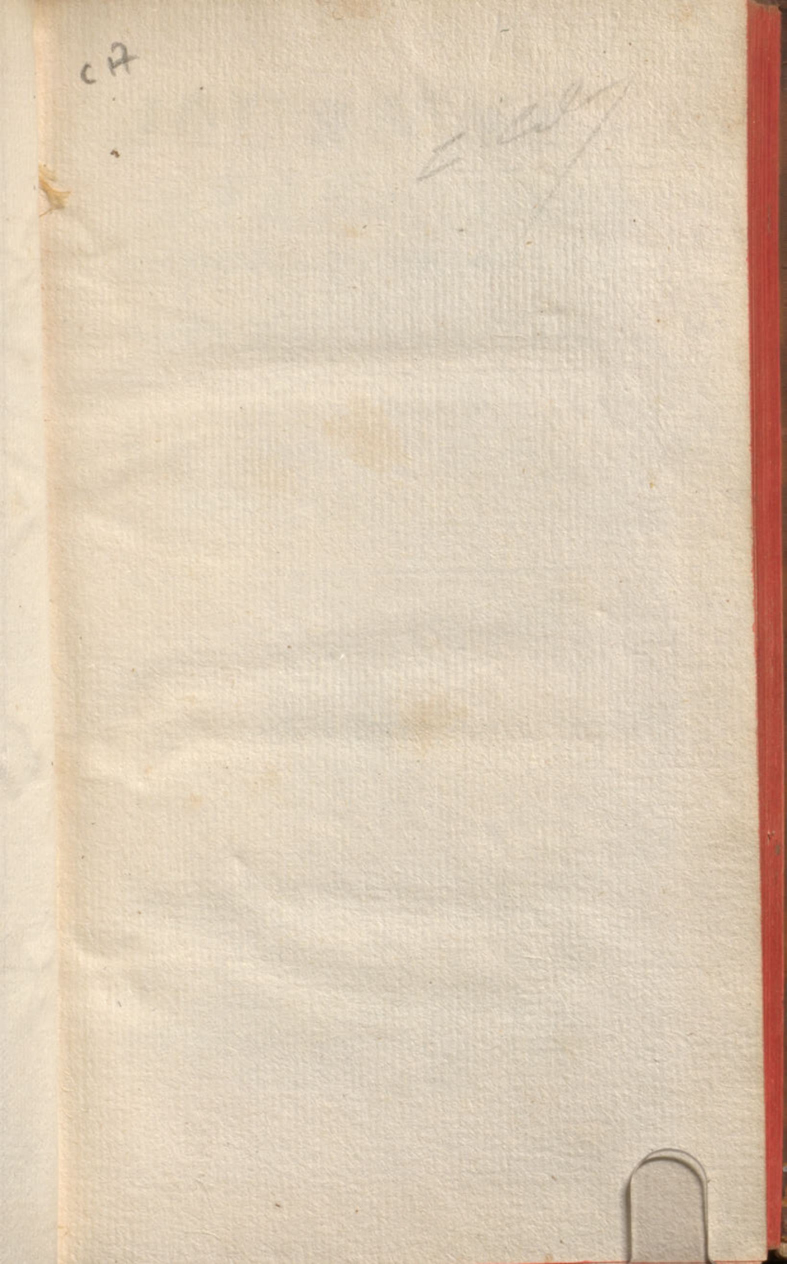


1 planche gravée -

Reliure aux armes d'un prince allemand, électeur du Saint-Empire -



19. Arnaud



JOURNAL ÉTRANGER.

SEPTEMBRE 1760.

DEDIÉ
A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN,

Par M. l'Abbé ARNAUD.

Quæ robora cuique;
Quis color, & quæ sit rebus natura creandis.
Virgil. Georg. II.



A PARIS,
Chez JACQUES-FRANÇOIS QUILLAU, Libraire, rue St. Jacques, vis-à-vis le Collége du Plessis, en la maison de Mr. Cars, Graveur du Roi.

Avec Approbation & Privilege du Roi.
M. DCC. LX.



JOURNAL ÉTRANGER.

ANGLETERRE.

I.

LETTRE adressée aux Auteurs du Journal Etranger.



OICI, Messieurs, deux Morceaux qui m'ont paru mériter une place dans votre Journal. Ce sont deux fragmens d'anciennes Poésies, écrits originairement dans la Langue Erse, que parlent les Montagnards d'Ecosse, & qui est, comme on le sait, une dialecte de la Langue Irlandoise. Je les ai traduits d'après une Version Angloise, que j'ai trou-

vée dans le *London Chronicle du* 21 *Juin* 1760. Je ne me flatte pas d'avoir aussi-bien conservé, que le Traducteur Anglois, le caractere de l'Original : notre Langue, moins riche, moins simple & moins hardie que la Langue Angloise, ne pouvant se prêter, que très-difficilement, aux tournures extraordinaires.

Vous reconnoîtrez, dans ces deux fragmens, cette marche irréguliere, ces passages rapides & sans transition d'une idée à l'autre, ces images accumulées, & toutes prises des grands objets de la Nature, ou des objets familiers de la vie champêtre, ces répétitions fréquentes, enfin toutes les beautés & aussi tous les défauts qui caractérisent ce que nous appellons le *Style Oriental.*

Cet exemple est une nouvelle preuve, ajoutée à beaucoup d'autres, de la fausseté des inductions qu'on a tirées du style des Ecrivains d'Asie, pour leur attribuer une imagination plus vive que celle des Peuples du Nord, & pour établir l'extrême influence qu'on a voulu donner au climat sur l'esprit & le caractere des Nations.

Un Auteur connu, peu ſatisfait de ce ſyſtême des climats, a cherché la cauſe du tour d'eſprit des Orientaux dans la forme de leur Gouvernement. Suivant cet Auteur, les Ecrivains intimidés par le Deſpotiſme, & n'oſant exprimer crûment des vérités déſagréables, ont été forcés de les préſenter ſous le voile des allégories & des paraboles ; & de-là, le ſtyle figuré eſt devenu le ſtyle dominant chez ces Peuples. Mais cette conjecture eſt encore moins heureuſe que l'explication fondée ſur les influences du climat.

En effet, outre que le ſtyle énigmatique & parabolique eſt fort différent du ſtyle orné d'images & de métaphores, le langage allégorique ſeroit un moyen très-peu ſûr pour ſe mettre à couvert du reſſentiment d'un Deſpote ou de ſes Miniſtres, à moins que l'allégorie ne fût abſolument inintelligible ; auquel cas, l'Auteur auroit manqué ſon but, & n'en reſteroit pas moins expoſé aux ſoupçons & aux interprétations malignes. Les faits ſont d'ailleurs entiérement contraires à cette explication, puiſqu'on retrouve ce ſtyle figuré chez les Nations les plus ſauva-

ges & les plus libres, auſſi-bien que chez les Nations ſoumiſes au Deſpotiſme, de même qu'on le trouve indifféremment & dans les Climats Méridionaux, & preſque ſous le Pôle.

C'eſt donc à d'autres raiſons qu'il faut avoir recours, pour expliquer l'emploi fréquent que certains Peuples font du ſtyle figuré; & la pauvreté de leurs Langues, jointe à la ſimplicité de leurs mœurs, en préſente une bien naturelle. (*) Il eſt bien certain que, moins un Peuple a de termes pour exprimer les idées abſtraites, plus il eſt obligé, pour ſe faire entendre, d'em-

(*) Quelque naturelle que paroiſſe cette explication, je crois cependant que le célebre Warburton eſt le premier qui l'ait propoſée dans une des ſavantes digreſſions de ſon grand Ouvrage ſur la Miſſion divine de Moyſe; encore ne préſente-t-il cette cauſe que comme mêlée avec pluſieurs autres, purement locales, & par conſéquent peu propres à expliquer le phénomene dans toute ſa généralité, telles que le paſſage des Symboles Hyérogliphiques dans le langage ordinaire, &c. Cette partie de l'Ouvrage de M. Warburton a été traduite en François par M. Leonard de Malpeines, ſous le titre *d'Eſſais ſur les Hyérogliphes Egyptiens.*

prunter à chaque inſtant le ſecours des images & des métaphores, & plus en même tems le champ de ſes idées eſt néceſſairement renfermé dans le cercle des objets ſenſibles. Moins un Peuple a fait de progrès dans les Arts, plus ſes Ecrivains ſont néceſſités à puiſer dans la Nature : ce qui leur eſt d'autant plus aiſé, que les grands tableaux qu'elle préſente, & les détails de la vie champêtre leur ſont familiers dès l'enfance, & ont rempli de bonne heure leur imagination d'idées Poétiques.

Chez les Peuples policés, au contraire, ces objets deviennent étrangers à tous ceux qui jouiſſent du loiſir néceſſaire pour cultiver la Poéſie, & qui preſque tous habitent dans les Villes. Là, ſans ceſſe occupés d'idées abſtraites, environnés de mille inventions ingénieuſes des Arts, leur imagination ne peut manquer de s'appauvrir en meme tems que leur eſprit s'enrichit.

Ces deſavantages des Nations cultivées, ſont ſans doute compenſés, à bien des égards, par la facilité que donnent les Langues perfectionnées, de varier les penſées & les tours, d'é-

viter les répétitions, de choisir, entre plusieurs expressions, la plus harmonieuse & la plus élégante, de rendre des nuances plus fines & plus délicates, de lier les idées trop éloignées, par des transitions adroites, de ménager enfin des repos à l'imagination, & d'occuper cependant toujours l'esprit par le langage tranquille, mais encore orné, de la raison. On peut ajouter que la Langue polie peut toujours exprimer tout ce qu'exprime la Langue sauvage, & que si elle se refuse quelquefois à en imiter les hardiesses, c'est l'effet du goût, & non de l'impuissance; (*) au lieu que la

(*) Milton & Haller ont prouvé, par leur exemple, que les Langues modernes peuvent très-bien se rendre propres toutes les beautés du Style Oriental, & que l'imagination des Européens ne cede en rien à celle des Asiatiques.

Le caractere des Ecrivains Arabes présente une autre idée aussi frappante de la facilité avec laquelle une Langue riche & perfectionnée se prête à ce style figuré. La pauvreté des Langues sauvages en a fait une nécessité; mais cette nécessité ne leur donne pas un titre exclusif. On ne s'étonnera pas que ce style se soit conservé chez les Arabes, si l'on con-

Langue ſauvage ne peut rendre aucune des idées abſtraites dont la Langue perfectionnée fait un ſi grand uſage.

Mais mon deſſein n'eſt pas de développer ici l'influence que le plus ou le moins de perfection & de richeſſe des Langues doit avoir ſur le génie des Peuples, & ſur le tour d'eſprit de leurs Ecrivains ; il me ſuffit d'avoir fait ſentir en général, qu'un Peuple, dont la Langue eſt pauvre, & qui n'a fait aucun progrès dans les Arts, doit

---

ſidere que leur Poéſie a été probablement formée, dans ſon origine, à l'imitation de celle des Hébreux & des Peuples voiſins, dont les Arabes ſont deſcendus, que le caractere de cette Poéſie a été décidé, dans un tems où ce Peuple ne connoiſſoit encore que la vie paſtorale, & qu'enfin ce ton a été fixé & conſacré parmi eux, par l'influence que le ſtyle de l'Alcoran & de ſes premiers Prédicateurs a dû avoir ſur les Ecrivains qui les ont ſuivis. C'eſt ainſi que l'imitation du ſtyle de l'Ecriture-ſainte a donné, parmi nous, à l'éloquence de la Chaire, un ton plus relevé, qui ſe ſeroit ſans doute étendu à l'Eloquence profane & à notre Poéſie, ſi l'uſage de lire la Bible en Langue vulgaire, eût été adopté dans le Culte public, pendant le tems où le génie de notre Langue ſe fixoit.

faire un emploi fréquent des figures & des métaphores, & que la grandeur & la multiplicité des images, la hardiesse des tours, & une sorte d'irrégularité dans la marche des idées, doivent faire le caractere de sa Poésie. L'expérience dépose en faveur de cette vérité, & l'exemple des Montagnards d'Ecosse vient se joindre à celui des anciens Germains dont nous parle Tacite, des anciens Habitans de la Scandinavie, des Nations Américaines & des Ecrivains Hébreux.

FRAGMENS d'anciennes Poésies, traduits en Anglois de la Langue Erse que parlent les Montagnards d'Ecosse, & traduits en François, d'après la Version Angloise.

CONNAL ET CRIMORA.

LA sombre Automne regne sur les montagnes, les brouillards grisâtres se reposent sur les collines, les ouragans retentissent sur les bruyeres. La riviere roule ses eaux bourbeuses à-travers la plaine étroite ; un arbre paroit seul sur la colline, & fait recon-

noitre la tombe de *Connal*. Ses feuilles, agitées en tourbillon par les vents, jonchent le tombeau du Héros. Souvent les ames des morts se font voir dans ce lieu, quand le Chasseur solitaire & pensif se promene lentement sur la bruyere.

Qui peut remonter à la source de ta race, ô Connal ? qui peut compter tes ayeux ? Ta Famille s'est accrue comme un chêne placé sur la montagne, & dont la tête sublime habite parmi les vents. Mais aujourd'hui elle est arrachée de la terre. Qui remplira la place de Connal ?

Ici le bruit des armes, ici les soupirs des mourans, se faisoient entendre. O guerre de Fingal ! ô sources de deuil ! ô Connal, c'est ici que tu es tombé. Ton bras étoit semblable à un tourbillon orageux, ton épée à un rayon de la lumiere boréale qui parcourt l'horison, ta stature à un rocher qui s'éleve dans la plaine, tes yeux à une fournaise de feu ; ta voix étoit plus forte que la tempête. Quand tu portois la destruction dans le champ de bataille, les Guerriers tomboient

ſous ton glaive, comme les chardons ſous le bâton d'un enfant.

Le puiſſant Dargo s'avança comme une nuée de tonnerre : ſes ſourcils étoient noirs & ſerrés ; ſes yeux reſſembloient à deux cavernes creuſées dans un rocher. Les épées brillerent de part & d'autre, & le fer contre le fer rendit un bruit effrayant.

Près de-là étoit la fille de Rinval, *Crimora*, reſplendiſſante ſous l'armure d'un homme, les cheveux épars ſur ſes épaules, ſon arc dans ſa main. Elle ſuivoit à la guerre, avec la jeuneſſe du Pays, Connal, ſon bien-aimé. Elle banda ſon arc contre Dargo ; mais, dans ſon erreur, elle perça ſon cher Connal. Il tombe comme un chêne renverſé dans la plaine, comme un rocher du haut d'une colline hériſſée de bois. Fille infortunée ! que fera-t-elle ? Connal perd ſon ſang, Connal meurt. Toute la nuit elle s'écrie, elle répete tout le jour : O Connal ! ô mes amours ! ô mon bien-aimé ! Plongée dans le deuil & dans les larmes, elle meurt enfin accablée de douleur.

C'eſt ici, c'eſt ſur cette colline que

la terre renferme ce couple aimable. L'herbe croît entre les pierres de leur tombeau. Je m'aſſieds ſous l'ombre funebre qui le couvre ; j'entends le murmure des vents qui agitent le gazon, & le ſouvenir de ces Amans ſe réveille dans mon ame. Vous dormez à préſent enſemble d'un ſommeil paiſible. Hélas! ſur cette montagne il n'y a de repos que pour vous.

RYNO ET ALPIN.

RYNO.

Le vent & la pluie ſont diſſipés ; le milieu du jour eſt calme ; les nuages ſe ſéparent dans le ciel ; le ſoleil changeant fuit derriere les collines verdoyantes. Les eaux rougeâtres de la montagne deſcendent en ruiſſeau à-travers les pierres de la vallée. O ruiſſeau, ton murmure eſt doux, mais la voix que j'entends eſt plus douce encore. C'eſt la voix d'Alpin, d'Alpin le fils de l'Harmonie, qui pleure ſur les Morts. Sa tête eſt courbée ſous le poids des ans ; ſes yeux

rouges ſont remplis de larmes. O Alpin, fils de l'Harmonie, pourquoi erres-tu ſeul ſur cette colline ſilencieuſe? Pourquoi formes-tu des ſons plaintifs, comme le vent qui ſouffle entre les arbres de la forêt, comme les flots qui viennent frapper le rivage ſolitaire?

ALPIN.

MES pleurs, ô Ryno, coulent pour les Morts; ma voix chante pour les Habitans du tombeau. Tu es grand ſur la montagne, tu es beau entre les Fils de la Plaine; mais tu ſeras un jour renverſé comme *Morar*. Le *Pleureur funebre* s'aſſeoira ſur ta tombe; les montagnes ne te connoitront plus; ton arc inutile reſtera détendu dans la maiſon.

Dans ta courſe, ô Morar, tu étois prompt comme le chevreuil ſur la montagne, terrible comme un météore de feu; ton courroux étoit comme l'ouragan de Décembre, & ton épée, dans le combat, étoit comme l'éclair dans la campagne; ta voix étoit pareille au bruit d'un torrent après la pluie, au

tonnerre qui gronde ſur des montagnes éloignées. Pluſieurs ſont tombés par ton bras ; ils ont été conſumés par les flammes de ta colere.

Mais, lorſque tu revenois de la guerre, que ton front étoit paiſible ! Ton viſage paroiſſoit comme le Soleil après la pluie, comme la Lune au milieu du ſilence de la nuit, comme la ſurface d'un Lac, lorſque les vents ſont calmés.

Que ton habitation eſt maintenant étroite ! que ton ſéjour eſt ténébreux ! Avec trois pas je meſure ta foſſe, ô toi qui étois autrefois ſi grand ! Quatre pierres, couvertes de mouſſe, ſont l'unique monument qui reſte de toi. Un arbre qui conſerve à peine quelques feuilles, quelques herbes dont le vent agite, en ſifflant, les tiges tremblantes, indiquent à l'œil du Chaſſeur la tombe du puiſſant Morar. O Morar ! oh combien tu es déchu ! Tu n'as point de mere pour te pleurer ; aucune fille ne répand ſur toi des larmes d'amour. Celle qui t'a enfanté, eſt morte ; la fille de Morglan eſt tombée.

Quel eſt cet homme qui s'appuie ſur ſon bâton ? Qui eſt-il cet homme,

dont la tête eſt blanchie par l'âge ; dont les yeux ſont rouges de pleurs, qui tremble à chaque pas ? O Morar ! c'eſt ton Pere, qui n'avoit pas d'autre Fils que toi. Il avoit entendu parler de ta gloire dans le combat ; il avoit appris la diſperſion des ennemis. Il étoit inſtruit de la gloire de Morar, pourquoi n'étoit-il pas inſtruit de ſa bleſſure ? Pleure, infortuné Pere de Morar, pleure ; mais ton Fils ne t'entendra pas. Que le ſommeil des Morts eſt profond ! Que leur lit de pouſſiere eſt bas ! Il n'entendra plus ta voix ; il ne s'éveillera plus quand tu l'appelleras. Oh ! quand ſera-t-il matin dans le tombeau, pour avertir celui qui dort, de veiller ?

Adieu, ô toi, le plus brave des hommes ! ô toi, qui triomphois dans le champ de bataille ; mais le champ de bataille ne te verra plus. L'obſcurité des forêts ne ſera plus diſſipée par l'acier brillant de tes armes. Tu n'as point laiſſé de Fils ; mais nos Chants conſerveront ton nom ; les tems à venir entendront parler de toi ; ils entendront parler de la chûte de Morar.



II.

DESCRIPTION d'une espece particuliere de Ver-à soie, trouvée en Amérique, par Samuel Pullein, *Maître-ès-Arts, lue à la Société Royale de Londres, le 8 Mars 1759.*

AYANT vu dernierement la coque d'une espece particuliere de Chenille, je jugeai, par sa texture & sa consistance, qu'on pourroit en tirer une soie dont la qualité ne seroit pas inférieure à celle de la soie des vers ordinaires, & dont la quantité seroit fort supérieure. J'ai fait, sur cette nouvelle espece de cocons, quelques Expériences qui fortifient cette opinion.

Ce cocon a environ trois pouces (*) & un quart de long, & plus d'un pouce de diametre. Sa superficie ne forme pas un ovale aussi régulier que celle du cocon de ver-à-soie ordinaire. Sa consistance ressemble un peu à celle

(*) C'est du pouce Anglois *inch*, qu'il est ici question. Il est un peu moindre que celui de notre pied-de-Roi.

d'une veſſie deſſéchée qui n'eſt pas tout-à-fait enflée. Sa couleur eſt d'un brun rougeâtre; il peſe en tout vingt-un grains.

Après avoir enlevé une eſpece de premier tégument, il parut deſſous un cocon parfaitement ovale, comme celui du ver-à-ſoie. Ce cocon étoit couvert d'une eſpece de bourre, par laquelle il tenoit à l'enveloppe extérieure, dont il ne différoit pas par la couleur. Sa longueur étoit de deux pouces, ſon diametre de près d'un pouce, & ſon poids de neuf grains. Le cocon n'étoit pas facile à démêler, parce qu'il avoit été percé par le papillon; mais l'ayant mis dans l'eau chaude, j'en dévidai autant qu'il en falloit, pour me mettre à portée de former un jugement ſur la force & la qualité de cette ſoie.

Le fil ſimple, retiré du cocon de la même maniere que la ſoie du ver commun, paroiſſant, à tous égards, auſſi fin & auſſi fort, j'en mis pluſieurs l'un ſur l'autre, juſqu'au nombre de vingt, & le fil compoſé parut auſſi uni, auſſi élaſtique & auſſi luſtré que celui du ver-à-ſoie ordinaire. J'eſſayai combien il pourroit porter de poids;

il porta quinze onces & demi, & rompit sous un peu moins de seize, après avoir servi à plusieurs épreuves. J'éprouvai alors un fil de ver-à-soie ordinaire, composé aussi de vingt fils, & d'une épaisseur au moins aussi considérable que le premier, & quinze onces suffirent toujours pour le faire rompre.

Je fis bouillir une partie du cocon dans l'eau, pendant l'espace de quatre heures, afin de reconnoître s'il n'étoit pas composé d'une gomme qui tînt de la nature du mucilage; mais je trouvai qu'il étoit aussi indissoluble que celui du ver-à-soie commun.

Le cocon du ver commun, avec toute sa bourre, ne pese ordinairement que trois grains; & voici un cocon qui pese sept fois autant. Si toute l'enveloppe extérieure, qui pese douze grains, ne pouvoit servir qu'aux mêmes usages que la bourre, il resteroit toujours neuf grains qu'on pourroit dévider, ce qui est trois fois plus qu'on n'en peut tirer des cocons ordinaires. Mais je suis persuadé que, lorsque le cocon est récent & n'a pas été endurci par le tems, on peut aussi dévider toute

l'enveloppe extérieure; car le cocon, ſur lequel j'ai fait ces épreuves, étoit de ſept à huit ans.

Après quelques recherches, j'ai trouvé que le papillon de ce cocon eſt connu par les Habitans du Maryland, ſous le nom de *Talc* (*Iſinglaſſ*). C'eſt un très-grand papillon, qui a cinq pouces entre les deux pointes de ſes aîles étendues. Il differe du papillon du ver-à-ſoie, en ce qu'il a une trompe; circonſtance qui annonce qu'il prend de la nourriture dans ſon état de papillon, au lieu que le papillon du ver-à-ſoie ne mange jamais.

La Chenille qui donne ce cocon, eſt naturelle à l'Amérique: elle a été trouvée en Penſylvanie. Le cocon étoit attaché à une petite branche d'un arbre qui paroiſſoit être une eſpece d'Aubeépine ou de Pommier ſauvage. La feuille de l'arbre avoit auſſi ſervi à ſoutenir le cocon, car on voyoit ſur la ſurface l'empreinte des nervures.

Je n'imagine pas qu'il ſoit, en aucune maniere, difficile de retrouver cette chenille, ou l'arbre dont elle ſe nourrit, ni d'en tirer la quantité de ſoie néceſſaire pour faire connoître

pleinement, lorſqu'elle ſera travaillée en rubans, ſi elle eſt d'une auſſi grande valeur que je l'ai penſé. Pour moi, en comparant ce cocon avec celui du Ver-à-ſoie ſauvage de la Chine, dont on tire une ſoie excellente, je ne fais nul doute que ce ne ſoit la même eſpece, & je ſerois fort aiſe que ce Mémoire pût engager les Habitans de l'Amérique à en faire l'eſſai.

III.

ESSAYS and Treatiſes on ſeveral ſubjects, by David Hume, *&c.*

ESSAIS & Traités ſur différens ſujets, par *David Hume*, &c.

Nous avons inſéré dans le Journal précédent la traduction de l'un des deux Eſſais nouveaux que M. Hume a ajoûtés à cette nouvelle Edition de ſes *Eſſais*; nous allons donner la traduction du ſecond morceau. Quoique le ſujet ne paroiſſe avoir pour nous qu'un intérêt de curioſité, nous croyons qu'il eſt important de faire connoître tout ce qui tient de près à la Conſti-

tution Britannique. C'est d'ailleurs un spectacle curieux que de voir un Philosophe Anglois discuter, sans préjugés, sans humeur, les raisons des Partis différens qui divisent ses Compatriotes.

On remarquera bien que tous les principes, contenus dans cet Ecrit, ne sont appliquables qu'au Gouvernement d'Angleterre. Nous sommes bien éloignés de les approuver, & de vouloir les accréditer, de quelque maniere que ce soit.

Essais sur la réunion des Partis.

Abolir toute distinction de Partis, seroit une chose impraticable, & peut-être qu'on ne doit point desirer dans un Etat libre. Les seuls Partis qui puissent être dangereux, sont ceux qui établissent des principes opposés sur les points essentiels du Gouvernement, tels que la succession à la Couronne, ou les principaux privileges des différens membres de la Constitution, matieres qui ne sont susceptibles, ni de compromis, ni d'accommodement, & dans lesquelles l'objet de la dispute peut paroitre assez important, pour autoriser un parti à s'opposer, même par la force, aux prétentions de ses Adversaires.

De ce genre étoit l'oppoſition qui, pendant deux ſiecles, a regné en Angleterre entre les Partis ; oppoſition qui a quelquefois éclaté par des guerres civiles, qui a produit des révolutions violentes, & qui a mis dans un danger continuel le repos & la tranquillité de la Nation. Mais enfin on a vu paroitre dans ces derniers tems pluſieurs ſymptômes non équivoques d'un vœu général de la Nation, pour abolir toutes ces diſtinctions de Partis. Cette tendance à la réunion préſente la plus agréable perſpective d'un heureux avenir ; & quiconque aime ſa patrie, doit travailler avec le plus grand ſoin à l'entretenir & à l'étendre.

Pour hâter une fin ſi deſirable, je ne connois pas de méthode plus efficace, que de s'oppoſer à tout triomphe inſultant & déraiſonnable d'un Parti ſur l'autre, de favoriſer les opinions modérées, de ſaiſir le juſte milieu dans toutes les diſputes, de perſuader à chacun qu'il n'eſt pas impoſſible que ſon Adverſaire ait raiſon ſur quelques points, enfin de peſer, dans une balance équitable, le blâme & la louange qu'on diſtribue ſur les deux Partis. Les

deux Essais précedens (*) *sur le contrat primitif* & *sur l'obéissance passive*, sont l'un & l'autre dirigés à ce point de vûe, relativement aux questions Philosophiques agitées entre les Partis. Ils tendent à montrer que, sur ces objets, aucun des deux Partis n'a aussi absolument la raison pour soi, qu'ils s'en flattent l'un & l'autre. Nous continuerons de montrer la même modération dans l'examen de ces disputes envisagées du côté historique, en prouvant que chacun des deux Partis pouvoit alléguer en sa faveur des argumens très-plausibles, qu'il y avoit dans l'un & dans l'autre des hommes sages, attachés au bien de leur Patrie, & que les anciennes animosités, qui les aigrissoient l'un contre l'autre, n'avoient pour tout fondement que des préjugés aveugles, ou des passions personnelles & intéressées.

Ceux du Parti populaire, qu'on a depuis appellé Whigs, pouvoient jus-

(*) Nous pourrons dans la suite donner successivement la Traduction de ces deux Morceaux, ainsi que des autres Essais de M. Hume, qui ne sont pas encore connus.

tifier

tifier par des raiſons très-ſpécieuſes, ces démarches contre le pouvoir de la Couronne, qui ont donné naiſſance à la conſtitution libre dont nous jouiſſons. Obligés d'avouer que les exemples favorables à la prérogative royale, s'étoient ſuivis ſans interruption pendant pluſieurs regnes, antérieurs à celui de Charles I, ils penſoient que ce n'étoit pas un motif pour reſter plus long-tems ſoumis à une autorité ſi dangereuſe ; & voici comme ils pouvoient raiſonner.

Les droits du genre humain ſont tellement ſacrés, que la tyrannie & le pouvoir arbitraire ne peuvent jamais faire valoir contre eux la preſcription. La liberté eſt un bien tellement ineſtimable, qu'auſſi-tôt qu'on apperçoit la plus légere probabilité de la recouvrer, une Nation peut bien s'expoſer avec joie à quelques dangers, & ne doit pas même héſiter à prodiguer ſon ſang & ſes tréſors. Toutes les Inſtitutions humaines & les Gouvernemens, plus que toute autre, ſont dans un mouvement continuel de flux & de reflux. On doit être ſûr que les Rois ne manquent aucune occaſion d'étendre leurs

prérogatives; & si l'on n'a pas la même attention à profiter des conjonctures favorables pour augmenter & pour affermir les privileges du Peuple, il faut qu'à la longue un Despotisme universel opprime pour jamais tout le genre humain. L'exemple de toutes les Nations voisines prouve qu'on ne peut plus, sans danger, confier aux Souverains les pouvoirs exorbitans dont ils ont joui pendant les siecles grossiers qui nous ont précédés. D'ailleurs, quoiqu'on puisse trouver, dans quelques-uns des derniers regnes, l'exemple d'une autorité un peu arbitraire dans le Monarque, si l'on remonte aux regnes plus anciens, on verra la Puissance royale renfermée dans des bornes bien plus étroites. Ainsi ces mêmes prétentions du Parlement, qu'on veut aujourd'hui flétrir du titre d'*innovations*, ne sont, dans la vérité, que la juste réclamation des droits inaliénables du Peuple.

De pareilles vûes, bien loin d'être odieuses, sont certainement grandes, généreuses & nobles. C'est à leur influence prédominante, c'est à leur succès, que le Royaume doit sa liberté,

peut-être ſes lumieres, ſon induſtrie, ſon commerce, ſes forces maritimes : c'eſt par elle, que le Nom Anglois eſt ſur-tout diſtingué dans la grande ſociété des Nations, & qu'il peut aſpirer au parallele avec celui des Républiques les plus libres & les plus puiſſantes de l'Antiquité.

Mais comme, dans le tems où les conteſtations ſe ſont élevées, on ne pouvoit pas naturellement prévoir toutes ces conſéquences, les Royaliſtes de ce tems-là ne manquoient pas de raiſons très-ſpécieuſes pour juſtifier leur attachement aux prérogatives de la Couronne, qu'ils trouvoient établies. Nous allons poſer l'état de la queſtion, tel qu'il pouvoit ſe préſenter à eux, au moment de l'ouverture de ce fameux Parlement qui, par ſes entrepriſes violentes contre l'Autorité ſouveraine, a donné naiſſance à la guerre civile.

Il n'y a, pouvoient-ils dire, qu'une ſeule regle de Gouvernement que les hommes puiſſent connoître & ſuivre, la coutume & l'uſage établi. La raiſon eſt un guide qui ſera toujours livré aux incertitudes des doutes & des diſ-

putes. Si jamais elle avoit eu quelque pouvoir sur le Peuple, les hommes l'auroient toujours prise pour l'unique regle de leur conduite; ils auroient toujours conservé l'indépendance primitive de l'état de nature; ils ne se seroient point soumis à un Gouvernement politique, qui n'a pas pour fondement la pure raison, mais uniquement l'exemple & l'autorité. Brisez ces deux freins, vous rompez tous les liens de la Société Civile; vous laissez à chacun la liberté de rechercher son intérêt particulier, par toutes les voies que ses passions, déguisées sous une fausse apparence de raison, pourront lui suggérer. L'esprit d'innovation est en lui-même pernicieux, quelque favorable que puisse quelquefois paroître l'objet particulier qu'il se propose. Cette vérité est si manifeste, que les partisans de la liberté l'ont eux-mêmes sentie; & c'est pour cette raison qu'ils cherchent à couvrir leurs entreprises sur les droits de la Couronne, par le prétexte plausible du rétablissement des anciennes libertés de la Nation.

Mais, en passant à ce Parti toutes ces suppositions, les prérogatives dont

jouit actuellement la Couronne, sont incontestablement établies depuis l'avénement de la Maison de Tudor au Trône : espace de tems qui comprend aujourd'hui cent soixante ans, ce qui peut bien être regardé comme suffisant pour donner toute la stabilité nécessaire à la constitution de quelque Gouvernement que ce soit. N'auroit-il pas paru ridicule, sous le regne de l'Empereur Adrien, de vouloir régler le Gouvernement sur la constitution de l'ancienne République, ou de parler des anciens droits du Sénat, des Consuls & des Tribuns, comme de droits encore subsistans ?

Mais les prérogatives, réclamées aujourd'hui par les Rois d'Angleterre, sont infiniment plus favorables que celles des Empereurs Romains du tems dont nous parlons. La puissance d'Auguste étoit une usurpation manifeste, uniquement fondée sur la force des armes ; elle formoit, dans l'Histoire Romaine, une époque tellement marquée, qu'elle ne peut échapper à aucun Lecteur. Au lieu que si, comme quelques personnes le prétendent, Henri VII a véritablement étendu la Puis-

ſance royale, ce n'a été que par des accroiſſemens inſenſibles, qui ont échappé aux yeux du Peuple, & qui même ont à peine été remarqués par les Hiſtoriens & les Politiques. L'innovation, ſi l'on peut lui donner ce nom, n'a éte qu'un paſſage imperceptible, une dérivation de l'ancien Gouvernement, dont le nouveau n'eſt que la continuation. Il n'eſt pas poſſible de le diſtinguer de la tige ſur laquelle il eſt enté, dont les racines ſont les ſiennes, & dont il tient tous ſes droits. Enfin, tout ce changement ne doit être regardé que comme une de ces altérations graduelles, de ces révolutions lentes, auxquelles toutes les choſes humaines ſont éternellement ſujettes, chez quelque Nation que ce ſoit.

La Maiſon des Tudors, & après elle, celle des Stuarts, n'ont exercé aucune eſpece de prérogative, qui n'ait été réclamée & exercée auparavant par les Plantagenets; il n'y a pas une ſeule branche de leur autorité, qui puiſſe être regardée comme entierement nouvelle. Toute la différence conſiſte, en ce que les anciens Rois ne déployoient cette autorité que par inter-

valles, & ne pouvoient, à cause des oppositions de leurs Barons, en faire la regle (*) constante du Gouvernement ; mais il ne résulte de ce fait d'autre conséquence, sinon que les tems anciens étoient plus turbulens & plus séditieux, & que, heureusement pour nous, l'Autorité royale, la Constitution & les Loix ont enfin pris le dessus.

Sous quel prétexte, le Parti populaire peut-il aujourd'hui proposer de rétablir la Constitution ancienne? Le pouvoir de s'opposer aux volontés des Rois ne résidoit point alors dans les Communes, mais dans les Barons. Le Peuple n'avoit ni autorité, ni presque

(*) L'Auteur croit être le premier qui ait avancé que la Famille des Tudors jouit en général d'une plus grande autorité que ses Prédécesseurs immédiats. C'est une opinion qu'il espere confirmer par l'Histoire, mais qu'il ne propose cependant qu'avec une sorte de défiance. On trouve des traits de Despotisme bien marqués dans plusieurs anciens regnes, même depuis la signature des Chartes. Le pouvoir de la Couronne dépendoit moins alors de la Constitution & des Loix que de l'intelligence & de la fermeté du Prince qui la portoit.

aucune liberté, avant que la Puissance royale, en détruisant ces Tyrans factieux, eût rendu la force & l'exécution aux Loix, & obligé tous les Sujets, sans distinction, de respecter mutuellement leurs privileges, leurs droits & leurs propriétés. S'il nous faut revenir à notre ancienne Constitution barbare & gothique, que ces Messieurs, qu'on voit aujourd'hui se comporter avec tant d'insolence vis-à-vis de leur Souverain, commencent par donner l'exemple; qu'ils fassent leur cour à quelque Baron voisin, pour être admis au nombre de ses Suivans; que, soumis en esclaves à ses volontés, ils achetent par-là sa protection, & le droit d'exercer à leur tour toutes sortes de vexations & de rapines sur les Serfs ou Villains qui leur sont subordonnés. C'étoit-là, chez leurs ancêtres, dans ces tems reculés, la condition des Communes.

Mais à quelle Epoque faudra-t-il s'arrêter, en remontant ainsi aux anciennes Constitutions du Gouvernement? Avant cette Constitution, à laquelle les Novateurs affectent si fort d'en appeller, il en a existé une autre

plus ancienne. Pendant ce tems, il n'y avoit point de grande Charte; les Barons eux-mêmes n'avoient qu'un très-petit nombre de privileges reconnus & fixés par des Loix, & la Chambre des Communes n'existoit probablement pas.

Il est plaisant d'entendre cette Chambre, au moment même où elle usurpe toute l'autorité du Gouvernement, parler de faire revivre les anciennes Institutions. Ne sait-on pas que, dans le tems où les Représentans recevoient des gages de leurs Constituans, le titre de Député à la Chambre des Communes étoit, malgré ce revenu, regardé comme une Charge onéreuse, dont l'exemption étoit recherchée comme un privilege? Nous persuadera-t-on que ce pouvoir, qui de tous les objets de l'ambition humaine excite le plus de desirs, au prix duquel la réputation même, les plaisirs & les richesses sont à peine mis dans la balance, ait jamais pû être regardé, par qui que ce soit, comme une Charge onéreuse?

Les propriétés, acquises dans ces derniers tems par les Communes, leur donnent droit, dit-on, à un pouvoir

plus considérable que celui de leurs ancêtres. Mais à quoi est dû cet accroissement de leurs propriétés, si ce n'est à l'augmentation de leur liberté & de la sécurité de leurs fortunes ? Qu'elles reconnoissent donc que, dans ces tems où l'Autorité royale étoit balancée par des Barons séditieux, leurs ancêtres ne possédoient pas, dans la réalité, autant de liberté qu'elles en ont acquis depuis que la Puissance souveraine a pris l'ascendant : qu'elles jouissent avec modération de cette liberté ; qu'elles ne méritent pas de la perdre, en se livrant à des prétentions aussi nouvelles qu'exorbitantes, & en voulant la faire servir de prétexte à des innovations sans bornes.

La véritable regle du Gouvernement n'est autre que l'usage actuellement établi ; car par la raison même qu'il est récent, il en a plus d'autorité, & il est aussi mieux connu. Qui a dit à ces Tribuns du Peuple, que les Plantagenets n'ont jamais exercé d'actes d'autorité aussi arbitraires que les Tudors ? Les Historiens, disent-ils, n'en parlent pas. Mais les Historiens se taisent aussi sur les principaux droits

exercés par les Tudors, en vertu de la prérogative royale. Lorſqu'un pouvoir ou un droit eſt établi pleinement & ſans contradiction, l'uſage qu'on en fait paſſe pour une choſe toute ordinaire, & ſe dérobe aiſément aux obſervations des Hiſtoriens & des Annaliſtes. Si nous n'avions d'autres monumens du regne d'Eliſabeth que ceux que nous a conſervés Cambden, le plus détaillé, le plus judicieux & le plus exact de nos Hiſtoriens, nous ſerions encore dans une parfaite igorance de l'adminiſtration de cette Princeſſe.

Le préſent Gouvernement Monarchique, dans toute ſon étendue, n'a-t-il pas été autoriſé par les Juriſconſultes, recommandé par les Théologiens, reconnu par les Politiques, ratifié par l'attachement & l'amour le plus vif de la plus grande partie du Peuple, & cela pendant un intervalle de cent ſoixante ans & plus, ſans la moindre contradiction, ſans le moindre murmure? Un conſentement auſſi général, auſſi continu, eſt certainement bien ſuffiſant pour valider & légitimer une Conſtitution. Si, comme on le prétend, tout pouvoir dérive originaire-

ment du Peuple, son consentement est ici aussi complet, aussi exprès qu'on puisse le souhaiter, ou même l'imaginer.

Mais, de ce que les Peuples, par leur consentement, ont pu jetter les fondemens d'un Gouvernement, ils ne doivent pas conclurre pour cela qu'il leur soit permis de le renverser au gré de leurs caprices. Ces prétentions insolentes & séditieuses ne sont susceptibles d'aucunes bornes. La Couronne est aujourd'hui ouvertement attaquée; la Pairie est dans un danger évident; la simple Noblesse suivra bien-tôt. Les Chefs du Peuple, qui seront alors substitués à la Noblesse, seront à leur tour exposés aux mêmes perils, & le Peuple lui-même, incapable de se gouverner régulierement, n'étant plus retenu par le frein de l'autorité, se verra forcé, pour retrouver le calme, de remplacer des Maîtres doux & légitimes par une suite de tyrans militaires & despotiques.

Ces conséquences sont d'autant plus à craindre, que la fureur actuelle du Peuple, quoique décorée du prétexte spécieux du desir de la liberté, est vé-

ritablement allumée par un enthousiasme de Religion, principe le plus opiniâtre, le plus aveugle, le plus incapable de regle qui puisse jamais influer sur la conduite des hommes. Les fureurs populaires seront toujours à craindre, quel qu'en soit le motif; mais on doit en prévoir les plus affreuses conséquences, lorsqu'elles naissent d'un principe qui ne peut reconnoître aucun frein, ni des Loix, ni de la raison, ni de l'autorité.

Tels sont les principaux argumens, par lesquels chacun des Partis peut entreprendre de justifier la conduite de ses Prédecesseurs pendant cette grande crise. L'évenement a fait voir que les raisonnemens du Parti populaire étoient les mieux fondés. Mais peut-être qu'en partant des maximes généralement adoptées par les Jurisconsultes & les Politiques, les vues des Royalistes ont dû, avant l'événement, paroitre plus solides, plus sûres & plus légales. Ce qu'il y a de certain, c'est que plus nous ferons voir de modération dans la maniere de représenter les événemens de notre Histoire, plus nous rapprocherons les esprits d'une réunion parfaite & d'une sou-

miſſion ſincere à l'heureux Gouvernement, ſous lequel nous vivons. La modération eſt toujours favorable à ce qui eſt établi; il n'y a que le zele qui ſoit capable de renverſer une puiſſance affermie. Or un zele trop actif, dans les partiſans d'une opinion, eſt très-propre à en produire un tout ſemblable dans leurs Adverſaires. Le paſſage d'une oppoſition moderée contre une choſe établie, à un acquieſcement total, eſt facile & preſqu'inſenſible.

Bien des motifs ſans replique doivent engager ceux qui ſont attachés au Parti mécontent, à ſe ſoumettre avec ſincérité à la Conſtitution préſente du Gouvernement. Ils voyent que l'amour de la liberté, quoique lié dans ſa naiſſance avec le Fanatiſme religieux, s'eſt parfaitement dégagé de cette ſouillure étrangere, qu'il ſe montre, ſous ſes propres couleurs & ſous un aſpect plus aimable, ami de la tolérance, favorable à tout ce qui peut étendre le cœur, & lui inſpirer ces ſentimens généreux, qui font honneur à la Nature humaine. Ils peuvent reconnoître que le Peuple a ſçu s'arrêter, dans ſes prétentions, au terme marqué par la

raiſon, & qu'après avoir élagué les prérogatives exorbitantes de la Couronne, il ſçait conſerver encore un juſte reſpect pour la Monarchie & pour toutes les Inſtitutions anciennes. Mais ſur-tout ils doivent ſentir que le principe même, dont leur Parti tiroit ſa force & ſon principal crédit, a ceſſé d'être pour eux, & s'eſt trouvé favorable à leurs Adverſaires. La liberté eſt établie ſur un plan fixe ; l'expérience en a prouvé les avantages ; le tems lui a donné de la ſolidité. Ceux qui tenteroient de le renverſer & de rappeller l'ancien Gouvernement ou la Famille des Princes exclus, ſe verroient, indépendamment des autres imputations plus criminelles, expoſés à leur tour aux reproches de faction & d'innovation. En parcourant l'Hiſtoire des événemens paſſés, on doit faire réflexion que d'un côté, les droits exceſſifs de la Couronne ſont depuis long-tems anéantis ; que de l'autre, la tyrannie, la violence & l'oppreſſion, auxquelles ces droits ont ſouvent donné lieu, ſont de grands maux, dont notre conſtitution actuelle a heureuſement garanti le Peuple. De pareilles réflexions

ſont bien plus propres à nous raſſûrer ſur le ſort de notre liberté & de nos privileges, qu'une obſtination à nier, contre l'évidence des faits, que ces pouvoirs exceſſifs de la Couronne ayent jamais exiſté. Il n'y a pas de moyen plus ſûr de nuire à une cauſe, que d'établir mal-adroitement le point de la queſtion, & d'habituer ſes Adverſaires au ſuccès & à la victoire, en s'acharnant à diſputer un poſte qu'on ne ſçauroit défendre.

I V.

THE Hiſtory of Scotland, &c.

» HISTOIRE d'Ecoſſe, par M. *Robertſon*, &c.

Dernier Extrait.

Le ſupplice de Marie Stuart effraya toute l'Europe, & ne fit pas ſur Jacques VII, ſon ſucceſſeur & ſon fils, l'impreſſion que paroiſſoit devoir produire un attentat auſſi révoltant contre l'humanité & le droit des Gens. La tendreſſe de Jacques pour ſa mere s'étoit manifeſtée d'une maniere équivoque,

Ce Prince, d'ailleurs, avoit l'ame foible, & les vues petites; il ſacrifia le juſte reſſentiment qui devoit l'animer, à ſes intérêts politiques; il craignoit de compromettre ſes droits à la ſucceſſion d'Angleterre, en déclarant la guerre à Eliſabeth. Cette Princeſſe lui offrit de faire confirmer ſon titre à la Couronne; il y conſentit, & renonça à tout projet de vengeance. Il monta en effet, ſans oppoſition, ſur le Trône de la Grande-Bretagne, après la mort d'Eliſabeth. (*) C'eſt à cette Epoque, que finit l'Hiſtoire de M. Robertſon, parce que les deux Royaumes étant réunis ſous un même Souverain, les affaires d'Ecoſſe rentrent dans l'Hiſtoire d'Angleterre.

Nous ne nous arrêterons point ſur les détails du regne de Jacques VI en Ecoſſe, juſqu'à ſon avénement au Trône d'Angleterre; ce période n'offre point d'événemens aſſez intéreſſans, pour être détachés du fond de l'Hiſtoire. Nous nous contenterons de citer le Portrait que l'Auteur fait d'Eliſabeth, & de recueillir quelques Obſer-

(*) Il prit alors le nom de *Jacques I.*

vations ſur les mœurs & le génie des Ecoſſois de ces tems-là.

« Les Etrangers ont ſouvent accuſé
» les Anglois de manquer de tendreſſe
» & de reſpect pour leurs Souverains;
» mais ce reproche eſt injuſte. Aucune
» Nation n'a marqué plus de recon-
» noiſſance pour les Princes qui l'ont
» méritée par leurs bienfaits. Les noms
» d'Edouard III & de Henri V ſont
» encore auſſi chers aux Anglois de ce
» ſiecle, qu'ils ont pu l'être à ceux qui
» ont participé au bonheur & à l'éclat
» de leurs regnes. La mémoire d'Eli-
» ſabeth eſt toujours adorée en Angle-
» terre. Les Hiſtoriens de ce Royau-
» me, après avoir célébré l'amour de
» cette Princeſſe pour ſes Sujets, ſa
» ſagacité à diſcerner leurs véritables
» intérêts, & ſa vigueur à les ſoute-
» nir, ſa ſageſſe dans le choix de ſes
» Miniſtres, la gloire qu'elle a acquiſe
» par les armes, la tranquillité dont
» elle a fait jouir ſon Peuple, l'accroiſ-
» ſement de réputation, de richeſſes
» & de commerce, qui ont été les
» fruits de ſon Gouvernement, la met-
» tent, avec juſtice, au rang des Prin-
» ces les plus illuſtres. Ils ont remar-

» qué que les défauts même de ſon
» caractere n'étoient pas d'une nature
» dangereuſe pour ſon Peuple. Son
» exceſſive parcimonie n'étoit pas l'en-
» vie d'amaſſer des tréſors ; & ſi ce
» défaut l'a empêché de former quel-
» ques entrepriſes, & a rendu le ſuc-
» cès de quelques autres incomplet, il
» a, d'un autre côté, introduit l'éco-
» nomie dans ſon adminiſtration, &
» exempté la Nation des taxes dont
» l'auroit chargée un Prince plus libé-
» ral ou plus entreprenant. Sa lenteur
» à récompenſer ſes Serviteurs, a quel-
» quefois découragé le mérite utile ;
» mais elle a empêché ceux qui n'a-
» voient aucun mérite, d'uſurper un
» pouvoir & des richeſſes dont ils
» n'étoient pas dignes. La jalouſie ex-
» trême, qu'elle témoigna contre les
» Princes qui prétendoient lui diſpu-
» ter ſon droit à la Couronne, lui fit
» prendre des précautions qui ten-
» doient autant à la ſûreté publique,
» qu'à la ſienne propre, & l'engagea
» à ſe concilier l'affection de ſon Peu-
» ple, comme étant le plus ferme ap-
» pui de ſon Trône.

Tel eſt le Portrait que les Anglois



nous ont laissé de cette grande Reine; mais un Ecossois, qui fait l'Histoire de son Pays, ne peut s'empêcher de la voir dans un point de vue moins favorable. Elle se rendit odieuse par l'usage qu'elle fit de l'autorité que ses intrigues lui avoient acquise en Ecosse; en fomentant la fureur des Partis différens, elle rendit long-tems ce Royaume la proie de la discorde & du carnage. « Les maximes de la Politique, ajoute M. Robertson, » souvent peu » conformes à celles de la Morale, » serviront peut-être à colorer cette » conduite. Mais rien ne peut justifier » ses procédés envers la Reine Ma- » rie; c'est une suite de dissimulation » sans nécessité, & de sévérité sans » exemple. Dans presque toutes ses » autres actions, on ne peut refuser à » Elisabeth la plus haute admiration; » dans celle-ci, il faut couvenir » qu'elle oublia non-seulement la » magnanimité qui convenoit à son » rang, mais encore l'humanité, qui » est naturelle à son sexe.

Quoi qu'en disent quelques Philosophes chagrins, les mœurs s'adoucissent, à mesure que les esprits s'é-

clairent ; & l'histoire des siecles barbares n'est qu'une suite de grands crimes. On ne sçauroit lire l'Histoire de l'Europe, avant que les Gouvernemens eussent acquis un certain degré de perfection, sans frémir de la fréquence des assassinats, commis publiquement, souvent par de grands Personnages, justifiés quelquefois par les Théologiens & les Jurisconsultes, & presque toujours tolérés par la Loi. Le quatorzieme & le seizieme siecles offrent une multitude d'exemples de ce crime détestable, sur-tout, dit M. Robertson, chez les François & les Ecossois, qui avoient alors de grandes liaisons entr'eux, & une ressemblance surprenante dans le caractere national. On sçait comment le Duc d'Orléans, frere unique de Charles VI, fut assassiné publiquement dans les rues de Paris en 1407. Au lieu de punir cet horrible attentat, l'Assassin, *Jean-sans-peur*, Duc de Bourgogne, chargea le Docteur Jean Petit de faire l'apologie de son crime devant les Pairs de France, & cette auguste Assemblée souffrit que ce Jurisconsulte soutînt la legitimité de cet assassinat. En 1417

le fameux Gerſon eut beſoin de toute ſon éloquence & de toute ſon autorité, pour faire condamner, au Concile de Conſtance, cette propoſition: *Il y a des cas où l'aſſaſſinat eſt une vertu plus méritoire dans un Chevalier que dans un Ecuyer, & dans un Roi que dans un Chevalier.* Le nombre des perſonnes conſidérables qui furent aſſaſſinées en France & en Ecoſſe, durant le quatorzieme, le quinzieme & le ſeizieme ſiecles, eſt preſqu'incroyable. M. Robertſon fait une digreſſion ſur ce ſujet, & remonte aux cauſes qui ont pu donner naiſſance à un uſage ſi contraire à l'humanité & au maintien de la Société. « Le reſſentiment „ des injures, dit-il, doit être, par „ des raiſons claires & ſenſibles, une „ des plus fortes paſſions de l'eſprit „ humain; & l'effet naturel de cette „ paſſion porte celui qui a reçu l'of„ fenſe à en tirer lui-même ven„ geance. Mais, ſi l'on eût permis „ cette vengeance perſonnelle, la So„ ciété n'auroit pu ſubſiſter, & la pu„ nition n'auroit point eu de bornes, „ ni dans la ſévérité, ni dans la durée. „ C'eſt pour cela que dans l'enfance mê-

» me des Etas, le glaive a été arraché
» des mains des Particuliers, & remis
» dans celles du Magiſtrat : mais dès
» les commencemens, les Loix, en
» cherchant à réprimer ce principe de
» vengeance, lui donnerent de nou-
» velles forces. La premiere & la plus
» ſimple punition des crimes fut celle
» du talion : l'offenſeur payoit mem-
» bre pour membre, vie pour vie.
» Une compenſation en argent, pour
» l'offenſé, ſuccéda à la rigueur de
» la premiere Inſtitution. Dans l'un
» & l'autre cas, l'objet de la Loi fut
» de ſatisfaire la vengeance particu-
» liere ; & celui qui avoit reçu l'in-
» jure, avoit ſeul le droit de pourſuivre,
» d'exiger ou de remettre la punition.
» Tandis que les Loix favoriſoient
» ainſi le reſſentiment d'une des Parties,
» elles ne négligeoient pas les intérêts
» de l'autre. Si l'accuſation étoit fauſſe,
» ou ſi le crime n'étoit pas ſuffiſam-
» ment prouvé, l'Accuſé avoit le droit
» d'appeller ſon Adverſaire à un com-
» bat ſingulier, & il vengeoit ſon
» honneur, s'il étoit victorieux. Dans
» preſque toutes les cauſes conſidéra-
» bles, civiles ou criminelles, l'épée

» seule décidoit la contestation. La
» passion de la vengeance, encouragée
» par ces moyens, acquit une force
» incroyable. Les hommes s'accoutu-
» merent au sang, non-seulement dans
» les tems de guerre, mais encore
» dans la paix ; & ils contracterent
» cette prodigieuse férocité de mœurs
» & de caractere. Cette férocité ce-
» pendant fit sentir la nécessité d'a-
» bolir l'épreuve par le duel, & les
» compensations en argent dans les
» causes criminelles ; & l'on chercha
» quelque méthode plus douce, pour
» terminer les contestations en matieres
» civiles. On fit des Loix plus séveres
» contre les crimes, & des réglemens
» plus précis sur les propriétés ;
» mais les Princes n'avoient pas assez
» de pouvoir pour les faire exécuter.
» Les Grands coupables méprisoient
» l'autorité souveraine, & les petits
» se mirent à couvert sous la protec-
» tion des Grands. L'administration
» de la Justice étoit extrêmement foi-
» ble & lente ; & ses formalités ne
» pouvoient pas convenir à des No-
» bles, qui regardoient le droit de
» punir

» punir ceux qui les avoient offenſés,
» comme un privilege de leur ordre
» & une marque de leur indépendance.
» Il n'y avoit que le ſang de leur Ad-
» verſaire qui pût, ſelon eux, laver
» un affront. Leur reſſentiment n'é-
» toit pas ſatisfait; leur courage étoit
» ſuſpect, & leur honneur flétri, juſ-
» qu'à ce qu'ils l'euſſent verſé ſous des
» Gouvernemens ſi foibles. Les hom-
» mes reprenoient, comme dans l'état
» de Nature, le droit de juger & de
» venger les torts qu'on leur faiſoit.
» Ainſi l'aſſaſſinat, de tous les crimes le
» plus funeſte à la Societé, devint,
» non-ſeulement permis, mais encore
» honorable.

M. Robertſon termine ſon Hiſtoire par des réflexions juſtes & profondes ſur les effets de la réunion des deux Royaumes, relativement au Gouvernement & aux mœurs des Ecoſſois. Nous allons tranſcrire en partie ce Morceau intéreſſant.

L'avenement de Jacques VI au Thrône d'Angleterre, dut néceſſairement altérer la Conſtitution politique de l'Ecoſſe. Juſques-là, les Rois n'avoient eu qu'une autorité foible &

précaire : Jacques acquit, par l'union de deux Couronnes, assez de richesses & de pouvoir, pour acheter une partie des Nobles & intimider les autres. Mais en les assujettissant, il ne délivra pas le Peuple de l'oppression où ces Nobles le retenoient ; de sorte que depuis cet évenement, jusqu'à la révolution de 1688, l'Ecosse fut à la fois soumise à la volonté absolue d'un Monarque, & à la jurisdiction tyrannique d'une aristocratie, & souffrit tous les maux inhérans à ces deux formes de Gouvernement. Ses Rois étoient despotiques ; ses Nobles étoient esclaves & tyrans, & le Peuple gémissoit sous la domination rigoureuse des uns & des autres.

Le Gouvernement de l'Eglise ressentit aussi les effets de cette révolution ; & son influence ne s'étendit pas seulement sur la Constitution Ecclésiastique & Civile de l'Ecosse, mais elle affecta aussi le génie, l'esprit & le goût de la Nation, *objets d'une nature encore plus délicate* que le Gouvernement. Lorsque les Lettres se ranimerent dans les quinzieme & seizieme siecles, toutes les Langues mo-

dernes, dit notre Hiſtorien, étoient également barbares, ſans élégance, ſans vigueur, & même ſans clarté. Aucun Auteur ne s'aviſoit d'écrire dans des Langues ſi peu propres à exprimer & à embellir les penſées, & perſonne ne ſongeoit à élever un Edifice pour la poſtérité, avec des inſtrumens & des matériaux ſi groſſiers & ſi imparfaits. Comme l'eſprit qui regnoit alors, ne devoit point ſa naiſſance à un effort original de l'eſprit humain, mais à l'admiration qu'on avoit pour les Anciens, leurs ouvrages furent regardés comme les modeles, non-ſeulement du goût & du ſentiment, mais encore du ſtyle; les idiomes dans leſquels ils ont écrit, furent jugés les ſeuls dignes d'être conſacrés aux Sciences & aux Muſes; & quelque extravagant que puiſſe paroitre le projet d'écrire une Langue, dans laquelle on n'eſt point accoutumé à penſer, & qu'on ne ſçait pas même prononcer, le ſuccès fut prodigieux. Comme les Modernes formoient leur goût ſur les modeles les plus parfaits, leur ſtyle n'étoit point infecté de ces barbariſmes, que l'inexactitude de la conver-

ſation familiere, l'affectation des Cours, le Commerce des Etrangers, & mille autres cauſes, introduiſent néceſſairement dans les Langues vivantes. Pluſieurs Ecrivains ont mis dans leurs compoſitions Latines un degré d'élégance, que les Auteurs Romains eux-mêmes ont rarement poſſédé, hors des limites du ſiecle d'Auguſte. L'Ecoſſe avoit alors des Ecrivains qui ne le cédoient à ceux d'aucune Nation. Le génie heureux de Buchanan, également propre à exceller dans la Proſe & dans les Vers, plus original, plus varié, plus élegant que celui de preſque tous les Modernes qui ont écrit en Latin, fait un honneur infini à ſa patrie.

Mais l'étude d'une Langue morte étoit un travail ingrat & pénible. Les Auteurs ne pouvant être lus & admirés que de la claſſe peu nombreuſe des Sçavans, la portion de gloire qu'ils en retiroient n'étoit pas proportionnée à ce qu'il leur en avoit coûté. Les Gens de Lettres, au lieu de perdre la moitié de leur vie à apprendre la Langue des Romains, commencerent enfin à polir la leur, & les Idiomes mo-

dernes parurent ſuſceptibles de beautés & de graces, leſquelles, ſi elles n'étoient pas égales à celles du Grec & du Latin, étoient du-moins plus faciles à atteindre. Les Italiens ayant donné l'exemple, la Langue Latine ne fut plus employée dans les ouvrages de goût, & fut réſervée pour les Livres de Science, d'où les Nations les plus polies l'ont même bannie depuis. Les Ecoſſois, vraiſemblablement, n'auroient eu aucune raiſon de regretter ce changement dans le goût public, ſi des cauſes politiques n'avoient ſuſpendu chez eux les progrès des Lettres. Dans le tems que les autres Nations commençoient à eſſayer la force & l'étendue de leurs Langues, l'Ecoſſe ceſſa d'être un Royaume. Les tranſports de joie qui éclaterent à l'acceſſion de Jacques VI, ne durerent pas long-tems ; & les Ecoſſois étant privés tout-d'un-coup de tous les objets qui excitent & poliſſent les eſprits, de la préſence de leurs Souverains, du concours des Nobles, de la magnificence & de l'élégance d'une Cour, une langueur générale ſe répandit ſur la Nation. La Langue des Ecoſſois, la

même que la Langue Angloiſe, quant au fond, perdit les formes qui lui étoient propres. Les Anglois devinrent les Juges & les Légiſlateurs du langage, & proſcrivirent toutes les expreſſions, tous les tours, auxquels leur oreille n'étoit point accoutumée.

Ainſi pendant tout le dix-ſeptieme ſiecle, les Anglois polirent leur Langage & leur goût, tandis que le langage ſe dégradoit, & que le goût ſe perdoit en Ecoſſe. Au commencement de cette période, les deux Nations ſortoient de la Barbarie ; & la différence qui étoit entre eux, très-peu conſidérable alors, devint infinie avant la fin du ſiecle. Lorſque la lumiere de la Philoſophie éclairoit les autres Nations, les Ecoſſois ſembloient ſe replonger dans l'ignorance & dans les ténebres. On ne peut cependant en chercher la cauſe que dans le malheur de leur ſituation politique, & non dans le défaut de génie : car dès que cette ſituation changea, on vit leur génie ſe développer. Les Loix ſalutaires qui furent créées à la révolution, ayant introduit la liberté de diſcuſſion dans le Parlement d'Ecoſſe, l'Éloquence & tous les

Arts qui l'accompagnent ou la perfectionnent, devinrent les objets immédiats de l'attention publique.

Enfin l'union des Parlemens d'Angleterre & d'Ecosse ayant incorporé les deux Nations, & n'en ayant fait qu'un même Peuple, les distinctions qui avoient subsisté pendant plusieurs siecles, se sont éteintes insensiblement, & ont entierement disparu. Les mêmes Mœurs regnent dans les deux parties de l'Isle ; les mêmes Auteurs sont lus & admirés ; les mêmes Spectacles sont fréquentés par les personnes instruites & polies, & les mêmes principes de goût & de pureté dans le langage sont fixés. Ainsi les Ecossois, après avoir été pendant un siecle entier dans une situation qui n'étoit pas moins funeste à la liberté qu'au goût & au génie de la Nation, ont obtenu des privileges plus essentiels que ceux dont leurs Ancêtres jouissoient anciennement ; & ils n'ont plus trouvé d'obstacles qui rallentissent leurs progrès dans la carriere des Sciences & des Lettres.

Nous terminerons ici l'analyse de l'*Histoire* de M. Robertson ; nous ajou-

terons ſeulement quelques mots ſur le caractere de ce bel Ouvrage, dont on ne ſçauroit trop eſtimer l'exactitude & l'impartialité, le premier mérite d'une Hiſtoire. On y trouve une Politique ſaine & étendue, une Philoſophie ſage & un ton de vertu & d'humanité, qui en rendant l'Ouvrage plus intéreſſant, font eſtimer l'Auteur. La narration eſt nette & facile, mais elle pourroit être plus rapide : les deſcriptions ſont animées, & les réflexions juſtes & ſolides. Il y a dans le ſtyle de l'élégance, du nerf, de l'imagination & de la clarté. On y deſireroit plus de préciſion, & on voudroit que l'Auteur eût moins recherché la maniere de Salluſte. Enfin cette Hiſtoire eſt peut-être, après l'*Hiſtoire d'Angleterre* de M. *Hume*, le meilleur Ouvrage, en ce genre, qu'il y ait dans la Langue Angloiſe. C'eſt à ces deux Ecoſſois, M. Hume & M. Robertſon, que les Anglois auront l'obligation d'être juſtifiés du reproche qu'on leur a fait juſqu'ici, de n'avoir produit aucune bonne Hiſtoire. Si quelque choſe peut encore ajouter au mérite de M. Robertſon, c'eſt ſa jeu-

nesse, & la modestie avec laquelle il annonce son Livre. L'*Histoire d'Ecosse* est son premier Ouvrage : *il est peut-être prudent*, dit-il dans la Préface, *de cacher le tems & les peines qu'il m'en a coûté, pour le rendre digne de l'approbation publique, jusqu'à ce que je sçache s'il l'a méritée.* Il doit être content de lui & du Public, & ce premier succès l'engagera sans doute à en mériter de nouveaux.

V.

THE Idler, &c.

L'OISIF. Ouvrage Périodique.

Les Journaux de Littérature ont donné naissance aux Journaux de Morale. Le *Spectateur* Anglois a été la premiere production de ce genre, & c'étoit une idée heureuse, utile & féconde : les *Addisson*, les *Swifs*, les *Steele*, c'est-à-dire, les meilleurs Ecrivains de l'Angleterre, s'unirent pour l'exécuter, & on connoit assez le mérite & le succès de leur travail.

Le *Spectateur*, comme tous les Ouvrages originaux, a eu beaucoup d'Imitateurs, qui n'ont point égalé leur modele. L'usage de ces feuilles

morales a toujours ſubſiſté à Londres, & les Anglois regardent cette méthode d'inſtruire, non-ſeulement comme très-agréable, mais encore comme fort utile. Un homme d'eſprit de cette Nation prétendoit que, c'eſt à ces Leçons périodiques & continues, que les Anglois doivent, en partie, le maintien des bonnes mœurs, qui les diſtingue des autres Nations. La variété & la briéveté de ces feuilles en rendent la lecture agréable & commode; on les trouve par-tout ſous ſa main, dans toutes les maiſons, dans les Caffés; on s'amuſe à les lire, ſans ſonger qu'on s'inſtruit en même tems. Les bons principes deviennent plus populaires, & ſe répandent dans tous les ordres de la Société. En fixant les yeux des hommes ſur les vices & les défauts des Concitoyens, on les rend néceſſairement plus attentifs ſur eux-mêmes, & plus éclairés ſur leurs devoirs : enfin on puiſe, dans ces Eſſais, des vérités utiles, que la plûpart des Lecteurs n'iroient pas chercher dans de longs Traités de Morale.

Il eſt bien étonnant que ce genre d'Ouvrage périodique, qui a eu tant de ſuccès chez les Anglois, en ait eû

ſi peu chez nous ; il nous ſemble cependant qu'il étoit bien fait pour nous convenir & pour nous plaire. Nous ne manquons pas de vices & de ridicules à corriger, ni d'Ecrivains qui ayent le talent de les voir & de les peindre. M. de Marivaux eſt le ſeul qui ait eſſayé ce genre avec ſuccès ; & cet Ecrivain eſtimable, qui a porté, dans la Morale, tant de fineſſe & d'eſprit, étoit bien en état de lui donner de l'agrément & de l'intérêt. Mais des feuilles de cette nature ne peuvent guere être l'ouvrage d'un ſeul homme. Quelque facilité qu'il puiſſe avoir, le fond de ſes idées s'épuiſe bientôt, ſon imagination ſe deſſeche, il ſe relâche & ſe refroidit lui-même ſur ſon travail ; d'ailleurs, ſes idées & ſon ſtyle porteront par-tout un caractere d'unité qui deviendra monotonie, & qui plaira bien moins que cette variété de manieres & de couleurs, qui réſultera des lumieres & des talens combinés d'une Société d'Hommes d'eſprit. Ceux qui oſent entreprendre ſeuls un Ouvrage de cette nature, n'en connoiſſent ordinairement ni la difficulté ni l'étendue, & prennent pour du talent, cette fécon-

dité ſtérile, qui conſiſte à lier, ſans effort, des idées fauſſes, communes & ſuperficielles, & à les noyer dans un verbiage précieux & puérile.

L'Ouvrage périodique que nous annonçons, eſt fort eſtimé à Londres; mais l'Auteur vient d'abandonner ce travail. On prépare un Recueil complet de ces feuilles. En attendant que ce Recueil nous parvienne, nous allons en traduire quelques Morceaux, qui nous ſont tombés entre les mains.

PROMENADE NOCTURNE A LONDRES.

Ille dolet verè, qui ſinè teſte dolet. Martial.

IL eſt deux heures après minuit; la chandelle qui m'éclaire, tend à ſa fin; le Guet ſommeille ſur les armes; les laborieux & les heureux repoſent: mais le crime & le malheur, le déſeſpoir & la débauche veillent. L'yvrogne demande encore à boire; le voleur fait ſa tournée nocturne; & le ſuicide tourne, contre ſon ſein, une main coupable.

Je vais parcourir ces rues ſolitaires, où les hommes déployoient, il y a

quelques heures, leur vanité & leur orgueil. Tout est maintenant couvert des ombres du silence & de l'obscurité; on apperçoit à peine la lumiere des lampes mourantes; on n'entend que le son de la cloche, qui nous avertit du tems qui fuit; l'orgueil des hommes est oublié, & ce moment représente bien tout le vuide de la vanité humaine.

Le tems arrivera peut-être, que cette solitude passagere deviendra perpétuelle, & que cette Ville immense, anéantie avec ses Habitans, ne sera plus qu'un désert. Combien de grandes Villes, que leur gloire rendoit autrefois si superbes, que les succès & les victoires enyvroient d'une joie juste & aussi peu mesurée que la nôtre, & qui, dans leur présomption aveugle, se croyoient éternelles, dont on peut aujourd'hui à peine fixer la place! Le Voyageur curieux, qui parcourt les ruines de l'Antiquité, y apprend la sagesse, en apprenant le peu de durée des choses humaines. Ici étoit autrefois une forteresse redoutable, où l'on trouve aujourd'hui un couvent de Capucins; là s'assembloit le Sénat des

Peres de la Patrie & des Maîtres du Monde, & ce n'eſt plus qu'une retraite de reptiles vénimeux; plus loin, étoient des temples, des cirques, des théâtres, où l'on ne voit plus que des champs ou des décombres.

Qu'il y a bien peu de monde dans ces rues qui étoient tantôt ſi remplies! Les gens qui y paroiſſent encore, ne portent plus ces marques, dont ils tâchoient, pendant le jour, de couvrir leurs vices ou leur miſere.

Mais qui ſont ceux à qui le pavé ſert de lit, qui, étendus aux portes des Grands, y oublient pour quelque tems leur extrême indigence? Ce ſont des Etrangers, des Vagabonds, des Orphelins, des malheureux, dont la ſituation eſt au-deſſous même de notre pitié. Quelques-uns n'ont pas de haillons pour ſe couvrir; d'autres ſont deſſéchés par la maladie; la Société ne les reconnoît point; on ſait leur faire des reproches, (*) mais on ne veut pas les ſecourir. Les maux les plus légers, les plus chi-

(*) Un Auteur qu'on ne connoît pas aſſez, M. de Vauvenargues, a dit: *On querelle les malheureux, pour ſe diſpenſer de les plaindre.*

mériques des Grands & des Riches, sont exagérés avec toute l'emphase de l'éloquence, & sont l'objet de l'attention publique; tandis que ces misérables pleurent dans le silence, & n'osent même envisager les Loix, que comme des Tyrans prêts à les persécuter.

Détournons la vue d'un spectacle si triste, & observons l'Hypocrite qui ne parle que de vertus jusqu'à l'heure du coucher, & qui s'échappe alors, pour donner un libre cours à ses passions infames. Il entre dans une allée détournée, le cœur palpitant, & marchant à pas précipités, de peur d'être apperçu. Il a passé la journée avec des gens qu'il haïssoit; il va passer la nuit avec des gens qui le détestent.

Qu'avez-vous fait ?

LORSQUE les Philosophes qui formerent la Société Royale dans le dernier siecle, s'assemblerent pour la premiere fois, on conçut les plus grandes espérances sur le progrès rapide des Arts utiles. On supposa que le tems étoit venu, où des machines tourneroient par un mouvement perpétuel,

où la Médecine univerſelle aſſûreroit aux hommes une ſanté inaltérable, où la Science deviendroit plus facile, par le ſecours d'une Langue Philoſophique, & où le Commerce ſeroit étendu par la ſûreté de la Navigation.

Mais la Nature ne mene à la perfection, que par une marche lente. La Société s'aſſembloit & ſe ſéparoit, ſans avoir produit aucune diminution ſenſible aux miſeres de la vie. La goute & la pierre étoient toujours douloureuſes; le champ qui n'avoit point été labouré, ne donnoit point de moiſſon; & ni l'orange, ni le raiſin, ne croiſſoient ſur les buiſſons. A la fin, ceux qui ſe virent fruſtrés dans leur attente, commencerent à prendre de l'humeur; ceux qui haïſſoient l'innovation, furent charmés de ſaiſir l'occaſion de jetter du ridicule ſur des hommes qui avoient déprécié, peut-être avec trop d'orgueil, les connoiſſances de l'Antiquité : & il paroît, par les premieres apologies de nos Philoſophes, qu'ils reſſentoient avec chagrin les fâcheuſes importunités de ceux qui leur demandoient chaque jour : *Qu'avez-vous fait?*

La vérité eſt, que l'on a fait bien peu de choſes, en comparaiſon de ce que la renommée avoit annoncé; & on ne pourroit répondre à la queſtion, que par des excuſes vagues & de nouvelles promeſſes. Mais ces nouvelles eſpérances étant encore fruſtrées, renouvelloient encore la demande importune: *Qu'avez-vous fait?*

Cette embarraſſante queſtion a troublé le repos de beaucoup d'autres eſprits. Celui qui, ſur la fin de ſa vie, recherche avec trop de ſoin ce qu'il a fait, eſt bien rarement ſatisfait du compte que lui rend ſon cœur.

En effet, nous ne trompons pas les autres auſſi ſouvent que nous nous trompons nous-mêmes. Nous avons non-ſeulement une plus haute opinion de nos talens, mais nous nous permettons encore de former des eſpérances que nous ne communiquons jamais. Nous élevons nos penſées à des Emplois qu'on ne nous accordera jamais, & à des Dignités dont perſonne ne nous croit dignes; & quand nous voyons que nos jours ſont écoulés dans des affaires communes & dans les amuſemens non-ordinaires, & que nous

avons laiſſé repoſer nos projets, juſqu'à ce que le tems de l'action ſoit paſſé, nous n'eſſuyons de reproches que de notre propre cœur. Ni nos amis, ni nos ennemis ne s'étonnent que nous vivions & que nous mourions comme le reſte des hommes, c'eſt-à-dire, que nous vivions, ſans qu'on faſſe attention à nous, & que nous mourions, ſans qu'on s'en ſouvienne. Ils ne connoiſſent pas la tâche que nous nous étions propoſée, & par conſéquent ne peuvent ſavoir ſi elle eſt remplie.

Celui qui comparera ce qu'il a fait avec ce qu'il a laiſſé à faire, éprouvera l'effet qui doit toujours réſulter, lorſqu'on compare l'imagination avec la réalité. Il verra, avec mépris, ſa propre futilité, & s'étonnera d'être venu au monde pour ſi peu de choſe. Il murmurera de n'avoir laiſſé après lui aucune trace de ſon exiſtence, de n'avoir rien ajouté au ſyſtême de la vie, & d'avoir été précipité de l'enfance à la vieilleſſe, toujours caché dans la foule, & n'ayant fait aucun effort pour ſe diſtinguer.

L'homme ne conſent pas volontiers

à rabaisser l'opinion qu'il a de sa propre importance, ni à croire que, s'il ne fait que peu de chose, c'est parce que chaque individu n'est qu'un être très-foible; il aime mieux avoir manqué de soin que de pouvoir, & il accuse plutôt la dépravation de sa volonté, que l'impuissance de sa nature.

Il résulte de cette fausse notion sur la grandeur humaine, que ceux qui prétendent avoir fait de grands progrès dans la sagesse, déclarent hautement qu'ils se méprisent eux-mêmes. Si j'avois jamais rencontré un de ces hommes irrités ou affligés par le sentiment de leur incapacité, je lui aurois fait observer, pour le consoler, qu'un peu plus que rien est tout ce qu'on peut attendre d'un être qui, relativement à la multitude des êtres qui l'environnent, est lui-même un peu plus que rien. L'Être suprême exige de chaque homme, qu'il profite de toutes les occasions qui se présentent pour faire le bien, & qu'il tienne dans une continuelle activité les talens qu'il a reçus; mais si ces occasions sont rares, & si ses talens sont bornés, il n'a pas lieu pour cela de murmurer. Celui qui a

perfectionné la vertu, ou contribué au bonheur d'un de ses semblables; celui qui a établi une vérité morale, ou ajouté une seule expérience utile à la connoissance de la Nature, peut être content de son rôle, & peut demander, comme Auguste, d'être applaudi en sortant de la Scene.

V I.

Gazette Américaine.

L'usage que les Egyptiens faisoient des Hiéroglyphes (*), long-tems après avoir connu & employé les Lettres, a fait penser à tous ceux des Anciens qui se sont exercés sur les monumens de la Sagesse Egyptienne, que l'Ecriture Hiéroglyphique étoit infiniment postérieure à l'Ecriture Epistolique. En effet, comment leur seroit-il venu

(*) Par Hiéroglyphes, nous entendons toutes les marques, tous les caracteres, dont on s'est servi pour désigner les choses mêmes. C'est uniquement à cause de l'usage qu'on en fit long-tems après qu'ils eurent été inventés, que ces caracteres furent appellés *Sacrés*.

dans l'eſprit, que chez un Peuple qui connoiſſoit l'art de repréſenter les mots, des ſignes, dont les ſeuls Philoſophes de la Nation avoient la connoiſſance, & par leſquels on exprimoit les ſecrets les plus importans de la Religion & des Loix, ne fuſſent qu'un moyen groſſier & barbare, que la Nation avoit indiqué à tous les hommes, pour tranſmetrre & communiquer leurs idées ? Il n'étoit gueres poſſible de parvenir à la découverte de cette vérité, qu'en enviſageant les Hiéroglyphes en eux-mêmes, & indépendamment du ſens qu'il avoit plu aux Prêtres Egyptiens d'y attacher. Mais ces premiers inſtrumens des idées des hommes avoient acquis trop d'importance & de dignité; & c'eſt toujours ſur l'emploi qu'on fait des choſes, au moment où nous les obſervons, que nous jugeons de leur origine, de leur objet, de leur nature. Auſſi les Grecs, qui, lorſqu'ils puiſerent chez les Egyptiens la Philoſophie & les Loix, en trouverent l'expreſſion & les myſteres confiés à la ſeule Ecriture Hiéroglyphique, la regarderent-ils comme la plus récente & la plus parfaite de

toutes, comme une Ecriture enfin que les Prêtres avoient ſagement imaginée, pour cacher au vulgaire ce qu'ils ne vouloient pas qui lui fût connu. Il ne faut donc pas être ſurpris que cette opinion ait été ſi long-tems & ſi généralement adoptée. Jean Wilkins, Evêque de Cheſter, ſoupçonna le premier que les Hiéroglyphes pouvoient bien n'être qu'une invention imparfaite & défectueuſe, convenable aux premiers ſiecles d'ignorance. Ils paroiſſoient être de la même nature, dit-il, que l'Ecriture en peinture des Mexicains, qui étoient obligés de ſe ſervir de cet expédient, faute de connoitre les Lettres. Je ne ſçais même, ajoute-t-il, ſi les Egyptiens n'ont pas eu d'abord recours aux Hiéroglyphes, par la même raiſon, c'eſt-à-dire, au défaut des Lettres. Ce que l'Evêque de Cheſter n'avoit fait qu'entrevoir, M. Warburthon l'a en quelque ſorte démontré dans ſon Eſſai ſur les Hiéroglyphes: nous renvoyons nos Lecteurs à cet excellent Ouvrage. Ils y verront, 1o. que la maniere dont les hommes ont d'abord communiqué leurs idées, a conſiſté à deſſiner tout

naturellement les images des choſes, & qu'ainſi, pour exprimer l'idée d'un homme ou d'un cheval, on a repréſenté la forme de l'un ou de l'autre ; 2°. comment l'Ecriture, qui n'étoit dans ſon origine qu'une ſimple Peinture, devint Peinture & caractere ; 3°. comment, en rejettant les images, on n'en conſerva que les marques abregées, qui, par la néceſſité d'en attacher de propres & de diſtinctes à chaque idée, ſe trouvoient multipliées à l'infini ; 4°. enfin comment aux caracteres, qui ne peignoient que les choſes, ſuccéderent les Lettres qui peignirent les mots. Si les raiſonnemens & les exemples, dont M. Warburthon s'eſt ſervi pour prouver ſon ſentiment, avoient beſoin d'un nouveau degré d'évidence & de force, ils le trouveroient ſans doute dans la Gazette ſinguliere que nous avons fait graver (*), & dont nous allons donner l'explication.

(*) Cette Gazette a été gravée d'après une Copie authentique, faite par un Ingénieur François, ſur l'Original Américain.

Explication de la Gazette Américaine.

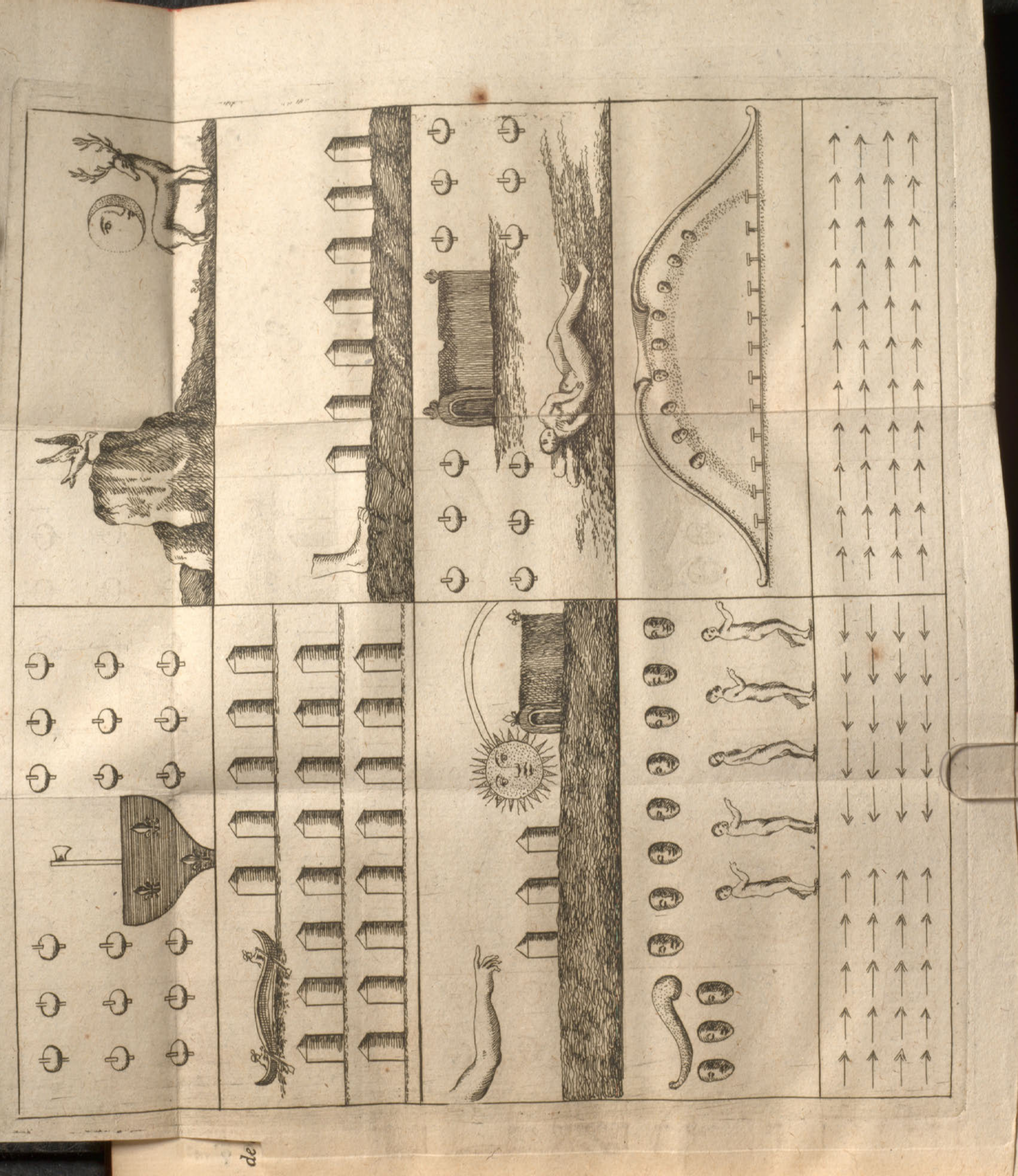
1. Les dix-huit figures qu'on voit dans la premiere caſe, repréſentent chacune le nombre de *dix*; c'eſt-à-dire, que 18 *fois* 10, *ou* 180 *Indiens de l'Amérique ont pris la hache ou déclaré la guerre en faveur de la France*, ce qui eſt repréſenté par la hache placée au-deſſous des Armes de France.

2. *Ils ſont partis de Montréal*; ce qui eſt repréſenté par un oiſeau qui prend ſon vol du ſommet d'une montagne. La Lune & le Cerf ſignifient qu'on étoit alors dans le premier quartier de la *Lune du Cerf*, ce qui revient au mois de Juillet.

3. *Ils ſont venus par eau*; ce qui eſt exprimé par le Canot. Comme ils élevoient des cabanes tous les ſoirs, pour paſſer la nuit, les vingt-une cabanes repréſentées dans cette caſe, indiquent qu'*ils ont été vingt-un jours en route.*

4. *Ils abordent & marchent par terre pendant ſept jours.* Cela eſt repréſenté par le pié qui poſe à terre, & par les ſept cabanes.

5.



5. *Ils arrivent près des habitations de leurs ennemis au lever du Soleil.* Ceci eſt exprimé par le Soleil, qui paroit du côté de l'Orient, & qui recommence, ſelon eux, ſa courſe tous les jours. La main & les trois hutes veulent dire que *ces Américains ont paſſé trois jours en embuſcade.*

6. *Ils ſurprennent leurs ennemis qui étoient au nombre de 12 fois 10 ou de 120.* L'homme endormi fait connoitre la maniere dont ils les ont ſurpris; & la breche qu'on apperçoit au haut du bâtiment, indique qu'ils ſont entrés dans quelques unes de leur habitations par une ſemblable breche.

7. La premiere figure de cette caſe repréſente le *Caſſe-tête*, avec lequel *ils ont tué onze de leurs ennemis*, ce qui eſt exprimé par les onze têtes; & *ils ont fait cinq priſonniers*, ce qui eſt déſigné par les cinq figures qu'on voit attachées à de petits piédeſtaux.

8. *Ils ont perdu neuf hommes de leur troupe :* c'eſt ce que repréſentent les neuf têtes renfermées dans l'arc, qui eſt le ſymbole de l'honneur chez les Américains. *Mais on ne leur a point fait de priſonniers*; cette circonſ-

tance eſt expliquée par les petits piedeſtaux qui ne portent aucune figure.

9. Les pointes des fleches, dirigées l'une contre l'autre, repréſentent la bataille.

10. Les pointes des fleches, dirigées toutes dans le même ſens, expriment la fuite de l'Ennemi.



ALLEMAGNE.

LE MESSIE.

Chant second.

LEs ames des Patriarches, du haut du Soleil, voyant le Meſſie prendre un nouvel éclat à la naiſſance du jour, le ſaluent par un Cantique, dans lequel Eve s'adreſſe à Marie en ces termes :

« Que tu es heureuſe & ſainte, ô » toi, qui enfantas le Meſſie ! Tu es » plus heureuſe qu'Eve, la mere des » humains. Les enfans ſortis de ſon » ſein ſont ſans nombre, & ce ſont » auſſi des pécheurs innombrables. » Mais toi, Fille immortelle de la » Terre, tu n'as enfanté qu'un Hom» me divin, un juſte, un innocent » & précieux Meſſie, un Fils divin. » Je jette mes regards errans ſur la » Terre ; je ne t'y vois plus, Jardin » de délices. Englouti par les eaux » du déluge, tu as été détruit de fond

„ en comble. Tes cedres ſuperbes, „ plantés par la main de Dieu; tes berceaux fleuris, demeure paiſible de „ l'Innocence, n'ont point été épargnés par les tourbillons, par la foudre, par les Anges Exterminateurs. „ Toi, Bethléem, où Marie a enfanté „ le Meſſie, où elle l'embraſſoit tendrement, ſois déſormais mon Eden: „ toi auſſi, ſource de David, fontaine, „ où je me vis pour la premiere fois, „ où je contemplai mon exiſtence divine; toi, cabane, où le Sauveur „ a verſé les premieres larmes, ſois „ pour moi le berceau de ma premiere „ innocence. Ah! que ne t'ai-je enfanté dans Eden, précieux Enfant! „ que ne t'ai-je enfanté immédiatement après mon horrible crime! Je „ me ſerois préſentée avec toi à mon „ Juge. Dans ce lieu, où ſous mes „ pas Eden m'ouvroit un tombeau, „ où l'Arbre fatal de la connoiſſance „ m'épouvantoit par ſon agitation, où „ la voix foudroyante de Dieu prononçoit mon terrible jugement, où „ tombée dans un ſaiſiſſement mortel, „ j'étois prête d'expirer; là, je me „ ſerois préſentée à mon Juge; je

» t'aurois embrassé, Fils divin; je » t'aurois serré contre mon cœur, & » j'aurois dit à Dieu : ô mon Pere, » ne sois point courroucé; ne sois » point courroucé, j'ai enfanté l'Hom- » me-Dieu......

Jesus, du haut de la montagne des Oliviers, avoit entendu le Cantique des Patriarches. Il apperçoit Raphaël, l'Ange protecteur de Jean; il l'appelle, & lui demande ce que fait son Disciple bien-aimé. L'Ange lui dit qu'il est dans les tombeaux, où plein de compassion, il considére un homme possedé du Démon. Jesus s'y transporte, & trouve *Samma*, qui, contraint par le Démon d'habiter ce séjour affreux, se lamente sur la mort d'un de ses fils qu'il a tué lui-même dans un de ses accès de fureur. Ce Fils, échappé des bras de sa mere, étoit venu le trouver dans les tombeaux. « Ah! mon » Pere, embrassez-moi, lui dit le petit » *Benoni* : puis lui prenant affectueu- » sement la main, il la pressa contre » son cœur. Le pere la saisit en fré- » missant; & tandis que le jeune En- » fant, plein de tendresse filiale, le » tenoit serré dans ses bras, tandis qu'il

» le conſidéroit avec un careſſant & » doux ſourire, Samma le lance avec for- » ce contre un rocher voiſin : ſa cervelle » délicate dégouttoit le long des pierres » enſanglantées, & ſon ame innocente » s'enfuit avec un leger ſifflement. *Joel*, ſon ſecond fils, voit venir Jeſus, & il le montre à ſon pere, qui ſent la joie renaître dans ſon ame. Le Démon frémit à ſa vûe : il tranſporte Samma ſur la cime du rocher, & veut le précipiter devant le Meſſie ; mais la préſence de la Divinité l'épouvante, & le Meſſie apoſtrophe ainſi le Démon.

« Eſprit de perdition, qui es-tu » pour tourmenter ainſi les hommes, » cette race élue pour le Ciel ? Je ſuis, » répondit l'Eſprit par un mugiſſement » furieux, je ſuis Satan, le Monarque » du monde, la Divinité ſuprême de » ces eſprits libres, que ma puiſſance a » deſtinés à quelque choſe de plus grand » qu'à l'occupation des Chantres cé- » leſtes. Ta réputation, Prophete mor- » tel, (car ſans doute jamais Marie » n'enfantera des Immortels) ta répu- » tation, qui que tu ſois, a pénétré » juſqu'aux enfers. Tu me les a fait » abandonner ; enorgueillis-toi des

» efforts de ton Souverain : j'ai voulu
» voir en toi ce Sauveur annoncé par
» les Esclaves célestes....

Jesus ne répondit point à ce discours impie & superbe ; mais la puissance de Dieu frappa Satan, & le contraignit de prendre la fuite. Samma délivré de ses tourmens, reconnoît le Sauveur, & lui rend grace. Joel, après lui avoir aussi rendu grace, pleure la mort de Benoni, son frere ; puis s'en retourne avec son pere. Jesus & son Disciple restent dans les tombeaux.

Satan prend son vol vers le séjour infernal ; il traverse les vastes dominations de Dieu & s'abbat aux extrêmités des mondes. Un espace immense s'ouvrit à ses yeux ; c'est là ce qu'il appelle le commencement de son empire.... Mais il ne vit pas encore l'enfer ; la Divinité l'avoit reculé, loin d'elle & des Esprits heureux, dans une éternelle obscurité. Le globe que nous habitons est le théâtre de sa miséricorde ; il n'y avoit point de place pour les lieux de tourmens. L'Eternel, en créant l'Enfer, en fit un chef-d'œuvre d'horreur, pour servir ses justes vengeances. Il créa cet affreux séjour dans trois épou-

vantables nuits, & en détourna pour jamais ſa face, cette face avec laquelle il regarde d'un air ſerein ſes créatures. Deux Anges intrépides en gardent les avenues. Satan traverſe inviſiblement les portes infernales ; il s'enveloppe dans un brouillard de ſoufre, & s'avance, avec une ſombre lenteur, vers ſon redoutable Trône. Le brouillard diſſipé, Satan paroît aſſis ſur un Trône brûlant. Il ordonne à un de ſes Hérauts, de convoquer les Puiſſances Infernales. Le Héraut part ſur les aîles des Tempêtes, & annonce l'arrivée du Roi des Enfers. Un tourbillon de feu rend viſible toute la circonférence des ténebres; chacun apperçoit, dans un lointain éclatant, le terrible Monarque. Tous les Habitans de l'abîme ſe rendent à ſes pieds, & les Princes de l'Enfer s'empreſſent de prendre leurs places ſur les degrés de ſon Trône.

Adramalech vint le premier, Adramalech plus méchant encore que Satan, mais plus diſſimulé. Son cœur brûloit toujours de fureur contre Satan, de ce qu'il l'avoit prévenu dans la révolte qu'il avoit méditée depuis long-tems contre Dieu. Tandis que ſes

Compagnons fuyoient devant le Maître de la foudre, il avoit sçu pénétrer jusques dans le Lieu très-saint. Là, il avoit enlevé les tables du Destin, sur lesquelles il prétendoit lire la grandeur future de Satan & de ses Complices. Long-tems après, il bâtit un Temple, dont il est le Prêtre, & il y exposa les tables du Destin. Ainsi l'Enfer, qui a rejetté Jéhova, honore une Chimere éternelle. Satan même se rend souvent dans ce Temple, pour en consulter le Prêtre, quand il veut faire quelque entreprise hazardeuse. . . . .

Moloch, Esprit belliqueux & violent, vint ensuite de ces montagnes inaccessibles, où il s'étoit retranché pour résister au Guerrier foudroyant, (c'est ainsi qu'il appelle Jehova). Les ames des Conquérans le regardent avec admiration ; à son aspect, elles forment deux files, & remplies d'effroi, elles contemplent sa marche altiere.....

Bélièlel parut après. Plongé dans un morne silence, il sortoit des forêts & des valons, d'où les torrens de la mort roulent affreusement leurs eaux vers le Trône de Satan : c'est-là sa demeure éternelle. Il fait sans cesse de vains

efforts pour changer ces Contrées de malédiction, & en faire un Monde tel que celui du Créateur. Il est toujours brûlant de vengeance contre celui qui l'a précipité des Campagnes célestes, dans l'effroyable abîme des Enfers. . . .

Tu vis aussi, dans ta fange infecte, le retour de Satan, *Magog*, habitant de la Mer Morte; & tu sortis du milieu d'un goufre bouillonnant, pour te rendre auprès du Monarque. Tes lacs, en se retirant, formerent de longues chaînes de montagnes, lorsque ton pied sépara les ondes noires. Depuis l'instant de sa chûte immense, infinie, Magog blasphême l'Eternel....

C'est ainsi que les Princes des Enfers se rassemblerent près de Satan, & des millions d'Esprits s'y rendirent. Aussi nombreux que les flots de l'Océan, qui roulent au pié d'un promontoire, ils environnoient le Trône de Satan. Condamnés à une ignominie éternelle, ils chantent continuellement leurs propres forfaits.... Satan les vit venir & les entendit. Il se leva tumultueusement, plein d'un transport farouche, les contempla tous, & s'étant rassis, il leur

tint ce discours : « O vous, Légions » redoutables, si vous êtes encore les » mêmes qui soutintes avec moi, pen- » dant trois jours d'horreur & d'effroi, » le combat dans les Plaines célestes, » écoutez ce que j'ai à vous découvrir » de mon séjour sur la terre, & triom- » phez de joie.... » Il encourage les Esprits ; il leur représente que Jesus n'est point assez redoutable, pour se laisser enlever leur domination sur les hommes, & qu'étant né d'une femme mortelle, il doit être sujet à la corruption. Il accuse de lâcheté quelques Démons qui, à la voix du Messie, s'étoient enfuis du corps des hommes qu'ils tourmentoient. Il s'étoit attendu, dit-il, à trouver un Ennemi bien plus formidable, lorsqu'on lui avoit rapporté qu'une troupe d'Anges s'étoit fait voir sur la montagne de Tabor, où elle avoit fait retentir le nom de *Jesus*. On disoit que Gabriel étoit descendu de cette montagne, & qu'il avoit annoncé à une Femme Israélite, que d'elle naîtroit un Roi puissant, dont le regne seroit éternel. « Moi-même, ajouta Satan, « je m'étois transporté » sur la terre, où j'attendois l'auguste

» naiſſance de l'Enfant divin. Un Dieu » va donc ſortir de ton ſein, Marie, » ruminois-je en moi-même ? Auſſi » prompt que les regards, auſſi rapide » que les penſées des Dieux, animées » par la colere, il va s'élancer vers le » Ciel ! Déja je me le repréſentois, » dans ſon élévation, couvrant d'un » pied la Mer, & la Terre de l'autre. » Dans ſa droite terrible il peſe le So-» leil & la Lune, & dans ſa gauche, » les Conſtellations. Il vient, la mort » le précede, &c....Mais quelle fut ma » ſurpriſe ! Il ne parut qu'un foible » Enfant, qui, comme les enfans de » la Terre, pleuroit, en naiſſant, ſa » mortalité. Il eſt vrai qu'un chœur » d'Eſprits Céleſtes chantoit autour de » cet enfant; mais ils remonterent bien-» tôt au Ciel, & laiſſerent le Fils de » Marie expoſé à toutes les miſeres de » ſa condition. . . .

Il ajoute que Jeſus avoit paſſé une partie de ſa jeuneſſe dans le ſein de ſa Famille, ſans ſe diſtinguer par aucune action d'éclat; mais qu'un jour ce même Jeſus ſe promenant ſur les rives du Jourdain, il avoit vu la ſplendeur de Dieu deſcendre ſur lui. » J'en-

» tendis, dit-il, un tonnerre terrible,
» mêlé à une voix qui proféra ces pa-
» roles : *C'eſt-là mon Fils, mon bien-*
» *aimé, en qui j'ai mis toute ma com-*
» *plaiſance!*... Je vis auſſi un Prophete
» ſombre, nouveau Miſanthrope, qui
» parcourant les déſerts, crioit au-de-
» vant de lui : *Voici l'Agneau de Dieu,*
» *qui effaee les péchés du Monde* ! . . .
» Depuis ce tems-là, continue Satan,
» il commence à opérer de plus gran-
» des choſes. Il ſe retire ſouvent dans
» les déſerts, où peut-être il médite la
» deſtruction de l'Enfer ; il ſe vante
» même d'affranchir le genre humain
» du péché & de la mort. » Satan forme
la réſolution de le faire mourir lui-
même, mais d'une mort ſi cruelle,
qu'il veut l'engager à pécher & à blaſ-
phêmer contre Dieu. . . . « Oui, dit-il,
» très - certainement il mourra : j'en
» jure par le Péché, par la Mort, dont
» je ſuis le conſervateur & le créateur.
» Il mourra, auſſi ſûrement que je vi-
» vrai moi, ſans pouvoir être dompté
» par aucune Puiſſance, dans la durée
» infinie de l'éternité. Bientôt, à la
» face de l'Eternel, je diſperſerai, ſur
» le chemin de l'Enfer, la pouſſiere

„ de ſon corps mortel & corruptible.
„ Voilà mon projet ; ainſi ſe venge
Satan.

Il dit : l'enfer rempli d'admiration reſta dans un profond ſilence. L'ancien ami du Séraphin Abdiel, *Abbadonna*, enſéveli dans une ſombre triſteſſe, étoit aſſis au pied du Trône. Le cœur ſaiſi de détreſſe, il méditoit ſur l'avenir & ſur le paſſé. A ſes yeux ſe découvre une perſpective immenſe, où il ne voit que des maux ſans fin. Il repaſſe ces tems heureux, où plein d'innocence, il jouiſſoit de l'amitié pure de cet Abdiel, qui, au jour de la révolte, avoit exécuté les plus grandes choſes, après le Meſſie. Abdiel ayant pénétré au milieu des ennemis de Dieu, ramenoit ſon cher Abbadonna : lorſque la trompette guerriere des révoltés ſe fit entendre, Abbadonna revint ſur ſes pas. Enyvré de l'eſpoir d'être Dieu, il ne vit point les puiſſans regards de ſon ami, qui l'appelloit vainement. L'invincible Abdiel revint ſeul auprès du Très-Haut. Souvent Abbadonna ſe rétrace ces inſtans fortunés, où il nageoit dans des torrens de joie.... Le diſcours de Satan l'avoit ſaiſi d'horreur ; ſon indi-

gnation s'exhala dans ces termes :
« Je te hais, Satan, eſprit anathême !
» Que ton Juge te redemande cet
» Etre, cet Eſprit immortel, que tu
» lui as enlevé ! Je n'ai point de part,
» pécheur éternel, exécrable blaſphé-
„ mateur, je n'ai point de part à tes
„ coupables réſolutions. Tu veux don-
„ ner la mort au Meſſie. A qui t'at-
„ taques-tu, Satan ? N'es-tu pas con-
„ traint d'avouer toi-même qu'il eſt
„ infiniment plus puiſſant que toi ? Ne
„ le connois-tu plus ce Meſſie ? Les
„ traits de ſa foudre invincible ne ſont-
„ ils pas aſſez marqués ſur ton front,
„ où tant d'audace reſpire encore ?

Abbadonna ſe reproche enſuite d'avoir contribué à ſéduire les hommes, & il ne préſage à Satan que de l'ignominie dans ſon entrepriſe.

Satan voulut lui répliquer, la colere l'en empêcha ; il frappa du pié, il frémit. Trois fois il treſſaillit de fureur, trois fois il jetta les yeux ſur Abbadonna, & ſe tut ; mais ce dernier reſta intrépide devant lui. Adramalech, l'ennemi de Dieu, des hommes & de Satan même, élévant alors ſa terrible voix, & s'adreſſant à Abbadonna : " Lâche,

dit-il, „tu oſes ainſi outrager les Dieux?
„ Le plus abject des eſprits oſe s'élever
„ contre Satan, contre moi ? Fuis de
„ l'enceinte de notre empire Il
approuve la réſolution de Satan, &
s'offre de l'accompagner dans ſon entrepriſe.

Tout l'enfer applaudit au projet de Satan & d'Adramalech. Ils partent pour leur expédition, & des cris d'allégreſſe les accompagnent juſqu'aux portes de l'Enfer. Abbadonna ſeul étoit reſté immobile ; il les ſuit de loin, pour tâcher de les détourner de leur funeſte deſſein. Il s'approche d'un pas lent des Anges qui gardent la porte. Quelle fut ſa ſurpriſe, lorſqu'il y trouva l'invincible Abdiel ! Incertain s'il devoit l'aborder ou fuir, il prit le parti d'avancer ; mais l'Ange de lumiere ne daigna pas jetter ſur lui un regard. Abbadonna ſe retira fort humilié, & ſon dépit s'exprima dans ces termes :

“ Abdiel, mon frere, tu m'as donc
„ abandonné pour jamais ? Pleurez
„ mon infortune, Enfans de lumiere!
„ C'en eſt fait, il ne m'aime plus :
„ pleurez mon infortune ! Périſſez,

„ feuillages charmans, ſous leſquels
„ nous nous entretenions tendrement
„ de Dieu & de notre amitié. Deſ-
„ ſechez-vous, ruiſſeaux céleſtes, au
„ bord deſquels nous chantions, dans
„ un doux accord, les louanges de l'E-
„ ternel. Abdiel, mon frere, eſt mort à
„ jamais pour moi. Et toi, Enfer,
„ ma ſombre demeure, mere des ſup-
„ plices, nuit éternelle, plains mon
„ infortune! .... Abdiel, mon frere,
„ eſt mort à jamais pour moi.

En faiſant ces plaintes, Abbadonna porte ſes pas incertains à l'entrée des mondes créés. Là, il déplore la perte de ſa premiere ſplendeur. Il maudit ſon exiſtence, & perd à jamais l'eſpérance d'obtenir ſa grace. Enfin, après avoir fait de vains efforts pour anéantir ſon être, il deſcend ſur la terre.

Adramalech & Satan s'en approchent auſſi, & prennent chacun une route ſéparée. Adramalech, à la vûe de la terre, exhale toute ſa fureur; il eſt fâché de ne pouvoir introduire la mort que dans ce ſeul globe. Il voudroit porter la deſtruction dans les eſprits, comme dans les corps, pour anéantir Satan lui-même. Ainſi ſon eſ-

prit orgueilleux ſe perdoit dans ces exécrables penſées. Dieu, d'un regard perçant l'avenir, le vit, l'entendit, & ſe tut. Plongé dans des réflexions profondes, Adramalech reſtoit aſſis ſur le nuage qui le portoit; mais le bruit du mouvement de la terre, qui ramenoit la nuit, tira le Réprouvé de ſes noires rêveries. Il rejoignit Satan, & tous deux ſe précipiterent ſur la montagne des Oliviers, pour y chercher le Sauveur & ſes Diſciples.



ITALIE.

DELL'Elettricismo Lettere di Giam-Batista Beccaria, *de C. C. R. R. delle Scuole Pie, Professore*, &c.

« LETTRES sur l'Electricité, par le
» P. *Jean-Baptiste Beccaria*, Clerc
» Régulier des Ecoles Pies, Professeur
» de Physique dans l'Université de
» Turin, *&c.* à Bologne, 1758, *in-*
» *folio*, *petit format.*

Second Extrait.

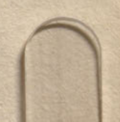
LA seconde partie de l'Ouvrage du P. Beccaria, dont nous allons donner quelque idée, n'est pas la moins curieuse. Elle comprend ses Observations sur la formation des Meteores, & sur leur dépendance de l'Electricité. Ce n'est pas que quelques Physiciens n'eussent déja soupçonné que l'Electricité étoit le ressort qu'employoit la Nature, pour la production de la plûpart des phénomenes qui se

paſſent dans notre atmoſphere ; mais perſonne, à ce que nous croyons, n'avoit encore tenté d'établir ſur ce principe un ſyſtême reglé de Météorologie. Si celui que le P. Beccaria propoſe ici, a l'avantage de réunir les ſuffrages des Phyſiciens, on lui aura l'obligation d'avoir jetté la lumiere ſur une des parties de la Phyſique la plus enveloppée d'obſcurité & d'incertitude.

Il n'eſt aucun de nos Lecteurs qui ne connoiſſe la découverte de l'Electricité des nuages, & ſurtout des nuages orageux. Le moyen par lequel on s'aſſûre de ce phénomene, eſt fondé ſur la propriéte qu'ont les pointes de métal, d'attirer de fort loin le feu électrique. On plaça d'abord verticalement de ſemblables pointes dans des endroits favorables par leur ſituation élevée. Le réſultat en eſt connu de tous ceux qui cultivent la Phyſique. Un Académicien de Petersbourg (M. Richmann) fut la victime de ce nouveau genre d'Expérience. Car ayant touché ſans précaution le conducteur, attaché à une pointe électriſée par un nuage, l'Electricité ſe trouva ſi forte, qu'il en reçut

une commotion dont il fut tué comme d'un coup de foudre.

Cette Expérience funeſte n'a cependant pas interrompu les recherches & les Expériences des autres Phyſiciens ſur le feu électrique des nuages fulminans. Ils ont même enchéri ſur le premier moyen d'aller, pour ainſi dire, provoquer la foudre juſques dans les mains de Jupiter; ou, pour parler ſans fiction, dans les nuages qui en ſont les dépoſitaires. Afin de pénétrer plus avant dans les régions de ce Météore, on a imaginé de ſe ſervir du *Cerf-volant*. Pour cet effet, on adapte à un Cerf-volant, fait de taffetas, pour lui donner plus de ſolidité, une pointe métallique de quelques pieds de longueur, tellement diſpoſée que dans la plus grande élevation du Cerf-volant, elle ſoit verticale. Cette pointe, ou le fil-de-fer figuré de cette maniere, communique à la corde, avec laquelle on modere l'inſtrument. Il eſt important que cette corde contienne quelque fil métallique, à cauſe de la propriété qu'ont les métaux de donner au fluide électrique un paſſage plus facile & plus prompt. Au bout de la corde, doit



être attaché un cordon de ſoie, par lequel on tient & l'on gouverne le Cerf-volant. Alors la pointe métallique & le fil de métal ſe trouvent iſolés; & s'il y a quelque Electricité dans les régions ſupérieures de l'air, elle ſe manifeſte au bas de la corde. On ſent aiſément qu'il faut uſer de précautions en faiſant cette Expérience; car l'Electricité eſt ſouvent ſi forte, qu'il y auroit un grand danger à toucher immédiatement cette corde. Ainſi un amuſement d'enfant eſt devenu, depuis quelques années, un moyen dont les Phyſiciens ſe ſont ſervi avec ſuccès, pour s'aſſurer de divers faits relatifs à l'Electricité, qui auroient probablement échappé aux pointes ordinaires. On doit cette invention, pour obſerver l'Electricité, à M. *de Romas*, Lieutenant-Aſſeſſeur au Préſidial de Nerac. Il eſt vrai qu'on lit, dans les Mémoires Etrangers, préſentés à l'Académie Royale des Sciences, *T.* 2, une Lettre de M. Watſon, qui la revendique pour ſon Compatriote M. Francklin; mais l'Académie ignoroit encore que M. de Romas avoit propoſé ſon Expérience dès le mois de Juillet de l'année 1752.

Cette date, constatée par une Lettre écrite à l'Académie de Bordeaux, assure à ce Physicien la priorité à cet égard, du moins sur tous ceux de ce continent.

Ces faits paroissent avoir été inconnus au P. Beccaria, qui n'auroit probablement pas manqué de faire mention de M. de Romas, s'il en avoit été instruit. Quoi qu'il en soit, la Lettre VIII, par laquelle commence la seconde Partie de l'Ouvrage du Physicien de Turin, contient les Expériences qu'il a faites sur l'Electricité de l'atmosphere, au moyen du Cerf-volant, & d'une autre invention, dont nous parlerons ensuite. Il se transporta, dans cette vue, pendant l'automne de l'année 1757, à Modori, sa patrie, dont la situation lui offroit des commodités particulieres pour son dessein. Il y fit un grand nombre d'Expériences, dont le détail ne sauroit trouver place ici. Nous dirons seulement qu'elles lui apprirent qu'il regne presque en tout tems, dans les parties les plus élevées de l'atmosphere, une électricité différente de celle du corps de la Terre, électricité qui, suivant le systême

qu'il a adopté & qu'il défend, eſt tantôt poſitive, tantôt négative.

Le P. Beccaria décrit ici une invention aſſez commode, pour reconnoître en plein air & au grand jour, la qualité de l'Electricité dont le Cerf-volant eſt affecté. Il enleva le fond d'une bouteille de verre à long col, & il tapiſſa ſon extérieur, de maniere qu'aucune lumiere ne pût pénétrer au-dedans. A travers le bouchon du col, il inſéra un fil-de-fer, aigu par l'extrêmité qui étoit dans la bouteille, & recourbé par l'autre en forme de crochet. La premiere de ces extrêmités étoit peu éloignée du fond, qu'il boucha par une plaque de plomb. Il laiſſa enfin à la couverture extérieure, une petite ouverture, telle qu'on pût y appliquer l'œil, ſans donner à la lumiere aucun accès au-dedans de la bouteille. Cette petite machine, que le Pere Beccaria appelle une *Lanterne Electrique*, étant miſe en contact par le crochet avec la corde du cerf-volant, il ſuffit d'appliquer l'œil à la petite ouverture dont nous avons parlé, pour reconnoître le genre d'Electricité qui regne dans l'atmoſphere.

Car

Car ſi cette Electricité eſt poſitive, ou par excès à l'égard du corps de la Terre, & qu'on faſſe communiquer le fond avec le ſol, le Spectateur alors doit voir partir de la pointe, une aigrette lumineuſe, dirigée vers le fond. Au contraire, lorſque cette Electricité ſera négative, cette pointe ſera chargée ſeulement de l'étoile lumineuſe, ainſi qu'on a dit dans le premier Extrait. Ces alternatives ont eu effectivement lieu dans les diverſes Expériences faites par le P. Beccaria, & c'eſt par-là qu'il s'eſt aſſûré de ce changement d'Electricité.

L'autre invention, dont le P. Beccaria s'eſt ſervi pour examiner l'Electricité de l'atmoſphere, eſt celle d'une fuſée préparée de cette maniere. On attache au côté d'une fuſée, un long fil-de-fer, dont une extrêmité, figurée en pointe, déborde ſa tête de quelques pieds. A la partie inférieure du fil, eſt liée une ficelle légere, & dans la compoſition de laquelle il entre un fil métallique. Cette ficelle doit être roulée dans un vaſe de verre, de ſorte qu'elle puiſſe ſe développer à meſure que la fuſée l'entraîne, ſans lui cauſer le

moindre obſtacle. L'extrêmité de cette ficelle doit enfin être garnie de quelques filets déliés & mobiles, qui ſervent à reconnoître ſi elle eſt électriſée, & quel eſt le genre d'Electricité dont elle eſt douée.

Les Obſervations faites par le Pere Beccaria, à l'aide de cette ſeconde invention, eurent en général le même ſuccès, lorſque les fuſées s'éleverent bien verticalement. Les filets, attachés à l'extrêmité de la ficelle, donnerent le plus ſouvent des ſignes ſenſibles d'électricité, moindres néanmoins que ceux du Cerf-volant. Cette maniere d'expérimenter, nous l'avouerons, eſt un peu coûteuſe, & aſſez difficile à mettre en exécution; mais elle a l'avantage de pouvoir être employée en un tems calme, où l'on pourroit ſoupçonner qu'il ne régnoit aucune Electricité dans l'atmoſphere. Les fuſées du Pere Beccaria montrent le contraire, & elles prouvent que, preſque en tout tems, indépendamment des nuages & du vent, l'atmoſphere eſt dans un état d'Electricité.

Nous trouvons, dans la neuvieme Lettre du Pere Beccaria, la deſcription

de l'appareil dont il s'eſt ſervi, pour faire la plus grande partie de ſes obſervations ſur l'Electricité des nuages. Il éleva, dans cette vue, ſur pluſieurs pavillons d'un Palais appellé *le Valentin*, des verges de fer pointues, iſolées de maniere que leur ſupport ne fût pas expoſé à ſe mouiller; & il conduiſit de ces différentes pointes des fils-de-fer dans un appartement qu'il appelle ſon *Obſervatoire Electrique*. Mais ſage par l'expérience d'autrui, il prit ſes meſures pour ne pas renouveller la triſte cataſtrophe de M. Richmann. Une de ces précautions eſt fort ſimple: elle conſiſte à préſenter au conducteur pluſieurs pointes médiocrement éloignées, & qui aboutiſſent à un autre conducteur, dont l'extrêmité fourniſſe au feu électrique une ample décharge. Le P. Beccaria termina le ſien à une grande banniere de fer, corps en effet très-propre à verſer dans la maſſe de la terre, telle quantite de feu électrique qu'on voudra. Il eſt aiſé de voir que, lorſque l'Electricité ſera médiocre, les pointes dont nous parlons, & & que l'expérience apprendra à placer dans la diſtance convenable, n'abſor-

beront point le feu électrique du premier conducteur ; mais lorſque le feu ſera accumulé en grande quantité, elles en recevront une partie, & le verſant dans le ſein de la terre, elles écarteront le danger qui pourroit naître d'une Electricité trop violente.

La dixieme Lettre du P. Beccaria contient ſes Obſervations ſur la formation des nuages fulminans. Il entre dans le plus grand détail ſur toutes les circonſtances qui accompagnent cette formation & celle de la foudre. Tout ce qu'on lit ici eſt fort curieux, & mérite d'être vérifié par les Obſervations de nos Phyſiciens. Nous aurions deſiré pouvoir en donner une idée convenable ; mais nous avons trouvé, après l'avoir tenté, qu'à moins d'une étendue conſidérable, on ne pouvoit en donner qu'une idée incomplette, & peut-être par-là défavorable. C'eſt pourquoi nous nous contentons d'inviter *les* Lecteurs à recourir à la ſource même, & nous paſſerons à expoſer, avec le Pere Beccaria, quelques-uns des points principaux de la Théorie ſur les orages, qu'il développe dans ſa onzieme Lettre.

La quantité de feu électrique qui ſe

répand entre la terre & un nuage orageux, même fort petit, eſt immenſe. Telle eſt la propoſition preſque fondamentale de la Théorie du P. Beccaria : il l'établit, en faiſant obſerver la quantité prodigieuſe d'écoulemens que préſentent à un nuage toutes les éminences d'une vaſte contrée qu'il parcourt, & qui ne le privent cependant pas de ſon Electricité.

Le P. Beccaria tire de-là, & de quelques circonſtances de la formation des nuages orageux, la conſéquence ſuivante, qui eſt, en quelque ſorte, le précis de toute ſa Théorie: c'eſt que certaines parties d'un orageux nuage ne ſe déchargent de leur Electricité, qu'autant que ce nuage en reçoit une égale quantité par un autre côté ; de ſorte que tout le jeu du feu électrique, dans un nuage fulminant, ne conſiſte que dans une circulation de ce feu, qui ſe porte d'un endroit de la terre, où il eſt en trop grande quantité, dans un autre où il eſt moins abondant. C'eſt enfin, ſuivant le P. Beccaria, ce feu qui, tendant ſelon ſa nature à ſe mettre en équilibre, éleve & modifie ces nuages, conformément à ſes Obſervations.

Les preuves de toutes ces aſſertions & de pluſieurs autres qui en dérivent, ſont contenues dans les onzieme, douzieme & treizieme Lettres. Elles méritent un examen approfondi : car la nouveauté de cette Théorie ne doit pas être un motif de la rejetter ſans en avoir peſé les preuves ; & nous croyons que ceux qui entreprendront de le faire, s'ils ne ſont pas entierement perſuadés, reconnoîtront du moins, dans le long détail de raiſonnemens & de faits employés par le P. Beccaria, beaucoup de ſagacité & de talens.

La quatorzieme Lettre contient un parallele curieux entre les effets de la foudre & ceux de l'Electricité. Voici quelques-uns des traits les plus frappans & les plus propres à intéreſſer les Lecteurs.

Quoique la plûpart des corps, à l'exception de ceux qui ſont de nature vitreuſe, huileuſe ou ſulphureuſe, ſoient des conducteurs de l'Electricité, il s'en faut cependant beaucoup qu'ils le ſoient tous au même degré. Ceux qui offrent au fluide électrique le paſſage le plus libre, ſont les corps métalli-

ques, & après eux, les corps humides. Ainsi, lorsque le fluide électrique sera porté par un conducteur de cette derniere espece, ou moins perméable, s'il trouve en son chemin un conducteur métallique, il abandonnera presque le premier, pour se porter le long de celui-ci.

Le feu de la foudre offre les mêmes phénomenes. Une foule d'Observations nous apprennent que le tonnerre s'est glissé du plus haut d'un édifice, le long d'un fil-de-fer, sans causer aucun dommage, tant qu'il a trouvé ce conducteur à sa disposition. Mais de même que le feu électrique rassemblé par l'Art, se manifeste par une étincelle, c'est-à-dire, par une petite détonation, lorsqu'il passe d'un corps dans un autre, à-travers un milieu qui lui résiste, comme l'air ; de même, aussi-tôt que le fil conducteur de la foudre vient à manquer, elle éclate, elle brise, elle calcine les corps qu'elle rencontre; elle se porte enfin sur ceux qui lui présentent le passage le plus libre. Tels sont, au défaut des corps métalliques, les animaux, à cause du grand amas d'humeurs dont ils sont formés. Aussi la

foudre ne manque-t-elle gueres de les frapper, à moins qu'elle ne trouve à sa portée un conducteur métallique qui lui offre un chemin encore plus facile. De-là vient que quelquefois une épée, qui est un conducteur de cette espece, a sauvé la vie à celui qui la portoit. Un arbre, au milieu d'une plaine, est un abri peu sûr en tems d'orage, par deux raisons. La premiere, parce que les pointes qn'il présente au feu électrique, sont très-propres à le dériver du nuage; la seconde, parce que le bois présentant à ce feu un passage moins facile que les animaux, la foudre qui avoit commencé à glisser du sommet vers le bas, ne manquera gueres de changer de route, & de frapper l'homme ou l'animal qui en sera voisin. L'expérience confirme assez bien ce raisonnement. Ajoutons que, parmi les arbres, ceux dont le bois huileux ou résineux présente au fluide électrique un passage moins facile, seront les plus dangereux. Peut être est-ce de-là que vient la persuasion où l'on est dans les cammpagnes, qu'il y a du danger à se mettre à couvert sous un noyer, lorsqu'il tonne.

L'analogie de la foudre avec le feu électrique, paroit sur-tout dans une propriété commune, & qui est digne de toute l'attention des Physiciens. C'est la faculté d'imprimer la vertu magnétique aux corps qni en sont susceptibles. M. Franklin a aimanté de petites aiguilles à coudre, avec une étincelle tirée d'un grand verre chargé ; & suivant l'Observation de M. Dalibard, le côté par lequel l'étincelle est entrée, est le pole boréal. On a aussi remarqué qu'une étincelle tirée en sens contraire d'une aiguille aimantée de cette maniere, lui ôtoit ou affoiblssoit considérablement sa vertu magnétique. Le P. Beccaria remarque ici en passant, que cette Expérience donne une preuve extrêmement forte de l'unité du courant électrique, suivant le sentiment de M. Franklin.

Tels sont les petits effets de l'Electricité artificielle relativément au magnetisme. La foudre en a produit souvent de fort semblables. On a un grand nombre d'Observations qui portent, que la foudre a tantôt détruit, tantôt renversé la direction de l'éguille aimantée des boussoles. On lit dans les Transactions Phi-

losophiques (Nomb....) que la foudre étant tombée sur une caisse où il y avoit des tenailles, des couteaux & des clous, tous ces corps se trouverent aimantés, de maniere qu'en prenant un des couteaux, on entraîna avec lui quelques clous. Les corps qui contiennent des matieres susceptibles de magnétisme, sont quelquefois aimantés par la foudre. Le P. Beccaria en rapporte un exemple, arrivé sur la fameuse tour penchante de Bologne, appellée *de gl'Asinelli*, où l'on voit une brique frappée de la foudre, qui a ses poles, & qui attire l'aiguille aimantée de plusieurs pouces de distance. Le P. *Butis*, Professeur dans les Ecoles Royales de Saluces, a envoyé au P. Beccaria un fragment de pierre, frappé de la foudre, qui attire aussi l'aiguille aimantée, à la distance de cinq pouces.

Cette propriété du feu électrique d'imprimer au côté, par lequel il entre, la polarité septentrionale, fournit au P. Beccaria la solution d'un problême curieux. Il s'agit de savoir, lorsque la foudre a frappé sur quelque lieu, si elle est venue du ciel, ou si elle est partie de la terre; car, suivant la théorie

de l'Electricité, adoptée par le P. Beccaria, l'un ou l'autre peut arriver. En effet, les phénomenes de l'Electricité, dérivée des nuages, indiquent une Electricité quelquefois négative, & par conséquent un écoulement du feu électrique de la terre vers les nuages. D'ailleurs, on a des Observations qui apprennent qu'on a vû quelquefois la foudre s'élancer de bas en haut. Lors donc qu'on voudra connoitre la direction de la foudre, il faudra examiner s'il se trouve sur le chemin qu'elle a tenu quelque morceau de fer qui en ait été atteint. Sa position, & la direction magnétique qu'il aura acquise, comparées ensemble, donneront la solution du problême. Le P. Beccaria en donne un exemple. Le tonnerre frappa en 1758 le Palais du Comte de Coligno, Réformateur des Etudes à Bologne. On trouva que toutes les barres d'une barriere étoient aimantées, de maniere que leur partie inférieure avoit une polarité septentrionale. Divers morceaux de fer que l'on trouva sur son chemin, & en particulier vers le toit, étoient aimantés de la même maniere; d'où le

traite des Météores aqueux. Obligés de terminer cet extrait, nous nous bornerons à dire, que notre Physicien attribue aussi la formation de ces Météores à l'Electricité naturelle de la terre. Suivant lui, l'action rapide & impétueuse du feu électrique produit les nuages fulminans. Cette action, plus tranquille & plus lente, ne produit que des amas de vapeurs qui se résolvent en pluies sans détonation. La formation de la grêle, celle de la neige, & la forme réguliere qu'elle affecte, les vents même qui accompagnent les nuages fulminans, occupent suffisamment le P. Beccaria. La Lettre est enfin terminée par plusieurs questions relatives au même sujet, dont l'Auteur tente la solution. Nous ne le suivrons pas dans ces discussions longues & difficiles. Nous nous bornerons à dire un mot du nouveau Phosphore qui fait l'appendix de son Ouvrage.

Ce nouveau Phosphore est une de ces boules de verre minces & vuides d'air, qu'on nomme *Bombes Philosophiques*. Quand on les laisse tomber dans un lieu obscur, elles éclatent, & elles donnent un trait de lumiere. Le

P. Beccaria a fait un grand nombre d'Expériences, pour en démêler la cause; & il a enfin trouvé que le choc instantané produit ici le même effet que le frottement, & que cette lumiere est du genre électrique. Nous n'ajouterons rien de plus sur ce sujet. Nous remarquerons seulement qu'on conteste au P. Beccaria, dans un Ouvrage imprimé depuis peu (*), qu'il y ait aucune nouveauté, ni dans l'Observation de ce phénomene, ni dans l'explication qu'on en donne.

II.

STORIA Letteraria d'Italia sotto la protezzione del Serenissimo Francesco III, Duca di Modena, &c. vol. 14, &c. *In Modena*, 1759, *à spese* Remondini.

» HISTOIRE Littéraire d'Italie, » sous la protection du Sérénissime » Duc de Modene, Tom. 14. A » Modene, 1759, aux dépens de » *Remondini, in*-8°. 496 pages.

C'EST à l'Histoire Littéraire, qu'il

(*) Lettres sur l'Electricité, par M. l'Abbé Nollet, 1760 *in*-12.

appartient ſur-tout de fournir au Philoſophe les moyens de former un tableau fidele des ſiecles & des Empires. Soit que le génie des Peuples donne le ton aux Lettres, ſoit que les Lettres le donnent au génie des Peuples, il n'eſt guere poſſible de prononcer ſur la conduite & ſur les mœurs des Nations, ſi l'on n'a bien examiné & les connoiſſances qu'elles ont eues, & l'eſprit des Ouvrages par leſquels elles nous les ont tranſmiſes. Nous tomberions à chaque inſtant dans l'erreur, ſi nous appliquions aux ſiecles paſſés, la regle ſur laquelle nous devons juger les actions & les procédés de nos Contemporains. Autant les hommes ſe reſſemblent par les paſſions, autant ils différent par les préjugés; & c'eſt par l'opinion & par les préjugés, que les hommes ont toujours été & ſeront toujours gouvernés. Rien n'eſt donc plus important que d'inſcrire dans les faſtes de l'Hiſtoire, la nature, l'état & le degré des lumieres & des connoiſſances propres de chaque ſiecle & de chaque Nation. Quel avantage d'ailleurs pour les Lettres mêmes, lorſqu'on ſuit pas à pas leurs progrès & leurs viciſſitu-

des; lorſque d'après une multitude de faits, on peut enfin démontrer les cauſes de la grandeur & de la décadence des Sciences & de l'eſprit humain !

Les Auteurs de l'Hiſtoire Littéraire d'Italie, pouſſée, dans l'eſpace de dix ans, juſqu'au quatorzieme volume, ne s'arrêtent point, comme preſque tous les Journaliſtes modernes, à rendre compte des Ouvrages que produit leur Nation. Leur deſſein eſt de publier les obſervations & les découvertes qu'elle fait dans les Sciences & dans les Arts, les établiſſemens, les viciſſitudes, les travaux de ſes nombreuſes Académies, les Inſcriptions & les Antiquités nouvellement découvertes, les richeſſes littéraires qu'elle renferme, des Mémoires ſur la vie & ſur les Ouvrages des Savans, &c. Le dernier volume de cette Hiſtoire eſt tout entier du ſavant Pere *Zaccharie*, Jéſuite, le principal Auteur de cet Ouvrage périodique.

Ce volume eſt diviſé en deux livres: le premier contient les événemens remarquables qui ſont arrivés dans la République des Lettres en 1755; on trouve, dans le ſecond, les éloges des Membres qu'elle a perdus pendant la

même année. Il s'agit d'abord des Académies. C'est au goût, c'est aux vues des Princes, qu'est attaché le sort des Lettres. Heureux les Etats, dont les Souverains mettent une partie de leur gloire à hâter les progrès de l'esprit humain, & qui se placent, pour ainsi dire, à la tête des entreprises des Savans ! C'est une réflexion que fait à propos l'Historien, sur la faveur que l'Impératrice-Reine accorde à son Académie de Roveredo. Les regards d'un Souverain élevent l'esprit des Gens de Lettres, comme ils animent le cœur des Soldats. Les Académies d'Italie ont, pour la plûpart, l'avantage d'être placées à l'ombre même du Trône. Il s'en est formé, en l'année 1755, à Forli, une nouvelle, dont l'institution paroît être d'un siecle bien éloigné du nôtre. Baillet, en parlant des Pseudonymes, rappelle les tems où une passion fanatique pour l'Antiquité, mit en vogue *les* noms de la Fable & ceux des Grecs & des Romains. Rien n'étoit plus commun que de rencontrer sur ses pas des Apollon, des Jason, des Diogene, des Lælius, des Varron, *&c.* Le nom de *Marie* étoit changé en celui de *Ma-*

rius. Douza crut ennoblir le ſien, en ſe faiſant appeller *Janus*, au lieu de *Joannes*. La nouvelle Académie de Forli ſembleroit appartenir à ces ſiecles enthouſiaſtes de l'Antiquité. Elle eſt établie ſous la protection de *Jupiter de Crete*. Le Diſcours qui précede les Statuts de cette Académie, eſt daté de Crete, l'an MM. C. XIII après l'enlevement d'Europe. Il commence par une comparaiſon de l'union que les Académies forment entre les Savans, avec la ſociété que la Philoſophie établit entre les hommes; & après avoir frondé les autres Etabliſſemens Académiques de l'Italie, il finit par l'éloge du nouveau. Les Loix de l'Académie Crétoiſe, dictées par un Eſprit Républicain, bornent ſes Membres au nombre de treize, excluent tout Patron, & n'admettent aucun Prince. Une Académie, ſous la protection de *Jupiter de Crete*, paroîtra biſarre à nos Lecteurs; & bientôt après ils entendroient, ſans étonnement, nos Poëtes invoquer Apollon, & ils l'invoqueroient peut-être eux-mêmes, ſans appercevoir aucune diſparate dans leurs idées. L'expoſition des travaux de quelques autres

Académies appelle enſuite, dans le même Chapitre, l'attention ſur les objets les plus dignes de l'occuper.

Parmi les exercices publics des Colleges, expoſés dans le ſecond Chapitre, le Proſpectus d'un Eſſai de Chronologie, ſoutenu au Séminaire Romain, comprend un des plus épineux & des plus vaſtes champs de la Critique. On y parcourt les mois, les Epoques & les Eres des divers Peuples, des Aſſyriens, des Egyptiens, des Hébreux, des Perſes, des Grecs, des Romains, des Parthes, &c. Cenſorin dit que l'année Egyptienne ne fut anciennement que de deux mois, & enſuite de quatre. Diodore, Varron, Plutarque, Pline, Proclus & pluſieurs autres prétendent qu'elle ne fut d'abord que d'un ſeul mois. Il fut prouvé dans cet exercice, que, depuis l'an de la Période Julienne 3994, 720 ans avant Jeſus-Chriſt, elle étoit de 360 jours, auxquels on en ajoutoit cinq à la fin. Les Grecs, ſuivant l'opinion de Petau, de Potter, de l'Abbé de Longuerue, &c, emprunterent des Egyptiens la forme de leur année. Leur uſage étoit de l'indiquer par le nom de l'Archonte en place.

Leurs mois étoient des mois lunaires; mais ils ne ſuivirent pas exactement, dans leur calcul, le cours de la Lune. Du tems de Thucydide, ils les avoient diſpoſés de maniere, que les ſaiſons tomboient toujours dans la même partie de l'année. Les Hébreux ne ſuivirent, avant la Captivité, que les périodes lunaires. Ils n'eurent jamais une maniere propre à leur Nation, pour meſurer le tems; ils ſe réglerent toujours ſur celle des Peuples dont ils s'étoient ſéparés, ou de ceux auxquels ils étoient ſoumis. Les Acteurs de cet exercice défendirent, contre M. Boivin, la Période Julienne, & fixerent la priſe de Troyes à l'année 3530 de cette Période, 1184 ans avant Jeſus-Chriſt. Il eſt aſſez ordinaire en Italie de voir, dans ces Exercices Littéraires, des jeunes gens répondre, en pluſieurs Langues, aux queſtions qu'on leur propoſe, interpréter, au choix des Spectateurs, les paſſages les plus difficiles des Auteurs Grecs & Latins, & compoſer ſur le champ des Pieces en vers ou en proſe, ſur toutes ſortes de ſujets.

Le troiſieme Chapitre eſt deſtiné aux Cabinets & aux Bibliotheques. M.

l'Abbé *Passeri* y donne l'idée de la fameuse Collection de Marbres anciens, faite dans le Palais d'Urbin, par M. le Cardinal *Stopani*, Légat de la Province de Métaure. Ce dépôt d'Antiquités, un des plus riches & des plus curieux, fut formé dans l'espace de trois mois. Le dessein de M. le Cardinal Stopani étoit de fouiller les ruines des cinq Villes de son Gouvernement, qui depuis long-tems étoient détruites. Sa translation à la Légation de la Romagne lui a ôté les moyens d'exécuter son projet. C'est par les soins de M. l'Abbé Passeri lui-même, que les Marbres du Palais d'Urbin ont été ramassés de divers endroits de la Province de Métaure, sans avoir dépouillé les Villes des Monumens qui y attirent les Etrangers, ni enlevé les Inscriptions locales, telles que celle de Trajan sur le Pont de Métaure, & celle de Vespasien à l'entrée du Furlo. Le Cabinet de M. *Fabretti*, transporté au Palais d'Urbin, ne forme que la plus petite partie de la Collection. Une des Pieces les plus remarquables parmi les Statues, est un beau Colosse de Jupiter. Quoiqu'il lui manque les bras & les cuisses, on voit

cependant qu'il étoit assis, & qu'il avoit le bras droit levé pour lancer la foudre. Par le tronc seul, on peut juger aisément de l'attitude du corps entier; & l'on remarque, sur le visage du Dieu, une espece de colere noble, dédaigneuse, &, pour ainsi dire, tranquille, qui suffit pour annoncer qu'il est dans un moment de vengeance. Le systême qu'on a observé dans la distribution des Pieces, est tout-à-fait conforme aux Loix de la Science Lapidaire.

M. l'Abbé *Querci*, Florentin, décrit dans une Lettre au Docteur Lami, la belle Bibliotheque du Prince Corsini, depuis rendue publique, & composée de plus de trente mille volumes. Le fond de cette Bibliotheque est tiré de celle que Clément XII avoit formée pendant sa Prélature, & de celle du Cardinal *Gualtieri*, donnée en grande partie à ce Cardinal par Louis XIV, lorsqu'il étoit Nonce en France. Elle renferme des Recueils précieux. Il y a trois cens quarante volumes d'Editions des premiers tems de l'Imprimerie, & l'on y voit plusieurs Ouvrages Chinois, imprimés à Pekin.

Parmi les Livres Turcs, imprimés à Conſtantinople, on diſtingue un *Lexicon Arabo-Turcicum in-fol.* en onze volumes, & l'Hiſtoire des Caliphes par Nadham-Effendi. Le Dictionnaire eſt le premier ouvrage imprimé à Conſtantinople, & l'Hiſtoire eſt le dernier. La Préface du Lexicon eſt un éloge de l'Art Typographique, introduit chez les Mahometans, à l'inſtance du Viſir Ibrahim, & par ordre de l'Empereur Achmet III, après qu'il eut été décidé dans le Conſeil du Moufti, que l'Imprimerie n'étoit pas contraire à la Religion. On remarque encore dans les Livres Mahometans deux Recueils de Chanſons galantes d'une grande délicateſſe. La collection des Eſtampes & des ouvrages des meilleurs Maîtres eſt des plus riches; elle contient environ trois cens volumes. Les Obſervations ſur l'Hiſtoire Naturelle & ſur l'Aſtronomie, inſérées dans le chapitre ſuivant, ne ſont pas ſuſceptibles d'analyſe.

Des nombreuſes Inſcriptions découvertes en 1756, & rapportées dans le cinquieme chapitre, nous n'en citerons qu'une ſeule qui a été trouvée à Pozzuolo,

zuolo, & qui ne renferme que ces deux mots : *Dyſari ſacrum.* Le Dieu Dyſare n'eſt pas fort connu même des Sçavans, du-moins ſous ce nom-là. M. *Tarugi* de Naples avoit annoncé une Diſſertationſur les Jeux Duſariques, dans laquelle, après avoir diſcuté ſi le nom de Duſares étoit Barbare ou Grec, il prouvoit que ce Dieu étoit Bacchus honoré ſous ce nom chez divers Peuples. Le P. *Frœlich*, Jéſuite, en expliquant une médaille ancienne, remarque que le Dieu Duſare ou Dyſare étoit en grande vénération chez les Arabes. Le témoignage de Tertullien eſt formel là-deſſus : *Unicuique etiam Provinciæ*, dit-il dans ſon Apologétique, chap 24, *& civitati ſuus Deus eſt, ut Syriæ, Aſtarte; Arabiæ, Dyſares.* Etienne de Byſance dit que ce Dieu des Arabes & des Dacharenes avoit donné ſon nom à un rocher de l'Arabie. Le culte de ce Dieu étoit établi à Boſtra, & Suidas aſſûre qu'il étoit floriſſant à *Petra*, ville des Nabatéens, ſuivant Strabon; mais il l'appelle *Deus Ares*, & il le prend pour le Dieu Mars. Heſychius aſſûre que les Nabatéens adoroient, non le Dieu Ares ou Mars,

mais Dusares ou Bacchus. Le mot de *Dusaris* signifie en Arabe, *Dominus solutionis*, ce qui s'accorde parfaitement avec la dénomination que les Grecs donnoient à Bacchus de Λυαῖος, *solutor*, λυσι μέριμνος, *solutor curarum*. Les Jeux Dusariques auront donc été les Bacchanales. *Voyez* Suidas sur le Temple, l'Idole & le Culte de Dusaris.

On a trouvé dans la même année, parmi les ruines d'Herculane, une machine de métal qui a l'air d'un cadran solaire portatif. La forme en est circulaire : à un de ses côtés est un *gnomon* ou style ; une de ses surfaces est coupée par douze lignes qui forment des niches, dans lesquelles sont enchassées les lettres initiales des douze mois de l'année. Cet instrument porte des marques certaines d'une haute antiquité. Il tient à un anneau, par le moyen duquel on peut le suspendre.

Dans la notice des Manuscrits du cinquieme chapitre, on lit quelques formules d'Oraisons de l'Hérésiarque Adalbert, Diacre François, condamné dans plusieurs Conciles en 745. Cet Adalbert s'adressoit, dans ses invoca-

tions, à des Anges que l'Ecriture ne nomme point, & qu'il avoit canonisés, d'après les superstitions des Docteurs Juifs. *Uriel* ou *Oriel* est le principal de ces Anges fictices. Son nom a pourtant été trouvé sur une plaque d'or, attachée à un tableau d'un autel de l'Eglise de Sainte Marie de la Piété à Rome, qui a été découvert en 1544, dans la Basilique du Vatican, & sur les Mosaïques de l'Eglise de Ravenne. S. Ambroise, S. Isidore, & certaines Litanies en font mention. Plusieurs Théologiens, cités par *Cornelius à Lapide*, penchent à l'admettre, ainsi que *Salatiel*, *Judiel* & *Barachiel*, au nombre des bons Anges. Un Prêtre Sicilien tenta en 1527 d'en introduire le culte, & de leur consacrer les Thermes de Dioclétien. Il obtint même quelques-unes des demandes qu'il avoit faites relativement à cet objet, mais sans jamais avoir pu parvenir à une Dédicace solemnelle. Les noms de ces Anges ont été, avec raison, effacés des anciens monumens, où quelque superstition judaïque les avoit glissés. Il faut s'en tenir à la décision du Pape Zacharie & du Concile Romain, tenu en 745,

qui, comme on le voit dans Baronius & dans le Pere Labbe, ne reconnoiſſent de ſaints Anges auxquels il ſoit permis d'adreſſer un culte particulier, que ceux qui ſont dans l'Ecriture.

Le ſecond Livre de l'Hiſtoire Littéraire eſt un recueil d'Eloges des ſçavans morts en l'année 1755, « Si les » Anciens, dit M. d'Alembert dans ſes ſages Réflexions ſur les Eloges Académiques, » qui élevoient des » ſtatues aux grands Hommes, avoient » eu le même ſoin que nous d'écrire la » vie des Gens de Lettres, nous au» rions, il eſt vrai, quelques Mémoi» res inutiles, mais nous ſerions plus » inſtruits ſur les progrès des Sciences » & des Arts, & ſur les Découvertes » de tous les âges; hiſtoire plus inté» reſſante pour nous que celle d'une » foule de Souverains, qui n'ont fait » que du mal aux hommes ». L'éloge des Sçavans doit être une expreſſion ſimple de leur vie littéraire. Leur Hiſtorien ne prendra point le ton de la louange, ſi ce n'eſt pas, pour ainſi dire, la couleur même de l'objet, la ſeule maniere vraie & naturelle de préſenter leurs travaux & leurs ouvrages. Il ſe-

roit inutile de les ſuivre, lorſqu'ils deſcendent du cabinet dans le commerce de la vie civile, pour ſe perdre dans la foule, à moins qu'ils n'y donnent des exemples remarquables d'honnêteté & de patriotiſme, avantageux à la Société & honorables pour les Lettres. L'Hiſtoire Littéraire n'oubliera point les abus de l'eſprit & des talens, les erreurs & les écarts : ils en font partie, comme les abus de la force & de l'autorité, les guerres & les crimes, font partie de l'Hiſtoire Civile. Il feroit ſurtout néceſſaire de marquer l'influence & les effets des paſſions dans la Littérature, puiſque c'eſt une des premieres cauſes qui arrêtent les progrès des Sciences, & qui entraînent la ruine des Arts.

Le P. Zacharie n'avoit aucun trait à effacer, pour la gloire des Lettres, du portrait du Cardinal *Quirini*, Evêque de Breſcia & Bibliothécaire du Vatican, dont une partie remplit le premier chapitre de ce deuxieme Livre. Ce grand Cardinal ne s'occupa jamais dans ſes travaux que du bien de la Religion, de la Littérature & de la Société. « En conſidérant ce que vous

» faites, lui écrivoit un grand Monarque, Protecteur, Ami & Juge des Sçavans, » il n'est personne qui ne dût » s'imaginer que la Religion vous occupe tout entier. Cependant ceux » qui ont les yeux tournés du côté de » la Littérature & des Sciences, vous y » retrouvent encore, comme si c'étoit » votre unique occupation. Si vous » n'êtes pas le Restaurateur des Lettres, vous en êtes au-moins le plus » ferme appui. Il est beau d'employer » le crédit de sa place & de sa dignité » à protéger les Beaux Arts; mais c'est » les protéger encore plus efficacement, » que de donner des ouvrages qui » doivent servir de modele aux Gens » de Lettres. C'est une justice que l'Europe sçavante vous rend, & vos » différens Eloges que nous voyons paroitre tous les jours, ne sont que le » foible tribut de ce que la Littérature » vous doit ». Le nombre des ouvrages du Cardinal Quirini est trop considérable, pour pouvoir seulement en copier les titres. L'Histoire Ecclésiastique, & en particulier celle de l'Eglise Grecque, ont principalement occupé sa plume. Il a été le Collecteur

& l'Editeur des Lettres du Cardinal *Poli*, en quatre volumes. Ses dix décades d'Epîtres Latines, ainsi que la plûpart de ses Lettres Italiennes, forment un recueil précieux de Dissertations sur des sujets d'érudition, tant sacrée que profane. Il aimoit la Poésie, & il s'amusoit quelquefois à traduire des morceaux des Poëtes François, & en particulier de M. de Voltaire. Son zele pour la Religion éclate dans tous ses ouvrages, surtout dans ses Sermons, dans ses Lettres Pastorales & dans ses Ecrits contre les Hérétiques. Nous rapporterons, pour la satisfaction de ceux qui connoissent l'esprit du véritable zele, & pour l'instruction de ceux qui l'ignorent, que dans ses disputes avec les Protestans, le Cardinal Quirini communiquoit quelquefois ses Ecrits au parti opposé, avant que de les rendre publics, persuadé que dans ces sortes de disputes, plus que dans toute autre, il est nécessaire de ménager ses Adversaires, & de ne jamais s'éloigner des égards que l'on doit aux hommes, lors même qu'ils sont dans l'erreur, & à la cause de la vérité, lorsqu'on veut la défendre avec fruit. M. *Schelhor-*

nius, Bibliothécaire de Memming, & M. *Herman Samuel Reimar*, neveu du docte *Fabricius*, avoient reçu de lui une copie manuſcrite de ſa Critique de l'Hiſtoire de la Réforme Anglicane par Burnet, avant que cette Critique fut imprimée. Auſſi cet illuſtre Sçavant fût-il particulierement honoré des Proteſtans, juſques-là que l'Académie de Gottingue, dont il étoit Membre, célébra ſolemnellement en 1748 l'Anniverſaire de ſa nomination à l'Evêché de Breſcia. Sans parler des Académies Italiennes della Cruſca, de Bologne, &c. auſquelles il étoit aggregé, il étoit encore aſſocié à l'Académie des Belles-Lettres de Paris, à celle de Berlin, & à pluſieurs autres. Des Inſcriptions, des Médailles, des Panégyriques ont conſacré le ſouvenir du zele & de la généroſité, avec laquelle il concouroit aux établiſſemens utiles à la Religion & à la Patrie. Nous rappellerons que *la* fondation de l'Egliſe Catholique de Berlin fut bâtie à ſes frais. Sa vie fut comblée d'honneurs, & ſa mémoire le ſera, tant qu'il y aura des hommes qui aimeront la Religion, les Lettres & les beaux Arts.

Le ſecond Chapitre contient l'Eloge du P. *Caſini*, Jéſuite de Florence, très-verſé dans les Langues ſavantes & dans la connoiſſance des Peres ; celui de M. *Marinoni*, Mathématicien & Conſeiller de l'Empereur Charles VI, & Penſionnaire de l'Imperatrice-Reine, des Académies de Londres, de Paris, de Petersbourg, de Berlin, d'Olmutz, de Bologne, de Naples & de Roveredo ; enfin celui de M. *Philippe Argellati*, d'une ancienne famille de Bologne, Auteur de pluſieurs Recueils très-conſidérables. L'Eloge du Marquis *Maffèi* remplit le troiſieme Chapitre, & nous le réſervons pour le premier Journal.



ESPAGNE.

I.

CARTA del P. Andres Marcos Burriel, *de la Compañia de Jesus, à Reverendissimo P. Francisco de Ravago, Confessor de S. M. en que le da cuenta, como à su Gefe, de orden del Rey, nuestro senhor, del Plan de sus ideas literarias, y de los trabajos hechos segun dicho Plan. Fecha en Toledo, en 22 Dixiembre de 1752.*

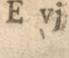
« LETTRE du P. *André-Marc*
» *Burriel*, de la Compagnie de
» Jesus, au T. R. P. François de
» Ravago, Confesseur de Sa Majesté
» Catholique, dans laquelle il lui
» rend compte, comme à son Supé-
» rieur, par ordre du Roi, de ses
» projets littéraires & de son tra-
» vail. A Tolede, le 22 Décembre
» 1752.

CETTE Lettre, qui n'a point été imprimée, nous a paru très-digne d'être connue. Elle fera juger des pro-

grés des Bonnes-Lettres & de la Critique en Eſpagne.

« J'AI été aujourd'hui pour la derniere fois, mon très-révérend Pere, à la Bibliotheque de cette Cathédrale ; il faut donc vous rendre compte de ma miſſion. Quoique, conformément à vos ordres, le but de mes recherches ait été de tirer de l'oubli ce que j'ai rencontré d'utile à tous les genres de Littérature, j'ai néanmoins fixé plus particulierement mon attention ſur les objets qui m'ont paru les plus eſſentiels. Les écritures & les monumens authentiques qui ſe trouvent dans ces Archives, & dont je vous ai fait tenir le Catalogue, qui en contient près de deux mille, peuvent jetter ſans contredit un grand jour ſur l'Hiſtoire Civile & Eccléſiaſtique de la Nation, depuis la conquête de Tolede juſqu'à nos jours, ainſi que ſur les points les plus importans de la Diſcipline, tels que Elections, les Conſécrations, les Juriſdictions, les Dîmes, les *Tercias* (*), leur origine & leur repar-

(*) Les *Tercias* ſont les deux neuviemes de la Dîme, qui reviennent au Roi.





tition dans chaque ſiecle, l'acquiſition des biens fonds par les gens de main-morte, les dépouilles des Prélats, leurs droits & ceux de leurs Egliſes ſur les Vaſſaux, leurs exemptions & immunités, les cauſes de leur reſſort dans les divers âges de la Monarchie, leur dépendence de nos Rois, les Tributs Royaux, la façon de les payer, &c. Ces documens éclairciſſent encore beaucoup pluſieurs points du Gouvernement politique, les Droits du Roi ſur les choſes & ſur les Procès Eccléſiaſtiques, ſon droit de Patronat & ſes différentes eſpeces; les differens Impôts & la façon dont les Sujets les payoient en tems de paix, en tems de guerre, ou dans des cas preſſans; les droits de la Nobleſſe, ſes Charges & ſes Devoirs. J'ai trouvé de bonnes notices ſur les Généalogies, ſur les Officiers du Palais & de la Couronne; ſur la maniere dont la Chancellerie ſe conduiſoit & adminiſtroit la Juſtice; ſur les droits des villes & ſur le nombre de leurs habitans; ſur l'Agriculture, les Troupeaux, les Arts, les Manufactures & le Commerce du Royaume. C'eſt à l'égard de tous ces

points, & de bien d'autres encore, qu'on peut tirer de grands ſecours de toutes ces pieces, en les digerant & les appliquant chacune à ſon objet reſpectif : mais elles ne nous préſentent pour la plûpart que des faits iſolés, & ces faits tiennent aux loix, aux uſages & aux coutumes que chaque ſiecle a vu regner dans l'Etat Séculier, dans l'Eccléſiaſtique & dans l'Etat mixte. L'enſemble de ces faits eſt très-confus ; ceux qui ſont appuyés ſur les documens d'un ſiecle ſont en contradiction avec ceux qui réſultent des pieces d'un âge different. Cette contradiction vient de la différence qui regne entre les loix, les uſages & les coutumes des divers tems de la Monarchie. C'eſt pourquoi, ſi l'on veut donner à chaque choſe la place & la valeur qu'elle doit avoir, il ne ſuffit point de donner ſimplement les faits ; il faut encore former une ſuite entre les loix, les uſages & les coutumes tant Eccléſiaſtiques que politiques. Si l'on peut parvenir à bien établir cette ſuite depuis les commencemens juſqu'à nos jours, en obſervant les changemens, les innovations, les altera-

tions & les contrariétés que la diversité des tems a produits sur tous ces points, les faits seront liés entr'eux par un enchaînement naturel, & l'on fixera la juste valeur de ces divers monumens. C'est alors qu'il sera aisé de dissiper les ténebres répandues sur nos premiers tems, & de composer une histoire d'Espagne instructive, où chaque siecle sera représenté sous les traits les plus propres à le caractériser.

Il est donc indispensable de connoître les loix anciennes de l'Espagne, soit civiles, soit Ecclésiastiques. Inutilement voudroit-on en puiser la connoissance dans les ouvrages publiés jusqu'à ce jour sur ces deux objets; il n'en est aucun où nos Loix ayent été présentées sous une forme convenable. Ces deux branches de notre Droit sont si étroitement liées entre elles, qu'il n'est pas possible de connoître l'une, sans être bien au fait de l'autre, surtout lorsqu'il s'agit de faire valoir des privileges & des droits regardés comme anciens, & dont le fondement en effet repose dans l'antiquité. Cette considération m'a engagé à recueillir tout ce qui pourroit me mettre en état

de former deux Corps du ſeul Droit Eſpagnol, ou deux Collections, l'une des Loix Civiles, l'autre des Eccléſiaſtiques, ou en géneral de toutes les diſpoſitions, qui, dans quelque tems que ce ſoit, ont eu force de loi en Eſpagne, & particulierement dans les Royaumes de Léon & de Caſtille. En vous rendant compte de ce que j'ai fait là-deſſus, vous jugerez de mes recherches, & vous en ſentirez la néceſſité.

Il faut chercher le fondement du Droit Eccléſiaſtique Eſpagnol dans la Collection Canonique, dont faiſoit uſage l'Egliſe Gothique, au tems de l'invaſion des Maures. Au commencement du neuvieme ſiecle, cette Collection fut interpolée, augmentée, alterée & déſigurée par le faux *Iſidore Mercator*; c'eſt dans cette ſource que puiſerent *Burchard*, *Ivon*, *Gratien*, & pluſieurs autres Compilateurs. Il eſt eſſentiel de démaſquer ce *Mercator*, de démontrer que le déguiſement ne s'eſt point fait en Eſpagne; que nous n'y avons point eu connoiſſance de cet homme, juſqu'après l'invention de l'Imprimerie, & que c'eſt des Etrangers

que nous tenons le *Gratien*, dont ils ne nous ont point communiqué l'original. Je tâche de démontrer tout cela dans une Notice des Collections d'Espagne, & des Manuſcrits où il eſt traité de la Collection de S. Martin de *Braga*, & de celle que cite le troiſieme Concile de Tolede, que ſuppoſent le neuvieme & quinzieme Conciles tenus dans la même Ville, & dont le premier Concile de Braga avoit déja fait mention. Je diſcute comment & dans quel tems ſe fit la grande Collection qui contient les Conciles Grecs, Africains, François, Eſpagnols, ainſi que les Décrétales vraies & légitimes, depuis ſaint Damaſe, juſqu'à ſaint Grégoire le Grand : Collection plus abondante, plus exacte & plus fidelle que les Collections Africaines, Françoiſes, Grecques & Romaines; & enſuite, pourquoi l'on n'y trouve point le cinquieme Concile général, tandis qu'on y voit le ſixieme. J'examine ſi l'on a reçu en Eſpagne ce cinquieme Concile, auquel le Cardinal *Noris* s'efforce de donner tant d'autorité, dans ſa Diſſertation que l'Inquiſition a proſcrite; en quel tems on a fait ou refait l'*Index*,

le Sommaire, ou l'Abrégé qu'on voit au commencement de cette Collection, & que le Cardinal d'Aguirre a ſi fort défiguré; quelles ſont les fabrications faites par *Cajetan Cenni*, dans l'Edition qu'il a donnée de cet *Index*; ſi l'on a connu & ſi l'on a conſervé dans ſa pureté, en Eſpagne, la Collection de *Denis le Petit*, ou ſi on l'a ſuivie telle qu'elle étoit, après les augmentations d'*Adrien*; enfin dans quel tems, comment, & par qui a été faite l'impoſture d'*Iſidore Mercator*. Je trace, après cela, l'Hiſtoire des Manuſcrits qui contiennent notre précieuſe Collection. Pour cet effet, j'ai déja copié & corrigé les Tables & les Sommaires des Manuſcrits de l'Eſcurial, faits par *Moralez*, *Perez* & *Vaſquez Marmol*; ceux qu'a fait, l'année derniere, mon Frere *Pedro*, avec beaucoup de ſoin & de travail; l'Index du fameux *Lucenſe*, qui périt dans l'incendie de l'Eſcurial, mais dont il doit exiſter une Copie à Rome, où il fut envoyé, à la ſollicitation de Grégoire XIII, pour ſervir à corriger le Gratien; un autre Index du Manuſcrit, qui de Milan a paſſé à Vienne; de celui de Cordoue;

d'un autre d'*Alcala*, qui eſt imparfait; de ceux de Ripoll; de celui qui étoit à Cela-Nova; & des quatre que j'ai ici, l'un de *Gironne*, l'autre d'*Urgel*, & les deux autres de *Tolede*. Je traite encore pluſieurs autres points, relatifs à la Collection que je médite. Je recherche, par exemple, quel eſt le nombre & quelle eſt la valeur des Canons Apoſtoliques? Si ceux du Concile de Nicée ſont ſeulement au nombre de vingt? Si le Concile d'Arles précéda celui que nous appellons *Illiberitanum*? Dans quel tems ce dernier fut tenu? Si le Chapitre *Sancta Romana* eſt de *Gelaſe* ou d'*Hormiſdas*? Si les Lettres de ſaint Grégoire le Grand à *Jean Defenſor* ſur l'Évêque de Malaga, qu'on ne trouve point dans notre Collection, ſont légitimes? Comment on doit entendre d'autres Lettres de ſaint Grégoire à ſaint Léandre, & le cas qu'il faut faire de la viſion de *Tajon* à Rome, lorſqu'il cherchoit les Morales de ce ſaint Pontife? Si les Lettres du Pape Léon II, en envoyant les Actes du Concile, ſont authentiques? Ce qu'on doit penſer des Conciles d'Eſpagne, qu'on ne trouve que dans quel-

ques Exemplaires. J'ai fait, ſur tous ces Points, un grand nombre de Notes & d'Obſervations, auxquelles j'aurois déja mis la derniere main, ſi j'avois ici les Livres dont j'ai abſolument beſoin pour établir mes aſſertions, ou réfuter celles des autres.

En attendant, j'ai copié, d'après un Manuſcrit, la Collection Gothique, entiere & pure; enſuite, après avoir confronté moi-même les quatre Manuſcrits qui ſont ici, j'ai eu ſoin d'en marquer les variantes. J'ai auſſi confronté cette Collection avec la Partie qu'on en trouve dans le P. *Hardouin*; de ſorte que pour donner la Collection Gothique dans toute ſa pureté, d'après les Manuſcrits, il ne me manque plus que de conférer ma Copie avec les Manuſcrits de l'Eſcurial. (*)

On pourroit ajouter à cette Collection, les altérations faites par *Mercator*, comme *Couſtant* avoit promis de le faire dans ſa Collection des Décrétales; mais je n'en poſſede que ce qui ſe trouve corrigé dans les Collections générales de Conciles, qui ſont impri-

(*) Cette confrontation a été faite.

mées. Jusqu'à présent, il ne m'a pas été possible de découvrir, dans toute l'Espagne, un seul Manuscrit de *Mercator*; ce qui sert à prouver que l'imposture, dont on cherche l'origine en Espagne, nous est tout-à-fait étrangere. On pourroit ajouter encore la petite Collection de *Denis*, qui donneroit du relief à la nôtre. J'en ai ici deux anciens Manuscrits, avec les augmentations d'Adrien I; ils viennent du monastere de Ripoll. Pour ce qui regarde le moyen âge des Maures, jusqu'à la conquête de Tolede, j'ai déja copié ou confronté avec les Manuscrits, tous les Mémoires qui roulent sur cette Collection, & l'Apologétique de l'Abbé *Sanson* contre le Concile de Cordoue, qu'il paroît que le P. *Flores* veut faire imprimer, avec d'autres Ecrivains de Cordoue. Je ne suis point fâché qu'il me prévienne, comme il le fit l'année derniere, en publiant les Opuscules de *Sisebute*, de *Tarra* & d'autres Ecrivains Goths, que je me préparois à donner moi-même. Le Public jouit en attendant, & j'aurai toujours par-devers moi la conscience de ce que j'ai fait par moi-mê-

me. J'ai copié la Lettre d'*Elipandus* au Concile de Francfort, lettre dont ce Concile fait mention, que le Pere *Flores* n'a point publiée, & qui est très-difficile à lire dans l'Original Gothique; j'ai accompagné cette Lettre de quelques Observations. J'ai aussi confronté celles qui ont été publiées, & j'ai vu tout ce qui peut éclaircir les questions qui furent agitées dans ce tems-là, sur la Filiation adoptive, naturelle & propre de Jesus-Christ, entant qu'homme. J'ai découvert que le Concile d'*Oviédo* est supposé, & que l'Histoire de *Sanpizo*, Evêque d'*Astorga*, est également apocryphe ou interpolée. J'ai quelque chose à dire sur les Lettres du Pape *Jean*, sur l'érection d'*Oviédo* en Métropole, sur les Eglises qu'on y assigna aux Evêques dépossédés par les Maures, & plusieurs choses nouvelles. J'ai remarqué les fautes qui fourmillent dans toutes les Editions qu'on a données jusqu'à présent du Concile de *Léon* de l'année 1020; j'ai découvert que c'est dans ce Concile qu'existe le principe du Droit primitif du Royaume de Léon, & que se trouvent les Loix fondamenta-

les de cette Couronne. J'ai trouvé, ſur la couverture d'un Livre, un Extrait du Concile de *Burgos*, ce Concile tant deſiré, dans lequel on abrogea la Liturgie *Mozarabe*, pour introduire l'Office Romain. De crainte de vous fatiguer, je ne vous parlerai point de pluſieurs Mémoires de moindre conſéquence, qui tous ſe rapportent à ce tems moyen.

Quant aux tems qui ſuivirent la conquête de Tolede, je me contente de vous dire qu'on a déja copié ou confronté tous les Actes des Conciles, des Conſtitutions Synodales, & des Réglemens Eccléſiaſtiques, qui ſont ici manuſcrits; on a même copié les Conſtitutions Synodales du Cardinal de *Ciſneros*, parce qu'elles ſont rares & ſingulieres. J'ai fait la même choſe à l'égard de toutes les Bulles des Papes que j'ai pu trouver ſur toutes ſortes de matieres, en confrontant avec les Manuſcrits, celles qui ont déja été publiées par *Aguirre* & par autres, & dont il y a ici des Originaux ou des Copies manuſcrites. A tout cela j'ai joint, pour la Collection Canonique, des Copies de tous les Documens qui

y ont rapport, trouvés à *Cuença*, à *Siguenza*, à *Murcia*, à *Orihuela*, à *Cordoue*, & deux Cahiers des Conſtitutions de Catalogne. Ainſi j'ai puiſé dans toutes les ſources dont *Loayſa* & *Aguirre* ont pu avoir connoiſſance. J'ai mis au net la Collection Gothique qui ne leur a pas été connue, & j'y ai ajouté un grand nombre de Documens importans, non publiés, pour le Corps du Droit Eccléſiaſtique d'Eſpagne. Malgré cela, je ne prétends pas avoir recueilli tout ce qui eſt néceſſaire pour rendre cette Collection parfaite ; il y aura, ſans doute, pluſieurs Monumens curieux, enſévelis dans la pouſſiere de quelques autres Bibliotheques. Par exemple, j'ai trouvé ici une Traduction en vieux Caſtillan d'un Concile tenu à *Zamora* contre les Juifs, en 1312, & non publié. Ce Concile vient de m'être communiqué en Latin, d'après une Copie authentique, trouvée avec d'autres Pieces également importantes dans les Archives de l'Egliſe de *Coria*. Je n'entreprends pas de tout faire ; mon intention eſt ſeulement de ramaſſer de mon côté tout ce que je pourrai, & de donner à ce qui me parviendra, l'ordre, la valeur & la clarté

dont je ſuis capable, ſelon les rapports & l'enchaînement que j'apperçois entre les divers objets. Si les Evêques de chaque Egliſe faiſoient faire, par des Perſonnes intelligentes & habiles, des recherches dans leurs Archives, on pourroit eſpérer de conduire ce Recueil à ſa perfection.

Ce que j'ai fait pour la Collection civile, m'a coûté beaucoup plus de peine, ſoit parce que la matiere m'eſt plus étrangere, ſoit parce qu'il y regne un plus grand deſordre, ſoit enfin parce que les Ouvrages imprimés qui peuvent y avoir quelque rapport, ſont d'un très-foible ſecours pour la former. Nous n'avons point d'autre Hiſtoire du Droit Eſpagnol, que celle de *Frankenau Soſtelo*, & l'Abrégé qu'en a donné *Fernandez* de *Meja*, dans ſon Art de l'interpréter. J'ai relevé les mépriſes & les principales fautes de ces deux Auteurs, dans une longue Lettre adreſſée à Don *Juan de Amaya*, mais écrite à la hâte, d'un ſtyle familier & peu limé; je vous en envoie une Copie. J'ai découvert depuis d'autres erreurs dans ces mêmes Ecrivains; cependant leurs Ouvrages ne parlent que

que des Manuſcrits des Loix d'Eſpagne les plus connus, tels que le *Partidos*, le *Droit Royal*, les *Loix du ſtyle*, l'*Ordonnance Royale de Montalvo*, les *Loix de Toro*, la *Nouvelle Recopilacion* (Collection) les *Arrêts portés*, & les Arrétiſtes modernes *Meſta*, *Alcabalas*, &c.

Ces Hiſtoires fourmillent de fautes dans tout ce qu'elles diſent des Loix portées pendant le tems qui s'écoula entre le *Fuero Juzgo* (*Forum Judicum*) & la formation des *Partidas*. Les deux *Fueros* de Caſtille & de Léon, qui ſont les Loix fondamentales de ces deux Couronnes, non plus que les variations qu'elles ont eſſuyées, n'ont point été connus. On a de même ignoré l'uſage & la valeur du *Fuero Juzgo*, la façon dont il a été reconnu, les lieux & les tems où il l'a été. Ces Hiſtoires ne diſent rien des Cahiers manuſcrits des *Cortès* anciennes (des Etats), ni des Loix qui en ſont émanées. Ces Pieces ſont cependant les meilleures ſources pour connoître les droits, les coutumes, les uſages & les abus de chaque ſiecle ; à peine en reſte-t-il autre choſe que les lambeaux inſérés

dans la nouvelle Collection, & qui ſont remplis de beaucoup de fautes dans les titres, dans les citations, & dans le texte même. Ces lambeaux pourront faire connoître, à la vérité, le Droit qui regne aujourd'hui, mais non pas celui qui régnoit autrefois. L'Ordonnance royale de D. Alphonſe XI, donnée à Alcala, & confirmée depuis par la Loi de *Toro*, qui ſe trouve dans la nouvelle Collection, n'a jamais été imprimée; ſon autorité a, pour ainſi dire, été abſorbée par une Collection particuliere de différentes Loix, faites par D. *Montalvo*, ſous le titre d'Ordonnance Royale, *Ordenamiento Real*, qui, ſans avoir été confirmée par aucun de nos Rois, a été pluſieurs fois imprimée, chargée de gloſſes, & regardée comme un Recueil authentique. Le *Fuero Royal* paſſe pour un Droit général, tandis qu'il n'eſt que municipal, & qu'il n'a aucune autorité, ſi ce n'eſt dans les lieux où il eſt regardé comme tel, & ſur les choſes qu'on prouve être d'uſage. A peine ſait-on quelque choſe des Droits municipaux des différentes Villes du Royaume : ils ſont pourtant très-pro-

pres à faire connoître plusieurs particularités, & à jetter du jour sur l'origine de beaucoup de Droits & d'Usages encore en vigueur. Les Testamens des anciens Rois Espagnols doivent être regardés comme faisant partie de notre Droit ancien, à cause de leur liaison avec les choses publiques. Il y a encore plusieurs Loix détachées sur diverses matieres qui sont aussi peu connues qu'elles sont utiles. Enfin, les Loix Gothiques du *Fuero Juzgo* n'ont jamais été imprimées en Latin en Espagne, mais dans des Pays Etrangers, & elles ne l'ont été qu'une seule fois fort mal en vieux Castillan. Le *Fuero* fondamental de Léon a toujours été mal imprimé, & sans qu'on sût ce que c'étoit. Le *Fuero* & la Loi fondamentale de Castille n'ont jamais été publiés ni sur l'Original primitif, ni selon la réforme qu'on en a faite dans la suite. Je laisse à part le *Becerro* (*),

---

(*) Par *Becerro*, l'on entend le Regître où les Communautés, de quelque espece qu'elles soient, consignent les résultats de leurs délibérations concernant leur Gouvernement œconomique.

& les Recherches ſur les *Behetria* (*), parce qu'à leur égard, on peut avoir eu d'autres motifs. Enfin, dans l'Edition même des Partidas de *Grégoire Lopez*, qui eſt ſi autoriſée, il y a bien des choſes qui demandent d'être confrontées de nouveau avec les anciens Manuſcrits.

Toutes ces obſervations faites, pour former l'Hiſtoire de notre Droit Eſpagnol, j'ai recueilli le *Fuero* de Léon, & éclairci tout ce que j'ai pu avoir de celui de Caſtille; car, malgré mes recherches, il ne m'a pas été poſſible de me le procurer en entier. J'y ai joint les fameuſes *Cortès* de *Najera* de l'Empereur Alphonſe, réformées par le Roi Alphonſe XI, dont je n'ai pas pu recouvrer l'Original. J'ai copié & corrigé l'Ordonnance Royale, d'après quatre Exemplaires, dont l'un eſt l'Original de la Chambre du Roi D. *Pedro*; j'ai fait l'Extrait des gloſſes qu'y a miſes D. *Vincent Aria*, Evêque de Placen-

(*) *Behetria* ſignifioit anciennement un mêlange & une confuſion de gens ſans Chef, parce que celui qu'ils avoient, n'avoit qu'une autorité précaire & dépendante du choix qu'ils en avoient fait.

cia, ſous le regne de Jean I, & de celles du Dr. *Montalvo* ; j'ai corrigé ſur deux Exemplaires, le *Fuero Royal* d'Alphonſe le Sage ; j'ai copié & corrigé le *Septenario*, Ouvrage du même Prince, qui ſervoit de Préface à ſes *Partidas* : c'eſt un volume *in-fol.* dont l'Original n'eſt point entier. J'ai fait la même choſe à l'égard d'autres Loix détachées de ce Royaume, déja imprimées, ainſi qu'à l'égard d'un Cahier des Loix du Me *Jacob*, & d'un Formulaire en vieux Caſtillan. A l'égard des Cahiers des *Cortès* & des Ordonnances, Loix, Pragmatiques détachées, Conventions & Teſtamens de nos anciens Rois, j'ai copié plus de deux cens Pieces non publiées, parmi leſquelles je trouve la Sentence arbitraire, portée ſur les différentes branches du Gouvernement de la Monarchie, par les Juges qu'avoit nommés le Roi Henri IV ; c'eſt une Copie de l'Original qui fait un volume *in-folio*. J'ai fait un Index au Recueil imprimé, mais très-rare, des Pragmatiques du Royaume, où elles ſont en entier, & la plûpart l'Ouvrage des Rois Catholiques. J'ai un exemplaire imprimé des

Cortès, tenues par les *Comuneros* (*a*), ſous Charles-Quint ; ſur un cahier du même tems, une bonne portion des *Fueros* Municipaux & des *Cartas-Pueblas* (*b*) de quelques Villes & Bourgs ; & un Cahier des Loix des Maures en vieux Caſtillan, leſquelles peuvent avoir leur uſage en les purgeant de quelques clauſes, relatives au Mahométiſme. Il ne me reſte plus que deux choſes à faire dans cette Bibliothéque. 1°. J'ai à confronter le *Fuero Juzgo* en Latin, avec trois Manuſcrits qui s'y trouvent, avec un autre Manuſcrit du Couvent de St. Jean de *Los Reyes*, auquel on a joint le *Fuero* général de Léon & le *Fuero* Municipal de *Palencia*, & avec un

(*a*) Le mécontentement que l'adminiſtration des Flamands occaſionna en Eſpagne, ſous les premieres années du regne de Charles-Quint, produiſit le ſoulevement de pluſieurs Villes & Bourgs. Leurs Chefs, qu'on appelloit *Comuneros*, s'aſſembloient pour délibérer ſur ce que les mécontens avoient à faire.

(*b*) *Carta-Puebla* ſignifie un Edit, une Ordonnance ou Déclaration ſur le rétabliſſement d'une Ville, d'un Bourg, ou d'un lieu ruiné.

autre Manuſcrit du College des Jéſuites ; comme auſſi à conférer le *Fuero Juzgo* en Caſtillan, avec trois exemplaires qui ſont ici, & avec un autre de la ville de Murcie. 2°. J'ai à collationner les *Partidas* avec pluſieurs Exemplaires anciens & précieux qui ſont encore ici.

Quand je ſerai parvenu à achever mon travail, je ne croirai pas pour cela avoir raſſemblé tout ce qu'il faudroit pour rendre parfaite la Collection de notre ancien Droit Eſpagnol, juſqu'à l'entrée des Autrichiens. Il me manque pluſieurs Cahiers de *Cortès*, & notamment ceux des fameuſes *Cortès* de Benavente & de Segovie, tenues en 1383, & où l'on abregea l'Ere ; j'en ai ſeulement un Extrait tiré de ces Archives, & la Loi d'Abrogation, publiée par *Caſcales* & *Colmenares*, ſans date, & par conſéquent deſtituée de l'avantage qu'on pourroit en tirer pour fixer la Chronologie. Il me manque pluſieurs Loix détachées, qu'on ſçait avoir exiſté, & entre autres le Privilege des Juifs, cité dans les Loix de l'*Eſtilo* ; le Livre de *Roldan*, qui traitoit des Loix ſur les *Tafurerias*,

ou Jeux, composé par Ordre du Roi *Alphonse le Sage*, qui, dans les Loix non imprimées sur le même objet, y renvoie. Il me manque encore plusieurs *Fueros* de différens endroits, & entre autres, les fameux *Fueros* de Sepulveda & d'Aguilar, mais sur-tout l'ancien *Fuero* de Castille; sçavoir, le *Fuero du Comte Sanche*, le *Fuero des Gentilshommes*, le *Fuero de la Noblesse*, le *Fuero de la Liberté*, le *Fuero des Hauts-Faits*, la *Coutume ancienne d'Espagne*, le *Fuero de Burgos*, dont je n'ai pû avoir, ni l'Original Latin, ni la Traduction Castillane réformée, mais seulement quelques Extraits. Il faut regarder, comme un point essentiel du Droit Espagnol, & comme une clef indispensable, tant pour l'intelligence d'une grande partie de nos anciens monumens, que pour connoître l'origine de plusieurs usages modernes, la connoissance des Tributs qu'on a payés à nos Rois, & aux fonds communs des Villes & des Bourgs; celle des Impôts qu'on a payés aux Seigneurs, de leurs variations & de leurs changemens, soit en especes, soit en monnoies, &c. Sans cela, on ne peut point avoir d'idée

juste de l'ancien Gouvernement Politique, ni même de l'Ecclésiastique. M. de Vauban, par exemple, a fait grand bruit en France par son projet d'une Dîme Royale, au moyen de laquelle il réduisoit tous les Impôts à un seul. Cette Dîme Royale avoit été proposée long-tems auparavant sous le même nom par *Alonse de Castro, Gibase*, Regidor de Tolede, dans l'Assemblée du 28 Mars 1624, dont le résultat est imprimé. Il y a plus : cette Dîme Royale avoit été payée plusieurs siecles auparavant à nos Rois de Tolede, en même tems que l'on payoit la Dîme Ecclésiastique ; c'est ce qui résulte d'un grand nombre de Monumens, qu'il est difficile d'entendre, sans admettre ma proposition. La même Dîme avoit lieu en d'autres endroits, & l'on en trouve des vestiges dans les tems modernes. Ce fait est confirmé par la vingt-huitieme allégation de *Rodrigo Suarez* de l'ancienne Edition de 1550, que j'ai sous les yeux. On y voit l'embarras des Rois Catholiques, par rapport aux Dîmes des Maures de Grenade, cédées par moitié à l'Eglise, tandis qu'on leur avoit promis de ne pas leur faire

payer plus d'une ſorte de Dîme. Il faut éclaircir encore les autres Impoſitions des Chrétiens, des Juifs, ou des Maures, qui ſont également inconnues; les peines portées contre les crimes; le Droit de la Chancellerie; tout ce qui regarde le Notariat; les diſtributions & répartitions des Terres, revenus, &c.

C'eſt dans cette vue que, outre ce qu'on trouve épars dans les *Cortès* & les Réglemens détachés, j'ai ramaſſé & mis à profit les Baux des Fermes, les Ordonnances de *Almojarifazgo*, la répartition des Services, & tout ce que j'ai pu me procurer de ſemblable. J'ai copié en entier un Volume de comptes de recette & de dépenſe de D. Sanche IV, dont l'Original eſt dans cette Bibliotheque, & qui pourra fournir bien des lumieres.

Pour la même raiſon, j'ai recueilli tous les Documens que j'ai pu trouver ſur la Juriſdiction des Sénéchaux, des *Adelantados* (*) & des *Alcaldes*, ſur

---

(*) L'*Adelantado* eſt le Chef de la Juſtice dans une Réſidence. — L'*Alcalde* eſt encore un homme prépoſé pour l'adminiſtration de la Juſtice. — Le *Régidor* eſt un Echevin. —

les Appels par-devant le Roi, ſur les *Regidors*, les Jurés, les *Hermandades*, ſur ce qu'on appelle dans le Militaire *Adalides*, *Cabdillos*, *Alferes*, ſur les Amiraux, & ſur le Gouvernement économique des Peuples.

La ſuite dans le prochain Journal.

Hermandad, Société. —— *Adalid*, Chef de Gens de Guerre.—— *Cabdillo* eſt auſſi un Chef Militaire, mais dans une ſignification plus générale. —— *Alferez*, Porte-Enſeigne, Cornette.



II.

PRATICAS, è Induſtrias para promover las Letras Humanas, con un Apendice donde ſe examina el Methodo del Sr Pluche, *para enſenar y aprender la Lengua Latina y Griega. Por el P.* Franciſco-Xavier de Idiaquez *de la Compañia de Jeſus. En Villagarcia, en la Imprenta del Seminario, año de* 1758.

« MOYENS pour favoriſer l'avance-
» ment des Belles-Lettres, avec un
» Diſcours détaché, où l'on exa-
» mine la Méthode de M. *Pluche*,
» pour enſeigner & apprendre les
» Langues Grecque & Latine. Par
» le P. *François-Xavier de Idiaquez*,
» de la Compagnie de Jeſus. À
» Villagarcia, de l'Imprimerie du
» Séminaire. 1758. Vol. *in*-12 de
» 141 pages.

SI depuis environ un ſiecle les bons ouvrages de Littérature ſont plus rares en Eſpagne qu'ils ne le furent autrefois, c'eſt principalement aux

vices qui ſe ſont gliſſés dans l'éducation de la jeuneſſe, qu'il faut attribuer cette diſette. Ce n'eſt pas que les Eſpagnols manquent de méthodes : les *Lebrija*, les *Lacerda*, les *Sanchez* (*Sanctius*), &c. leur en ont donné d'excellentes, qu'on peut ſuivre avec ſuccès. Ces grands Hommes eurent le bonheur de voir en Eſpagne le plus bel âge des Lettres, & de contribuer par la profondeur & l'aménité de leurs Ecrits, à la gloire littéraire de leur Nation, dans le même tems qu'elle touchoit au plus haut période de ſa puiſſance. Mais, non contens de laiſſer un nom célebre après leur mort, ils travaillerent encore à rendre leur mémoire chere à leurs Compatriotes, en leur laiſſant des ouvrages, dont la lecture doit être regardée comme la baſe des bonnes études, & qui devoient ſervir de guides aux âges ſuivans. Les révolutions que la Monarchie Eſpagnole eſſuya ſous le Regne de Philippe IV, n'influerent malheureuſement que trop ſur les Lettres. Le mauvais goût, introduit en Eſpagne par des hommes qui ne furent pas même dignes de la réputation paſſagere dont ils jouirent, fit négliger

les grands modeles, & cette négligence s'eſt depuis étendue inſenſiblement juſqu'à ceux à qui leur état impoſe l'obligation d'inſtruire la jeuneſſe. C'eſt au deſir d'introduire une heureuſe réforme dans les études qu'on doit le petit Ouvrage que nous annonçons.

Les Claſſes ſont diviſées en Eſpagne en Claſſes de Grammaire & en Claſſes de Rhétorique. Dans les Colleges, où le nombre des Etudians eſt le plus conſidérable, il n'y a que quatre Claſſes; & la quatrieme, appellée la Claſſe de Rhétorique & de Poéſie, peut être regardée comme celle des Humanités. Quel que ſoit l'ordre des Etudes, les Ecoliers ſortent de la troiſieme Claſſe, ſans avoir appris autre choſe que les regles de la Grammaire & de la Syntaxe. Or il eſt évident qu'ils doivent perdre leur tems en Rhétorique: ils ne ſont point aſſez avancés pour ſe bien tirer des Compoſitions auxquelles on les y exerce, & il faudroit les avoir fait long-tems traduire auparavant, comme le recommandent tant *Sanchez* & *Abril*. Dès que les jeunes gens ſçauroient bien les regles de la Grammaire, il ſeroit bon de leur faire écrire de

tems en tems, en langue vulgaire, quelques lettres, dont on pourroit prendre le ſujet de quelque Epître de Ciceron, avec laquelle on leur feroit comparer enſuite leur travail. Cet exercice peut avoir de grands avantages : il ſerviroit à leur apprendre leur langue naturelle, dans le même tems qu'on leur enſeigne celle des Romains, & la tâche leur coûteroit beaucoup moins de peine. C'eſt d'ailleurs vouloir rétrécir encore l'eſprit des jeunes gens, peu propre à l'invention, que de les obliger de compoſer en Latin, avant que de les avoir bien exercés à écrire dans celle de leur pays, qui doit naturellement leur coûter moins.

Le fort des Méthodiſtes de nos jours eſt de diminuer, le plus qu'ils peuvent, le nombre des regles, & d'exercer continuellement les enfans à la Traduction des Auteurs. Cette maxime eſt fort approuvée du P. *Idiaquez*, & elle n'eſt point nouvelle en Eſpagne. Le célebre Sanchez, mort en 1600, après avoir donné la Traduction d'Epictete, en recommandoit beaucoup la pratique ; en quoi il a été ſuivi par pluſieurs Ecrivains de ſa Nation, &

nommément par le Jésuite *Lacerda*; si connu par son sçavant Commentaire sur Virgile. Le P. Idiaquez recommande donc beaucoup la Méthode du P. Lacerda, tirée de la *Minerve de Sanctius.* Ce que l'Ouvrage du Jésuite pourroit laisser à desirer, les Regens le trouveront dans Sanchez, & pourront l'apprendre de vive voix à leurs Ecoliers. Il y a un préjugé très-avantageux en faveur de la Méthode du P. Lacerda : le Conseil Royal de Castille en a ordonné l'usage dans toutes les Ecoles de son ressort; & quiconque n'y apprendra pas le Latin, dit notre Auteur, ne l'apprendra point dans des Méthodes plus volumineuses.

Quant à la Traduction des Auteurs, le P. Idiaquez en sent bien la nécessité; mais il se plaint que les Ecoles d'Espagne ne sont pas bien assorties en Auteurs classiques. Ce n'est pas que ces Auteurs y manquent, mais c'est que leur format ne les rend pas propres à être mis entre les mains des jeunes gens. C'est à en donner des Editions en petit format qu'il destine sa presse de Villagarcia, d'où est déja sorti le *Cornelius Nepos*, avec des Notes & des

Sommaires en Caſtillan, pour l'intelligence du Texte. Il promet de donner dans le même goût *Ciceron*, *Quinte-Curſe*, *Salluſte*, *Virgile*, *Ovide*, *Horace*, *Phédre*, *&c.*

Mais ſi les Traductions ſont un travail indiſpenſable pour acquérir l'intelligence des Auteurs & la connoiſſance de la Langue dans laquelle ils ont écrit, il n'eſt pas moins vrai qu'il y a de grands abus dans la maniere dont on les fait communément traduire. Il n'eſt point de tâche plus accablante pour un enfant, que de l'obliger à rendre le ſens d'un Auteur, ſans autre ſecours que celui d'un Diction naire : ſon jugement n'eſt point aſſez formé pour choiſir, entre les différentes acceptions d'un mot, celle qui eſt propre au paſſage ſur lequel il s'exerce ; & le Dictionnaire le mieux fait, loin d'alléger ſa peine, ne fait que l'augmenter par la variété des ſignifications qu'il lui préſente. Le P. Idiaquez penſe donc qu'il faudroit donner aux jeunes gens les Originaux, avec des Traductions ; mais comme par-là les volumes deviendroient trop diſpendieux pour les pauvres Ecoliers, il donne la pré-

férence aux Notes en langue vulgaire. Il eſt certain que ces Notes peuvent tenir lieu de Traduction, & être même d'un plus grand ſecours, pourvu qu'elles partent de bonne main.

L'Auteur compare la Méthode d'*Alvarez*, ſi eſtimée à Rome, où le Latin eſt extrêmement cultivé, avec celle du P. Lacerda. Peu de gens trouveront de la reſſemblance entre ces deux Ouvrages, puiſque le plan de Sanchez eſt tout-à-fait différent de celui d'Alvarez, mis en Latin par le fameux P. Turſellin, comme on l'apprend du P. Lagomarini. S'il y a quelque conformité entre ces deux Méthodes, elle conſiſte en ce que l'une & l'autre ſont en trois parties.

Celui de tous les Auteurs Latins, pour qui le P. Idiaquez paroit le plus paſſionné, c'eſt Ciceron. Il exhorte beaucoup les Maîtres à inſpirer à leurs Eleves du goût pour les Ouvrages de ce grand Homme. La grande réputation dont il jouit depuis pluſieurs ſiecles, eſt un garant du grand fruit qu'on en peut tirer. Les jeunes gens, accoutumés une fois aux Ecrits de cet Orateur, en feront dans la ſuite leurs dé-

lices ; & l'on ſçait combien ſa lecture eſt propre à tous les âges de la vie.

Les Thêmes ſont une eſpece de compoſition ſur laquelle les Méthodiſtes ſont partagés ; elle peut cependant avoir ſon mérite, & ne doit pas être abſolument rejettée. Elle ſeroit même très-utile, ſi les Regens avoient l'attention de faire rouler les Thêmes ſur quelque point intéreſſant, ou d'en tirer la matiere de quelque Auteur ancien, dont la lecture pourroit leur être auſſi avantageuſe qu'à leurs Ecoliers. Le P. Idiaquez approuve beaucoup les beaux Extraits de M. *Chompré*, & les Traductions élégantes de M. l'Abbé d'*Olivet*. Quel ſecours, ajoute-t-il, n'en peut-on pas tirer, pour donner aux jeunes gens des Thêmes, propres à leur inſpirer le goût de la bonne Latinité, & à former leur jugement ! L'uſage de pareils ſecours épargneroit d'ailleurs au Régent la peine d'examiner en particulier chaque Compoſition. En leur dictant la correction, chacun verroit ce qu'il auroit dû faire pour bien rendre le texte, & combien il s'eſt éloigné de la perfection.

Le P. Idiaquez traite enſuite des

moyens qu'on doit employer pour faire regner l'émulation dans une Classe. Sur ce point, il a beaucoup profité de l'Ouvrage du P. Jouvenci, *De Ratione docendi ac discendi.*

Tels sont à-peu-près les moyens que propose le P. Idiaquez aux jeunes Jésuites de sa Province, pour s'acquitter avec succès du pénible emploi d'instruire la jeunesse, auquel leur Institution les appelle. Son Ouvrage decele un grand zele pour le bien public, auquel il paroit vouloir consacrer le loisir dont il jouit dans sa retraite. Après avoir fait à Dieu un sacrifice des Grandeurs humaines, auxquelles il étoit destiné par sa naissance (*), il n'a pas cru devoir suivre l'exemple de tant de Contemplatifs, qui ne s'occupant qu'à méditer dans l'intérieur d'un Cloître, se mettent peu en peine de servir utilement leur Patrie. Cet illustre Jésuite croiroit manquer à ce qu'il doit à l'Etat & à la Religion, s'il toléroit les abus qu'il a remarqués dans l'Education littéraire, qui doit être re-

(*) Il est le fils aîné du Duc de Granada de Ega, Grand d'Espagne.

gardée comme un point des plus essentiels, & dont peut-être les Nations les plus polies n'ont pas encore bien compris toute l'importance.

Nous ne suivrons pas l'Auteur dans l'examen qu'il fait de l'Ouvrage de M. l'Abbé Pluche, intitulé *la Méchanique des Langues & l'Art de les enseigner* (*) : nous nous contenterons de dire qu'il s'est proposé de faire voir la grande conformité & la parfaite ressemblance qui se trouve entre la Méthode de l'Ecrivain François & celle du Jésuite Espagnol Lacerda. La comparaison qu'on trouve ici de ces deux productions, porte à croire que, si l'on ne peut pas taxer M. l'Abbé Pluche de plagiat, on peut au-moins lui imputer une imitatation bien scrupuleuse. Ce qu'il y a d'étonant, c'est de voir avec quel enthousiasme quelques Espagnols ont accueilli ses préceptes. La Langue Françoise est fort cultivée en Espagne depuis quelque tems; & l'on y voit une

(*) Le Spectacle de la Nature de M. l'Abbé Pluche a été traduit en Espagnol par le Pere *Terreros*, Jésuite, & cette Traduction est fort estimée.

foule de petits Littérateurs, qui, pour en ſavoir balbutier quelques phraſes, ont pour les productions Françoiſes une prédilection preſque excluſive. C'eſt à ces hommes à moitié inſtruits que s'adreſſent les Obſervations du P. Idiaquez.



DANNEMARK.

SKRITLER som Udidet, &c. *Coppenhagen*, 1758 & 1759.

« MEMOIRES de la Société des » Sciences de Coppenhague. Tomes 6 & 7, *in*-4°.

LEs Républiques de la Grece n'établirent point sous la protection du Gouvernement des Sociétés Littéraires, pour confier le dépôt des Sciences à une portion de Citoyens, destinés à travailler à leurs progrès. A suivre l'esprit de leur Législation primitive, qui subordonnoit tous les objets à un seul, & qui tournoit jusqu'aux vices de l'homme au profit du Citoyen, elles auroient traité ces sortes d'Etablissemens comme des Ressorts Politiques, auxquels il falloit donner la même direction qu'aux autres Ressorts mis en usage. Au lieu de laisser former aux Lettres un Corps en quelque sorte étranger dans l'Etat, elles en auroient

fait, pour ainſi dire, une branche du Patriotiſme, & les auroient civiliſées, en déſignant aux Académies le but ou l'objet de leurs travaux, & en leur inſpirant, non pas de répandre de nouvelles lumieres pour l'avancement des Lettres en général, mais de ne s'occuper que de découvertes tendantes à l'avantage excluſif de la Patrie. Il eſt ſans doute néceſſaire d'appliquer les Arts & les Sciences au bien particulier de l'Empire ; mais pourquoi borner à ce ſeul objet, les travaux de ceux qui les cultivent ? Pourquoi ne pas laiſſer aux Philoſophes la liberté d'inſtruire & de ſervir la Société générale ? Les Empires ne ſont que des membres de cette Société : il eſt de leur devoir & de leur intérêt de travailler de concert à ſon bonheur. Quiconque examinera de près les rapports d'une Nation à une autre, trouvera que les Peuples gagnent tous à communiquer leurs lumieres même à leurs rivaux, & qu'ils ne ſont jamais plus ſolidement heureux, que quand ils peuvent procurer à leurs voiſins les moyens de l'être.

Nous n'examinerons point ici ſi les Sciences corrompent les mœurs ; il nous ſuffira

ſuffira d'obſerver qu'elles rapprochent les Nations les unes des autres; & s'il étoit poſſible que, ſuivant l'intention de la Nature, le genre humain ne formât qu'une ſeule famille, ce ne pourroit être l'ouvrage que des Lettres & des Arts. Les intérêts politiques obligent les Souverains à ſuivre la maxime affligeante, qu'*il faut vivre avec ſes amis, comme s'ils devoient être un jour nos ennemis*; & par-là il reſte toujours une diviſion ſourde entre les Empires, lors même que la Paix & les Traités les uniſſent. Ce qu'on appelle Peuple dans un Etat, ne ſait guere ſortir de ſa Nation, pour aller embraſſer tous les hommes : ce ne ſont que les Gens de Lettres, animés par l'humanité, & conduits par la Philoſophie, qui, même au milieu des guerres ouvertes, entretiennent encore entre les Empires un commerce intéreſſant pour les deux Partis, & capable d'adoucir à la longue les paſſions qui leur mettent les armes à la main. C'eſt en partie dans cet eſprit, que les principales Académies de l'Europe cultivent aujourd'hui les Sciences, & publient les fruits de leurs recherches. Elevées, en quelque

ſorte, au-deſſus des haines nationales, elles ſemblent avoir formé entre elles une ligue contre les ennemis communs des Sociétés, l'ignorance & la barbarie, & elles préſentent à tous les hommes les nouveaux moyens qu'elles ont apperçus, pour les rendre plus inſtruits, meilleurs, & moins malheureux.

La Société des Sciences de Coppenhague eſt entré dans les vues des autres Académies de l'Europe, & ſes progrès ont été rapides. Elle a publié, juſqu'en 1760, ſept Volumes de Mémoires remplis d'excellentes recherches ſur toutes ſortes de ſujets. Le ſixieme & le ſeptieme, dont nous allons rendre compte, ſuffiront pour faire connoître cette Académie à ceux qui n'auroient aucune idée de ſes travaux.

Le premier Mémoire du ſixieme Tome eſt l'ouvrage d'un bon Citoyen. M. *Luxdorf* y établit la néceſſité de perfectionner le Gloſſaire de M. *Weyle*, ouvrage ſi important pour l'intelligence des Loix de Dannemark. Ces Loix, comme la plûpart des Codes, ſeroient impénétrables à quiconque ſe diſpoſe-

roit à les apprendre avec une ſimple connoiſſance de la Langue Danoiſe; une étude profonde & réfléchie des coutumes & des uſages, ainſi que des objets qui en dépendent, devient abſolument néceſſaire pour s'en former une idée juſte & pour en pénétrer l'eſprit. M. Weyle entreprit le premier de débrouiller la Juriſprudence Danoiſe; il compoſa, dans ce deſſein, ſon *Gloſſarium Juridicum*, *Danico-Norvegicum*, qu'il fit imprimer en 1641. Ce Gloſſaire reçut l'accueil le plus empreſſé de la Nation; mais l'importance & l'utilité de l'Ouvrage empêcherent d'en appercevoir les défauts. On n'avoit pas paru juſqu'à préſent douter que M. Weyle eût laiſſé à deſirer quelque choſe; mais dans une pareille carriere, le premier pas a-t-il jamais ſuffi pour conduire au terme? M. Luxdorff n'en a pas jugé de même; il releve les défauts de l'Ouvrage, & il fait voir que M. Weyle, pour avoir travaillé ſur une mauvaiſe Edition de quelques Codes particuliers, a ſouvent donné force de Loi à des fautes d'impreſſion.

M. Klevenfeld, dans le ſecond Mé-

moire, examine une Antique d'yvoire, envoyée à la Société. Elle avoit été prise d'abord pour un Autel portatif. Les premiers Chrétiens, exposés à quitter les lieux où ils s'assembloient pour remplir les devoirs de leur Religion, se servoient ordinairement de ces sortes d'autels, qu'ils furent souvent obligés d'enterrer, pour les dérober aux profanations de leurs Persécuteurs. L'Académicien Danois prouve que la Piece d'yvoire, dont il s'agit, est un *Osculatoire*, dont les figures représentent saint Georges. Il ne pouvoit donner à son opinion quelques degrés de probabilité, qu'en entrant dans le détail de ce qui concerne les Osculatoires & les Autels. L'érudition que l'Auteur a répandue dans ce morceau, est toujours agréable, parce qu'elle est toujours nécessaire ; ce n'est point à paroître instruit, c'est à instruire qu'il s'attache. Son sujet le conduit à ses digressions, & ses digressions le ramenent toujours à son sujet.

Le troisieme Mémoire, composé par M. *Anchersen*, roule sur l'utilité de la Grammaire & des étymologies. L'utilité de la Grammaire, quand on ne

la confidéreroit pas comme une Science Métaphyfique, dont l'objet eft de rechercher les principes des Langues & les caufes de l'ufage, mais fimplement comme un Art qui enfeigne à connoître, à employer & à difpofer les mots fuivant l'ufage établi dans la Langue que l'on veut parler, n'eft pas conteftée, du moins par des hommes dignes d'être réfutés. Quant à la partie étymologique des Langues, elle ne devient prefque qu'un grand poids qui affaiffe la mémoire, fans prêter le moindre fecours à l'efprit, fi, en formant la généalogie des mots, on ne s'attache qu'à en trouver la fource dans une Langue étrangere, & à préfenter féchement les différentes manieres de les prononcer ou de les écrire, par lefquelles ils ont paffé, avant que d'arriver à leur état actuel. Il n'importe pas plus à un Ecrivain de favoir quels changemens le mot dont il fe fert a effuyés, qu'à un Muficien de connoître toutes les formes que l'on a données de fon inftrument, pour le mettre au point où il eft, à moins qu'avec l'expofition de ces changemens, vous ne lui fourniffiez des éclairciffemens fur les caufes phy-

ſiques ou morales des altérations que le mot a ſubies dans ſa ſignification, en le tranſportant d'une Langue dans une autre, & en le faiſant rouler de ſiecle en ſiecle. Que l'Etymologiſte compare le mot de la Langue moderne avec celui de la Langue-mere, pour juger ſi les Modernes y ont attaché la même idée que les Anciens, & qu'il cherche pourquoi il s'en ſeront écartés. Qu'il puiſe dans les mœurs, dans la ſituation des Peuples, au tems de la formation de la Langue, dans la forme du Gouvernement, dans l'influence du climat, dans l'eſprit des ſiecles, dans les révolutions de l'Empire, les raiſons pour leſquelles le ſens, la forme, l'énergie, l'uſage & les qualités des mots ſe ſont dénaturés. Qu'il nous faſſe l'Hiſtoire de la Langue, & qu'il la faſſe, non pas en enfant qui a ſuivi de l'œil les mouvemens apparens d'une machine, mais en Philoſophe qui en a découvert les reſſorts. L'Hiſtoire des Langues eſt une branche de l'Hiſtoire des Nations; cette branche tient à un tronc commun, & s'entrelace avec les autres branches. Croiroit-on que la lecture d'un Ouvrage Etymologique fût

auſſi inutile & auſſi inſoutenable que celle des Gloſſaires publiés juſqu'à préſent, ſi cet Ouvrage nous retraçoit les opinions, les mœurs & les uſages tant des Peuples qui ſe ſont enrichis des Langues anciennes, que de ceux qui leur ont laiſſé leurs dépouilles ? Je ne parlerai point de la manie ridicule de ces Etymologiſtes à ſyſtême, qui, dévoués à une Langue particuliere, ne permettroient pas que la Langue qu'ils violentent, eût emprunté une ſyllabe ailleurs que dans leur Langue favorite, & qui n'ont beſoin que d'un rapport de deux ou trois lettres, ou de quelque analogie équivalente, pour aſſigner hardiment des origines. En général, il ſemble que les Etymologiſtes ne ſoupçonnent point que les mots tiennent aux idées : ces inutiles & laborieux Nomenclateurs ſemblent ne faire des efforts que pour ſe montrer petits & ridicules. M. *Ancherſen*, au contraire, paroît grand & profond, lors même qu'il deſcend aux moindres détails ; il enviſage l'étymologie ſous le point de vue le plus inſtructif & le plus intéreſſant. Sa Diſſertation eſt deſtinée à ſervir de Préface à une autre

Dissertation insérée dans le Volume suivant, sur le mot *Adel* (Noble) ; mais comme cette discussion n'auroit rien d'intéressant pour la plûpart de nos Lecteurs, il nous suffira de l'avoir annoncée.

Le quatrieme Mémoire a pour objet, l'usage du Mercure dans la Médecine. M. *Lodberg Friis*, qui en est l'auteur, l'a divisé en trois Parties. La premiere contient l'Histoire de la fortune du Mercure ; la deuxieme traite des cas où il faut l'employer, & de la maniere de le préparer ; la troisieme sert de supplément & d'éclaircissement à la seconde. Le Mercure étoit connu des Anciens, mais l'usage en étoit regardé comme pernicieux. Les Arabes s'en servoient contre des ulceres & quelques maladies de la peau. Paracelse est regardé par plusieurs Auteurs, comme le premier qui dans nos climats en ait enrichi la Médecine. Il est vrai qu'il perfectionna beaucoup la maniere de l'administrer ; mais à peine l'inefficacité des remedes Galéniques pour les maladies vénériennes fut-elle reconnue, que Jean de Vigo & Jacques Carpi recoururent au Mercure

pour les guérir. Parmi les Obſervations importantes de M. Lodberg Friis, on trouve que quelques grains de Mercure doux, pris le ſoir avec certaines précautions, ont guéri des fluxions très-invétérées : le remede a opéré ſans ſalivation & ſans mauvaiſe ſuite. Les Médecins découvrent tous les jours de nouvelles propriétés dans le Mercure, ainſi que les Phyſiciens, qui n'ont pas été peu étonnés de le voir cette année, à Petersbourg, devenir malléable comme les métaux. Il faudra bien d'autres obſervations, pour découvrir la nature de cet agent ſingulier, ſur lequel les Chymiſtes ont fait tant de tentatives inutiles.

Nous ne nous arrêterons point à la cinquieme Diſſertation, écrite par M. *Kraſt*, en faveur des *Monades*, parce que nous ſerions obligés de donner, avec l'expoſition de la Diſpute ſur les élémens des corps, une notice d'une autre Diſſertation de cet Auteur, imprimée dans le Recueil qui concerne les Monades, de même que de celle de M. *Juſti*, couronnée en 1747, à Berlin, & que M. Kraft a eu principalement en vue de réfuter.

M. *Kratzenſtein*, dans l'article ſuivant, traite des Phoſphores, de maniere à faire eſpérer les éclairciſſemens les plus utiles ſur ce ſujet, s'il continue ſes recherches. Il explique d'abord la nature du feu, qu'il prétend n'être autre choſe que le mouvement des parties mêmes du corps qui s'enflamme. Il penſe, comme *Huyghens*, que la lumiere eſt répandue dans l'eſpace, & que les corps lumineux ne font que la mettre en mouvement; il prouve enſuite que la chaleur & la lumiere proviennent d'une même cauſe. Après ces principes préliminaires, l'Auteur entre dans l'énumération des Phoſphores; il les diviſe en ſept claſſes, & il en compte au-delà de vingt. Les yeux du Chat en ſont exclus, contre le préjugé vulgaire, par la raiſon que, dans une obſcurité parfaite, ils ne jetteroient point d'éclat. Il faut renvoyer cette opinion avec le conte que l'on fait de ces hommes yvres, dont les yeux répandent aſſez de clarté, pour pouvoir lire ſans autre ſecours. M. Kratzenſtein explique, d'une maniere ſavante, comment la lumiere eſt renvoyée par les Phoſphores: il y a peu de Diſſerta-

tions où l'on trouve autant de clarté, de méthode & de connoiſſances Phyſiques.

Un Poëme Latin de M. *Luxdorff*, ſur la *Muſique Vocale*, jette un grand intérêt dans ce Recueil. L'Auteur n'a pas pu embraſſer, dans l'eſpace de trois cens cinquante vers, tous les rapports de l'organe de la voix & de cet Art impérieux qui, par des routes inconnues, deſcend juſques dans le fond de l'ame, & en gouverne tous les mouvemens. On s'apperçoit que ſon Poëme eſt trop court, & qu'il pouvoit prolonger davantage le plaiſir du Lecteur. Si les principes de la parole & du chant offrent peu de reſſources au Poëte, il en eſt bien dédommagé par les tableaux intéreſſans & variés, par l'abondance & la richeſſe des moyens qui ſe préſentent à lui de toutes parts, lorſqu'il eſt arrivé à l'*action* & aux effets de la Muſique. Ici une Bergere, couronnée de fleurs, chantera des chanſons, ſur leſquelles ſon Berger meſurera ſes pas, en attachant ſes regards ſur la bouche, dont les mouvemens régleront & animeront ſa danſe. Là, une Didon ſur le bucher pouſſera des cris contre ſon

perfide Amant, dont elle exprimera tendrement le nom, au moment de ſon dernier ſoupir. Il faut rendre juſtice à M. Luxdorff : il a ſu varier, avec beaucoup d'art, ſes images & ſes deſcriptions : il a ſur-tout connu l'effet puiſſant des contraſtes placés à propos. Pour donner une idée de ſon goût & de ſa maniere, nous nous contenterons d'en rapporter un fragment pris au haſard. Le Poëte, enfoncé dans des méditations profondes, ſe met tout-à-coup à conſidérer la diverſité des formes & des couleurs répandues dans la Nature : cette conſidération le ramene à ſon objet, en lui rappellant la diverſité des inflexions de la voix.

Illo (ſonitu) variante tenebras
Per noctis, per opaca, jugis horrentibus, antra,
Currimus ad notas voces dubiaſque cavemus.
Illius auxilio vitam clamore redemit
Heu! puer incautus, quem Lethi flumine merſum,
Irato ſimilis genitor citus extulit ulnis.
Nec varius tantùm ſonus eſt, ut quilibet unus
Differat à reliquis, ſed ut à ſe differat ipſo.
Namque atrox ubi bella ciens civilia Mavors

Lugubres multo conſevit funere campos,
Non eadem matris vox eſt, cum pallida gnati
Membra ſui, (ſpes ille domûs, ſed devius ardor
Abſtulerat cæcum juvenem) clypeoque cruento
Dependens exangue caput, gutturque ſupinum
Cernit & indomito defixum pectore vulnus;
Et cùm victorem, Patriæ pro parte, maritum
Incolumem, meritâque ornatum tempora lauro
Anxia præſentit nec jam procul abſore, noto
Nunciat hinnitu ſonipes, pulviſque viarum,
Et circumfuſæ murmur lætabile turmæ.

« Nous dirigeons notre cours, ſuivant » les différences du ſon, à travers les » ténebres de la nuit, dans ces antres » obſcurs, dont la voûte eſt formée » par des rochers. Cet enfant, trop in- » conſidéré, que ſon pere, avec un air » effrayant, eſt allé, comme un éclair, » arracher à la fureur des flots, ſes cris » lui ont ſauvé la vie. Les variations » de la voix ſont telles, que nous dif- » férons non-ſeulement des autres, » mais encore de nous-mêmes. Lorſ- » que ſoufflant entre les Citoyens le » feu de la diſcorde, l'impitoyable

„ Dieu des Combats a jonché de morts
„ les lugubres campagnes, quels cris
„ pousse cette mere affligée, en
„ voyant les membres livides de son fils,
„ de ce fils, l'espérance de sa maison,
„ emporté dans un âge encore tendre
„ par une aveugle ardeur, quand elle
„ le voit sur un bouclier sanglant, la
„ tête renversée, pendante & décolo-
„ rée, & son cœur indomptable percé
„ d'une profonde blessure ! Est-ce la
„ même voix que j'entends, lorsqu'au
„ milieu de ses inquiétudes, sur le
„ sort de son mari, brave défenseur
„ de la Patrie, dont la Victoire a
„ épargné le sang & couronné le front,
„ le coursier qu'elle reconnoît à son
„ hennissement, les cris de joie de la
„ foule qui l'environne ou l'accom-
„ pagne, & des tourbillons de pous-
„ siere lui disent : *Le voici ton Epoux.*

Les vers de M. Luxdorff sont harmonieux, & son Poëme mérite d'être placé à côté des meilleurs Poëmes, composés en une Langue étrangere, par des Ecrivains qui ne la parloient pas.

M. *Kraft*, qui traite avec un égal succès des sujets bien différens, a fait,

dans le Mémoire ſuivant, un bon choix des preuves de l'immortalité de l'ame, & des réponſes aux objections contre cette vérité conſolante. Son Ouvrage prouve que des mains habiles peuvent toujours donner à des raiſons déja bien expoſées, un nouveau degré de force & d'évidence.

Dans le neuvieme article, M. *Carſtens*, très-verſé dans l'Hiſtoire du Nord, après avoir examiné ce que les Hiſtoriens diſent de Marguerite, femme de Henri II, prouve qu'elle étoit fille de *Jermer* ou *Jeromar*, Prince de Rugen. Dans le Volume ſuivant, il diſcute l'origine de la Reine Euphémie, femme de Chriſtophe II, que l'on croyoit être de la Maiſon de Brandebourg ou de celle de Holſtein, & qui, ſelon M. Carſtens, étoit fille de Bogiſlas IV, Duc de Poméranie. L'Auteur entre dans beaucoup d'autres diſcuſſions, qui paroiſſent peu intéreſſantes par elles-mêmes, mais qui peuvent l'être infiniment pour le Dannemark. D'ailleurs, lorſqu'il s'agit de découvrir une vérité quelconque, on a d'autant plus de ténebres à percer, que le fait eſt plus petit, & moins in-

téreſſant. Or, il arrive ſouvent, que les efforts que l'on fait pour la déterrer, répandent un nouveau jour ſur tout ce qui l'environne. Il n'y a qu'à jetter les yeux ſur les diſſertations de M. Carſtens, pour ſe convaincre de la juſteſſe de cette obſervation.

Dans un autre Mémoire, M. Kraft préſente pluſieurs obſervations ſur la nature des Arbres. Il penſe que la ſolidité & la végétation des arbres ne dépendent pas moins du bois & de la moëlle, que de l'écorce. Il tient cependant comme démontré, que l'écorce ſeule produit à la fois les feuilles, les fleurs & les fruits : voici ſur quelle preuve il s'appuie. Au commencement du mois de Mai de l'année 1749, il s'éleva une tempête qui rompit un Poirier, environ à deux pieds de terre; la rupture fut oblique, comme il arrive toujours, &, ſuivant les obſervations que l'on fit, la moëlle & la ſubſtance de l'arbre étoient endommagées dans toute la longueur du tronc. Un morceau d'écorce & de bois ſain, large d'onze pouces, ce qui faiſoit preſque le tiers de la circonférence de l'arbre, en tenoit encore les deux parties liées

ensemble. L'arbre, qui avoit environ vingt-sept pieds de longueur, fut nourri par ce reste d'écorce. Il porta cette année, tout comme les autres arbres de la même espece. La partie supérieure du tronc poussa même des rameaux au-dessus de la fracture, les rameaux porterent des boutons, & les boutons préparerent des fruits pour l'année suivante. L'écorce sembla vouloir se rejoindre & fermer l'ouverture. L'Auteur n'a pas pu observer la suite de ce phénomene; mais pour s'assurer que ce n'étoit point un cas particulier, il rompit des branches de Prunier vers la fin de l'été, & il en coupa le bois avec un canif; l'écorce par laquelle elles tenoient à l'arbre, suffit pour que l'année d'après elles portassent autant de prunes que si elles n'avoient eu aucune blessure. Ces observations prouvent que les canaux de l'écorce sont suffisans, pour conduire aux branches les sucs nourriciers, filtrés & préparés par les racines. M. Kraft a donné encore, dans ce Volume, une Dissertation sur l'accord de certains Principes Métaphysiques avec des Principes Physiques. C'est la derniere Piece du Volu-

me, qui eſt précédée d'un Mémoire de M. *Ziegenbalg* ſur les Limaçons de terre.

Le ſeptieme Tome des Mémoires de Coppenhague commence par trois Diſſertations que nous ne pouvons pas analyſer. La premiere, de M. *Harboë*, expoſe les obſtacles que la Réforme rencontra en Irlande : la ſeconde de M. *Spidberg*, eſt une Relation Hiſtorique & Phyſique des tremblemens de terre arrivés en 1755 : la troiſieme de M. *Chriſtian Horrebow*, a pour objet la hauteur de l'atmoſphere. M. *Koſod Ancher* propoſe enſuite ſes réflexions ſur ce Problême de Morale : *Le deſir du bien a-t-il plus d'empire ſur les hommes, que l'horreur du mal ?* Cette queſtion, entendue du bien & du mal phyſiques, ſeroit aiſée à décider, d'après ce principe inconteſtable, qu'*il eſt plus néceſſaire à l'homme de n'être pas malheureux que d'être heureux*. Le deſir du bien & l'horreur du mal partent d'une meme ſource; mais la nature répugne ſans ceſſe & avec force aux ſenſations déſagréables, & ne demande celles qui ſont agréables, ni ſi haut, ni ſi conſtamment. C'eſt pour-

quoi, si elle souffre que nous nous accoutumions à la privation des biens, elle ne nous permet pas de nous familiariser avec le sentiment des maux, quoique la force de l'ame puisse nous les faire supporter. Elle nous fait toujours agir par le ressort des besoins; les besoins sont des maux réels, & s'il y a quelque plaisir à les satisfaire, nous y sommes bien moins portés par le desir d'une jouissance réelle, que par la nécessité de nous décharger d'un fardeau. L'expérience démontre que l'homme est plutôt conduit par la crainte des peines que par l'espoir des récompenses; c'est ce que tous les Législateurs ont bien senti. Il est vrai qu'une passion effrénée fait souvent que l'on court après un bien réel ou d'opinion, à travers les périls & même les tourmens; mais observons que, dans ce cas, la privation du bien, devenu nécessaire par une erreur de l'imagination & du cœur, est un mal & un mal extrême, dont la violence porte l'homme à tout oser, pour finir un supplice, auprès duquel tous les autres lui semblent doux. Alors, dans la poursuite de l'objet auquel il atta-

che ſon bonheur, il eſt tout à la fois animé & par le deſir du bien & par l'horreur du mal, deux mobiles qui ſe réuniſſent & ſe confondent aſſez ſouvent, mais dont l'un, plus preſſant que l'autre, a une influence prédominante.

A conſidérer la queſtion par le côté moral, il faut d'abord prendre les hommes tels qu'ils ſont dans la Société. Nous les trouverons plus attentifs à éviter le mal, qu'ardens à faire le bien. Il n'eſt pas rare de rencontrer cette probité qui ſe fait un ſcrupule de nuire au Citoyen; mais cette vertu, qui ſe fait une loi de lui être utile, eſt certainement aſſez rare. Il eſt ſûr que la corruption a dû commencer par affoiblir dans les cœurs ce dernier ſentiment; il faut, pour rendre les hommes méchans, qu'elle les faſſe ceſſer auparavant d'être bons. Que l'on préſente au Peuple (il s'agit du Peuple des hommes, non du Peuple des Etats), qu'on lui préſente un homme de bien, couvert de ſes bonnes actions, à côté d'un ſcélérat chargé de crimes; le cri de la louange ſera certainement moins éclatant que celui de l'exécration. Il

n'en ſeroit pas de même, ſi le bien étoit autant aimé que le vice eſt déteſté. Enfin, à l'exercice du bien eſt attaché un plaiſir, & le mal porte avec lui ſa peine : or, comme nous l'avons obſervé, l'exemption de peine nous eſt plus néceſſaire que la jouiſſance du plaiſir. C'eſt pourquoi le deſir du bien a dû plutôt mourir dans notre cœur, que l'horreur du mal.

Cependant il n'eſt pas douteux que l'amour du bien ne ſoit en lui-même un ſentiment plus fort & plus puiſſant que la haine du mal, puiſque le premier ſentiment renferme le ſecond, qu'il l'éleve & qu'il l'affermit par de nouveaux motifs. Qui ne ſait pas d'ailleurs que l'amour du bien préſente de plus grands motifs, qu'il rend les moyens plus faciles, & qu'il aſſure une récompenſe plus flateuſe ? Il eſt encore bien plus difficile aux paſſions de le tromper. Mais pourquoi un ſentiment ſi beau eſt-il ſi rare ? Il eſt donc décidé que les hommes ne ſeront pas heureux.

M. *Pontoppidan*, Evêque de Bergue, avoit recueilli, dans un des Volumes précédens, toutes les circonſ-

tances de l'établiſſement de la Colonie des Amacois en Dannemark. Il recherche encore ici, dans quel tems & de quelle maniere d'autres Colonies s'y ſont fixées. Sur la fin de ſa Diſſertation, il examine : *s'il eſt avantageux de recevoir des Etrangers dans un Etat?* Que des Nations entieres, que des Peuples barbares, chaſſés d'un pays ſauvage par la miſere, ſe jettent avec toute leur férocité ſur un pays cultivé, ils en changeront, ils en étoufferont l'eſprit. La Chine ſeule a pu, en abſorbant ſes Vainqueurs, leur impoſer, par l'inflexibilité de ſes mœurs, la maniere d'être de ſes anciens habitans. Mais il ne s'agit pas ici d'enter Nation ſur Nation ; la queſtion ne touche qu'un petit nombre de Colons, & de Colons ſoumis. S'ils ſont moins cultivés que les Naturels du pays, la culture, à laquelle ils ſeront contraints de ſe plier, effacera leur ancien caractere & leur laiſſera l'empreinte nationale. S'ils ont, au contraire, plus de lumiere, ils ſeront, en entrant, d'utiles Citoyens, & l'Etat aura d'autant plus de raiſon de les accueillir. Ces principes peuvent ſouffrir des exceptions : pluſieurs Poli-

tiques comptent pour quelque chose le mêlange des races, lequel, selon eux, est très-propre à perfectionner l'espece humaine. Les nouvelles Colonies, dit M. Pontoppidan, sont comme un nouveau ferment dans le Monde Physique & le Monde Moral. Contentons-nous que ce ferment n'ait rien de dangereux, & que ce mêlange augmente la population, sans nous flatter qu'il perfectionne l'espece.

10. Quant au danger que de nouveaux Habitans ne corrompent les Mœurs, ne gâtent la Langue, ne troublent la Religion, & n'affoiblissent l'Esprit Patriotique, il est vraisemblable que les Etrangers prendront les mœurs du Peuple chez lequel il se seront transplantés. Ce Peuple ayant pour lui une habitude plus forte, & la possession, l'autorité, les loix, le climat, n'empruntera des Etrangers, que ce qui lui paroîtra bon à être suivi. Il faut pourtant avouer qu'un petit Etat, une République, dont les mœurs seroient dures & la vertu rigide, feroient mieux de ne pas recevoir des Colons, dont les mœurs seroient molles & les vices aimables. Lycurgue eût laissé les portes

de Lacédémone ouvertes à la corruption, s'il n'en avoit pas défendu l'entrée aux Etrangers & aux Arts.

2°. Loin que la Langue perde par le mélange des Colons, elle s'enrichira de mots, de tours, d'expressions, & des qualités de la Langue Etrangere, sans qu'il y ait beaucoup à craindre qu'elle se dépouille des siennes, à moins que ces Colons n'eussent une grande influence dans la classe des Citoyens qui peuvent donner le ton au langage du Peuple.

3°. Pour ce qui est du cas où ce Etrangers professeroient une Religio différente, il n'y a qu'un principe poser : c'est que si cette Religion étrar gere, au lieu d'occasionner par elle même un changement dans l'Etat pouvoit lui devenir plus funeste qu l'industrie & le nombre des Colon ne lui seroient utiles, alors la Poli tique exigeroit que les nouveaux Co lons ne fussent pas admis, s'ils vou loient introduire avec eux un cul étranger. Ce principe n'est pas d'u application aisée.

4°. Quant à l'amour de la Patrie, les nouveaux Colons conservent e

co

core quelque inclination pour le Pays où ils ſont nés, leurs enfans égaleront tout au moins les Nationaux dans le zele patriotique. Les Peuples conquis prennent bientôt l'eſprit du Peuple Conquérant, quand ils ſont enclavés dans ſes Etats. Mais ſeroit-il bon d'admettre les premiers Colons dans les Charges & dans le Gouvernement? C'eſt une queſtion qui a été ſouvent débattue, & toujours décidée, ſuivant la paſſion qui conduiſoit la plume de l'Ecrivain.

M. *Langebeck*, peu ſatisfait de ce que les Allemands ont juſqu'à préſent écrit touchant les Mines, s'eſt appliqué à faire des recherches ſur cette matiere, tant dans les Livres imprimés, que dans les Archives dont il eſt dépoſitaire, & avec le ſecours de ſes Correſpondans. Aucun Danois n'a encore écrit l'hiſtoire des Mines de ſa Patrie. M. Langebeck donne ici un très-long Mémoire pour ſervir d'*Introduction à l'hiſtoire des Mines de la Norwege*. Du tems de Tacite, l'Allemagne renfermoit des Métaux précieux. Pluſieurs Auteurs ont parlé de l'Or qui rouloit dans les ſables du Rhin.

Strabon dit qu'il y en avoit chez les Suisses. Tacite raconte que Curtius Rufus obtint les honneurs du triomphe, pour avoir découvert des Mines d'Argent dans le pays des Mattiaques. Il reste des traces de ces Mines dans les documens du huitieme & du neuvieme siecle. L'Empereur Charlemagne & Louis le Débonnaire font mention, dans leurs Capitulaires, des différens Métaux qui se formoient dans leur Empire. Les plus anciens monumens sur les Mines de la Suede, ne remontent pas au-delà du treizieme siecle. Les Historiens des Nations voisines en parlent pourtant, comme si elles étoient ouvertes, dès le douzieme. Quelques Auteurs Suédois ont pensé que le Christianisme ayant retiré de la piraterie les Habitans du Nord, ils chercherent dans leur propre Pays, avec le secours des Arts apportés du Midi, de quoi satisfaire aux besoins qu'un nouveau genre de vie leur apportoit de jour en jour.

Le Dannemarck a possédé de tout tems des Métaux. Ils furent d'abord le fruit de la rapine; le Commerce les lui porta dans la suite. Le Plomb lui

venoit d'Angleterre, le Cuivre de Suede, l'Argent d'Allemagne. Il ne paroît pas que le Dannemarck eût alors des Mines. Toutefois il y a dans la Jutlande des vestiges de fourneaux à preparer le Fer ; & les Habitans croyent que les Mines ayant consumé les Forêts voisines, le sable a couvert & enséveli les traces des anciens travaux. Sous le regne présent, il s'est fait des découvertes considérables dans le genre minéral. Outre plusieurs drogues bonnes pour les Teintures, telles que le Vitriol, l'Alun, &c, on a commencé à exploiter à Bornholm des Mines de Charbon de Pierre, qui épargnent au Pays de grandes sommes. Diverses sortes de Marcassites, qui contiennent plusieurs especes de Métaux, annoncent de grandes richesses cachées dans ces Cantons, & invitent à des recherches, qui d'ailleurs sont encouragées. Le mal est, que les Mines les plus abondantes que l'on ait découvertes jusqu'à présent, sont des Mines de Fer ; & l'immense quantité de bois qu'elles exigent, pourroit bien les faire abandonner, quelque avantageuses qu'elles soient.

L'Auteur ne fait pas remonter au-delà du seiziéme siecle les Mines de la Norwege : cependant l'usage commun des Métaux, les Monnoyes frappées dans le dixieme siecle, l'Etymologie de plusieurs noms propres, semblent des titres assez forts pour leur accorder une plus haute antiquité. Quant à l'Islande, ce point est éclairci par plusieurs monumens. L'histoire des premiers Colons qui partirent de la Norwege, pour s'établir dans cette Isle, nomme un certain *Scallagrim*, Ouvrier en Fer, & la Mine dont il travailloit le Métal. Les tremblemens de terre, & les autres causes qui ont détruit les Forêts de l'Islande, ont dû engloutir tout ce qui auroit donné quelque indice des anciennes Mines. Les Académiciens, envoyés sur les lieux, n'ont pas laissé pourtant que de découvrir des ruines de Fourneaux, & les Loix de l'Islande dissipent là-dessus tous les doutes. La Norwege n'a pas de Loix qui lui donnent de pareils titres; elles portent au contraire que, dans son Commerce avec la Suede, elle donnoit d'autres denrées, pour se procurer des Métaux en échange. Christian II, qui en avoit

été Gouverneur ſous le Roi Jean ſon pere, fut à peine monté ſur le trône, qu'il ordonna à *Erick Valkendorf*, Archevêque de Drontheim, de faire des fouilles, par leſquelles on découvrit, en 1516, à huit milles de ſa réſidence, une Mine de Cuivre, la premiere qui a été connue dans ce Royaume. Chriſtian II. fit venir de Saxe beaucoup d'Ouvriers; mais Chriſtian III. fut le premier qui traita cet objet important, avec toute l'attention qu'il méritoit, & c'eſt à ſon regne qu'il faut proprement fixer l'origine des Mines. C'eſt à cette époque que M. Langebeck termine la premiere partie de ſon Ouvrage.

Le dernier Mémoire de ce Volume eſt une diſſertation de M. de Ziegenbalg ſur la Glace. Deſcartes a cru que la congelation des Liquides, étoit une ſuite de leur refroidiſſement à un degré déterminé, & que le froid ne faiſoit que chaſſer le fluide plus ſubtil, qui par ſon mouvement leur donnoit la fluidité. Gaſſendi a prétendu que le froid ne ſuffiſoit point pour produire la Glace, mais qu'elle provenoit du mêlange de certains corpuſcules frigo-

rifiques qui s'introduisent dans l'eau. M. Ziegenbalg réfute ici les raisons que M. Musschenbroeck a apportées, en faveur de cette derniere opinion. L'Eau, en se glaçant, ne devient pas plus volumineuse, par l'introduction d'une nouvelle matiere, comme le savant Hollandois l'a prétendu, mais par la dilatation de l'air, qui, dans le point de la congelation, se ramasse en petites bulles, & laisse des interstices dans la Glace, & par le désordre des parties de l'Eau, tendantes, selon l'observation de M. de Mairan, à former des angles de soixante degrés. Une nouvelle matiere augmenteroit non-seulement le volume de la Glace, mais encore son poids. L'Auteur des Essais de Physique croit avoir vu souvent entrer, dans le vase où l'Eau se geloit, une matiere, qui, en s'attachant immédiatement aux parois du vase, alloit s'étendre dans l'Eau en forme de lignes courbes. Notre Dissertateur n'a jamais remarqué un pareil phénomene, & il doute de l'observation de M. Musschenbroeck. Il est évident que l'Eau se gele par filets, qui s'assemblent sous divers angles, & que ces filets tiennent

ordinairement par un de leurs bouts aux parois du vase. M. de Musschenbroeck, en voyant cet effet, aura cru appercevoir la matiere congelante s'insinuant pour le produire. Dans le fonds, ces filets sont les particules d'Eau qui s'arrangent de diverses manieres, suivant la figure des parties intégrantes de l'Eau, & la maniere dont la force de cohésion agit sur elles. L'Huile se gele par pelotons, & non par filets. Si l'on demande pourquoi ces filets tiennent aux parois du vase, c'est parce que tout corps flottant sur l'eau, ira nécessairement les heurter & s'y attacher, si ces parois sont de nature à être mouillées par l'eau. Ce qui prouve la justesse de cette observation, c'est que l'adhésion des filets aux parois n'a pas lieu, lorsque le dedans du vase a été frotté d'huile, ou de toute autre matiere qui s'unit difficilement avec l'eau.

Lorsque l'eau du vase & l'air extérieur sont en repos, il arrive que l'eau se conserve liquide, quoique le froid soit à plusieurs degrés au-dessous de la congelation. Dans ce cas là, c'est le seul défaut de mouvement, & l'équi-

libre des parois de l'eau, dont l'action réciproque est d'une égale force, qui en arrête l'union ; car dès qu'on les agite, elles se gelent. M. *Cyrillo*, Professeur en Médecine à Naples, avoit ramassé des Observations, insérées dans les Transactions Philosophiques, d'où il resultoit que dans les Pays Méridionaux, comme en Italie, il geloit par un degré de froid bien inférieur à celui qui est nécessaire en France, en Angleterre, &c, pour ôter à l'eau sa liquidité. Des Observations postérieures, faites par M. *Taitbout*, ci-devant Consul de la Nation Françoise à Naples, & par divers Physiciens, en d'autres endroits de l'Europe, ont prouvé au contraire que, dans tous ces Pays, l'eau se gele constamment par le même degré de froid. Il faut que dans les premieres Observations, les Thermometres fussent mal gradués ou mal exposés, &c. Il est certain qu'il ne gele jamais, quand le froid est au-dessus du point qui marque la glace (c'est-à-dire, zero au Thermometre de M. de Réaumur, &c. trente-deux degrés à celui de Fahrenheit), & que dans les plus grands

froids, arrivent les gelées les plus fortes. Le goût que M. Muſſchenbroeck prétend qu'on trouve en Hollande, au Thé & au Caffé préparés avec de l'eau de Neige, n'a paru avoir rien de particulier à des palais délicats, conſultés par M. Ziegenbalg. L'opinion qui attribue les Goëtres à l'uſage de l'eau de neige, ne ſemble pas trop bien fondée, puiſqu'il n'y a point de Goëtres dans la Groënlande, & dans quelques endroits de la Norwege, où l'on ſe ſert de cette eau, & qu'ils ſont communs dans la Province de Derby en Angleterre, où l'on n'en boit pas. D'ailleurs, faudroit-il néceſſairement des particules frigorifiques, pour que l'eau de neige fît cet effet? Les Sels contribuent beaucoup à la congelation, & sembleroient établir l'action de ces corpuſcules, ſi l'expérience ne prouvoit que l'eau renfermée dans des vaſes, où les Sels ne pénetrent point, ſe gele, & que les Sels eux-mêmes mêlés dans l'eau, en retardent la congélation. Cette Diſſertation, à laquelle la mort a empêché l'Auteur de mettre la derniere main, ne dédommageroit pas tout-à-fait ceux des Etrangers qui ne

connoîtroient point la Dissertation de M. de Mairan sur ce sujet, l'un des plus agréables & des plus ingénieux Ouvrages en ce genre.

Nous avons cru devoir présenter un Extrait un peu étendu des Mémoires de la Société de Coppenhague. Les Recueils Académiques sont les livres les plus propres à nous faire connoître l'état des Sciences chez un Peuple. Nos Lecteurs sont en état de juger, combien elles fleurissent aujourd'hui dans le Dannemarck, & combien la Littérature Danoise mérite d'occuper les Gens de Lettres des autres Pays, trop souvent passionnés pour une Nation, exclusivement à toute autre. La difficulté de se procurer les Ouvrages de ce Royaume, a été pour nous un nouveau motif de nous arrêter plus long-tems sur les Mémoires de son Académie. La nature & la variété des matieres qui y sont traitées, ranimoit souvent notre attention, & entraînoit notre plume. Peut-être nous sommes-nous quelquefois trop livrés à nos propres réflexions. Nous voudrions pouvoir engager nos Lecteurs à se rendre ainsi compte des idées, que la lecture des Ouvrages leur inspire.

RUSSIE.

MEMOIRE concernant le Froid artificiel de Petersbourg, au mois de Décembre 1759. V. S. Par M. Poissonnier.

L'EXPERIENCE faite à Petersbourg sur le Froid Artificiel, & la Congelation du Mercure, dont toutes les Nouvelles publiques ont fait mention, est si digne de l'attention des Physiciens, qu'on nous sçaura gré, sans doute, d'en communiquer les détails particuliers. Ils sont d'autant plus nécessaires, que, dans la Gazette de France qui s'est le plus étendu sur ce sujet, il s'en faut encore beaucoup qu'on en ait dit assez, pour satisfaire la curiosité des Physiciens. Aussi cette annonce imparfaite, telle néanmoins que la comportoient la nature & l'objet de cette Feuille périodique, a-t-elle donné naissance à un Ecrit, inséré dans les Journaux des Savans des mois de Juillet & d'Août, où l'on propose

plusieurs doutes contre l'expérience de Petersbourg. Le Mémoire suivant qui nous a été communiqué par un homme célebre, qui affectionne notre Journal, est propre à donner au Public, & à l'Auteur de l'Ecrit dont nous venons de parler, les éclaircissemens convenables.

Quoique dans les Gazettes de cette Ville (No. 102 & 104, de l'année derniere) on ait fait mention d'une Découverte très-importante de M. *Braun*, Professeur en Philosophie, sur le Froid Artificiel, on juge cependant nécessaire de donner un détail plus circonstancié des expériences, que différens Membres de l'Académie des Sciences ont faites sur le même sujet. Celles que l'on a faites sur la Congelation du Mercure, paroîtront en particulier surprenantes & presque incroyables aux Savans des autres Pays: c'est par ce motif que nous sommes bien-aises de lever tous les doutes qu'ils pourroient avoir sur la réalité de ce fait, afin de les mettre par-là en état de répéter les mêmes expériences.

M. le Profeſſeur *Reiher*, qui avoit fait auparavant en Allemagne des expériences ſur le Froid Artificiel, ne les avoit pas pouſſées plus loin que Fahrenheit. Il forma le deſſein de les répéter dans le tems du plus grand froid de Petersbourg: c'eſt pourquoi il diſpoſa tout pour pouvoir y parvenir. Mais étant tombé malade, M. le Profeſſeur Braun ſe chargea de remplir cet objet.

Le 14 Décembre dernier, vieux ſtyle (25 Décembre), il ſurvint un froid ſi rigoureux, que l'on n'en avoit point encore reſſenti de pareil à Petersbourg (*). Le Thermometre de

(*) L'Auteur de cette Lettre, en écrivant ceci, n'avoit pas connoiſſance du froid prodigieux, obſervé en 1755 par M. Deliſle, en Sibérie. Le Mercure y deſcendit le ......, au 280e degré de la diviſion de ſon Thermometre, ce qui eſt 75 degrés au-deſſous de celui que ce Thermometre marqua le 25 Décembre a Petersbourg. M. Vargentin a communiqué cette année a M. Deliſle l'Obſervation d'un froid encore plus rigoureux. Il nous apprend qu'on reſſentit le 5 Janvier dernier au ſoir a Tornea, Capitale de la Lapponie Suédoiſe, ſituée au fond du Golfe de Bothnie, un froid qui a fait deſcendre le Mercure dans un Thermometre gradué à la maniere de M. de Réaumur, juſqu'au 71e degré au-deſ-

M. Delisle marquoit deux cens cinq degrés (*). M. le Professeur Braun ré-

---

sous de la congelation, ce qui est de quelques degrés au-dessous de celui que M. Delisle observa en Sibérie. Cette Observation a été faite par un Correspondant de l'Académie d'Upsal, & par le moyen de plusieurs Thermometres. M. Vargentin nous apprend une circonstance particuliere qui l'accompagna, c'est que ce froid n'affecta pas les hommes qui y furent exposés, proportionnellement à la rigueur excessive, dont l'abaissement du Mercure dans le Thermometre est la preuve.

(*) Pour avoir une idée distincte des Observations rapportées dans ce Mémoire, il faut connoître la graduation du Thermometre de M. Delisle. Cette graduation commence au point de chaleur de l'eau bouillante, & va de-là en montant & en descendant. Les degrés sont tels, qu'il y en a 150 depuis la chaleur de l'eau bouillante, jusqu'à celle où l'eau commence à perdre sa fluidité en se glaçant. Ainsi, 150 degrés du Thermometre de M. Delisle répondent à 80 de celui de M. de Réaumur, ou à 180 de celui de Fahrenheit. Les 205 degrés, dont on parle ici, répondent par conséquent à 109 $\frac{1}{3}$ du Thermometre de M. de Réaumur, dont ôtant 80, à cause que la graduation commence, dans ce dernier, au froid de la congelation, on trouvera que ces 205 degrés indiquoient un froid de 29 degrés & $\frac{1}{3}$ au-dessous de la

peta alors ses expériences précédentes, par le moyen de l'esprit de Nitre, mêlé avec la Neige. Ce fut avec une surprise extraordinaire, qu'il vit son Thermometre descendre jusqu'à quatre cens soixante-dix degrés. Le Mercure parvenu à ce point, resta immobile en plein air l'espace d'un quart-d'heure, & il ne commenca à monter, que quand il eut été transporté dans un appartement chaud. Il repeta cette expérience avec le même Thermometre, & un second qu'il employa; le résultat fut le même qu'auparavant. L'immobilité du vif-Argent fit présumer, avec quelque vraisemblance, que ce Minéral étoit congelé, & devenu un corps solide; mais, comme M. le Professeur Braun ne cassa point la boule du Thermometre, il n'apperçut point le vif-Argent dans son état de solidité. Ainsi,

---

glace, dans le Thermometre de M. de Réaumur. Le 211e du Thermometre de M. Delisle, dont il sera question ensuite, répond au 32e & $\frac{2}{15}$ de M. de Réaumur au-dessous de la congelation. Le 500e, auquel fut poussé le froid artificiel, répond enfin au 186e. $\frac{2}{3}$ de M. de Réaumur, en comptant du même terme.

la congelation ne fut encore qu'une ſimple conjecture.

Le 24 Décembre (4 Janvier 1760), le froid fut également rigoureux ; mais on ne fit aucune expérience. M. Braun fit part à l'Académie, dans ſa Séance ordinaire, de ſes découvertes. Le 25 Décembre (5 Janvier 1760), entre neuf & dix heures du matin, le Thermometre deſcendit à cent quatre-vingt-dix-neuf degrés. MM. Braun & Æpinus, tous deux Profeſſeurs de l'Académie, répéterent l'expérience. Auſſi-tôt que le premier eut obſervé que le Mercure étoit immobile dans le Thermometre, il en caſſa la boule, & il le trouva preſque entierement congelé. Il étoit ſeulement reſté quelques parties fluides au centre de la boule.

Le Thermometre de M. Æpinus deſcendit, avec beaucoup de vîteſſe, aux environs de cinq cens degrés. Il caſſa le cylindre qui étoit au-deſſous, & il trouva que le Mercure qui le rempliſſoit, étoit gelé.

Il obſerverent l'un & l'autre que le Mercure congelé, étoit devenu malléable & ductile comme un autre Métal : mais bientôt après il redevint

fluide, & il retourna à ſon premier état.

M. Æpinus, cherchant à ſe convaincre plus clairement des différens états par leſquels le Mercure paſſoit, avant que d'arriver à celui de ſolidité, jetta un peu de vif-Argent dans un tuyau de la groſſeur d'un doigt, fermé en-deſſous & ouvert par le haut. Ce cylindre de vif-Argent étoit long d'environ un pouce & demi, & il ſe congela dans l'eſpace d'environ 45 ſecondes. M. Æpinus obſerva que le vif-Argent, dans ſa congelation, étoit dans le même état que les autres métaux, à l'exception du fer; car toutes ſes parties ſe reſſerroient comme celles des autres métaux, à meſure qu'elles ſe congeloient. Le Mercure congelé deſcendit en cet état au fond du vif-Argent fluide, comme il arrive aux autres métaux, excepté au fer. Tout le monde ſait qu'on obſerve le contraire dans la congelation de l'eau & des autres liquides; car les matieres congelées ſurnagent dans les matieres où elles ſe ſont formées.

Le 26 Décembre (6 Janvier 1760), entre neuf & dix heures du matin, le

froid fut ſi violent, que le Thermometre marqua 211 degrés, ce qui excédoit déja le degré auquel Fahrenheit avoit pouſſé ſes Expériences ſur le froid artificiel, puiſque 40 degrés au-deſſous de zéro du Thermometre de Fahrenheit reviennent au 210e degré de celui de M. Deliſle. M. Braun réitéra ſes Expériences, & les trouva conformes à celles de la veille.

M. Lomonoſow tenta cette Exp-riences le même jour; l'eau-forte fit deſcendre le minéral du Thermometre à 495 degrés. Il ajouta de l'eſprit de ſel ordinaire, dont il fit un mêlange, & le Thermometre marqua 534 degrés. Lorſqu'il en eut retiré le Thermometre, il l'expoſa en plein air, & le Mercure deſcendit à 552 degrés. Il jetta un peu de nouvelle neige dans le vaſe, & il y ajouta de l'huile de Vitriol; le Thermometre marqua ſur le champ 1260 degrés. Lorſqu'il eut caſſé la boule, il trouva le Mercure changé en corps ſolide. Celui qui étoit reſté dans le tuyau, avoit contracté la même ſolidité, & reſſembloit à un fil d'argent ſouple & flexible. Il frappa un grand coup ſur le vif-Argent de la bou-

le, lequel s'applatit & prit la figure d'un écu; mais il se crevassa, & il redevint fluide en vingt minutes. Cette Expérience s'est faite dans un jour où le Thermometre marquoit 208 degrés de froid.

Messieurs Cruse, Reiher, Model & Æpinus répéterent l'Expérience avec le même succès. On passe sous silence quelques autres particularités, parce qu'elles n'entrent point dans le but qu'on se propose ici. Cependant il est à observer que, dans une seconde Expérience que fit M. Reiher le 31 Décembre, jour auquel le froid n'étoit qu'à 183 degrés, après que le Thermometre eut été retiré des matieres destinées à produire la congelation, & dans lesquelles le Thermometre marquoit 300 degrés, il descendit encore de 100 degrés, lorsqu'il eut été exposé en plein air.

Un témoignage aussi unanime de tant de Physiciens, qui tous ont fait leurs Expériences en particulier, contribuera sans doute à attester la vérité du fait. Mais, pour lever tous les doutes, il est bon d'ajouter que, dans toutes ces Expériences, on n'a employé que du

Mercure épuré, & même quelques-uns n'ont fait usage que du Mercure révivifié du Cinabre. Ainsi il est hors de doute que ce Mercure étoit dégagé de tout corps étranger.

On pourroit croire que la même chose étoit arrivée à M. Delisle de la Croyere, lorsqu'il annonça que le vif-Argent s'étoit gelé dans le Thermometre qu'il avoit porté en Sibérie. La Lettre écrite à l'Académie, & conservée dans ses Archives, prouve qu'il y avoit eu quelque erreur dans ses Observations. Suivant ce qu'il observe, le Mercure devint solide, le Thermometre ne marquant que 195, ou tout au plus 200 degrés de froid. Mais il est impossible que ce minéral puisse se geler à ce degré; car on en auroit observé ici la congelation presque toutes les années, puisqu'il n'y a presque point d'hyver (dans ces contrées), où le froid ne soit aussi vif. Ainsi il est à présumer que le Mercure de M. de la Croyere n'étoit point aussi pur que celui dont on vient de se servir, & qu'il étoit mêlangé avec du plomb.

Mais il est deux points, sur lesquels on n'est pas tout-à-fait d'accord. La

durée de la congelation du Mercure fut moins longue dans certaines Expériences ; dans d'autres, elle le fut davantage. On n'eſt pas non plus entierement d'accord ſur le degré de froid néceſſaire pour la congelation de ce minéral. La plûpart des Expériences s'accordent néanmoins à ne produire cette congelation, que lorſque le Thermometre marque environ 500 degrés. Quant à l'Expérience de M. Lomonoſow, quoique ſon Thermometre ait marqué 1260 degrés, il convient pourtant que, preſſé comme il étoit, il n'a pu obſerver aſſez exactement ſi la boule n'étoit pas fendue, ce qui auroit procuré au Mercure la facilité de deſcendre plus bas qu'il n'auroit fait, ſans cet inconvénient. Cette conjecture paroît d'autant mieux fondée, que la même choſe eſt arrivée à Meſſieurs Braun, Æpinus & Reiher : dans quelques-unes de leurs Expériences, la boule de leur Thermometre s'eſt fendue & a éclaté ſur le champ.

Si l'on s'en rapporte à l'Expérience faite par M. Æpinus le 25 Décembre, il paroît clairement, & preſque inconteſtablement, que la chûte du Mercure

dans le Thermometre, & la promptitude de la congelation exigent plus de 500 degrés de froid, & qu'ils vont peut-être au-delà de mille. Mais il a été impossible de déterminer au juste le vrai degré où se fait cette congelation; car les Thermometres ordinaires cessent d'être de quelque utilité, aussitôt que le vif-Argent devient solide.

Il est à propos de décrire ici la façon dont ces Epreuves ont été faites, afin de mettre les Physiciens en état de les répéter. Il faut nécessairement se servir de l'esprit de Nitre fumant, l'eau-forte ordinaire n'ayant point produit cet effet jusqu'à présent. M. Æpinus a trouvé que l'Expérience pouvoit se faire facilement, très-vîte & avec certitude, de la maniere suivante. On remplit jusqu'à moitié, d'esprit de Nitre fumant, un verre à vin. On y jette ensuite la même quantité de neige, que l'on remue jusqu'à ce que ce mêlange ait acquis la consistance d'une bouillie assez épaisse. Il en résulte sur le champ le degré du froid nécessaire pour congeler le vif-Argent. Cette méthode a réussi non-seulement à M. Æpinus, mais encore à Messieurs Kruse,

Reiher, Model, & à moi-même.

Quand ont lit le procédé qu'ont employé d'autres Physiciens, particulierement MM. Musschenbroeck & de Réaumur, pour produire le Froid Artificiel, par le mêlange de la Neige & de l'Eau-forte, ainsi qu'on le voit rapporté; sçavoir, celui du premier, dans les Mémoires de l'Académie de Florence (Partie premiere; page 174), & celui du dernier, dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de l'année 1754, on doit être surpris que ces Physiciens n'ayent point rencontré le plus haut degré de froid, comme les Académiciens de cette Ville, puisque leur méthode ne paroît pas différer, au moins dans les circonstances principales, de celles dont M. Braun s'est servi dans ses dernieres expériences, & dans les précédentes; il paroît étonnant, dis-je, que les mêmes effets n'en ayent pas résulté. Ce n'est que par des recherches profondes, qu'on peut trouver la cause qui a empêché deux hommes aussi célebres, d'avoir le même succès. Peut-être que l'esprit de Nitre dont ils se sont servi, n'avoit pas toutes les qualités requises. On doit enfin

obſerver, qu'il faut néceſſairement un certain degré de froid extérieur, pour réuſſir dans ces Expériences. M. Æpinus en fit une le 28 Décembre, dans une Chambre où le Themometre ne marquoit que cent vingt-deux degrés. Il fit refroidir l'eſprit de Nitre dans de la Neige fondue, juſqu'à cent cinquante degrés de froid, & il donna le même degré à celle qu'il employa pour ſon expérience. Il mêla enſuite ces deux matieres, & il obtint à la vérité un froid qui alla juſqu'au trois centieme degré; mais il s'en fallut beaucoup, qu'il pût parvenir à celui qui eſt néceſſaire pour la congelation du Mercure.

Qu'il nous ſoit permis maintenant, de propoſer quelques réflexions ſur l'Écrit, dont nous avons parlé au commencement de cet article. Les doutes que ſon Auteur y propoſe, ne regardent pas, à la vérité, la congelation du Mercure, mais le degré de froid auquel cette congelation eſt arrivée. M. *Anec* (c'eſt le nom de l'Auteur de cet Écrit) ne ſçauroit ſe perſuader que

que ce degré de froid artificiel, ait passé beaucoup au-delà du soixante-dixieme degré au-dessous de celui de la congelation, suivant le Thermometre de M. de Réaumur, au lieu du cent quatre-vingt-six un tiers, qui répond au cinq centieme de celui de M. Delisle, avec lequel les expériences ont été faites. Voici ses raisons exposées en peu de mots, avec nos Observations.

La premiere de ces raisons est tirée du principe, qui a servi de base à la construction du Thermometre de M. Amontons. Ce Physicien a pris, pour le premier terme de l'échelle de son Thermometre, le point où tout ressort manqueroit à l'air renfermé dans la boule de son instrument, & où, suivant lui, toute chaleur cesseroit. Il compte de ce point cinquante-deux degrés, jusqu'au point de la congelation de l'eau, & soixante-treize jusqu'à celui de ce même fluide; de sorte qu'il y en a vingt-un entre l'ébullition & la congelation. Ce sont des conséquences qui suivent effectivement de la construction de ce Thermometre. Or, voici le raisonnement

que fait l'Auteur de l'Écrit dont nous parlons. Vingt-un degrés au-dessous de l'ébullition de l'eau, répondent à cent quatre-vingts du Thermometre de M. Delisle. Conséquemment, les soixante-treize degrés répondent à cinq cens vingt-un environ de ce Thermometre, ensorte que le zéro de la chaleur répond à peu près au cinq cens vingtieme degré de la graduation de M. Delisle. Mais il n'est aucunement probable que le froid artificiel produit à Petersbourg, ait été, à quelques degrés près, égal au froid absolu. La liquéfaction de la Neige, produite par l'esprit de Nitre, prouve suffisamment que ce froid artificiel étoit encore bien éloigné de ce terme ; & l'Auteur croit ne rien hasarder, en conjecturant qu'il s'en falloit encore, au moins, une centaine de degrés.

Tel est le raisonnement de M. Anac. Mais il nous semble que les principes sur lesquels il est appuyé, ne sont pas suffisamment établis. On regardera sans doute aujourd'hui, comme un principe assez précaire, celui que M. Amontons prenoit pour base de la construction de son Thermometre ;

ſçavoir, que l'air ne doive ſon élaſticité qu'à la chaleur. On ne peut conteſter, à la vérité, que la chaleur n'augmente le reſſort de l'air; mais, quand on ne voudra raiſonner que d'après des faits bien établis, il reſtera encore douteux ſi l'air, indépendamment de toute chaleur, n'a pas un reſſort qui lui eſt propre. La réponſe à cette queſtion tient évidemment à la connoiſſance de la nature de l'Air, connoiſſance dont tout Phyſicien conviendra que nous ſommes encore fort éloignés. Il peut encore arriver que l'air eût perdu toute ſon élaſticité, avant que la chaleur fût entierement réduite à zéro. L'exemple ſuivant le fera ſentir évidemment. Suppoſons un être tellement conſtitué, qu'il pût vivre au milieu de la vapeur de l'eau. Il trouveroit cette vapeur fort élaſtique, & à peu près compreſſible en raiſon des poids. Elle lui paroîtroit auſſi ſuſceptible d'une dilatation & d'une augmentation de reſſort, à peu près proportionnelles au degré de chaleur. Cependant, il ſeroit mal fondé à en tirer une conſéquence ſemblable à celle de

M. Amontons ; sçavoir, que lorsque cette vapeur auroit perdu son élasticité, il n'y auroit plus aucune chaleur. Car l'eau, quoique incompressible & sans ressort, lorsqu'elle est liquide, est encore fort éloignée du degré absolu de froid. Tel est peut-être le cas où nous nous trouvons dans le fluide que nous respirons. Il pourroit se faire qu'un froid, incomparablement plus grand que celui qu'on a produit jusqu'ici, réduisît l'air à un corps solide de la nature de l'eau. Il ne seroit même peut-être pas impossible d'établir cette conjecture sur quelques faits.

D'ailleurs, en admettant tous les principes de M. Amontons, il nous semble qu'on ne peut pas comparer, comme le fait M. Anac, les degrés du Thermometre de M. Delisle avec les degrés de celui de M. Amontons. Ces deux Thermometres sont, en quelque sorte, trop hétérogenes, pour pouvoir être ainsi réduits l'un à l'autre. La comparaison qu'on en fait suppose, qu'à des degrés égaux de réfroidissement, repondent de part & d'autre des degrés égaux de condensation. Or cela ne sçauroit être supposé dans toute

l'étendue de l'échelle d'un Thermometre, ſur-tout dans les parties de cette échelle qui approchent du zero de la chaleur. Ainſi, quoique M. Amontons ait compté ſeulement ſoixante-treize degrés égaux, au-deſſous de l'ébullition de l'eau, juſqu'au terme où l'air reſteroit privé de toute élaſticité, peut-être faudroit-il mille degrés égaux de froid, au-deſſous de l'ébullition, pour réduire l'air à cet état; ces degrés allant toujours en décroiſſant, à meſure qu'ils réduiroient l'air en un moindre volume. On peut donc douter, que les cinq cens vingtiemes degrés du Thermometre de M. Deliſle répondent au froid abſolu.

La ſeconde objection eſt fondée ſur une contradiction apparente des premieres expériences avec les dernieres. Dans la premiere expérience, le Mercure étant deſcendu au quatre cens ſoixante-dixieme degré, reſta immobile pendant un quart-d'heure en plein air, & il étoit probablement congelé, quoique M. Braun eût négligé de s'en aſſurer, en caſſant la boule de ſon Thermometre. Cependant il deſcendit juſqu'au cinq cen-

tieme degré dans les expériences suivantes, avant que de devenir solide. Cette difficulté n'a point échappé aux Académiciens de Petersbourg, comme il paroît par la Lettre de M. Poissonier; mais plusieurs causes peuvent avoir contribué à cette irrégularité apparente. Tels sont la plus ou moins grande pureté du Mercure, la nature du verre du Thermometre, susceptible de plus ou de moins de condensation, & les différens rapports de dimension des boules avec le cylindre du tuyau. Toutes ces choses influant assez irrégulierement sur la hauteur du Mercure, ont pu donner lieu à cette contradiction apparente.

La troisieme raison qui fait douter à M. Anac, que le froid produit à Petersbourg ait été aussi considérable qu'on l'a publié, est tirée de l'extrême disproportion de ce froid, avec celui que MM. Fahrenheit & de Réaumur ont pu produire par des procédés à peu près semblables. Il fait même un calcul, par lequel, ayant égard aux différens degrés de concentration des esprits de Nitre, employés dans ces expériences, & au refroidissement de la Neige & de l'esprit de Nitre, il

trouve que le mêlange fait par les Académiciens de Petersbourg n'auroit dû produire qu'environ trente-ſept degrés d'augmentation de froid, qui, ajoûtés à trente-trois degrés de froid naturel, n'auroient produit que ſoixante-dix degrés, ſuivant le Thermometre de M. de Réaumur, au lieu de cent quatre-vingt-ſix. Il nous paroît que ce raiſonnement & ce calcul ne forment qu'une préſomption fort foible, contre l'expérience de Petersbourg. Nous ne croyons pas qu'il ſoit poſſible de déterminer, *à priori*, quel effet peut produire un eſprit de Nitre, d'un degré donné de concentration & de refroidiſſement, ſur-tout en partant de quelques expériences antérieures, dont les détails ne ſont pas parfaitement connus. Si, par exemple, les effets produits par la concentration de l'eſprit de Nitre, combinée avec le degré de refroidiſſement naturel & les autres circonſtances de l'expérience, ſuivoient, au lieu de la raiſon directe que l'Auteur ſuppoſe, une raiſon plus compoſée, le réſultat ſeroit bien différent. Au reſte, nous convenons que la meilleure maniere de répondre à toutes

ces difficultés, eſt de réitérer l'expérience. L'Auteur des Doutes, que l'amour de la vérité paroît ſeul animer, y invite les Académiciens de Petersbourg ; & nous y joindrions nos prieres, ſi nous n'étions perſuadés qu'elles ſont ſuperflues. Cette Expérience eſt ſi intéreſſante, que nous ne doutons point qu'ils ne ſaiſiſſent la premiere occaſion favorable qui ſe préſentera, pour la conſtater. Or cette occaſion ne ſçauroit manquer de ſe préſenter ſouvent, puiſque la Lettre que nous venons de communiquer, nous apprend qu'il n'eſt pas rare d'avoir à Petersbourg des froids qui font deſcendre la liqueur du Thermometre, juſques vers le deux centiéme degré de la graduation de M. Deliſle.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ALLEMAGNE.

BATTEUX, Professors der Redekunst an dem Koniglichen, Collegio von Navarra, Einschrankung der schonen Kunste auf einen einizigen grundsatz. Aus dem Franzosischen ubersetzt, and mit einem Anhange einiger eignen Abhandlungen versehen. Zweyte, verbesserte und vermehrte auflage. Léipsick, in der Weidmanischen Handlung, 1759.

» LES Beaux-Arts réduits à un même » principe, par M. *le Batteux*, (*olim*) » Professeur de Rhétorique au Col- » lege Royal de Navarre. Ouvrage » traduit du François, & augmenté » de plusieurs Dissertations. Seconde » Edition corrigée & augmentée. » A Léipsick, chez Weidmann, » 1759.

ON a fait en Allemagne plusieurs Traductions des Ouvrages de M. le Batteux. M. *Ramler*, entre autres, a

donné une bonne Traduction de son *Cours de Belles-Lettres*, & l'a rendu très-utile à ses Compatriotes, par les changemens qu'il a faits dans les choses qui regardoient la Langue de l'Auteur, ou la Versification Françoise, & par celles qu'il a substituées pour la Langue Allemande.

C'est ainsi que M. *Schlegel*, Traducteur de cet Ouvrage, & un des plus beaux Génies de l'Allemagne, l'a rendu propre à son Pays, & ses Additions font les deux tiers du Livre. L'Ouvrage est précédé d'une Préface, en forme d'Épître Dédicatoire, adressée au célebre M. *Gellert*, où l'Auteur rend compte de son travail. M. Schlegel trouve le principe de M. le Batteux trop resserré pour la Poésie; & pour en montrer le vuide, il y a joint un grand nombre de remarques. Mais, après avoir critiqué l'Auteur, il développe équitablement les avantages de l'Ouvrage. On trouve ici neuf Dissertations nouvelles. M. Schlegel, dans la premiere, qui roule sur la nécessité de se former le Goût, prétend que M. le Batteux n'a point assez déterminé toute l'étendue de son objet. La se-

conde, sur la formation précoce du Goût, a été occasionnée par un passage de M. le Batteux, où il propose de ne présenter aux enfans, que des objets capables d'exciter dans leurs ames des sentimens agréables, & de leur ôter la connoissance de tous ceux, dont on ne pourroit point les détourner, sans leur causer de la tristesse & de l'impatience. On montre ici l'insuffisance & le danger de cette Methode. La troisieme Dissertation traite de l'origine des Beaux-Arts. La quatrieme, est un tableau des Beaux-Arts suivant leurs différentes vûes. Il est traité dans la cinquieme du grand principe de la Poésie, &c. La sixieme, en contient la Distribution. La septieme traite du Merveilleux, particulierement dans l'Épopée, &c. La huitieme, qui a été entierement refondue dans cette nouvelle Édition, à l'occasion des Idilles de M. Gesner, traite du véritable objet de la Poésie Pastorale. Voici un endroit de la Préface, qui nous a paru remarquable. « N'EST-il pas vrai, » mon cher Gellert, que vous seriez » mécontent de moi, si je ne faisois » pas entrer, dans ma Dissertation sur

» la nature de la Poésie Pastorale, les » Ouvrages de M. Gesner, qui ont » paru depuis la premiere Édition de » ce Livre? Car quel est le Connois- » seur qui me l'eût pardonné, & » comment aurois-je pu me le par- » donner moi-même? J'ai donc cru être » obligé, à cause de ces Idilles, de » refondre toute cette Dissertation. Il » n'appartient pas à la Critique de » concentrer, par ses Loix, le Génie » dans les routes tracées. Elle doit » seulement lui montrer, comment il » peut suivre la route qu'il a choisie » avec plus de facilité, avec plus de » décence, & avec un meilleur succès: » elle doit lui conseiller quelle route » il peut choisir, parmi celles qui lui » sont déja connues; mais il ne faut » pas qu'elle lui en prescrive qu'il » doive suivre nécessairement. Nous » ne pouvons pas toujours déterminer, » d'après les principes, ce qui doit » réussir, ou ce qui est possible dans » l'exécution; mais le résultat des ex- » périences doit nous régler sur la » nature des principes. Le Génie essaye, » & le Goût juge des Essais. S'ils sont » heureux, la Critique alors faisant

„ abstraction des regles, adopte des „ Ouvrages approuvés par le Goût. „ Les Idilles de M. Gesner ont bien „ rectifié mes idées à l'égard de la „ Poésie Pastorale. „ L'Ouvrage de M. Schlegel est terminé par une Dissertation sur l'harmonie du Vers.



ANGLETERRE.

A DISCOURSE containing the Resi-dual Analysis, *a new branch of the Algebraick Art, of very extensive use, both in pure Mathematicks, and Natural Philosophy. By* John Landen, *inventor of the said Analysis, and author of the* Mathematical Lucubrations. *London.* 4. 1759. *Nourse.*

» DISCOURS & *Prospectus*
» concernant une nouvelle branche
» de l'Art Algébrique, appellée
» *Analyse Résiduelle*, qui est d'un
» usage fort étendu, soit dans les
» Mathématiques pures, soit dans
» la Philosophie Naturelle. Par M.
» *Jean Landen*, Inventeur de cette
» Analyse, & Auteur des *Lucubra-*
» *tions Mathématiques.* A Londres,
» 1759. *in*-4°, chez Nourse.

CET Ouvrage est un essay par lequel M. *Landen* sonde le goût du Public, & annonce un traité plus éten-

du. Il prétend dans cette annonce que, quoique la methode des Fluxions de M. Newton ait été justement applaudie, elle n'est cependant pas le moyen le plus naturel pour parvenir à la solution des problêmes auxquels on l'employe communément. C'est dans cette vue, qu'il a imaginé sa nouvelle Analyse, qui est purement Algébrique, c'est-à-dire, dans laquelle on ne considere ni quantités croissantes par le mouvement, comme dans celle de M. Newton, ni infiniment petits, comme dans celle de M. Leibnitz. Il promet de donner, sans ces considérations dont on avoit cru jusqu'ici ne pouvoir se passer, les solutions des problêmes les plus difficiles, dont les plus célebres Mathématiciens se sont occupés. Tout se réduit à l'invention de certains procédés algébriques, qui remplissent les conditions données du Problême. L'Auteur fait pour cela beaucoup d'usage d'une Serie particuliere, dont la démonstration ou l'origine ne se présente pas facilement.

M. Landen laisse échapper, dans le petit Traité dont nous parlons, quelques traits de sa Méthode. Il l'applique

à quelques-unes des queſtions que l'on traite ordinairement au moyen du Calcul des Fluxions. Cette méthode eſt ingénieuſe, il faut en convenir ; il paroît même que dans certains cas purement analytiques, elle a, ſur celle des Fluxions, l'avantage de la ſimplicité. Mais il en eſt d'autres, où elle eſt au contraire beaucoup moins ſimple, ou même fort compliquée. Il faut attendre l'exécution de la promeſſe de M. Landen, pour en porter un jugement plus aſſûré.



PORTUGAL.

VIDA do veneravel D. Fr. Bartholomeu dos Martyres, da Ordem dos Pregadores, Arcebiſpo de Braga, Primaz das Heſpanhas, compoſta por Frei Luiz de Souza, *Religiozo da meſma Ordem*, &c.

« VIE du vénérable D. Fr. Barthélemy » des Martyrs, de l'Ordre des FF. » Prêcheurs, Archevêque de Brague, Primat d'Eſpagne, composée » par Fr. *Louis de Souza*, Religieux du même Ordre. Nouvelle » Édition, dédiée à M. l'Archevêque de Brague, imprimée à Paris, » chez Boudet, 1760. 2 vol. *in*-8°.

CETTE Hiſtoire eſt aſſez connue parmi nous, par la belle Traduction Françoiſe, publiée en 1664, à Paris, chez *Pierre Petit*, qui, devenue aujourd'hui fort rare, mériteroit bien d'être réimprimée. Elle eſt recommandable, non-ſeulement par l'impor-

tance du Sujet, l'un des plus ſavans & des principaux Perſonnages qui aſſiſterent au Concile de Trente, mais encore par le mérite particulier de l'Auteur, que tous les Portugais regardent comme un de leurs meilleurs Ecrivains. L'Editeur de cet intéreſſant Ouvrage eſt M. l'Abbé *de Magalhaens*, dont le Journal du mois de Mai dernier contient un morceau ſi curieux ſur le Tremblement de terre de Lisbonne. Il eſt l'auteur de l'Abrégé de la vie de Louis de Souza, qu'on lit à la tête du premier Volume, & nous y avons remarqué des réflexions très-judicieuſes. « Louis de Souza, dit-il, fut bon Religieux, ſans ceſſer d'être bon Citoyen, contre l'opinion de ces mauvais Politiques, qui regardent ces deux états comme incompatibles. » De toutes les Religions du Monde, » la plus avantageuſe à la Société des » hommes, eſt la Religion Chrétienne, Religion fondée ſur la plus ſcrupuleuſe juſtice, ſur la charité mutuelle, & ſur la plus parfaite union de » tous les individus qui la profeſſent. » Il n'eſt donc pas poſſible qu'avec de » tels principes, il s'établiſſe jamais

» de Sociétés particulieres, qui ne
» conſpirent au bien de la Société Ci-
» vile, ou qui lui ſoient préjudicia-
» bles, ſi ce n'eſt par un vice eſſentiel
» de la Légiſlation, & par une erreur
» groſſiere dans l'application de ſes
» principes. » *Manuel de Souza* (c'eſt
ainſi que s'appelloit cet excellent Hiſ-
torien, pendant qu'il étoit ſéculier.),
malgré ſa naiſſance, s'étoit d'abord at-
taché au Commerce. L'Editeur, pour
le juſtifier, dit qu'il n'y a que ceux
qui n'ont point de juſtes idées du véri-
table honneur, qui puiſſent regarder
le Commerce comme une profeſſion
indigne d*e cette graduation chimérique*,
*quoique néceſſaire en effet, de la No-
bleſſe héréditaire.* « Como indigna da
» chimerica (mas neceſſaria) gradua-
» çao Nobrezza hereditaria ». Nous
ne pouvons nous diſpenſer de rappor-
ter encore une Réflexion qu'il a miſe
en Note, au ſujet de l'âge avancé où
Louis de Souza embraſſa l'Etat Reli-
gieux. « Depuis long-tems, dit-il,
» de bonnes têtes ont élevé leur voix
» contre l'abus des Profeſſions Reli-
» gieuſes trop précipitées. Ces gens
» ſenſés ont prétendu qu'on ne de-

» vroit permettre à aucun ſujet, quel
» qu'il fût, d'embraſſer l'Etat Eccléſiaſtique, ſéculier ou régulier, ſans
» qu'il eût acquis une longue expérience
» des affaires de la vie civile, & quelques-uns en ont fixé l'âge à près de
» 60 ans. Ce ſeroit, ſelon lui, le moyen
» de préſerver le Miniſtere de la Religion de toutes les taches que la mauvaiſe conduite & la vie ſcandaleuſe
» de quelques-uns de ſes Membres ſemblent y imprimer. Ses Miniſtres eux-mêmes en ſeroient plus reſpectables
» & plus reſpectés; leur expérience &
» leur âge garantiroient leur ſageſſe. On
» ne verroit plus, comme il s'en trouve
» aujourd'hui dans les deux ſexes, tant
» de malheureuſes victimes de l'inconſidération & de l'aveuglement,
» qui ſe ſont engagées ſans retour,
» dans un âge où l'on n'eſt ni capable ni
» libre de décider irrévocablement de
» ſon ſort, &c. » L'habile Editeur s'eſt donné tous les ſoins poſſibles pour rendre cette élégante Hiſtoire de la plus grande correction, & la partie typographique en eſt très-bien exécutée. Le frontiſpice du premier Volume eſt décoré du véritable Portrait de Dom Barthélemy des Martyrs.

TABLE DES MATIERES.

ANGLETERRE.

ALLEMAGNE.

ITALIE.

ESPAGNE.

Fautes à corriger dans le Journal de Septembre.

Page 45, Ligne 22, *au bord des Frontieres*, lisez, *des Fontaines*.

P. 55, L. 15 & 16, *& en les expliquant*, lisez, *& qui les expliquent*.

P. 136, L. 1, *formée encore un*, lisez, *formé encore une*.

P. 150, 2 dern. Lign. *Témoin les Temples de Pesti & de Girgenti, dont M. Roy*, &c; lisez, *Témoins les Temples de Pesti & de Girgenti, & l'un des Temples de l'Attique, dont M. Le Roy*, &c:

Nota. Dans le Journal de Juillet, p. 220, Art. d'Allemagne, *Histoire des Oiseaux*, &c; lisez, *Histoire des Fossiles*, &c.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, le JOURNAL ETRANGER du présent mois. A Paris, ce 16 Septembre 1760.

DEPASSE.

DE l'Imprimerie de LOUIS CELLOT, rue Dauphine.

JOURNAL ÉTRANGER.

OCTOBRE 1760.

DEDIÉ
A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN,

Par M. l'Abbé ARNAUD.

Quæ robora cuique,
Quis color, & quæ sit rebus natura creandis.
Virgil. Georg. II.



A PARIS,
Chez JACQUES-FRANÇOIS QUILLAU, Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis le College du Plessis, en la maison de M. Cars, Graveur du Roi.

M. DCC. LX.
Avec Approbation & Privilege du Roi.



AVERTISSEMENT.

NOus avançons dans une carriere, où jusqu'ici notre courage & notre amour pour les Lettres nous a beaucoup plus soutenus, que les encouragemens du Public. Nous n'avons été rebutés ni par les difficultés de l'entreprise, ni par celles qui nous ont été suscitées d'ailleurs. L'estime qu'un grand nombre de Personnes, aussi instruites qu'éclairées, & que les véritables Gens-de-Lettres paroissent faire de notre Travail, nous dédommage bien des petits suffrages qui nous manquent. Mais nous avons appris depuis peu qu'on ignoroit dans quelques

Provinces le rétablissement du Journal Etranger : cette circonstance seule nous oblige d'en retracer de nouveau l'objet, le caractere & les conditions.

Le Journal Etranger a commencé au mois d'Avril 1754. Il a d'abord été composé par Messieurs *Toussaint* & *Favier*, puis successivement par Messieurs l'Abbé *Prevost*, *Freron*, *Deleyre* & *Querlon* ; & il a cessé entierement au mois de Décembre 1758. Ainsi il n'y en a point eu pendant toute l'année 1759.

M. l'Abbé *Arnaud* ayant obtenu, à la fin de cette même année 1759, le Privilege de ce Journal, s'est associé plusieurs Gens-de-Lettres connus, & tous plus ou moins exercés dans ce genre d'Ouvrage. Il a donc été repris avec plus d'activité que jamais,

ſous l'auguſte Protection de Monſeigneur le Dauphin, à qui le nouveau Journal eſt dédié. Le premier Volume a paru le 15 Janvier 1760 ; il y en a juſqu'à préſent neuf Volumes, & aux trois principaux Coopérateurs, nommés dans le *Proſpectus*, ſe ſont joints depuis M. l'Abbé *de Baïls*, M. l'Abbé *Roubaud*, & M. *Huber*, auteur de la Traduction du Poëme d'*Abel*.

On eſt d'autant plus éloigné d'abandonner ce Journal, qu'on eſt fortement perſuadé que c'eſt le plus curieux de tous, peut-être encore le plus utile, au moins le plus intéreſſant pour ceux qui ne ſe bornent point à ſavoir ce qu'on penſe & ce qu'on dit autour d'eux. Les calamités de la Guerre gênent à la vérité les correſpondances, & en interrompent quelques-

unes; mais, malgré cet inconvénienient que la Paix fera ceſſer, il ne s'eſt jamais préſenté plus de reſſources pour cet Ouvrage.

Le deſſein de ceux qui ont établi le Journal Etranger, n'a jamais été, ſans doute, de rendre ſcrupuleuſement compte de toutes les productions de l'Europe ſavante; trois ou quatre Volumes par mois ne ſuffiroient point, ou il faudroit ſe réduire à une ſimple nomenclature. Le but que nous nous propoſons n'eſt donc que de faire connoître les productions les plus utiles & les plus intéreſſantes en chaque Langue. Notre Journal n'eſt qu'une *Bibliotheque Choiſie*, qui embraſſe cependant tous les genres, parce qu'aucun ne doit être exclu d'un Ouvrage fait pour tout le Monde. Quand la

Paix (desirée de toute l'Europe) aura rendu le Commerce libre, & qu'on pourra se mettre au courant des Nouveautés Littéraires dans les Pays que la Guerre rend inaccessibles, un Volume de dix feuilles par mois remplira suffisamment cet objet. Voilà notre réponse à ceux qui accusent notre Journal d'insuffisance. Ceux qui ne veulent que des Titres de Livres, ou de très-courtes Notices, trouveront le supplément de ce Journal dans les *Annales Typographiques*, Ouvrage qui se fait à Paris, chez *Vincent*, rue S. Séverin.

Quelques Critiques, dont la plûpart sans talent, comme sans mission, ne se doutent pas seulement des premiers principes de l'Art qu'ils s'imaginent exercer, s'attacheront peut-être à censurer notre choix. S'il étoit

aussi aisé de mieux faire, que la fureur de contredire en rend parmi nous l'usage facile, nous leur céderions volontiers la plume.

Ce seroit bien peu connoître les hommes, ou la diversité des sensations, des esprits, des têtes, que de prétendre pouvoir jamais satisfaire tous les Lecteurs. Les uns voudroient que notre Journal fût plus agréable, dût-il devenir tout-à-fait frivole; les autres desireroient au contraire qu'il fût encore plus sérieux, dût-on s'exposer à le rendre sec & rebutant. Rien de si ridicule, de si injuste, de si faux même que les *Goûts exclusifs*. Il n'y a qu'un moyen de contenter tout le monde, c'est de n'exclure aucune matiere, aucun genre, & de servir successivement tous les goûts. Tel est l'ob-

jet des meilleurs Journaux ; tel eſt & ſera toujours le nôtre. Cependant nous prévenons nos Lecteurs, que nous préférerons ordinairement les matieres utiles & d'inſtruction à celles qui ne ſeront qu'agréables, & que celles-ci réciproquement ſeront toujours préférées aux matieres qui ne ſeroient que ſavantes, ſans aucun objet d'utilité.

Nous ſommes, après tout, fort éloignés de penſer que notre Journal ait actuellement tout l'intérêt dont il eſt ſuſceptible, & que nous eſpérons y mettre, ſi nos efforts ſont encouragés. Mais, ſi nous devons en croire les témoignages qu'on nous rend tant à Paris que dans les Pays Etrangers, ce Journal, en l'état qu'il eſt, n'eſt au-deſſous d'aucun de ſes aînés.

On nous reproche avec juſtice

les différens retards qu'il a éprouvés. Le Public, qu'on doit faire jouir, ſans jamais l'occuper des moyens, eſt toujours en droit de ſe plaindre, quand il n'eſt pas ſervi régulierement, comme il comptoit l'être. Toutes les raiſons que nous pourrions alléguer (& nous n'en avons ſûrement que trop), tout ce que nous expoſerions d'incidens, propres à nous juſtifier, ne feroient gueres d'impreſſion que ſur ceux qui ſont à portée de voir que ces retards n'ont pas dépendu de nous. Qu'on ſe repréſente une entrepriſe auſſi pénible que l'eſt celle-ci, renouvellée dans un tems dur, où la Guerre nous a fermé preſque tous les canaux de communication, qui étoient ouverts dans ſa naiſſance, & les longueurs qu'il faut eſſuyer pour recouvrer des matériaux, dont

on n'a pas toujours le choix : voilà de grands motifs d'indulgence, mais qui n'empêcheroient pas peut-être que quelqu'un ne nous rendît ce mot d'un Ancien, appliquable à tous les faiseurs d'excuses : « Avez-» vous donc trouvé plus com-« mode d'excuser vos torts, que » de vous dispenser d'en avoir ? (*) C'est donc pour nous épargner dans la suite & les désagrémens du reproche & les frais de la réparation, que nous avons fait depuis cinq mois un nouvel arrangement, dont il faut que le Public soit instruit.

Le Journal Etranger, qui s'imprime actuellement chez *Cellot*, rue Dauphine, se distribue *chez* Quillau, *Libraire à Paris*,

---

(*) *Maluistis culpam deprecari, quàm culpâ vacare ?* Apud Aul. Gel.

rue S. Jacques, dans la maiſon de M. Cars, *Graveur du Roi, vis-à-vis le College du Pleſſis*; & nous n'allons rien négliger, pour qu'il paroiſſe exactement le 15 de chaque mois, ainſi que nous nous y ſommes engagés.

Nous aurions bien voulu pouvoir laiſſer ſubſiſter le prix de l'ancien Journal, qui n'étoit que de 21 livres; mais à peine d'être obligés de renoncer à une entrepriſe qui devient de jour en jour plus diſpendieuſe, il a fallu le porter à 24 livres. Cette modique augmentation de 3 livres, n'a certainement aucune proportion avec les dépenſes extraordinaires qu'exige, dans les circonſtances, la compoſition d'un Journal, dont toutes les matieres ſe tirent à grands frais des Pays Etrangers, & elle nous a paru très-juſte. Nous avons

d'ailleurs, pour la justifier, l'exemple de quelques Journaux François, qui ne coûtent que la main d'œuvre (bien moins pénible que la nôtre), & qui, sans demander aucun frais pour les matériaux qu'on a toujours sous sa main, sont du même prix, &, à proportion, bien plus chers. (*) Ceux qui ne voudront point entrer dans des considérations si raisonnables, nous permettrons de nous en tenir aux seules conditions que nous puissions faire.

Ainsi la Souscription du Journal Etranger sera toujours de 24 livres, & le prix du Volume séparé, de 2 livres 5 sols. La même fixation subsistera pour les Souscripteurs de Province, mais sans aucune augmentation

---

(*) L'*Année Littéraire*, le *Mercure de France*, &c.

pour le port. Ils affranchiront ſeulement leurs Lettres d'Avis & le port de l'argent juſqu'au Bureau de Diſtribution.

A l'égard des Etrangers, le prix de la Souſcription eſt auſſi pour eux de 24 livres, & le Journal ſera toujours remis franc de port, à leur adreſſe, juſqu'aux Frontieres du Royaume ; mais le ſurplus des frais de port, juſqu'à ce qu'il leur ſoit parvenu, ſera à leur charge.

Les Souſcriptions pour l'année 1761 ſont actuellement ouvertes, & les Souſcripteurs ſont priés d'envoyer exactement leur adreſſe, toutes les fois qu'ils changeront de demeure.

Ceux qui auront quelques Pieces à faire inſérer dans le Journal, les adreſſeront, ſans frais de port, au Libraire chargé de la diſtribution.



JOURNAL ÉTRANGER.

ITALIE.

I.

LA NITTETI. Dramma per Musica del Sig. Abb. Pietro Metastasio, *Romano.*

» NITETIS. Poëme Lyrique de
» M. l'Abbé *Metastase*, Romain.



CETTE Tragédie, qui a été représentée sur le Théâtre de *Buon-Retiro* à Madrid, pour l'Anniversaire de la naissance de Ferdinand VI, en 1756, n'ayant point encore été imprimée dans le Recueil des Œuvres de l'illustre Abbé Metastase,

nous avons cru en devoir rendre compte.

Amenosis, Souverain de Cirene, & ami de Sammette, fils d'Amasis, voit avec la plus grande inquiétude le retard de son ami. Ce jour est celui du couronnement d'Amasis, & rien ne pourroit excuser l'absence d'un fils. Mais Sammette arrive désespéré : envain il a parcouru les bords du Nil, envain il a fait retentir les montagnes & les forêts du nom de sa chere Beroé. Un Pasteur lui a appris qu'elle a été enlevée, avec sa Compagne, par des Soldats Egyptiens. Cette Compagne est Nitetis, fille d'Apries, Roi d'Égypte, chassé du Trône par Amasis. Nitetis craignant de tomber dans les mains de l'Ennemi de son pere, avoit pris la fuite, & s'étoit retirée dans les bois, où elle s'étoit associée à Béroé. Les Soldats d'Amasis ayant rencontré cette Princesse, s'étoient empressés de la conduire à la Cour avec Beroé. Cependant Nitetis sentoit pour Sammette, qu'elle avoit connu avant sa fuite, l'attachement le plus tendre. Beroé, rivale, sans le savoir, de son amie, adoroit Sammette, qui, déguisé en Berger, s'étoit offert

à elle ſous le nom de *Dalmir.* Arrachée à ſes forêts, elle déſeſpéroit de le revoir, lorſqu'elle l'apperçoit; mais ce n'eſt plus le Berger Dalmir, c'eſt le Prince Sammette, fils du Roi Amaſis, revétu des marques de ſon état. *Cruel*, lui dit-elle, *vous êtes Sammette, fils du Roi; ainſi juſqu'à ce jour vous m'avez trompée : habits, nom, mœurs, & peut-être votre amour*, *tout étoit feint. Comment avez-vous pu abuſer de l'amour le plus tendre?*

(Sammette) *Pardonnez, aimable Beroé. Conduit par le plaiſir au milieu de vos jeux champêtres, je vous plûs ſous l'habit d'un Berger; vous me plûtes auſſi. Je vous cachai mon rang; l'égalité eſt le nœud de l'Amour; le Paſteur, après avoir obtenu votre cœur, eſpéroit vous offrir le Prince. Il eſt à vos genoux, il ne vous trompe pas: choiſiſſez entre le Prince & le Berger.*

Beroé eſt partagée entre la joie de retrouver ſon Amant fidele, & la crainte de n'être plus digne de lui. *Si quelqu'un*, dit Sammette, *blâme l'excès de mon amour, qu'il voie Beroé, qu'il l'entende, & me juge. Oui, je veux vivre & mourir avec elle. Il eſt au-deſſus*

de mes forces de l'abandonner. Dans les bois, comme ſur le Trône, Prince ou Paſteur, Dalmir ou Sammette, je ſerai toujours à vous. Ainſi la tendreſſe de Sammette obtient ſon pardon de Beroé; mais il la laiſſe dans une incertitude cruelle. Devenue rivale de Nitetis, elle ne ſait quelle conduite tenir. Si elle inſtruit Nitetis de ſon amour, elle s'attirera ſa haine; elle la trahit, en ſe taiſant. Elle pourroit avec art lui en faire un myſtere; mais l'art le plus innocent tient de la perfidie. Cependant Amaſis, au milieu des acclamations de ſon Peuple, eſt élevé ſur le Trône d'Egypte. Le Ciel paroît combler ſes vœux, en lui remettant entre les mains Nitetis; mais, ô ſurpriſe! il la traite comme la fille de ſon Maître. Son Peuple admire ſa clémence; mais c'eſt au ſeul Amenoſis qu'eſt réſervé d'en connoître la cauſe. Sujet fidele, il a préféré la perte du Trône de ſes Peres, à la néceſſité de ſe révolter contre ſon Roi. Ce n'eſt point aſſez de lui rendre la Souveraineté de Cirene, Amaſis voudroit encore lui donner Ameſtris, ſa fille, ſi le Ciel ne la lui avoit enlevée. Amenoſis, qui juſques-là avoit

regardé Amaſis comme l'ennemi d'Apries, apprend avec ſurpriſe, que le Roi ſe voyant dans l'impoſſibilité de réſiſter aux rebelles, l'avoit engagé à ſe mettre à leur tête, eſpérant que, par cet artifice, les ſoins d'Amaſis lui conſerveroient le Trône. « Le Ciel, dit-il, » ſecondoit mon zele, lorſque mon » Roi ſentant l'atteinte des derniers » maux, me fit appeller. Je courus à » ſa demeure cachée ; la mort étoit » déja peinte ſur ſon viſage. Il me ſerra » tendrement ſur ſon ſein, m'ordonna » de chercher ſa fille, & de la donner » pour épouſe à mon fils. Je le jurai en » pleurant. Il vouloit en dire davantage; » mais il tomba mort entre mes bras, » & me laiſſa dans les larmes.

(*Amenoſis*) Qu'entends-je ?

(*Amaſis*) Je dois & je veux accomplir mon ſerment ; mais je crains de trouver de l'éloignement dans mon Fils. Il ne parle point d'hymen ; il fuit le Palais ; la chaſſe fait ſa principale occupation. C'eſt à l'ami, mieux qu'au pere, qu'il appartient de le décider. J'invoquerai les Dieux ; charge-toi d'amollir ſon cœur. Vante-lui Nitetis, vante-lui ſa beauté, ſa vertu ; ſi tes

conſeils peuvent lui inſpirer de l'amour, c'eſt à toi que je devrai la paix.

Quel ſacrifice à faire pour Amenoſis, qui adore Nitetis! Il faut ſolliciter ſon ami à lui enlever ſa maîtreſſe. Il s'y réſout. Beroé s'offre à lui. Croyez-moi, lui dit-il, retournez dans vos bois. Fuyez, ſi vous ne voulez pas voir votre Amant dans les bras d'une autre; ſon Pere le deſtine à Nitetis.

(*Beroé*) Malheureux! Et Sammette conſent à ce nœud?

(*Amenoſis*) Comment voulez-vous qu'il s'oppoſe aux volontés d'un Pere & d'un Roi.

(*Beroé*) Ainſi....

(*Amenoſis*) L'inſtant fatal approche, fuyez.

(*Beroé*) Je me meurs.

(*Amenoſis*) Vous pleurez, & vous avez raiſon. Je juge de vos maux par les miens....Sachez....Adieu.

Cependant Sammette arrive, & trouve ſa chere Beroé dans les larmes. Elle lui reproche ſa perfidie, & lui demande pour toute grace de la remmener dans ſes forêts. Surpris de ce deſſein, il en apprend enfin la cauſe, & raſſure ſa Maîtreſſe, en lui jurant

de s'expoſer à tout, plutôt que de l'abandonner. L'occaſion d'exécuter cette promeſſe ſe préſente. Il la ſaiſit, en refuſant Nitetis. Beroé, amie de cette Princeſſe, devient la confidente de ſa Rivale. Elle apprend d'elle le refus cruel qu'elle vient d'eſſuyer. Beroé, trop ſincere, ne peut lui cacher quelle en eſt la cauſe, que Sammette eſt Dalmir. Nitetis devient furieuſe, & fait connoître ſa Rivale au Roi, qui vient la prier d'oublier le refus de ſon Fils. Amaſis, reſté ſeul avec elle, l'interroge; il apprend d'elle comment elle a plu à Sammette, & attendri par ſa naïve ſimplicité, il n'emploie point contre elle les menaces, il lui rappelle ſeulement ſon devoir. Mais Beroé le connoît: chaſſer Sammette de ſon cœur, eſt au-deſſus de ſes forces; mais rien ne la déterminera à accepter la main de l'Héritier du Trône. Pour lui ôter toute eſpérance, elle ſe conſacrera à Iſis, & paſſera ſa vie avec les Vierges employées à ſes Myſteres. Là, ſéparée de celui qu'elle adore, elle invoquera les Dieux, pour que Sammette, imitateur de ſon Pere, devienne un jour un Héros tel que lui. Amaſis,

touché de tant de générosité, engage son Fils à suivre les conseils de Beroé. Ce Prince, sensible aux bontés de son Pere, l'admire, & Beroé saisit cet instant. « Votre reconnoissance est juste.
» Un Pere si tendre ne mérite-t-il pas
» d'un Fils quelque preuve de son at-
» tachement ?

(*Sammette*) Ah! si le Ciel m'entend, il m'offrira quelque moyen de me faire connoître à Amasis.

(*Beroé*) Console-toi, Sammette, le Ciel t'entend.

(*Sammette*) Quoi ?

(*Beroé*) C'est de vous que dépend la Paix de l'Egypte & la tranquillité de votre Pere.

(*Sammette*) De moi! Parlez, je suis prêt à tout. Que dois-je faire pour remplir un si grand objet ?

(*Beroé*) L'entreprise est difficile; il faut m'abandonner.

(*Sammette*) Vous abandonner!... Qui donc demande un si cruel sacrifice ?

(*Beroé*) Le Ciel, la Terre, vous-même, Sammette, si vous vouliez vous examiner. Êtes-vous fidele à votre Patrie ? Ne renouvellez pas ses périls paf-

sés. Respectez-vous le Trône? Ne l'avilissez point. Êtes-vous reconnoissant envers votre Pere? N'abrégez pas ses jours. Vous aimez-vous vous-même? Pensez à votre devoir. Beroé vous est-elle chere? Ne vous opposez pas aux Destins; laissez-la dans l'état où elle est née, & n'exposez pas l'objet de votre amour à la haine, au danger & à l'insulte.

Cette fermeté de Beroé rend son attachement suspect à son Amant; mais elle le rassure, le quitte, & lui défend de la suivre. Sammette examine quel peut être le dessein de Beroé. La passion l'emporte, il court au Temple d'Isis, & l'enleve.

(*Beroé*) Qu'avez-vous fait? Où me conduisez-vous? Rappellez-vous à vous-même, pensez à Isis, pensez à votre Pere.

(*Sammette*) Je ne puis penser qu'à Beroé. Beroé est ma seule raison.

(*Beroé*) Remmenez-moi au Temple, voyez l'agitation des airs, les éclairs qui brillent; écoutez le tonnerre menaçant. Ce jour semble être celui de la destruction de la Terre. Par pitié, reconduisez-moi au Temple.

(*Sammette*) Calmez-vous ; cette tempête eſt paſſagere, la Mer nous laiſſe encore un paſſage, fuyons.

(*Beroé*) La Mer ? Ne vois-tu pas que le Ciel te ferme tous les chemins? La Mer combat contre les vents, elle blanchit, elle mugit ; l'onde ſe confond avec le Ciel. Malheureux, ne deviens pas l'exemple funeſte de la colere des Dieux. Cependant des gens armés arrivent pour arrêter Sammette. Il ſe défend, & rien ne peut le déſarmer que les larmes de ſon Amante & la préſence de ſon Pere. Amaſis le fait arrêter, & malgré les prieres de Beroé, il eſt conduit en priſon. Nitetis, plus heureuſe, obtient la liberté de Sammette, à condition cependant qu'il donnera ſa main à cette Princeſſe. Le Roi l'a décidé ; rien ne peut le faire changer de réſolution. Envain Nitetis lui repréſente que c'eſt vouloir la mort de ſon Fils, que d'exiger ce ſacrifice. En effet, ce Prince refuſe la liberté à ce prix. Amaſis irrité, ne veut plus qu'on lui parle en faveur de Sammette. Beroé, malgré cette défenſe, ſe jette à ſes pieds. Levez-vous (lui dit Amaſis) : que voulez-vous?

(*Beroé*)

(*Beroé*) Vous rendre l'amour de votre Fils, la paix de votre Royaume & votre bonheur. Je vous ai tout ôté, & je veux tout vous rendre. Suſpendez votre colere, juſqu'à ce que j'aie parlé au Prince; après cet entretien, je vous le promets obéiſſant, repentant, & prêt à épouſer Nitetis.

(*Amaſis*) Vous voulez que j'attende le retour de mon Fils de celle-même qui l'a ſéduit.

(*Beroé*) Le fer guérit les bleſſures que le fer a faites. Fiez-vous à moi.

Beroé obtient la permiſſion de voir ſon Amant. Cependant ſon inquiétude pour Sammette croît à chaque inſtant. Le Grand-Prêtre d'Iſis a demandé à Amaſis un entretien ſecret; ſans doute, c'eſt pour exiger du Roi juſtice de l'inſulte faite au Temple de ſa Divinité. Beroé court à la priſon de ſon Amant.

(*Sammette*) Quoi! Beroé veut que j'épouſe Nitetis?

(*Beroé*) Oui, Prince, & avant le coucher du Soleil.....C'eſt à ce ſeul prix que vous pouvez eſpérer le pardon. Il n'eſt plus tems d'examiner : ſauvez-vous; vivez, je vous en prie, je vous

le conſeille & je vous le commande.

(*Sammette*) Et vous verrez une autre Epouſe dans mes bras....

(*Beroé*) N'examinez pas ce que je ſens.

(*Sammette*) Ainſi donc votre attachement ſe montre...

(*Beroé*) Croyez, ſi vous le voulez, que je ne vous aime point; uniſſez-vous à une autre, pour me punir, & vengez-vous ainſi de moi.

(*Sammette*) Il n'eſt pas aiſé de vous imiter, cruelle!

(*Beroé*) J'aurois été plus tendre, ſi je vous avois vu mourir, ah Prince que j'adore! Les inſtans volent, le Roi m'attend; cédez à votre Pere, au deſtin & à ma douleur.

(*Sammette*) Quoi ! vous voulez que je donne ma main ?

(*Beroé*) Oui, Beroé le veut. Ne m'avez-vous pas dit que votre cœur dépendoit de moi ?

(*Sammette*) Malheureuſe !

(*Beroé*) Prince, je frémis, mon ſang ſe glace, lorſque je penſe à votre danger. Ayez pitié de l'état où je ſuis, je vous en conjure par les tendres regards, par les ſoupirs qui furent les

premiers interpretes de notre tendresse mutuelle.

(*Sammette*) Hélas !

(*Beroé*) Ah ! je le vois, mes prieres vous touchent, j'en vais porter l'heureuse nouvelle à votre Pere.

(*Sammette*) Arrêtez, Beroé.

(*Beroé*) Quoi ?

(*Sammette*) Je ne puis. Vous exigez de moi un trop grand sacrifice. Non, rien ne pourra me faire épouser Nitetis.

(*Beroé*) Ainsi donc vous voulez que je sois témoin de votre mort. Non, ce supplice est trop cruel pour une Amante. [*Elle tire son poignard, & elle est prête à s'en frapper.*] Regardez-moi, & consultez-vous.

(*Sammette*) Arrêtes.

(*Beroé*) N'approchez pas, ou je meurs.

(*Sammette*) Par pitié.

(*Beroé*) N'en espere pas plus que tu n'en eus pour moi.

(*Sammette*) Juste Ciel ! ordonnez, que voulez-vous de moi ?

(*Beroé*) Que vous obéissiez à votre Pere, que vous épousiez Nitetis, & que vous respectiez vos jours.

(*Sammette*) J'y consens. Rendez-moi ce poignard, & je suis prêt à tout.

(*Beroé*) Jure-le.

(*Sammette*) Dieux, quelle tyrannie ! Beroé.

(*Beroé*) Ingrat, ainsi donc tu voulois me tromper. Vois mourir ton Amante.

(*Sammette*) Arrêtez, je le jure; abandonnez ce fer, je vous obéirai : je le jure aux Dieux, je le jure à toi-même.

(*Beroé*) Oh victoire cruelle ! Adieu, Sammette, adieu.

(*Sammette*) Où courez-vous ?

(*Beroé*) Au Roi.

(*Sammette*) Ecoutez-moi, du moins.

(*Beroé*) Non, Prince, la vertu a ses bornes ; c'est en risquer le fruit, que de les excéder.

Beroé quitte ainsi Sammette, lié par un serment, & le laisse dans la douleur & dans le regret de la cruelle promesse qu'il vient de faire. Cependant Nitetis, qui désespere de pouvoir obtenir la grace de Sammette, a su lui préparer un chemin pour la fuite ; elle

a pourvu à tout; ses soins mêmes se sont étendus sur Beroé. Elle veut offrir ce secours à Sammette; mais tandis qu'il délibere, il reçoit ordre de se rendre auprès du Roi, & il refuse les offres de Nitetis.

Cependant la joie la plus grande succede aux allarmes les plus vives. Beroé vient apprendre au Roi que son Fils est prêt à lui obéir. Sammette en effet vient se jetter aux genoux de son Pere.

(*Amasis*) Levez-vous, votre repentir aura sa récompense; la Fille d'Apriès fera votre bonheur, & Beroé n'en sera pas jalouse.

(*Sammette* }
(*Beroé* } Ciel !

(*Amasis*) C'est elle [*montrant Beroé*] qui est Nitetis; & vous, [*à Nitetis*], ma Fille bien-aimée, venez dans le sein de votre Pere.

(*Nitetis*) Moi, votre Fille!

(*Amasis*) Oui, vous êtes cette Amestris, dont j'ai pleuré la mort. La Reine, Mere de Beroé, perdit la vie en la lui donnant. Apriès, obligé, le jour de sa naissance, d'abandonner son Palais, la confia à mon Epouse qui étoit

enceinte, & qui, pour assûrer ce dépôt, remit la Fille du Roi entre les mains d'un Berger, à qui elle cacha l'état de cet Enfant. Apriès, de retour dans Canope, redemanda sa Fille, & les recherches qu'on fit alors pour la trouver ayant été inutiles, mon Epouse fit courir le bruit qu'Amestris étoit morte, & donna sa propre Fille, sous le nom de Nitetis.

Les circonstances qui accompagnent cet événement, ne laissent aucun sujet de doute. D'abord c'est le Prêtre d'Isis, à qui l'Epouse d'Amestris a confié ce secret, qui le releve. D'ailleurs, la vraie Nitetis a au bras une marque, que l'Epouse soigneuse d'Amestris lui avoit imprimée elle-même.

Un double hymen est le fruit de cette heureuse découverte. Amenophis épouse Amestris, & Nitetis son cher Sammette.

Nota. Lisez, dans cet Extrait, *Amenophis*, par-tout où il y a *Amenosis*.



II.

LE Satire di Benedetto Menzini, *Fiorentino, con le Note di* Anton. Maria Salvini, Ant. Mar. Biſcioni, Giorg. Van-der-Broodt, *e altri celebri Autori: ſi aggiunge un Ragionamento ſopra la neceſſita e utilita della Satira, e ſu i pregi delle Satire del* Menzini, *compoſto da* Pier. Caſimiro Romolini. *Leida, per la vedova* Van-Eet. 1759.

» SATYRES de *Benoît Menzini*,
» Florentin, avec des Notes de di-
» vers Auteurs, & un Diſcours ſur
» l'utilité & la néceſſité de la Satyre
» & ſur le mérite des Satyres de
» *Menzini*, compoſé par M. *Romo-*
» *lini.* A Leyde, 1759, *in*-8°.

LES Satyres de *Menzini* ſont déja connues par les Traductions & par les Extraits qui s'en trouvent dans le Journal Etranger des mois de Février & de Mars 1758; mais la nouvelle Edition que nous avons ſous les yeux, eſt ſi ſupérieure aux autres, tant par les

Notes qui l'accompagnent, que par l'excellent Difcours de M. *Romolini*, qu'on nous faura fûrement bon gré de la faire connoître.

LA Satyre, dit l'Auteur de ce Difcours, *a la vérité pour principal objet. Ses armes font des traits acérés & tranchans; la dérifion publique eft à fa fuite; fon devoir eft de démafquer & de foudroyer le vice & le vicieux; fon premier effet eft d'étonner l'efprit, & fon but de corriger les mœurs.* Que la malice de ces hommes qui n'ont d'intelligence que pour nuire, fuppofe des crimes à des cœurs innocens, ce n'eft point-là la Satyre. La fauffeté appartient à la calomnie, enflammée par d'injuftes paffions. La vertu eft la paffion du Satyrique, & elle ne fe foutient que par la vérité. Nous n'érigerons pas des autels au crime; nous voulons faire connoître les vrais amis de l'humanité, & nous allons pour cela confidérer combien la Satyre eft utile & néceffaire *à la Religion, à l'Etat & aux Lettres.*

1°. La Religion révélée, pour perfectionner le premier deffein de l'Au-

teur de la Nature, a pour but de conſerver & d'affermir le grand principe de la ſociété, cette bienveillance générale qui nous fait regarder tous les hommes comme autant de portions de nous-mêmes. Chaque Citoyen (partout où les hommes ont encore le droit de faire du bien aux hommes), chaque Citoyen eſt donc une eſpece de Magiſtrat, chargé, par la Nature, de veiller à l'intérêt public. La Religion ne fait que confirmer ce droit. Quand on conſidéreroit l'homme relativement à lui-même, la Religion nous permet & nous ordonne de rappeller nos freres à leur devoir. Seroit-ce un crime, que de travailler à rendre les hommes heureux? L'Evangile, en pluſieurs endroits, preſcrit au Fidele de s'élever contre le vice, & d'en dénoncer hautement les ſectateurs (*a*). C'eſt favoriſer le mal, que de le tolérer. Les hommes ſont trop près d'eux-mêmes, pour bien juger de leur propre ſituation. Ils flattent leurs vices, ils les laiſſent ſe naturaliſer dans leur ame, & ils tombent enfin dans un

(*a*) Matth. 18. Timoth. 5, &c.

ſommeil profond & funeſte, qui leur ôte tout-à-fait la connoiſſance de leur état. C'eſt à l'homme charitable, c'eſt au Satyrique à les éveiller, & à leur faire connoître l'abîme dans lequel ils ſe ſont enfoncés. Les hommes que la Satyre immolera, ſont ceux qu'il ne faut point eſpérer de ramener par des voies douces & faciles.

La Satyre s'élevera avec force contre le vice ; elle accablera le vicieux de ſarcaſmes. Tel eſt le caractere de l'homme : il endure moins le ridicule, que le châtiment le plus ſévere. On aime mieux ſoulever contre ſoi les Loix, que d'exciter le ſentiment humiliant du mépris. L'amour-propre du ſcélérat attache à ſes forfaits une ſorte de grandeur. Il faut le heurter avec violence. Relevez, ſans égard, ſes défauts perſonnels, la condition de ſes ayeux, la baſſeſſe de ſes alliances. La Nature & la Fortune ſemblent être d'intelligence avec vous pour humilier ce perſonnage. Puiſqu'il faut le ramener par la cenſure, cherchez l'endroit ſenſible de ſon cœur, & frappez ſans pitié. Que le vicieux obſtiné perde la réputation & l'honneur. La charité évangélique

préfere toujours des biens permanens & réels, à des songes fantastiques & passagers.

Pourquoi donc la Satyre est-elle abhorrée ? Parce qu'il y a peu d'hommes qui ne méritent d'en être les objets ; c'est que l'on se reconnoît souvent dans les portraits qu'elle trace ; c'est que la plus nombreuse partie des hommes, les méchans, chargent le Censeur d'une haine que nous n'aurions pas la force de mériter.

2°. La Satyre n'est pas moins nécessaire dans la Société Politique, que dans la Société Chrétienne. Les Etats, comme les hommes, sont sujets à se dépraver. Pour les conserver dans leur premiere forme, il faut les ramener à leurs principes, relever la vertu dans le Gouvernement Républicain, épurer l'honneur dans la Monarchie, abolir la crainte, pour affoiblir le Despotisme.

Le Gouvernement Démocratique a pour base la vertu, que l'homme suit rarement avec constance, s'il n'y est porté par une force supérieure, & animé par de puissans encouragemens. L'égalité constitue la Démocratie ; la fruga-

lité entretient l'égalité : la liberté politique naît de l'accord de ces principes. La frugalité n'eſt plus qu'un vain nom, lorſque le deſir de la grandeur perſonnelle dévore & engloutit le deſir de la félicité publique. La liberté n'eſt qu'un nom, lorſqu'elle ne fait qu'autoriſer les Citoyens à s'offenſer les uns les autres. L'amour de la Patrie alors s'anéantit ; l'Etat n'a plus qu'un mouvement tumultueux & confus, pareil à la tempête ; & le Peuple, auſſi tourmenté de ſa liberté, qu'il le ſeroit de l'eſclavage, eſt réduit, comme dit le Dante, à s'écrier : *Vive la mort.*

Il eſt certain qu'une ame grande, qui a goûté le plaiſir de commander, & qu'un Peuple féroce, conduit par une orgueilleuſe ignorance, peuvent être difficilement retenus & fixés dans les bornes de la modération. L'*Oſtraciſme*, l'*Inſurrection*, & les autres moyens ſemblables ne ſont pas toujours utiles. L'autorité des Sages n'eſt pas un frein aſſez fort. Il ne reſtera plus que la vertu, qui parle pour elle-même, & la liberté des accuſations eſt le moyen le plus efficace qu'elle puiſſe mettre en œuvre. Or, qu'eſt-ce que la Satyre ? ſinon

une accuſation violente, que la vertu intente au crime, devant le Public. Elle a cet avantage par-deſſus tous les autres remedes, qu'elle reſte expoſée à la vue des Citoyens ; que ſi elle n'opere point ſur certaines perſonnes, elle opérera ſur d'autres ; & que, ſi elle n'a point un effet ſubit, elle produira à la longue tout celui que l'on deſire.

« Un Citoyen, ſous un maſque re-
» ligieux, cache-t'il un principe de ty-
» rannie? Qu'il tremble : la Satyre a inſ-
» piré au Peuple une telle horreur de
» l'eſclavage, qu'il faudroit un aveu-
» glement bien extraordinaire, pour
» qu'il ne friſſonnât point à l'aſpect
» des fers. La ſoif déréglée de régner,
» la trâme d'une noire trahiſon ſont
» regardées d'un œil de fureur. Cha-
» cun eſt, dans le fond de l'ame, dé-
» claré contre celui qui machine ſour-
» dement contre la liberté. Si la ſim-
» ple voix d'un impoſteur a pu, ſous
» de beaux ſemblans, diſſoudre les
» Etats, & en confondre les ruines,
» que ne fera point, contre un Ci-
» toyen, une Satyre écrite à propos,
» une Satyre accommodée au tems &
» à l'eſprit du Peuple? Machiavel, ce

» Républicain féroce, ce profond Po-
» litique, n'ayant que ſon génie contre
» la puiſſance des Médicis, & pour le
» ſoutien de la République chance-
» lante, s'attacha à réveiller le cou-
» rage endormi des Florentins, en
» leur repréſentant toute l'énormité de
» la tyrannie dont ils étoient menacés,
» dans l'exemple du Duc de Valenti-
» nois; & il tourna ſi adroitement ſa
» Satyre, qu'en feignant d'adopter des
» principes oppoſés à ſes vues, il la mit
» en état d'être dédiée à celui-là même
» contre qui elle étoit écrite. Bien en-
» tendue d'abord, elle fut admirée;
» mais depuis priſe en mauvais ſens,
» elle a fait, au grand étonnement des
» Sages, regarder comme l'inſtituteur
» des Tyrans, un *Monarcomaque* plus
» décidé, plus réfléchi que Brutus. (*a*)

(*a*) M. Romolini ſuit, au ſujet de Machiavel, le ſentiment de *Bacon*, de *Scioppius*, & de pluſieurs autres. Ce ſentiment paroît aſſez vraiſemblable, lorſque l'on conſidere que Machiavel étoit Secrétaire de la République de Florence, Citoyen accrédité, & par-là oppoſé aux Médicis; qu'il fut trouvé complice de la mort du Cardinal Hyppolite de Médicis, empoiſonné par les Florentins;

Ce qui a été dit touchant la Démocratie, convient d'autant plus au Gouvernement Ariſtocratique, que la Satyre eſt le ſeul reſſort efficace contre les Nobles, quand leur pouvoir devient arbitraire. Un Seigneur Ariſtocratique, dit M. de Monteſquieu, eſt percé par la Satyre de part en part. Elle a toujours pour elle le Peuple, & preſque toujours une partie des Grands. Elle conduira l'Ariſtocratie d'autant plus près de ſa perfection, qu'elle perſuadera mieux que la ſûreté de l'Etat augmente, à meſure qu'on fait ſentir aux familles régnantes qu'il eſt plus pénible, qu'il n'eſt agréable de commander.

L'honneur eſt, dans la main des Rois, le mobile par lequel ils doivent faire agir leurs Sujets. S'il eſt bien entendu, il produira d'auſſi grands effets que l'amour de la Patrie dans les Républiques. La Monarchie ſe détruit,

---

que dans ſes Livres ſur les Décades de Tite-Live, il ſe déchaîne avec fureur contre la Tyrannie, *&c. Voyez* Scioppius, *Pædi. Politic.*; Corring. *Diſcours préliminaire au Prince*; Chriſt. *Vie de Machiavel*; Bayle, *art. Machiavel.*

lorſque le Prince rapporte tout à ſoi, ſans égards pour les Loix, par leſquelles il eſt libre, ni pour ſes Sujets, par leſquels il eſt grand; lorſque les dignités ſont les livrées de la ſervitude; lorſqu'on peut être à la fois infame & honoré. L'honneur eſt un ſentiment qui réſiſte au commandement & à la violence. Il obéira plutôt à la Satyre, qui jette ſur la baſſeſſe, & ſur les autres vices flétriſſans, le ridicule le plus amer. Elle montre que la grandeur d'ame conſiſte à ſuivre l'ardeur, que l'honneur nous inſpire, de tout oſer, pour rendre le Monarque plus grand, plus heureux, plus puiſſant, c'eſt-à-dire, plus propre à faire le bonheur de ſes Sujets. Elle apprend aux Nobles que la nobleſſe eſt l'honneur même, tranſmis avec la charge de le mériter. La gloire, la réputation, l'immortalité, fuſſent-elles des mots vuides de ſens, la Satyre les feroit valoir, parce qu'elles n'en ſont pas moins des biens réels pour l'Etat, où elles maintiennent l'eſprit de liberté par l'amour du grand & du beau. Elle marquera avec ſoin la différence du vrai & du faux honneur. Ses traits ne ſeront pas toujours

ſans effet. Nous avons vu un reſte miſérable de barbarie (*a*), que l'on confondoit avec le véritable honneur, tomber ſans reſſources, ſous les coups de l'immortel Maffei (*b*).

Que dirons-nous du Deſpotiſme ? Ce qu'en a dit l'Auteur de l'Eſprit des Loix : *Les Ecrits Satyriques ne ſont guere connus dans les Etats Deſpotiques, où l'abattement d'un côté, & l'ignorance de l'autre, ne donnent ni le talent ni la volonté d'en faire.* Il faut des ames libres & éclairées, pour compoſer des Satyres, & des ames raiſonnables & humaines, pour y céder.

L'Ecrivain Satyrique a beſoin d'être circonſpect ; s'il ſe voit haï d'un Citoyen ambitieux, il ſe réjouira d'avoir prévenu les malheurs qui menaçoient la Patrie. Il faut même ſavoir mépriſer quelquefois l'opinion publique, & ſe contenter de ſon propre témoignage. Le tems juſtifiera un jour vos efforts. Votre ſiecle eſt ingrat ; jouiſſez de l'a-

(*a*) La fureur des duels.

(*b*) Dans ſon Ouvrage intitulé : *La Scienza Cavallereſca.*

venir, & n'oubliez pas que vous êtes nés victimes du bien public.

3°. C'est dans la République des Lettres, que la Satyre triomphe. Les vices des véritables Gens-de-Lettres & ceux des faux Littérateurs sont d'une trempe à ne pouvoir être redressés que par la Satyre. Je ne parle point de ceux qui méritent l'animadversion des Loix; j'en ai assez dit là-dessus. Mon objet est ici purement littéraire. La République des Lettres est composée de Gens, dont les uns ont un mérite réel, & les autres pensent en avoir. Les bons Littérateurs sont rares; mais la foule des imposteurs est étonnante. Les premiers ont des défauts dans l'esprit & dans le cœur: un des principaux, c'est d'être souvent inutiles au Public & à eux-mêmes. « Vous verrez souvent un » homme d'esprit & même de génie, » qui, après avoir passé les jours & » les nuits à lire, à réfléchir, renver- » sera sa fortune par un caprice qui » ne lui procurera ni plaisirs ni avan- » tages. Celui-ci se laissera dominer & » entraîner par l'amour de la singula- » rité; celui-là perdra des momens » précieux pour lui-même & pour l'U-

» nivers, à ſe répandre en controver-
» ſes frivoles & en vaines diſputes,
» contre des Adverſaires qui ne ſavent
» ce qu'ils écrivent, & qui veulent
» s'illuſtrer par de grandes inimitiés,
» &c. (*a*) » Ces défauts & pluſieurs ne peuvent être corrigés que par la Satyre.

Mais c'eſt principalement ſur ces eſſains d'inſectes qui déſolent la République des Lettres, que la main du Satyrique doit s'appeſantir & frapper. Emportés par une ambition que le talent & les lumieres ne ſoutiennent pas, ſi ces faux Litérateurs ne ſont arrêtés & confondus par la Satyre, ils défigureront, ils corrompront tous les objets des connoiſſances humaines.

(*a*) *Voi vedrete un ingegno ſorrumano e divino dopo aver tanto ſudato leggendo, e meditando rovinare la ſua fortuna per un capriccio che non gli reca nè utile nè piacere. Sarà un altro traſportato da un orribile fanatiſmo di novità. Un'altro di cui il mondo piange i prezioſi momenti ch'egli perde in impacciarſi in queſtioni inutili e rotarſi il cervello con un avverſario che non ſa coſa ſcrive, e che vuol farſi conoſcere con le grandi inimicizie*, &c. P. 44.

Et quel mal n'ont-ils pas déja fait? La raiſon gémit & ſe ſouleve, quand on y penſe. La Juriſprudence, autrefois la Science des Loix, eſt preſque réduite à l'art d'étouffer la vérité, ſous un amas confus d'autorités qui ne décident rien. « Ames des *Averani*, des » *Noodt*, des *Bynkershock*, &c, la » Science s'eſt arrêtée aux colomnes » où vos noms ſont écrits. » Le Droit Public eſt deshonoré par ces Politiques abécédaires, qui ont fait des Machiavel & des Monteſquieu leurs Divinités, mais dont ils n'entendent point les Oracles. Ces avortons ſont aiſément reconnus à la hardieſſe de leurs diſcours, & à la petiteſſe de leurs vues. La Médecine n'eſt ſouvent encore qu'impoſture & charlatanerie. Quant aux Erudits & aux Antiquaires, la plûpart reſſemblent à ce Romain qui ſe croyoit plus habile que Varron, parce qu'il avoit à ſes gages pluſieurs Savans qui répondoient pour lui. Ceux-là ont toute leur Science dans leur Bibliotheque ou dans leur Cabinet. Il y en a peu qui ſachent retirer des ſpéculations des *Vaillant*, des *Patin*, des *Mezzabarba*, des *Buonarroti*, des *Maſ-*

fei, quelque profit, tant pour l'Hiſtoire que pour le Commerce & la Vie Civile. Les Ouvrages du ſavant *Buonarroti* devroient leur ſervir de modele. Le plus grand nombre n'ont chargé leur mémoire qu'aux dépens de leur eſprit. Leur tête eſt le vrai cahos d'Ovide. Un tas de connoiſſances embrouillées ne forme pas plus l'Erudition, qu'un monceau de Livres déchirés ne formeroit une Bibliotheque. Le Plagiat eſt leur grande reſſource. Un Satyrique inſtruit composeroit un bon Supplément aux Recueils de *Thomaſius*, d'*Abrecombius*, de *SchWart*, de *Leiſer*, &c, ſur les Plagiaires.

Les Femmes ſavantes joueroient un beau rôle dans cette partie. Je n'ai garde de trouver mauvais que les femmes cultivent leur eſprit. La Société y gagneroit, ſi, au lieu d'en faire de jolis mannequins, on en faiſoit des êtres penſans. Les *Witte*, les *Agneſi*, les *Du Boccage* honorent la République des Lettres; mais combien y en a-t-il qui, par de ridicules prétentions à l'eſprit, font oublier tous les agrémens de leur perſonne. La Satyre les renvoyera au fuſeau.

L'envie d'embraſſer dans ſes études tous les genres de Littérature & de Sciences, eſt un des vices les plus funeſtes aux Lettres. *Leibnitz*, un de ces Génies qui ſemblent faits pour tout ſavoir, eſt ſouvent au-deſſous de lui-même, dans la plûpart de ſes Ouvrages. L'érudition de *Muratori* eſt immenſe; mais ſes Œuvres Philoſophiques, Théologiques, *&c*, ne ſont gueres bonnes qu'à garnir des tablettes. On eſt toujours borné par quelque côté. Du reſte, il ne faut point blâmer, en général, l'Encyclopédie ou l'Etude de toutes les Sciences; elles ſe tiennent toutes par la main. Je crois qu'il faut ſuivre le précepte de Quintilien, qui veut qu'on les parcoure toutes, pour les rapporter à un ſeul objet. *Le Dante*, *Machiavel*, *Galilée* ne devinrent ſi grands, chacun dans ſon genre, que parce que rien ne leur étoit étranger. *Averani* fondit toutes ſortes de connoiſſances dans la Juriſprudence. *Bellini* & *Cocchi* appliquerent leur vaſte ſavoir à la Médecine; & ces deux Sciences, entre leurs mains, prirent une couleur & une vie nouvelles. L'homme d'Etude doit faire

comme le Voyageur, qui, après avoir examiné & recueilli dans ſa route tout ce qu'il a vu, revient enſuite dans ſa Patrie faire valoir les connoiſſances qu'il a acquiſes. La frivolité rira de mes conſeils ; je le lui permets. Elle croira qu'un cours d'Etude avec *Rotario* ou *Perez*, produit un Théologien ou un Légiſte. C'eſt-là que la Satyre l'attend.

Le Vulgaire met ſur le compte des Lettres, les vices de ceux qui les cultivent. Alors leur gloire ſe flétrit ; le titre de Savant n'eſt plus une marque d'honneur, & l'Art d'écrire devient un métier. La foule des Poëtereaux & des petits Ecrivains augmente & s'appauvrit. Ils meurent de faim, en s'imaginant travailler pour l'immortalité.

Comment remédier à ces abus, ſi ce n'eſt par la Satyre ? Les Journaux en démontrent l'utilité. Les Journaliſtes jouent le rôle de bons Satyriques, lorſqu'ils ſont éclairés & ſinceres. On redoute leur Critique, parce qu'on ſait qu'ils ne prêtent leur voix qu'à la vertu & à la vérité. Quant à ceux qui ſont ignorans & décriés, ils ne bleſſent que

ce qu'ils louent (*a*). Smyrne fit, dit-on, brûler Zoïle, parce qu'il avoit outragé Homere, son Citoyen. Cet exemple valoit mieux qu'une Satyre.

Mais qu'a donc à craindre la Société, des abus de la littérarure ? Ce qu'elle a à craindre, c'est que la Religion & l'Etat n'en soient troublés. Sans parler de la Théologie, de la Morale & de toute la Philosophie, qui ont incontestablement beaucoup d'influence sur les mœurs, est-il indifférent, pour un Etat, de nourrir un Peuple d'hommes vains & frivoles, qui répandent dans toute la Nation un esprit d'ineptie & de vanité ? Des hommes, qui, dans leurs Etudes, ne sauroient s'élever jusqu'à la réflexion, portent la même foiblesse, la même mollesse, dans les autres affaires de la vie. La frivolité énerve l'ame, & prépare des esclaves à l'esprit ambitieux, qui osera lâcher

(*a*) *I Novellisti fanno la figura de buoni Satyrici, quando son dotti e sinceri ognuno ne spaventa lo sdegno perché si sa che parla per bocca di costoro la virtù e la verità. Quando poi si sono che sono ignoranti e screditati, ognuno ha più piacere d'essere biasimato che lodato di loro*, &c. P. 64.

ses

ſes paſſions contre la liberté publique. Dans les Etats Deſpotiques, il ne regne qu'une fauſſe Science ; l'étude y eſt ſuperſtitieuſe, & le raiſonnement y ſeroit un crime. Une véritable Science affoibliroit l'Empire du Deſpote. Où la raiſon humaine eſt cultivée, là regne la véritable Science ; & voilà ce qui met une diſtance infinie entre le Spartiate & le Mahométan. Enfin, dans un Etat, les opinions des hommes renommés deviennent des principes pour le Peuple. Ces principes forment les mœurs intérieures, dont les extérieures ne tardent pas d'être l'expreſſion. Le Gouvernement domeſtique prend la même teinte, & le Gouvernement Politique eſt bientôt forcé de s'y prêter. Ajoutez à cela la néceſſité & le danger des mutations politiques, des nouvelles Loix, *&c*, & vous ne laiſſerez point introduire dans les Lettres un eſprit capable de les corrompre.

La néceſſité de la Satyre une fois établie, il eſt bon de remarquer que ceux qui s'y exercent, ne doivent pas la mériter. Vous qui n'avez point de mœurs, vous oſerez reprendre des défauts ? Commencez par vous corriger

vous-même ; le mépris de la Satyre dérive de l'inobſervation de ce précepte. De-là l'opinion ridicule & malheureuſement générale, que la Satyre n'eſt dictée que par la paſſion, la haine ou l'envie. Qui auroit pû ſouffrir une correction de Pierre l'*Aretin*, de *Nicolo Franco*, & de gens de cette trempe ? De-là encore ces événemens tragiques, qui ſont conſacrés dans l'Hiſtoire de la Satyre, telles que la triſte deſtinée de *Daphytas* le Grammairien, d'*Anacréon* de Chypre, de *Labienus*, d'*Oſcus*, &c. La réforme des mœurs eſt l'unique fin de l'honnête Satyrique, & c'eſt l'unique point de vue, ſous lequel nous l'approuvons. Chacun pourra conjecturer de-là combien nous abhorrons les Satyres contre les Souverains. *Dans la Monarchie*, dit un Auteur admirable, *quelque trait va contre le Monarque ; mais il eſt ſi haut, que le trait n'arrive point juſqu'à lui.* La perſonne des Rois eſt ſacrée ; c'eſt pourquoi je conſens que l'on condamne aux flammes, les infames Libelles des *Bucher*, des *Barclai*, des *Altuſe*, & de tant d'autres *Monarcomaques*. Je n'ajouterai rien touchant le ſyſtême

de *Mariana* ; il eſt étonnant que des opinions ſi barbares trouvent des défenſeurs dans le Monde Chrétien.

Jettons un coup-d'œil ſur la flatterie, pour mieux ſentir l'importance de la Satyre. Le Satyrique peut tout au plus ôter l'honneur ; mais le flatteur étouffe la vertu. Nous nous proſtituons volontiers à l'adulation ; chacun cherche à augmenter l'idée qu'il a de lui-même ; chacun a ſon foible & ſa paſſion : la flatterie en fera votre tyran. La vanité, dont perſonne ne demande à être guéri, devient inſupportable, lorſqu'elle eſt fomentée par l'adulation. Les richeſſes, qui donnent à ce vice un ſi grand mouvement, chargeront de ridicules des hommes déja odieux à la multitude, par ces richeſſes mêmes. Enfin la flatterie canoniſe tous les vices, & ſon encens eſt un poiſon ſubtil : ſecondée par l'amour-propre de ceux qu'elle enyvre, elle bouleverſe les mœurs par une douce & inſenſible violence. La Satyre, au contraire, ennemie mortelle du vice, fait triompher la Morale.

Elle ſeule bravant l'orgueil & l'injuſtice,
Va, jusques ſous le dais, faire pâlir le vice ;

Et ſouvent, ſans rien craindre, à l'aide d'un
bon mot,
Va venger la raiſon des attentats d'un ſot.

Plus puiſſante que les Ecrits des Socrate, des Platon & des Ariſtote, elle appuie l'expoſition lumineuſe des vertus, de toute l'éloquence qui les fait embraſſer. Un Commentateur d'Horace l'a appellée la *Philoſophie Univerſelle*, & moi je la définirai la *Philoſophie Pratique*.

Tel eſt, en abrégé, le Diſcours de M. *Pierre-Caſimir Romolini* ſur la Satyre en général. Nous l'avons élagué à regret, parce que nous n'avons pu le faire, ſans ſacrifier des vérités grandes & lumineuſes. L'Auteur penſe & s'exprime par-tout avec courage, avec fierté. Si ſes principes ne ſont pas toujours inconteſtables, ſes vues ſont du moins toujours ſaines. Quelques-unes de ſes idées demanderoient d'être développées. Pourquoi un Traducteur ne prendroit-il pas une liberté qui tourneroit au profit de l'Ouvrage & de ſes Lecteurs? Dans les conjonctures où ſe trouve à préſent notre Littérature, la Traduction entiere de ce Diſcours ne

pourroit être qu'agréable au Public, & utile aux Lettres. M. Romolini le Fils a enrichi le Discours de son Pere de savantes Notes, dont nous n'avons pu faire usage. L'esprit de Menzini regne dans tout le cours de l'Ouvrage; & cela ne surprendra point, quand on saura que M. Romolini avoit été le Disciple & l'ami intime de ce Satyrique, & qu'après la mort de son Maître, il se retira dans son obscure Patrie (*a*), parce qu'il étoit privé du commerce d'un homme, qui seul pouvoit lui faire supporter les vices de la Société.

Il ne reste plus qu'à donner une idée des Satyres Italiennes, pour ceux qui n'ont pas vu les anciens Journaux.

La premiere Satyre de Menzini ne laisse dans l'esprit que des traces confuses, à cause de la multiplicité des sujets qu'elle embrasse. L'impudence avec laquelle des ignorans ou des demi-savans s'emparent des places que le mérite seul devroit occuper, la misere

---

(*a*) A Poggiano, dans le Duché de Toscane, où il est mort, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans.

des Poëtes, la friponnerie des Marchands, les persécutions suscitées contre les Auteurs distingués, excitent la bile de Menzini. « O Jupiter, s'écrie-t-il à la fin de cette Piece, » lance ta » foudre sur ces scélérats travestis en » Catons; ou, si la pointe de tes traits » est émoussée, prends une hache: » tout est bon pour punir. Et toi, Bel» lerophon, aujourd'hui placé parmi » les Astres du Firmament, prête-moi » ta croupe, pour fuir bien loin de ces » archi-fripons, & pour aller à côté » de Ménippe les accabler du haut » des Cieux.

La deuxieme Satyre est une imitation du Dialogue de Lucien, intitulé *Jupiter Tragædus*. L'allégorie en est assez sensible. Les Dieux avoient chacun appris un métier. A peine l'eurent-ils exercé quelque tems, que l'envie de s'enrichir les tourmenta. Jupiter prit le parti de les rappeller à sa Cour. Le jour même qu'ils eurent reçu leurs titres de noblesse ou d'oisiveté, ils se mirent à disputer sur l'antiquité de leur origine. L'un se faisoit descendre de la corne droite d'Ammon, l'autre du bras qui avoit foudroyé les Géans.

Le peuple des Divinités, dépourvu de titres, courut acheter des arbres généalogiques tout entiers juſqu'à leurs racines. Jupiter, pour terminer leurs querelles, fit à chacun préſent d'une Roſe pour en orner ſon chapeau. Alors les Dieux fermerent tout-à-fait boutique, & ne furent plus qu'inutiles & ambitieux. Momus, choqué de leur délire, leur enſeigne en Philoſophe que l'ambition n'a que des fruits amers ſous une écorce luiſante. Il leur montre combien il vaudroit mieux pour eux, ouvrir le ſein de la terre d'une main robuſte, que de doubler leurs mentons à la table de Jupiter. Après leur avoir dit que la tyrannie des petits Princes eſt encore plus dure que celle *dont Samuel menaçoit les Juifs*, il leur demande ſi quand les hommes ſont tout nuds, ils ne ſont pas égaux. *Oui, ſans doute il n'y a point alors de différence entre eux; vous devez avoir appris à Piſe que l'accident ne change point la ſubſtance.* Le reſte de ſon diſcours eſt ſage & vigoureux. « Aimez la liberté, & les rayons de la » véritable gloire orneront votre front. » Celui qui marche dans les ſentiers » de la juſtice, n'a pas beſoin des

» graces d'un Monarque; il eſt grand » par lui-même, & toutes les décora- » tions honorifiques ne le rendront pas » plus grand. » Momus parloit à des ambitieux, & il raiſonnoit trop ſenſément pour en être écouté. *Les nuages de l'ambition, ſi brillans au-dehors, ſont formés de noires vapeurs, à travers leſquelles la vérité paroît hideuſe ou ridicule.* Les Dieux en étoient enveloppés: ils ſe moquerent de la rhétorique de Momus; ils demeurerent grands, c'eſt-à-dire eſclaves & malheureux.

Voici le ſujet de la troiſieme Satyre. L'Auteur avoit demandé une Chaire à l'Univerſité de Piſe. Le Docteur *Moniglia*, Poëte Tragique & Médecin, l'emporta ſur lui, & ſignala ſa victoire par des railleries ſur les Vers de ſon Emule, qu'il appelloit *Piſcio delle Muſe.* La tête de Menzini s'embraſa, il darda contre ſon adverſaire les traits de la plus violente Satyre. Cette piece préſente d'abord des images groteſques. Le Docteur Moniglia, ſous le nom de *Curculione* (Puceron), paroît en triomphe ſur le tombereau de l'Anerie, avec l'aſſortiſſement convenable. Notre Peintre ne veut pas lui

donner le bonnet de Docteur : c'est d'une lourde pierre qu'il lui affuble la tête, & au lieu des lauriers du Parnasse, il le couronne de laitues, après l'avoir régalé de coups de pieds en grande cérémonie, *pedata arcisolenne*. La Satyre devient ensuite plus sérieuse & plus noble. « Un jour, dit-elle,
» l'éclat du mérite fera fermer les sou-
» piraux d'où s'exhalent les injures
» dont on l'accable. Que l'on oppose
» tant qu'on voudra des digues aux
» torrens, la vertu force enfin les bar-
» rieres de la malice humaine. Tout
» ce que l'envie imagine & produit
» tombe en poussiere, & le Chef &
» ses Champions disparoissent anéan-
» tis. Déploie donc, ô scélérat, dé-
» ploie toute ta méchanceté ; que peut-
» elle contre un cœur honnête? Deux
» serpens se glissent dans le berceau
» d'Hercule ; Hercule les étrangle en
» badinant. O toi, qui déchires les
» réputations, le même sort t'attend.

Al lume
Del lor (delle Genti dabbene) splendore
ogni spiraglio tura.
Ma ponga quanti vuole argini al fiume ;

Che la virtù di rompere il bastione
Dell'umana nequizia ha per costume.
E ciò che in campo orrida invidia pone,
Si vede alfine in cenere converso
Ed estinto ogni Duce, ogni Campione.
Opra dunque, o fellone, opra, o perverso,
Quanto sai, quanto puoi, che'l tutto è nulla
Contra chi serba un cuor polito e terso.
Fur serpentacci intorno della culla
D'Ercole, che chiedeva il pappo e'l dindi (a)
E pur quelli strozzando ei si trastulla.
Or tu che l'altrui fama opprimi e scindi,
Di qualche irreparabile rovina
Ben potresti ritrar l'esempio quindi.

L'Auteur retombe, vers la fin, dans une amere & dégoûtante causticité.

Ei, che negli orinali è si nasuto
Dica, che Piscio delle Muse è il mio,
Onde si ben lo riconosce al fiuto.
Ma se Piscio gli par, per Dio, per Dio,
Il faro diventare acqua bollente
E la sua pelle pagheranne il fio.

(a) Du pain, de l'argent, en termes enfantins.

Dans la quatrieme Satyre, M. Menzini déclame, avec autant de goût que de feu, contre les corrupteurs de la Poésie Italienne & contre les *Improvisateurs* (*a*), qui se mêlent de ce métier, sans étude & sans connoissances. Rien n'est plus juste & plus beau que le trait par lequel il caractérise Pindare. Il dit que, si ce Poëte parcourt un vaste cercle dans son vol, c'est sans jamais perdre de vue le centre au tour duquel il tourne, pour s'y plonger à la fin.

La cinquieme Satyre, assaisonnée d'un sel piquant, roule sur la charlatannerie des faux Savans & sur l'hypocrisie des faux Philosophes. Vers la fin, il y est fait mention de l'Abbé *Lanci*, l'une des victimes de l'Envie & de la Comédie Satyrique. L'Abbé Lanci avoit été Prêtre de l'Oratoire; les Cardinaux *Jérôme Carlo* & *Léopold de Médicis* l'accueillirent très-bien à Florence, après qu'il fut sorti de son

(*a*) Les *Improvisateurs*, en Italie, sont de Beaux-Esprits, qui font sur le champ des Vers & des Impromptus sur tous les sujets qui s'offrent, ou qu'on leur propose.

Ordre. De bons Sermons & de jolis Vers lui avoient fait des admirateurs & des amis, mais beaucoup plus d'ennemis encore. *Sufini* le tourna en ridicule dans une Comédie, sur ce qu'il peignoit des Paysages sans figures. La malignité l'avoit entamé par des railleries; la méchanceté l'accabla par des impostures. Le Docteur *Moniglia*, le même qui étoit ennemi de *Menzini*, de *Magliabecchi*, de *Cirelli*, &c, le perdit dans l'esprit du Cardinal Carlo, en répandant le bruit qu'il avoit empoisonné un richard nommé *Pontanari*, pour en faire tomber la dépouille à *Leonard Martinelli*, mari d'une de ses Sœurs. Il échappa à Lanci quelque Epigramme contre l'auteur de sa disgrace. Celui-ci, dans l'intermede d'une de ses Pieces, fit paroître sur le théâtre un Acteur avec un masque représentant au naturel l'Abbé Lanci. Le lendemain de la représentation, l'Abbé, trop foible pour un homme dont le mérite excitoit l'envie, vendit tout ce qu'il avoit, & partit pour l'Allemagne, où il mourut dans une hôtellerie.

Dans la sixieme Satyre, Menzini se

déchaîne contre les femmes, avec l'humeur aigre & atrabilaire de Juvenal, ſon modele. Nous ne mettrons point ſous les yeux du Lecteur le tableau des infidélités, des infanticides, des empoiſonnemens & de toutes les infamies dont il les charge. L'avarice des Peres qui jettent leurs Filles vivantes dans des tombeaux, la déſolation de ces Veſtales, forcées de violenter la Nature, la noirceur des enfans illégitimes, la connivence des Maris dans les deſordres de leurs Femmes, ſont tracées avec un pinceau trempé dans le fiel, & d'une main qui ſemble ſe complaire à employer les plus noires couleurs.

La ſeptieme Satyre frappe ſur les Nobles : le ton en eſt bruſque & tranchant, mais le ridicule y eſt préſenté avec beaucoup de fineſſe. En voici quelques morceaux. La Satyre eſt coupée en dialogue entre le Poëte & un Perſonnage appellé *Sgobbia*.

(*Le Poëte*) « Tes ſuperbes regards, » quand je te parle, le chapeau ſur » la tête, me lancent des traits de dé- » dain & de colere ; dis-moi, ai-je » dérobé quelque quartier de Nobleſſe

» de ton Arbre généalogique ? Adieu :
» s'il faut flatter, s'il faut ramper, je
» ne suis pas ton fait ..... (*Sgobbia*)
» Ecoute ; tu ignores, sans doute, que
» je suis de la race des *Intarlati*. .....
» (*Le Poëte*) Non : je sais que ton
» ancienne noblesse s'est pourrie dans
» toi avec la vertu. Je connois le tronc
» d'où tu sors : peut-être qu'une main
» étrangere...... Mais est-ce toujours
» de la noblesse que pousse ce tronc,
» & ne faudroit-il pas abattre certains
» rameaux à coups de hache?..(*Sgobbia*)
» Tais-toi : je te le dis encore une
» fois, je suis Gentilhomme. Si tu
» en doutes, j'ai tous mes doigts or-
» nés de bagues & des pierres ; j'oc-
» cupe toute la journée plusieurs La-
» quais à ne rien faire ; je ne vais
» qu'en carrosse dans les rues ; j'ai le
» ton haut, la parole libre & la main
» lourde pour mes Domestiques ; je
» répete souvent le mot d'*honneur* ; je
» promets toujours de rendre service,
» & je ne m'en souviens presque ja-
» mais ; j'ai une Terre, un Canon
» dans mon Château, un Trisaïeul il-
» lustre, un Violon à mes gages, une
» Actrice sur mon compte, & des

» dettes... (*Le Poëte*) Place, place à
» ce Seigneur, c'eſt un grand homme;
» mais ôtez-lui ſa broderie, ſon équi-
» page, ſes gens, il ne ſera plus rien.
» Voulez-vous le bien connoître? pla-
» cez à côté de lui un *Irus*, & vous
» verrez, à ſon indignation, qu'il eſt
» plus noble qu'Ulyſſe.... La tige qui
» l'a produit eſt auguſte & glorieuſe,
» car ſes branches portent des pommes
» d'or : mais lui, que produira-t-il
» de lui-même? du gland.... Sgobbia,
» J'avoue que tu as de belles qualités,
» & les Boulangers admirent encore la
» ſagacité avec laquelle tu traitas un
» jour la queſtion : *Pourquoi le pain*
» *chaud eſt-il du pain frais*? Oh oui, tu
» es noble, & je vais te faire élever une
» ſtatue en marbre dans la place publi-
» que. Les Paſſans diront : que fait là
» ce ſot, & quel eſt l'animal encore
» plus ſot, qui l'a planté là? Tout beau,
» leur dirai-je : ne connoiſſez - vous
» point le Triſaïeul de cette ſtatue?
» &c... (*Sgobbia*) A propos, connois-
» tu mon Fils? C'eſt un enfant mer-
» veilleux, c'eſt un prodige...(*Le Poëte*)
» Que fait-il donc? ... (*Sgobbia*) Ce
» qu'il fait? Il monte à cheval avec

» une grace infinie ; perſonne ne mene
» un carroſſe avec autant d'intelligence
» que lui ; il pouſſe une botte avec
» une aiſance, une preſteſſe, dont les
» Maîtres mêmes ſont étonnés ; il faut
» le voir danſer, jouer à la paume,
» careſſer un petit chien, un ſapajou.
» Les femmes ſont folles de lui ; il
» leur dit les plus jolis *mots* du monde,
» car il n'a garde de dire des *choſes*...
» (*Le Poëte*) O Muſes ! ô Apollon !
» ſi c'eſt-là ce qui fait les Nobles,
» porte, je t'en conjure, porte en ma
» faveur, & en faveur de tout honnête
» homme, un décret qui nous prive à
» jamais de cette illuſtre prérogative.

La huitieme Satyre eſt faite à l'imitation de la quatrieme de Juvenal. Dans celle-ci, Domitien diſſerte, avec ſes Aſſeſſeurs, ſur un Turbot. Celle-là occupe, autour d'une hure de ſanglier, pluſieurs Perſonnages, ennemis de l'Auteur, qui ſe tournent eux-mêmes en ridicule par leurs bizarres avis, mais qui n'intéreſſent, par aucun côté, les mœurs de notre Nation & de notre ſiecle. La déciſion eſt, que la hure ſera donnée au moins digne. Le ſujet réel de cette

Piece eſt un Conſeil tenu pour choiſir un Précepteur à un jeune Homme de haute puiſſance. Menzini, qui étoit ſur les rangs, fut rejetté, parce qu'il étoit Poëte.

La neuvieme Satyre eſt tirée du Dialogue d'Eraſme, intitulé *Funus.* L'avarice des Ecléſiaſtiques eſt l'objet ſur lequel il frappe à coups redoublés. Simonie, intérêt dans les affaires du monde, ignorance des choſes ſaintes, fureur du jeu (Menzini en étoit poſſédé), adreſſe à ſurprendre les héritages, voilà le champ que le Poëte parcourt avec ſa hardieſſe ordinaire. L'hiſtoire d'un Mort, que des Prêtres ne vouloient point enterrer, parce qu'il n'avoit pas laiſſé de quoi payer les cierges, inſpire à ſon enthouſiaſme bilieux de ſublimes invectives.

La conviction des Incrédules eſt l'objet de la dixieme Satyre. L'Auteur oppoſe d'abord aux Eſprits-forts leur empreſſement à revenir à la Foi, dès que la terreur de la mort fait taire les mouvemens du libertinage. Bion le Boriſthénite, infecté de l'Athéiſme par les leçons de ſon Maître Théodore de Cyrene, tomba à la ſuite

d'une maladie, de l'impiété la plus effrenée, dans la plus ridicule ſuperſtion. *Sointiball*, fameux incrédule, ſe déſoloit de ce qu'il ne voyoit perſonne de ſon parti mourir dans les ſentimens où il avoit vêcu. M. *Pontoppidan*, Vice-Chancelier de l'Univerſité de Copenhague, a recueilli en 1758, dans un Ouvrage intitulé *la force de la Vérité pour convaincre les Athées*, &c, une infinité d'exemples des plus fameux détracteurs de la Religion, qui ſe ſont convertis à la fin de leur vie. On lit ſur ſa liſte les noms de *Junius*, de *Desbarreaux*, de *Henault*, de Mylord *Rocheſter*, de *Collins*, de *Toland*, du Comte *Paſſerini*, &c. M. Pontoppidan n'avance rien que ſur le témoignage des Auteurs les plus dignes de foi. Cette preuve de fait forme, contre l'Incrédulité, une préſomption preſque auſſi forte qu'une démonſtration.

M. Menzini, après avoir tracé la marche du cœur de l'Athée, le ramene au ſpectacle touchant de l'Univers, preuve irréſiſtible pour quiconque a des yeux. Le plus profond & le plus digne admirateur de la Nature,

Newton ne prononçoit qu'avec des ſignes extraordinaires de vénération le nom de ſon Auteur. Il n'eſt pas indifférent de remarquer que le Génie qui a le mieux connu l'Univers, a été l'homme le plus pénétré de l'exiſtence d'un Dieu. Il eſt prouvé par l'expérience, dit le Chancelier *Bacon*, qu'une légere teinture de Philoſophie peut conduire à l'Athéiſme, & qu'une connoiſſance plus profonde ramene à la Religion. L'oppoſition des mœurs de l'Incrédule avec ſes diſcours, fournit contre lui des armes bien puiſſantes. Menzini repréſente l'Incrédulité comme une Comédie. Il en examine les reſſorts, il en développe le jeu, & il prédit la deſtinée de l'Impie, tôt ou tard puni de ſes égaremens.

Les Courtiſans & les Parvenus, contempteurs, quelquefois même perſécuteurs des Gens de Lettres, ſont percés de part en part dans la onzieme Satyre. Les Hypocrites ſont démaſqués dans la douzieme, la derniere de ce Recueil. « J'appelle vertu, dit éloquemment notre Auteur, » j'appelle » vertu ce ſentiment qui nous fait » avancer ſans crainte à-travers les

» épées, & qui nous faiſant de nous-
» mêmes un bouclier, ouvre la carriere
» qu'indique la raiſon. J'appelle vertu,
» le courage de préſenter ſon cœur
» aux coups du ſort, & la force de
» vaincre les Phalaris & les Nérons.
» J'appelle vertu, l'égalité de l'ame,
» cette égalité que nous perdons par
» nos déraiſonnables deſirs. Nous rem-
» pliſſons la coupe d'or du poiſon le
» plus funeſte. Nous voulons que nos
» vœux occupent le Ciel (*a*), & que
» demandons-nous? Des choſes par
» leſquelles nous ceſſerions d'être heu-
» reux, ſi nous l'étions déja. Ah! de-
» mandons plutôt un cœur pur &
» ferme, qui ſerve de miroir à la
» Vertu. Par-tout où s'empreint ſon
» image, ſe trouve auſſi le vrai bon-
» heur. »

Menzini avoit un goût délicat, une

(*a*) La Fontaine dit dans une de ſes Fables :

Par des vœux importuns nous fatigons le Dieux,
Souvent pour des ſujets même indignes des hommes;
Il ſemble que le Ciel, ſur tous tant que nous ſommes,
Soit obligé d'avoir inceſſamment les yeux. &c.

vaste littérature, une Philosophie saine & religieuse, & du génie. Il paroît nourri de la lecture du Dante. Il en prend même quelquefois l'esprit & les tons. Il se plie à tous les caracteres; le sien est de les renfermer tous, & l'on diroit qu'ils lui sont tous naturels. Simple ou caustique, railleur ou sévere, flegmatique ou bouillant, à son gré il plaisante, il raisonne, il foudroye. C'est sous ces différens aspects que nous avons tâché de le montrer à nos Lecteurs. Son style est toujours au ton de son sujet. Sa censure n'est pas toujours exempte de passion ou de préjugé, & l'on n'a garde d'adopter ce qu'il dit contre *Magliabecchi*, & contre plusieurs autres Auteurs. Moins agréable qu'Horace, plus hardi que Perse, aussi véhément que Juvenal, c'est sans doute un des meilleurs Satyriques d'Italie. Le *Dante* composa ses Satyres dans une autre idée. Celles de *Jacopone* sont informes. *Augustin Gaza* mériteroit des éloges, s'il étoit plus intelligible & plus châtié. L'*Alamanni* a de la noblesse dans ses idées, mais il est trop obscur & trop tendu. Les Satyres de *Nelli*, de *Vincioli*, de *Ce-*

ſarini, de *Vinciguerra*, de *Paterno*, de *Bentivoglio*, ſont d'un médiocre mérite. *Sanſovino* & *Dolce* n'ont ni nerf, ni chaleur. La Satyre du Cardinal *Azzolino* eſt auſſi dégoûtante par la maniere dont elle eſt écrite, que par l'indécence du ſujet. L'*Abati*, *Teſti*, & quelques autres ſont d'une froideur inſoutenable. Je ne dirai rien des infames Capitoli de l'*Arétin*. *Firenzuola* eſt foible & traînant. *Pace*, *Domini*, *Larezzuola*, *Fenaruole*, *Féderici* n'excitent gueres l'admiration.

Marguerite Coſta a porté dans un genre ſévere la douceur de ſon ſexe. Le Peintre *Salvator Roſa* a entaſſé de l'érudition en ſtyle barbare. *Martelli* embraſſa trop de genres, pour réuſſir en tout, &c. L'*Arioſte*, l'*Adimari*, *Soldani*, ont laiſſé loin d'eux la foule des Satyriques Italiens ; & *Menzini*, ſi l'on en croit pluſieurs bons juges d'Italie, les a laiſſés eux-mêmes fort loin derriere lui.

Benoît Menzini étoit né à Florence, vers le milieu du dernier ſiecle. Il commença à écrire ſes Satyres vers l'an 1680, & il les laiſſa manuſcrites à *Paul Falconnieri*, comme le dit Bian-

chini dans ſon Traité ſur la Satyre. La premiere Edition en fut faite en 1718, ſous le titre d'Amſterdam, & on en donna trois preſque tout-à-la-fois. Pluſieurs Auteurs y ont ajoûté des Notes utiles, pour l'intelligence du Texte. Menzini eſt auteur de pluſieurs autres Ouvrages, & entre autres d'un *Art Poétique.* Il étoit Prêtre & Chanoine. La Reine de Suede l'avoit attaché à ſa perſonne, en qualité d'Homme de Lettres. Après la mort de ſa bienfaitrice, il ſe trouva ſans emploi, ſans argent, & preſque ſans reſſource. Redi lui procura les ſecours de la Grande-Ducheſſe, *Victoire della Rovere*, & il lui ouvrit lui-même pluſieurs fois ſa bourſe. Deux paſſions baſſes ont flétri les talens de ce Satyrique, & l'ont ſouvent plongé dans un état affreux; l'amour du vin, & celui du jeu. Le Cavalier *Marmi* rapporte dans ſes Miſcellanées manuſcrites, qu'il étoit ſi diſtrait, que ſouvent il jouoit & perdoit des ſommes immenſes, ſans s'en douter. Sa mauvaiſe conduite le rendit malheureux, & il mourut miſérable.

CET Article nous a été envoyé par

un Anonyme. Nous l'avons adopté ſans reſtriction, parce qu'il nous a paru remplir le deſſein de notre Journal, & que nous avons cru devoir reſpecter le ſeul défaut, où tombe quelquefois l'Auteur, d'embellir ſes Originaux en les traduiſant. L'Analyſe du beau Diſcours de M. Romolini, nous a paru très-bien faite. Il ſeroit à ſouhaiter que la même main nous en donnât une Traduction complette. Si l'Auteur a eu deſſein de ſonder le goût du Public, nous ne croyons rien haſarder, en lui en aſſurant d'avance le ſuffrage. Nous le prions de juger de notre reconnoiſſance, par le cas que nous faiſons de ſon travail.



III.

IL Teatro alla moda, o ſia Methodo ſicura e facile per ben comporre ed eſequire l'Opere Italiene, in Muſica all'uſo moderno, &c.

» LE Théâtre à la mode, ou Méthode
» ſûre & facile pour bien composer
» & exécuter les Operas Italiens
» dans le goût moderne. *Sans date*
» *& ſans lieu d'impreſſion.*

On demandoit à l'Auteur (*a*) de cet Ouvrage, ce qu'il penſoit de la Muſique; il répondit: *c'eſt un Art qui ſe perd.* Cet homme, un des plus ſavans & des plus profonds Muſiciens de l'Europe, croyoit, avec raiſon, qu'il ne falloit pas que les Arts s'arrêtaſſent aux ſens, mais qu'ils devoient deſcendre juſqu'au fond de l'ame, pour y reveiller

(*a*) *Benedetto Marcello*, noble Vénitien, qui, de l'aveu des plus ſavans Muſiciens d'Italie, poſſédoit, dans un degré ſuperieur, toutes les parties de la Science & de l'Art de la Muſique.

tout à la fois, & des passions & des idées. Cependant la Musique ne parloit plus au cœur, à l'imagination, à l'esprit; elle s'adressoit uniquement à l'oreille. Tels que ces Auteurs, qui loin de soumettre les pensées aux choses, & les paroles aux pensées, ne se servent de mots que pour les cadencer, pour les figurer, pour en faire des festons & des guirlandes : la plûpart des Compositeurs, au lieu de s'appliquer à connoître, & la propriété des sons, & l'énergie attachée à leurs combinaisons différentes, s'occupoient uniquement à les arranger d'une maniere agréable, & n'offroient le plus souvent qu'une mélodie sans expression, sans caractere, sans raisonnement, sans intention. A cette harmonie simple, noble, mâle, affectueuse, qui sépare, en quelque sorte, l'ame d'avec les sens, l'attache délicieusement sur elle-même, la dispose aux méditations les plus sublimes, &, pour nous servir de l'expression d'un Disciple de Pythagore, l'*avertit de sa divinité*, succédoit je ne sais quoi de bruyant, de précipité, de tumultueux & de bizarre, qui n'exprimoit,

qui n'excitoit que le déſordre, le trouble & la confuſion. Sous prétexte de ne point diviſer l'attention, en deſſinant toutes les parties qui concourent à la fois à former l'enſemble de l'harmonie, l'art des contraſtes & des oppoſitions étoit entierement abandonné. La Muſique, autrefois l'expreſſion des mœurs, des ſentimens & des images, ne l'étoit plus que des caprices du Muſicien. Le Chanteur, de ſon côté, mettoit tout ce qu'il avoit d'art & d'adreſſe à dénaturer tous les tons ; il excitoit l'amour & la joie, lorſqu'il auroit dû inſpirer la triſteſſe & la haine, ou plutôt, il n'excitoit aucune paſſion ; à force de broder toutes les ſyllabes, tous les élémens favorables du mot, il mettoit l'oreille dans l'impoſſibilité de diſtinguer une ſeule parole : tout ce qu'on entendoit bien diſtinctement, c'étoit des A, des E, des I, des O, qui rouloient avec une précipitation incroyable ſur toutes les cordes ; en un mot, le Compoſiteur & le Chanteur sembloient ſe diſputer à qui troubleroit davantage le ſens des paroles, bientôt entierement englouties par la multitude & le fracas des Inſtrumens. D'un autre

côté, le Poëte renonçant à tous les principes de son Art, & même à son propre génie, n'étoit plus que le metteur en œuvre des caprices du Compositeur, de l'Entrepreneur, du Décorateur, & des Chanteurs. Voilà les raisons qui déterminerent notre Auteur à composer, sur le Théâtre Italien, l'Ouvrage que nous allons faire connoître, & dont on nous apprend qu'on va donner incessamment une nouvelle Edition. Il ne faudroit pas cependant que nos Lecteurs appliquassent rigoureusement, & sans exception, à tous les Opéras Italiens la satyre de M. *Marcello*. Lors même que cet habile homme écrivoit, *Carlo Capece* avoit fait son *Ptolomée*, son *Achille*, & ses deux *Iphigénies*; *Manfredi*, son *Daphnis*; *Silvio Stampiglia*, sa *Chûte des Décemvirs*; le sévere *Moniglia*, le charmant *Lemena*, le savant *Apostolo Zeno*, & le célebre *Metastase* avoient sçû donner, à toutes leurs productions lyriques, une existence & un intérêt presque absolument indépendans des charmes de la Musique. Quant à ce qui regarde les Compositeurs, le célebre *Vinci* avoit intro-

duit dans la mélodie des formes, des figures, des couleurs & des passions nouvelles. La phrase musicale, presque toujours vague jusqu'alors, dut au génie de ce Musicien plus de nerf, plus de chaleur, & sur-tout une expression fixe & décidée; il en distingua les membres, il en proportionna & en balança les repos; il rendit en un mot la période du Chant plus sensible & plus parfaite. Les traits dont il anima sa composition, les épisodes dont il l'enrichit, étoient comme suspendus à sa premiere pensée; ils en naissoient & y tenoient intimement. Il lia les Instrumens à la Voix, il les rendit Acteurs, & même les chargea de la partie principale du Geste. Dans la totalité des sons qui composent l'Accord, il ne choisit que ceux qui étoient les plus propres à l'expression. Il transporta à la Musique les effets les plus frappans de la Peinture, le clair-obscur & les demi-teintes. Il connut la propriété des Instrumens, & les mit à propos en action. Il perfectionna enfin toutes les parties sensibles de son Art, sans en négliger les qualités essentielles & fondamentales. L'immortel *Pergolese*

mit encore plus de ſcience & plus d'exactitude dans le deſſein, plus d'élévation & plus de fierté dans l'expreſſion, plus de charmes & plus de vérité dans le coloris de la Muſique. Les *Haſſes*, les *Perès*, les *Jumelli*, les *Galuppi*, marchent encore aujourd'hui ſur les traces de ces grands hommes, & quoiqu'on puiſſe leur reprocher avec raiſon, ſur-tout aux deux derniers, qu'ils ſe livrent trop à leur caprice, & qu'ils négligent la ſubſtance de leur art, on eſt forcé de convenir qu'ils ont encore découvert de nouvelles teintes, de nouvelles formes, de nouveaux effets. Quand il s'agit des Opéras Italiens modernes, il faut en critiquer les abus & les vices; ſi nous avions à parler des nôtres, nous en déplorerions les défauts. Les Italiens ont paſſé le but, nous ne l'avons pas encore atteint. Il y a, quant au *faire*, quant aux procédés, quant à la hardieſſe & à la vivacité des figures, entre la Muſique Italienne & la nôtre, la même différence que les anciens Rhéteurs ont obſervée entre la Proſe & le Vers. Mais n'entrons point dans une diſcuſſion délicate, que les bornes

qui nous ſont preſcrites ne nous permettent pas de ſuivre & d'approfondir. Qu'il nous ſuffiſe d'avoir prévenu nos Lecteurs, ſur l'idée qu'il convient d'attacher à l'Ouvrage de M. *Marcello*. L'Auteur s'adreſſe d'abord aux Poëtes. Premierement, dit-il, le Poëte Moderne doit bien ſe garder de lire les Auteurs Anciens, par la raiſon que les Auteurs Anciens n'ont jamais lû les Modernes.

Il ne ſe mettra pas non plus en peine d'approfondir la nature du Metre & du Vers, il lui ſuffira d'en avoir une connoiſſance ſuperficielle. Pourvu, par exemple, qu'il ſçache que le Vers ſe forme de ſept ou de onze ſyllables, il pourra, au moyen de cette regle, compoſer à ſon gré des Vers de trois, de cinq, de neuf, de treize & même de quinze ſyllabes, s'il le trouve bon.

Il appellera le *Dante*, *Pétrarque*, l'*Arioſte*, des Poëtes ſecs, obſcurs, ennuyeux, & par conſéquent peu dignes d'être imités; mais en revanche, il lira avec attention les différens Ouvrages des Poëtes modernes. Il en prendra des penſées, des ſentimens, des images, des vers entiers; & ce

plagiat impudent, il l'appellera une imitation louable.

Avant de commencer ſon travail, il prendra une note exacte & détaillée de la quantité & de la qualité des Scenes que l'Entrepreneur deſirera qui ſoient introduites dans le Drame. Si celui-ci veut y faire entrer quelque *Ciel*, quelque *Feſtin*, quelque *Sacrifice*, il faut alors que le Poëte s'entende avec les Machiniſtes, & qu'il ſçache avec combien de Dialogues, de Monologues & d'Ariettes, il doit allonger les Scenes antécédentes, pour donner aux Ouvriers le tems de tout préparer. Il composera ſon Poëme vers à vers, ſans ſe mettre en peine de l'Action, afin que le Spectateur ne pouvant jamais ſaiſir l'Intrigue, ſon attention & ſa curioſité ſe ſoutiennent juſqu'à la fin.

Le Poëte ne demandera pas ſi les Acteurs ſont intelligens, exercés, habiles, mais ſi l'Entrepreneur eſt pourvû d'un bon *Ours*, d'un bon *Lion*, d'un bon *Roſſignol*, de bons *Eclairs*, de bons *Tonnerres*, &c.

Il n'oubliera pas d'introduire, à la fin de ſon Drame, une Scene brillante

& magnifique, & de finir par un Chœur en l'honneur du Soleil, de la Lune, ou bien de l'Entrepreneur.

Il tâchera de dédier ſon Poëme à quelque grand Seigneur, qui ait plus de richeſſes que de goût; il s'adreſſera pour cela au Cuiſinier ou à l'Intendant de la maiſon, à qui il promettra le tiers du produit de la Dédicace. Il aura ſoin de prodiguer dans l'Epître Dédicatoire, les termes de *généroſité*, de *libéralité*, de *bienfaiſance*, & finira par baiſer très-reſpectueuſement les *ſauts des puces des pieds des Chiens* de ſon Excellence.

Il mettra à la tête de ſon Poëme un long Diſcours ſur l'Art Poétique, & principalement ſur la Tragédie. Il citera Sophocle, Euripide, Ariſtote, Horace, &c. Mais il obſervera qu'un *Poëte courant* doit abandonner tout bon principe, pour ſe conformer au génie de ſon ſiecle, à la corruption du Théâtre, aux caprices du Compoſiteur, aux fantaiſies de l'Acteur, à la délicateſſe de l'*Ours*, &c.

Il employera, le plus ſouvent qu'il lui ſera poſſible, les *empriſonnemens*, le *poignard*, le *poiſon*, les *lettres*, les

chaſſes d'Ours & de Taureaux, les *tremblemens de terre*, les *apparitions*, &c. Toutes ces ſortes de moyens ſont admirables ; ils ſont tout à la fois commodes pour l'Auteur, & font un effet prodigieux ſur le peuple.

Il ne permettra pas que l'Acteur ſorte jamais de la Scene, qu'il n'ait auparavant débité ſa chanſon, ſur-tout lorſque l'Acteur ſe retirera pour aller s'empoiſonner, ou pour périr ſur un échafaud.

Long-tems avant que l'Opéra ſoit repréſenté, il viſitera, careſſera, louera les Chanteurs, les Chanteuſes, l'Entrepreneur, les Violons, les Perſonnages, &c. Et ſi malheureuſement l'Ouvrage n'a point de ſuccès, il ne manquera pas de s'en prendre à la maladreſſe du Chanteur, à l'ignorance du Compoſiteur, à l'avarice de l'Entrepreneur, & ſur-tout aux fantaiſies de la premiere Cantatrice & de ſon protecteur, qui l'ont forcé de dénaturer ſon Poëme.

Il aura ſoin d'avoir toujours dans ſon porte-feuille une centaine d'Ariettes, toutes prêtes pour varier, pour changer, pour ajouter au gré de l'Entrepreneur ou du Chanteur.

Si un époux se trouve renfermé dans quelque prison avec son épouse, & que l'un des deux en sorte pour aller à la mort, l'autre devra rester indispensablement pour chanter une Ariette, dont toutes les paroles exprimeront & inspireront la gaieté, & cela pour modérer la tristesse du Spectateur, & lui donner à comprendre qu'il n'y a rien de vrai dans tout cela, que ce n'est qu'un jeu, qu'un badinage.

Si deux Personnages ont une conspiration à tramer, ce sera toujours en présence des Confidens ou des Pages.

Il introduira des Ballets de Jardiniers dans les Salons des Rois, & dans les Bosquets des Danses de Courtisans.

Si le *Virtuose* prononce mal, le Poëte doit bien se garder de le corriger, attendu que si la prononciation étoit bien nette & bien exacte, le débit des *Livrets* deviendroit beaucoup moins considérable.

Il ne négligera pas l'explication ordinaire des trois points importans de tout Drame. Le Lieu, le Tems, & l'Action. *Un tel Théâtre*, voilà le *Lieu*; *depuis huit heures du soir jusqu'à*

minuit, voilà *le Tems ; la ruine de l'Entrepreneur*, voilà *l'Action.*

M. *Marcello* paſſe enſuite aux Compoſiteurs. Le Compoſiteur moderne, dit-il, n'aura aucune connoiſſance des regles de la Compoſition. La pratique & quelques principes généraux lui ſuffiront.

Il ne connoîtra ni la quantité, ni la qualité, ni la propriété des Modes ou des Tons ; il confondra tous les Genres ; il ſe ſervira du ſigne Enharmonique, au lieu du Chromatique ; il ignorera que le Chromatique ne diviſe que les Tons, & que la propriété de l'Enharmonique eſt de diviſer ſeulement les ſemi-Tons majeurs.

Il n'aura aucune teinture de Poéſie ; il ne ſentira ni la force des Scenes, ni l'eſprit de la Piece ; il ne ſçaura pas même diſtinguer les ſyllabes longues d'avec les breves, &c. S'il ſçait toucher le Claveſſin, il ne s'attachera point à connoître l'énergie & la propriété des Inſtrumens à archet & à vent ; & s'il ſçait jouer du Violon, il ne s'embarraſſera nullement de connoître le Claveſſin, attendu que pour bien compoſer dans le goût moderne,

la pratique de cet Inſtrument n'eſt d'aucune utilité.

Il preſcrira au Poëte la meſure, & la quantité des Vers qui doivent entrer dans les Ariettes, & le priera très-inſtamment de les lui faire copier en caractere bien net, bien liſible, de faire marquer ſur-tout les points & les virgules, dont cependant il n'aura garde de s'occuper, lorſqu'il mettra les paroles en Muſique.

Il ne faut point qu'il s'aviſe de lire le Poëme en entier, avant de le mettre en Muſique, de crainte d'effaroucher ſon imagination. Il le compoſera vers par vers, & ne manquera pas d'appliquer aux *Airs* les *motifs* qu'il aura préparés dans l'année. Si le *Metre* & la quantité des Vers réſiſtent à ſes idées, il tourmentera le Poëte, juſqu'à ce que celui-ci y ait ajuſté les paroles.

Il ne fera point d'Ariettes qui ne ſoient accompagnées de tout l'Orcheſtre, dont il n'aura garde de faire contraſter les parties. Car, pour bien compoſer dans le goût moderne, il ne faut pas s'attacher à l'harmonie, mais à faire du bruit. Il faudroit même, pour s'éloigner davantage du goût

de l'ancienne Ecole, que le Compositeur terminât ses Airs, le plus souvent qu'il lui seroit possible, avec tous les Instrumens à l'unisson.

Le Musicien ne perdra jamais de vue, que depuis le commencement de l'Opéra jusqu'à la fin, tous les Airs doivent être alternativement joyeux & pathétiques. Cette regle est inviolable, & doit l'emporter sur toutes les especes de convenance. Il déployera de longs *passages* sur les noms & sur les adverbes, & cela, pour s'éloigner de la maniere ancienne, où ces sortes de traits n'étoient appliqués qu'aux paroles qui exprimoient les mouvemens ou les passions.

Lorsque le Chanteur sera arrivé à la Cadence, le Compositeur fera taire tous les Instrumens, & laissera au *Virtuose* le tems & la liberté de gazouiller, tant que bon lui semblera. Toutes ses Ariettes seront précédées par de très-longues Ritournelles, qui n'y auront pas le moindre rapport. Il retardera ou précipitera le mouvement des Airs, selon le bon plaisir des Acteurs, attendu que sa réputation, son crédit, & son intérêt sont entre leurs mains.

Aux Récitatifs terminés en *B mol*, il attachera des Airs chargés de trois ou quatre *Dièses*, & reprendra sur le champ le Récitatif en *B mol*; le tout à titre de nouveauté.

Le Compositeur moderne détruira, tant qu'il pourra, le sens des paroles. Par exemple, après avoir fait chanter un Vers, qui par lui-même ne signifiera rien, il introduira une très-longue Ritournelle de Violons, de Basses, &c. Il traitera négligemment les *Duos* & les Chœurs; il fera même tout ce qui dépendra de lui pour les faire supprimer.

S'il faut absolument abréger le Drame, le Compositeur exigera qu'on supprime des Scenes entieres, plutôt que de permettre qu'on retranche une seule note des Ariettes ou des Ritournelles.

Il ne fera point d'Ariettes à Basse seule obligée; outre que la chose n'est plus d'usage, il fera réflexion qu'un morceau de cette espece lui coûteroit plus de tems & de travail qu'une douzaine d'Airs avec les Instrumens.

Lorsqu'il sera obligé de changer quelque morceau, il n'aura garde d'en

faire un meilleur. Toutes les fois qu'un Air ne réussira point, il dira que c'est l'Air favori du Maître, mais qu'il est mis en pieces par les Chanteurs, & que d'ailleurs les beautés qu'il renferme, sont au-dessus de la portée du peuple.

Si l'Entrepreneur vient à se plaindre de la Musique, le Compositeur protestera que c'est à tort, ayant employé près de trois jours à composer son Opera, & y ayant mis un tiers de Notes de plus qu'on ne fait de coutume.

Si quelque Ariette déplait aux Chanteuses, ou à leurs *Protecteurs*, il répondra que pour en bien juger, il faut l'entendre sur le Théâtre avec les Instrumens, avec les Habits, avec les Décorations, avec les lumieres.

M. *Marcello* recommande expressément aux Chanteurs de ne jamais solfier, de peur que cet exercice ne les accoutume à chanter juste & en mesure, toutes choses absolument contraires au goût moderne. Il les invite à tout confondre, le sens, les mots, les syllabes; & cela, pour faire des *passages* de bon goût, des *trilles*, des *tenues*, de belles & longues cadences;

à chanter avec la bouche à demi-fermée & les dents bien ſerrées, à faire enfin tout leur poſſible, pour qu'on n'entende pas un ſeul mot de ce qu'ils diſent ; à ne s'arrêter dans les Récitatifs ni ſur les virgules, ni ſur les points ; à rechercher dans la *Cadence* les cordes les plus aigues, & à la terminer toujours par un *trille* battu avec rapidité & ſans préparation ; à altérer le *Tems*, & à changer tous les Airs à leur maniere, bien que ces changemens, ces variations jurent avec la Baſſe & tous les Inſtrumens.

Nous voudrions pouvoir inſérer ici tous les traits vifs & piquans, dont notre Auteur aſſaiſonne la deſcription qu'il fait du caractere, des habitudes, des propos, & du maintien des Chanteurs & des Chanteuſes de ſa Nation ; de leur maniere de ſe produire, de s'excuſer, de ſe faire valoir, &c. Aucune eſpece de ridicules, ſoit qu'ils tiennent à l'Art, ſoit qu'ils regardent la perſonne de ceux qui l'exercent, n'échappe à l'œil perçant & éclairé de M. Marcello. Auſſi n'avoit-il pour objet, que de ſaiſir & de peindre des ridicules. Perſonne aſſurément ne ſa-

voit mieux que lui, que l'Italie étoit encore pleine de savans Harmonistes. On en peut juger par les Lettres qui sont imprimées à la tête de ses Mottets (*a*); Lettres, qui lui furent adressées par différens Musiciens d'Italie, à qui il avoit communiqué ses productions, & dont il avoit ambitionné les suffrages. Mais il voulut arrêter la *licence* de la plûpart des Compositeurs, & sur-tout des Compositeurs Dramatiques, qui, à force de vouloir animer la Mélodie, de chercher à la rendre vive, pittoresque, brillante, populaire, en détruisoient la véritable expression, & sur-tout abandonnoient les sentiers profonds de l'Harmonie,

Au reste, ce n'est pas seulement aux Poëtes, aux Compositeurs, aux Chanteurs & aux Chanteuses que M. Marcello adresse ces avis ironiques; il passe encore en revue les Entrepreneurs, l'Orchestre, les Machinistes, les Peintres, les Décorateurs, les Personnages *Bouffons*, les Tailleurs, les Pages, les Souffleurs, les Copistes,

---

(*a*) Nous les ferons connoître.

les Protecteurs, & les meres des Cantatrices, &c. Mais outre que ces détails feroient infinis, & que d'ailleurs ils font peu fufceptibles d'extraits, vraifemblablement la plûpart de nos Lecteurs ne prendroient pas un grand intérêt à des portraits, dont les modeles leur font étrangers & inconnus.



ANGLETERRE.

I.

HISTOIRE de *Hacho*, Roi de Laponie.

*Extrait de l'*Oisif. N°. 97.

HACHO, Roi de Laponie, fut dans sa jeunesse le plus renommé des Guerriers du Nord. Ses exploits militaires sont encore gravés sur une colonne dans les Rochers de Hanga, & se célebrent tous les ans au son des Instrumens, & à la lumiere des feux que les Lapons allument dans leurs Fêtes nocturnes. Telle fut son intrépidité, qu'il osa passer le Lac *Vether* jusqu'à l'Isle de *Wizard*. Là, il descendit seul dans un antre horrible, pour y lire les caracteres magiques qui étoient gravés sur la massue d'airain d'un Magicien, enchaîné dans ce cachot depuis six cens ans. Il avoit les yeux si perçans, qu'il avoit la faculté,

disent les anciennes Chroniques, d'émousser le tranchant de son épée par ses seuls regards. Il n'avoit encore que douze ans, lorsqu'il porta un poids énorme de fer l'espace de la moitié d'un mille, en présence de la Cour de son Pere.

Hacho n'étoit pas moins célebre par sa prudence & sa sagesse. Deux de ses Proverbes, sont encore répétés tous les jours par les Lapons. Pour exprimer la vigilance de l'Être suprême, il avoit coutume de dire : *la ceinture d'Odin est toujours bouclée*; & pour montrer que l'état de la vie le plus heureux est toujours incertain, il disoit : *quand vous glisserez sur la glace la plus solide, défiez-vous des creux qui sont dessous.* Ses compatriotes ayant un jour pris la résolution d'abandonner les Déserts glacés de la Laponie, pour aller chercher un climat plus tempéré, il les consola en leur disant, que les Peuples d'Orient, au milieu de cette fertilité dont ils sont si vains, passoient toutes les nuits dans les horreurs de la crainte, qu'ils étoient tous les matins effrayés, & presque

étourdis du bruit que faiſoit le Soleil en ſe levant.

Mais, ce qui le rendoit ſur-tout recommandable, c'étoit ſa tempérance, & la ſévérité de ſes mœurs. Dans ſa jeuneſſe, il n'avoit jamais goûté de vin, & il ne buvoit que dans une coupe peinte. Il dormoit conſtamment couvert de ſon armure, tenant ſa lance à la main, & il ne vouloit pas même d'une hache, dont la poignée étoit ornée de cuivre. Mais il ne perſévéra pas long-tems dans ce mépris du luxe & de la molleſſe, & il finit ſes jours ſans gloire.

Un ſoir, après avoir chaſſé toute la journée, il ſe trouva égaré dans une forêt ſolitaire. Après avoir cherché long-tems envain quelque rafraîchiſſement, il apperçut du miel dans le creux d'un pin : épuiſé de faim & de fatigue, il le dévora avec avidité; c'étoit un mets nouveau pour lui, & il le trouva ſi délicieux, qu'il ordonna qu'on en ſervît tous les jours ſur ſa table. Son goût ſe corrompit par degré, en ſe rafinant; les choſes ſimples ne flattoient plus ſon palais, & il contracta l'habitude de ſe livrer à toutes les

délicateſſes du luxe. Les fruits les plus délicieux mûriſſoient & tomboient dans ſes jardins, ſans qu'il daignât y toucher; il en fit couvrir ſa table. Il crut que le vin ſeroit un ſupplément agréable, & même néceſſaire à ſa nouvelle façon de vivre; il en but, & cette liqueur perfide l'entraîna peu-à-peu dans tous les excès de l'ivreſſe. Les fantaiſies & les ſuperfluités ſe multiplierent de jour en jour, & la premiere ſimplicité de ſa vie diſparut entierement. Il parfuma ſes appartemens, en y brûlant des bois aromatiques, & il fit orner ſon caſque d'une belle garniture de dents de Rênes. Enfin, l'indolence & la molleſſe s'emparerent de ſon ame par une gradation ſéduiſante & invincible, relâcherent ſon courage, & éteignirent cette ſoif de gloire militaire, qui le dévoroit dans ſa jeuneſſe.

Tandis que *Hacho* ſe plongeoit ſans inquiétude dans le repos & le plaiſir, on vint lui rapporter qu'on avoit apperçu dans la nuit un préſage ſiniſtre, & que des Chauves-Souris & des Hiboux avoient bu toute l'huile, qui entretenoit la lampe éternelle du Temple

d'Odin. En même-tems, un Messager lui vint annoncet que le Roi de Norwege étoit entré dans ses Etats, avec une armée formidable. Hacho, épouvanté par ce fâcheux augure, énervé par la mollesse, voulut sortir de sa voluptueuse léthargie; il recueillit quelques foibles étincelles de sa valeur premiere, & marcha au-devant de l'ennemi. Les deux armées se livrerent bataille, près de la Forêt où Hacho s'étoit égaré autrefois en chassant; & il arriva que le Roi de Norwege défia le Lapon à un combat singulier, près du lieu même, où celui-ci avoit goûté le miel pour la premiere fois. Hacho, à qui une longue oisiveté avoit ôté l'habitude des armes, fut bientôt vaincu. Renversé à terre par un coup mortel, dans le moment où son adversaire alloit séparer sa tête de son corps, il prononça ces paroles, qui sont encore la premiere leçon que les Lapons gravent dans la mémoire de leurs enfans. « L'homme vicieux datera sa
„ ruine du moment de sa premiere
„ tentation. Je meurs justement, vic-
„ time du luxe & de la mollesse, dans
„ le lieu où j'ai cédé pour la pre-
„ miere

» miere fois, aux séductions qui m'ont
» éloigné de la tempérance & de la
» vertu. C'est le miel que j'ai goûté
» dans cette forêt; & non la main du
» Roi de Norwege, qui a vaincu
» Hacho. »

II.

MEMOIRS of the live of the late George-Frédéric Handel. *London.* Dodsley. 1760.

« MÉMOIRES sur la Vie de
» *Georges-Frédéric Handel.* A Lon-
» dres, chez *Dodsley.* 1760. *in*-12.

LE Public nous saura gré sans doute de notre empressement à lui faire connoître un des plus grands Musiciens qui ayent jamais existé. En effet, s'il est vrai, comme il ne l'est malheureusement que trop, que nous naissons à la peine, beaucoup plus qu'au plaisir, & que ce dernier sentiment soit aussi superficiel & aussi rapide, que l'autre est profond & durable, quelle reconnoissance ne devons-nous pas à ceux de nos semblables, qui ont consacré leurs talens & leurs travaux à se dis-

tinguer dans un Art, qui fait perdre jusqu'au souvenir de toute espece d'impressions douloureuses, qui nous rend notre existence plus chere, nous donne de notre être l'idée la plus sublime, nous agite sans nous fatiguer, nous transporte sans nous faire violence, qui nous affranchissant enfin de tout sentiment de besoin & de regret, satisfait pleinement tous nos sens, toutes nos facultés, toute notre ame.

Georges-Frederic Handel étoit né à Hall, dans le Cercle de la Haute Saxe, le 24 Février 1684. Son pere étoit Médecin & Chirurgien dans cette Ville; ayant été appellé à la Cour du Duc de Saxe-Weisenfels, il y mena son fils, qui entroit dans sa septieme année. A cet âge, le jeune Handel avoit fait des progrès incroyables dans la Musique, & il n'avoit eu de maître que le penchant naturel qui le portoit invinciblement vers ce bel art. Il est bien étonnant que des Ecrivains estimables ayent prétendu prouver que tous les hommes naissent avec des dispositions égales pour tous les Arts & pour toutes les Sciences, & que l'éducation seule donne les talens & le gé-

nie, forme les Poëtes & les Peintres, les Gens d'eſprit & les Sots. Quand les preuves morales, ſur leſquelles on veut établir ce paradoxe, ne ſeroient pas contredites par des raiſons de même genre, & plus fortes encore, ſeroit-ce avec une métaphyſique, néceſſairement vague, obſcure & précaire, qu'on détruiroit les faits innombrables que nous avons ſous les yeux? Si la nature de nos idées & de nos ſentimens a des rapports ſi intimes & ſi marqués avec la nature de nos organes, quelle variété infinie doit naître dans les penſées & dans les ſentimens de chaque individu, de la différence infinie de l'organiſation? L'action des objets ſur les ſens, l'action des ſens ſur l'ame, doit-elle être auſſi vive & auſſi rapide dans tous les hommes? Les images des objets parviennent-elles à l'ame également franches, également pures? Tous les eſprits ont-ils la faculté de comparer un auſſi grand nombre d'idées? Les combinaiſons de l'ame ne doivent-elles pas être plus lentes, plus troubles dans un homme que dans un autre, &c? Quelques degrés de plus de ſenſibilité, de fineſſe,

de perfection dans l'organe de l'ouie ou de la vue, ne donneront-ils pas à ceux qui en ſont doués, une aptitude plus marquée, un goût plus dominant pour la Muſique & la Peinture ? Nous ne voyons là rien de contraire à la Métaphyſique la plus ſimple & la plus claire. Nous croyons qu'il y a des hommes qui naiſſent avec le germe de certains talens. Ce feu caché n'attend qu'une étincelle pour ſe développer ; alors il ſe fait jour à-travers tous les obſtacles, domine toutes les puiſſances de l'ame, & s'attache invinciblement à ſon objet. C'eſt la nature ſeule qui avoit dit au Corrége : *tu ſeras Peintre* ; c'eſt elle qui avoit fait Paſcal Géometre, & Handel Muſicien.

Nous n'adopterons point toutes les merveilles que l'Hiſtorien de Handel raconte de la jeuneſſe de ſon héros : il nous dit que dès l'âge de cinq à ſix ans il avoit appris, ſans aucune inſtruction, à jouer paſſablement de quelques Inſtrumens ; que ſon pere, qui le deſtinoit à l'étude du Droit, fut effrayé de la paſſion que ſon Fils montroit pour la Muſique, & que pour étouffer dans ſa naiſſance un goût qui auroit

nui à ſes vues, il défendit qu'on laiſſât aucun Inſtrument de Muſique ſous les yeux de ſon fils. Ces précautions furent inutiles : le jeune Handel, ſubjugué par l'inſtinct de la nature, trouva, dit-on, le moyen de ſe procurer un petit claveſſin, qu'il cacha dans un endroit ſecret de la maiſon, & ſur lequel il alloit s'exercer toutes les nuits, pendant que tout le monde étoit livré au ſommeil. Tout cela manque un peu de vraiſemblance. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut gueres douter, ſi les *Mémoires* qu'on nous donne ici ne ſont point un pur roman, que les talens de Handel n'ayent été prématurés, & que ſon génie ne ſe ſoit montré dès l'âge le plus tendre.

Le jeune Handel fut moins gêné dans ſon goût pour la Muſique, à la Cour du Duc de *Saxe-Weiſenfels* ; on lui permettoit de jouer quelquefois ſur l'orgue de l'Egliſe, lorſque le Service étoit fini. Le Duc l'ayant entendu un jour par haſard, trouva dans ſon jeu quelque choſe qui le frappa, & demanda qui étoit ce Muſicien, qu'il ne connoiſſoit pas. Il fut fort étonné d'apprendre que c'étoit un enfant de

ſept ans ; il le fit venir, admira un talent auſſi précieux, & voulut en prendre ſoin. Ce Prince repréſenta au Pere de Handel, que c'étoit une injuſtice & une cruauté, que de s'oppoſer à une vocation auſſi marquée, & de vouloir étouffer des diſpoſitions auſſi extraordinaires. Ce bon-homme avoit de la peine à faire de ſon Fils un Muſicien ; il ne voyoit, dans ce genre de travail, qu'une Profeſſion peu conſidérée dans le Monde, & une reſſource incertaine pour ſubſiſter. Mais il ſentit enfin, qu'on ne briſe pas aiſément les penchans que la Nature a donnés, & qu'en voulant aſſujettir ſon Fils à l'étude des Loix qu'il n'aimoit pas, on n'en feroit qu'un mauvais Juriſconſulte, & on retarderoit par-là les progrès qu'il auroit pû faire dans un Art qu'il aimoit, & auquel ſon goût le rameneroit néceſſairement tôt ou tard.

Le jeune Handel, après avoir paſſé quelques mois à la Cour du Duc de Saxe, s'en retourna à Hall. Son Pere le plaça chez l'Organiſte de la Cathédrale, nommé *Zackau*, qui avoit quelque réputation. Handel fut bientôt en état de remplir la place de ſon Maître ;

il apprit ſous lui les principes de l'Harmonie, & il profita ſi bien de ſes inſtructions, qu'il compoſoit, à l'âge de neuf ans, la Muſique qu'on devoit exécuter dans la Cathédrale.

Handel quitta ſon Maître, quand il n'eut plus rien à apprendre de lui; ſes Parens l'envoyerent, en 1698, à Berlin, où il avoit un Parent. L'Opéra de cette Ville étoit alors célebre; ce Spectacle étoit ſoutenu avec éclat, par la magnificence du Roi de Pruſſe (le grand-Pere du Roi régnant), & il étoit dirigé par des Muſiciens du plus grand mérite, que les libéralités de ce Prince, ami des Arts, avoient attirés d'Italie. *Buononcini* & *Attilio* étoient à la tête : le premier avoit plus de génie pour la compoſition ; le ſecond étoit plus habile dans l'exécution; mais ils différoient encore plus par le caractere, que par les talens. Buononcini étoit vain & dédaigneux, & ſes ſuccès avoient encore augmenté ſon orgueil. Il regarda le jeune Handel comme un enfant, & le traita avec aſſez de mépris. Mais Attilio, dont l'ame étoit douce & modeſte, le reçut avec bonté.

Il fut étonné des progrès qu'il avoit faits, si jeune encore, dans la Musique; il admira ses talens, les fit valoir, l'aida de ses conseils, & le traita comme son fils. Buononcini lui-même ne put, à la fin, lui refuser des éloges; la réputation de son génie parvint aux oreilles du Roi, qui voulut voir Handel, l'entendit, & en fut charmé. Il combla ce jeune homme de présens, lui offrit de l'envoyer en Italie à ses frais, & de le prendre ensuite à son Service.

Quelque avantageuses que parussent ces propositions, le Pere de Handel ne jugea pas à propos de les accepter; il connoissoit trop bien le caractere du Roi de Prusse, pour soumettre la fortune de son Fils à son caprice. Les bienfaits de ce Prince étoient des chaînes pesantes pour ceux qui les recevoient : il aimoit les Arts, mais il ne considéroit pas assez les Artistes, & il les tyrannisoit, en les protégeant.

Il n'étoit pas convenable que Handel restât à Berlin, après avoir refusé les offres du Roi; il retourna encore à Hall, où il ne resta pas long-tems. Il se sentoit un grand desir de voir

l'Italie ; mais les dépenses du voyage étoient un obstacle insurmontable : il partit pour Hambourg, où l'Opera ne le cédoit qu'à celui de Berlin. Handel, en y arrivant, apprit la mort de son Pere. Craignant d'être à charge à sa Mere, il prit le parti de donner des leçons de Musique, & accepta une place dans l'Orchestre. Sa Mere lui ayant fait tenir, quelque tems après, une somme d'argent, il la lui renvoya, en y joignant une partie de celui qu'il avoit amassé par son œconomie : ce trait fait l'éloge de son cœur & de sa conduite. Les vertus rendent les talens si respectables, & reçoivent d'eux tant d'éclat ! Pourquoi ne sont-ils pas toujours unis ?

Handel fut bientôt choisi pour être à la tête de l'Opera. Un Musicien lui avoit disputé cette place ; mais la supériorité des talens de Handel l'avoit emporté. Cette préférence avoit irrité son Compétiteur, au point qu'en sortant un jour de l'Orchestre, il porta à Handel un coup d'épée qui lui auroit percé la poitrine, s'il n'avoit été heureusement défendu par un Livre de

Musique qu'il avoit mis sous son habit.

C'est dans ce tems-là, que Handel composa son premier Opera, & il n'avoit alors que quinze ans. Cet Opera, intitulé *Almeria*, eut le plus grand succès, & fut joué trente jours de suite. Dans moins d'une année, il en fit exécuter deux autres (*Florinda* & *Nerone*), qui furent reçus avec les mêmes applaudissemens.

Il y avoit alors à Hambourg, un Frere de Jean Gaston de Médicis, Grand-Duc de Toscane. Ce Prince avoit hérité de cet amour des Arts, qui a immortalisé son nom & sa Famille; il fut frappé des talens de Handel, & prit beaucoup de goût pour sa personne. Il regrettoit souvent que ce jeune Musicien ne connût pas les Ouvrages des grands Maîtres d'Italie, dont il avoit une nombreuse Collection. Handel lut, avec avidité, les morceaux les plus estimés; mais il n'en fut pas découragé. Il avoua franchement au Prince, que cette Musique ne soutenoit point la haute opinion qu'il en avoit conçue. Le Prince lui dit qu'un voyage en Italie le réconcilieroit avec ce

ſtyle & ce genre de Muſique; mais comme il n'y avoit aucune place qui pût y dédommager Handel de celle qu'il abandonnoit, il lui offrit généreuſement de faire tous les frais de ſon voyage. Quelque impatience que notre Muſicien ſentît de voir ce beau Pays, le Berceau & l'Ecole des Arts, il ne voulut pas ſatisfaire ſon goût au dépens de ſa liberté; ce ſentiment d'indépendance qui accompagne les talens, qui éleve & qui conſole les ames ſupérieures, faiſoit redouter à Handel les bienfaits des Grands. Pénétré de reconnoiſſance pour les bontés du Prince, il refuſa ſes offres, & reſta encore quelques années à Hambourg, d'où il partit au bout de cinq ans, lorſque ſon travail & ſon œconomie l'eurent mis en état d'entreprendre le voyage d'Italie.

Il alla d'abord à Florence, où le Prince de Toſcane le reçut avec la même amitié qu'il lui avoit témoignée à Hambourg. Le Grand-Duc, qui ſavoit honorer les Arts & encourager les Artiſtes, le traita avec cette eſtime & cette familiarité qui flattent plus une ame haute & libre, que toute

autre récompenſe. Handel ne put ſe refuſer à l'empreſſement qu'on lui marqua de voir un Ouvrage de ſa compoſition ; il mit en Muſique un Opera, intitulé *Rodrigo*, qui réuſſit au-delà de ſes eſpérances, malgré la diverſité de goût qui devoit être entre ſon genre de Muſique, & celui auquel les oreilles Italiennes étoient accoutumées. Le Grand-Duc, enchanté de cet Ouvrage, lui fit préſent d'une bourſe de cent ſequins & d'un ſervice d'argent.

Il y avoit, à l'Opera de Florence, une Actrice nommée *Victoria*, célebre par ſes talens & par ſa beauté ; le Grand-Duc avoit pris un goût très-vif pour elle, & cette intrigue n'étoit pas ſecrette. Victoria avoit l'ame tendre, mais on n'aime gueres que ſes égaux. Elle avoit cédé aux empreſſemens du Prince par d'autres motifs que ceux de l'amour ; elle trouva Handel plus aimable, & le lui dit. Il ne fut pas inſenſible aux attraits du plaiſir, & ne craignit point de devenir le rival, & le rival heureux du Grand-Duc. Il n'eſt pas étonnant qu'un Prince ait été ſacrifié à un Muſicien ; mais ce qui l'eſt beaucoup, c'eſt que ce Prince n'en ait

marqué aucun reſſentiment contre le Muſicien, & l'ait toujours honoré de ſes bontés.

Après avoir reſté une année à Florence, Handel alla à Veniſe; c'étoit dans le tems du Carnaval. Il ne s'étoit point fait connoître; mais ſon talent le découvrit. Il jouoit de la harpe dans une Maſcarade; Scarlati, qui l'entendit, s'écria, dit l'Hiſtorien : *Il n'y a que le Saxon, ou le Diable, qui puiſſe jouer ainſi.* Au reſte, cette anecdote peut paroître ſuſpecte. On a fait un conte ſemblable d'Eraſme & de quelques autres.

Handel fit exécuter dans cette Ville, l'Opera d'*Agrippina* qui fut reçu avec transport, & joué vingt-ſept fois de ſuite. Les talens de la belle Victoria, qui l'avoit ſuivi à Veniſe, ne contribuerent pas peu au ſuccès de l'Ouvrage.

La réputation de Handel ſe répandit dans toute l'Italie, & prévint ſon arrivée à Rome. Il fut recherché & careſſé par les Amateurs les plus conſidérables, & ſur-tout par le Cardinal Ottoboni, qui entretenoit à ſes frais une troupe des plus habiles Muſiciens,

à la tête desquels étoit le célebre *Corelli.*

Handel composa, à la priere du Cardinal, une Symphonie, dont l'exécution parut difficile à ces Musiciens, qui n'étoient accoutumés qu'à la Musique Italienne. Corelli, dont la douceur & la modestie égaloient les talens, se plaignit lui-même de la difficulté de quelques passages. Handel lui ayant donné quelques instructions pour l'exécution de ces passages, & voyant que Corelli ne les rendoit pas encore à son gré, lui arracha l'instrument des mains, avec une brusquerie & une hauteur qui défiguroient un peu son caractere, & les joua devant Corelli, qui n'avoit pas besoin de cette preuve pour avouer la supériorité de Handel, à qui il dit, avec une douceur inimitable : (a) *Mon cher Saxon, cette Musique est dans le style François, & je n'y entends rien.*

Handel réunissoit, au génie de la composition, le talent de jouer de plusieurs instrumens, dans une rare perfection. Il ne trouva point d'égal sur

(a) *Ma, caro Sassone, questa Musica è nel stylo Francese, di ch'io non m'intendo.*

l'orgue, & il n'y avoit en Italie que *Dominico Scarlatti*, qu'on pût lui comparer pour la harpe. Ce qui fait honneur à ces deux célebres Musiciens, c'est qu'ils étoient amis, quoique rivaux. Handel ne parloit jamais de Scarlatti, qu'avec la plus haute estime; & Scarlatti, quand on le louoit sur sa belle exécution, citoit Handel, en faisant le Signe de la Croix : marque peu décente peut-être, mais très expressive de la vénération que ce nom lui inspiroit.

Le Cardinal *Pamphile* fit un Poëme, intitulé : *Il Trionfo del tempo*, dans lequel Handel étoit comparé à Orphée, & exalté comme une Divinité. Notre Musicien, qui avoit un sentiment trop naïf de son propre mérite, ne fit pas scrupule de mettre ce Poëme en Musique. *C'étoit peut-être le seul moyen*, dit ingénieusement l'Auteur Anglois, *dont Handel pût déployer ses talens, sans acquérir de gloire.*

Handel étoit Protestant. Pendant son séjour à Rome, plusieurs Personnes essayerent de lui faire changer de sentiment; mais il resta attaché à la Religion dans laquelle il étoit né. *On*

le regarda, dit l'Auteur de sa Vie, *comme un homme qui avoit une ame honnête & de faux principes, & on en conclut qu'on ne le persuaderoit pas aisément.* Cette maniere de raisonner n'est pas concluante : une *ame honnête*, loin d'être une raison pour persister dans de *faux principes*, en étoit une pour faire espérer qu'on le rameneroit à des principes plus vrais, dès qu'on les lui montreroit.

Nous ne suivrons pas Handel dans toutes ses courses. De Rome il passa à Naples, il retourna ensuite à Venise, &c, & il composa plusieurs Opera, toujours avec le même succès. Enfin, après avoir passé six ans en Italie, il reprit la route de sa Patrie. Il s'arrêta à Hanovre, où le célebre *Stephani*, qu'il avoit connu particulierement à Venise, étoit alors Maître de Chapelle du feu Roi d'Angleterre Georges I, qui n'étoit encore qu'Electeur de Hanovre. Le Baron de *Kilmanseck* présenta Handel à l'Electeur, qui lui fit offrir une pension de 1500 couronnes, pour l'engager à rester à sa Cour. Handel, qui avoit reçu des invitations très-pressantes d'aller en Angleterre,

& qui avoit promis de paſſer à la Cour de l'Electeur Palatin, expoſa au Baron de Kilmanſeck la difficulté de concilier ces arrangemens avec les offres que lui faiſoit l'Electeur de Hanovre. Le Baron ayant communiqué ces objections à l'Electeur, fut chargé de dire à Handel que la penſion qu'on lui offroit, n'engageoit point ſa liberté, qu'il pouvoit aller où il voudroit, & s'abſenter d'Hanovre un an ou plus, s'il le deſiroit.

Handel accepta cette propoſition, avec la reconnoiſſance qu'il devoit à un procédé ſi généreux. Stephani ayant réſigné, bientôt après, la place de Maître de Chapelle, elle fut donnée à notre Muſicien, qui partit auſſi-tôt pour Duſſeldorp, où réſidoit l'Electeur Palatin, dont il fut reçu avec la plus grande diſtinction. De-là il paſſa en Angleterre, où il arriva en 1710.

L'Opera étoit un genre de Spectacle nouveau pour les Anglois; la Muſique Italienne a toujours été celle de toutes les Nations qui n'en ont pas eu une. Les Anglois, doués du ſentiment qui fait aimer & goûter les Arts, mais non du génie qui enfante & qui crée, avoient

d'abord adopté les Opera Italiens; mais ces Opéras ne pouvoient être un Spectacle pour le Peuple, parce que le charme de la Musique étoit trop affoibli par l'ignorance de la Langue. Au lieu d'essayer une Musique pour leur Langue, ils imaginerent de substituer des paroles Angloises aux paroles Italiennes, & d'y appliquer la même Musique. Il est aisé de concevoir ce que devoit produire ce mêlange monstrueux; les effets de la Poésie & de la Musique se détruisoient réciproquement (*a*), & un contre-sens continu devoit résulter de la différence énorme des deux Idiomes & de la transposition des paroles. Aussi tous les Gens de goût s'éleverent

---

(*a*) Si on nous objectoit les Intermedes Italiens, dont on a transporté, avec succès, la Musique sur des paroles Françoises, nous répondrions que cela ne pouvoit s'exécuter que dans des Poëmes boufons, où il n'entre point de récitatif pur; où l'expression musicale étant plus chargée, devient plus indépendante de la parole; où la prosodie de la Langue peut être moins ressentie, & l'accord du chant & des paroles moins rigoureux: outre que les formes & la substance de notre Langue la rendent plus conforme à l'Italienne, que la Langue Angloise.

ils contre cette absurde nouveauté. L'arrivée de Handel à Londres rétablit les Opera Italiens sur le Théâtre Lyrique. Il mit en Musique le Poëme de *Rinaldo*, dont se moque *le Spectateur*, *N°. V. T.* 1, & qui fut exécuté avec beaucoup de magnificence & de succès.

Handel, comblé d'honneurs, de caresses & de présens, fut obligé d'abandonner l'Angleterre, après un an de séjour; mais on lui fit promettre d'y revenir, dès qu'il pourroit en obtenir la permission de l'Electeur. Il y revint en effet, vers la fin de 1712, & il composa un *Te Deum* fameux, à l'occasion de la Paix d'Utrecht, qui se conclut alors.

La Noblesse desiroit que Handel prît la direction de l'Opera sur le Théâtre de *Hay-Market*; la Reine joignit ses sollicitations à celles de la Noblesse, & pour donner à Handel une preuve de son estime, elle lui assigna une pension viagere de deux cens livres sterlings. Handel, séduit par les instances & les propositions avantageuses qu'on lui faisoit à Londres, oublia les engagemens qu'il avoit contractés à Hanovre, & ne songea plus à y retourner.

La Reine étant morte en 1714, l'Electeur d'Hanovre vint prendre possession du Trône d'Angletetre. Handel qui sentoit l'ingratitude de son procédé avec ce Prince, n'osa pas se montrer à la Cour; mais son ami le Baron de Kilmansek s'occupa des moyens d'obtenir son pardon. Le Roi ayant concerté une partie de plaisir sur la Tamise, Handel en fut averti, & prépara pour cette fête un divertissement de Musique, qu'il fit exécuter avec toute la précision & la magnificence possible. Le Roi, agréablement surpris de cette galanterie, à laquelle il ne s'attendoit pas, demanda qui en étoit l'auteur. Le Baron nomma Handel, & demanda en même-tems à Sa Majesté la permission de le lui présenter comme un coupable qui sentoit trop vivement sa faute, pour vouloir l'excuser, mais qui avoit le plus grand desir de l'expier. Le Roi pardonna à Handel, lui rendit sa faveur, & ajouta une pension de 200 livres sterlings à celle que la Reine lui avoit faite. Cette nouvelle pension fut ensuite augmentée encore de 200 liv. lorsqu'il fut nommé pour enseigner la Musique aux Princesses.

Handel desiré, recherché & carressé par-tout, passoit sa vie avec les hommes les plus considérables par la naissance, l'esprit & les talens : il mangeoit souvent avec Pope chez le Comte de *Burlington*. Pope qui avoit une oreille si sensible à l'harmonie des Vers, n'avoit aucun goût pour la Musique ; son ame étoit absolument fermée aux charmes de cet art divin, dont il a cependant chanté les effets avec beaucoup de chaleur & d'esprit dans son Ode de sainte Cécile. Il avouoit souvent que les plus beaux morceaux de Musique ne lui donnoient aucun plaisir; mais il estimoit beaucoup Handel sur la parole de son ami Arbuthnot, qui lui disoit quelquefois : *formez-vous la plus haute idées de ses talens, & ses talens seront encore au-dessus de votre idée.*

Handel ne donna que très-peu d'Opera dans les premieres années de son séjour à Londres, parce que les Poëmes qu'on y représentoit étoient mis en Musique par *Attilio* & par *Buononcini*, qui étoient à la tête de ce Spectacle. Les protecteurs de Handel formerent le plan d'une souscription, pour établir une nouvelle Académie de Musique à *Hay-Market*, dont ce Musicien auroit

la direction. La souscription, dont le fond étoit de cinquante mille livres sterlings, c'est-à-dire plus d'onze cens mille livres de notre monnoye, fut remplie avec une célérité, dont on ne peut trouver d'exemple que dans une Nation, où la Noblesse généreuse, opulente & populaire, porte ses goûts jusqu'à la fureur, & où l'esprit national dirige le luxe même & la vanité des citoyens, vers des objets qui intéressent le peuple; au lieu que le faste de nos Lucullus, toujours personnel & solitaire, est tout concentré dans des dépenses frivoles, extérieures & souvent honteuses, qui n'amusent le peuple que par leur indécence & leur ridicule.

Le nom du Roi étoit à la tête de la souscription pour cent livres sterlings, & l'établissement fut décoré du titre d'Académie Royale. Handel alla à Dresde pour recruter des Chanteurs, & il ramena en Angleterre *Senesino* & *Duristanti*. Le parti d'Attilio & de Buononcini, quoique très-considérable, ne put resister à l'association de Handel; l'Académie prit une forme solide, & notre Musicien la dirigea avec le plus grand succès pendant près de neuf ans.

Une querelle s'éleva alors entre *Handel* & *Senesino.* Le Virtuose accusoit le Directeur d'être un tyran, & le Directeur traitoit le Virtuose de rebelle; & en cela, ils pouvoient bien avoir quelque raison l'un & l'autre. Cette guerre civile, dans l'Académie de Musique, en suscita une parmi la Noblesse. Toute la Cour s'occupa des moyens d'appaiser cette querelle, mais l'obstination des deux partis rendit toutes les négociations inutiles. Les Amateurs de l'Opera ne vouloient pas souffrir que Handel renvoyât un Acteur nécessaire au Spectacle, pour satisfaire son ressentiment personnel. Mais Handel ne voulut jamais consentir, par complaisance pour eux, à garder un homme qui lui déplaisoit. Une autre querelle entre Mademoiselle Faustina & Cuzzoni, acheva de mettre le trouble dans la Troupe. Enfin, cette Société, protégée par le Roi lui-même, composée de la plus grande partie de la Noblesse, & dont l'établissement avoit coûté plus d'onze cens mille livres tournois, fut détruite par l'insolence de ces hommes, que des louanges exagérées & une libéralité extravagante avoient gâtés & enivrés d'orgueil.

Après la diſſolution de l'Académie, Handel continua de donner des Opera à *Hay-Market*; mais il s'apperçut bientôt qu'il n'étoit pas un perſonnage auſſi important dans l'Etat qu'il l'avoit imaginé. La foule diſparut de ſon ſpectacle, dès qu'il eut renvoyé Seneſino. Les Nobles, qui ne lui pardonnoient pas d'avoit ſatisfait ſa vengeance à leurs dépens, formerent une nouvelle ſouſcription pour établir un autre Opera; on fit venir *Porpora*, qui étoit un Compoſiteur agréable, & le célebre *Farinelli*, qui raviſſoit les oreilles par la beauté de ſa voix & la magie de ſon chant. Handel vit ſon Théâtre abandonné, & toute la Nation courir en foule à celui de ſes rivaux. Il s'obſtinoit par orgueil à ſoutenir une entrepriſe ruineuſe; mais il fit des efforts inutiles pour ramener le Public. Toutes les reſſources de ſon génie ne purent balancer l'art enchanteur de Farinelli. Enfin, déſeſpéré de ſe voir abandonné pour un chanteur, il reſſentit ſi vivement cet affront, que ſa douleur lui coûta non-ſeulement la ſanté, mais encore la raiſon. Son eſprit ſe troubla, & un accès de paralyſie le priva tout-

à-coup

à-coup de l'uſage de ſon bras droit. Les eaux d'Aix-la-Chapelle le retablirent cependant peu-à-peu, & il revint à Londres en 1736.

Il fit exécuter de nouveau quelques Operas, qui furent reçus favorablement. Le tems avoit affoibli le reſſentiment de la Nobleſſe, & l'aſcendant de ſon génie acheva de le faire oublier. Pour regagner la faveur publique, il n'auroit eu qu'à la demander : mais la hauteur de ſon caractere ne voulut jamais ſe plier à aucune démarche de ſoumiſſion ni de repentir ; & pour ne pas aſſujettir ſes actions aux caprices & aux volontés des autres, il refuſa conſtamment toutes les ſouſcriptions qu'on lui offrit de former à ſon avantage. Il conſerva ſon indépendance aux dépens de ſa fortune. Ses Operas n'attirerent que peu de monde, & il fut obligé de les abandonner. Il introduiſit alors les *Oratorio*, genre de compoſition qui n'étoit encore connu qu'en Italie. Cette nouveauté, ainſi qu'il arrive toujours, trouva des contradictions. Les ſujets de ces pieces étant tous tirés de l'Ecriture-Sainte, quelques perſonnes regarderent, comme

une eſpece de profanation, de les repréſenter ſur un Théâtre public. On exigea qu'elles fuſſent ſimplement récitées comme des Dialogues Dramatiques, ſans jeu, ſans décoration, & ſans l'appareil théâtral; ce qui détruiſit l'intérêt & l'effet de ce genre de ſpectacle.

Les *Oratorio* de Handel n'eurent pas le ſuccès qu'ils méritoient; il continua cependant de les faire exécuter juſqu'en 1741. Alors le mauvais état de ſes affaires le détermina à aller tenter la fortune à Dublin. Il débuta par donner ſon Oratorio du *Meſſie*, au profit des Priſonniers de la Ville. Cet acte de généroſité, auquel la ſituation fâcheuſe de Handel donnoit un nouveau prix, lui concilia la faveur publique, & l'eſtime qu'on en conçut pour ſon caractere, ajouta encore à celle qu'on faiſoit de ſes talens. Ses affaires prirent une meilleure face; & après neuf mois de ſéjour en Irlande, il retourna en Angleterre, où il trouva les eſprits mieux diſpoſés en ſa faveur. Il recommença à donner des *Oratorio* avec un grand ſuccès. Son *Meſſie*, qui avoit d'abord été reçu très-froidement, fut accueilli alors avec les plus grands applaudiſſe-

mens, & l'empreſſement que le Public témoigna pour cet Oratorio, engagea Handel à le faire exécuter tous les ans au profit de l'*Hôpital des Enfans trouvés*, établiſſement qui étoit encore dans ſon enfance, & qui n'étoit ſoutenu que par des libéralités particulieres. Ce trait de bienfaiſance & d'humanité, qui honore le caractere de ce Muſicien, effaça toutes les impreſſions défavorables que ſes hauteurs avoient laiſſées dans quelques eſprits. Il jouit dès-lors de ſuccès non interrompus, & d'une gloire non conteſtée. Mais les infirmités, condition terrible & preſque inévitable de la vie, répandirent de l'amertume ſur ſes derniers jours. Il reſſentit quelques atteintes de paralyſie en 1743, & en 1751 une goutte ſereine le priva de la vue. Ce fatal accident abattit ſon courage; une profonde triſteſſe s'empara de ſon ame; ſa ſanté s'altéra de plus en plus, & après avoir langui quelques années, ſans cependant ceſſer de travailler, il mourut au mois d'Avril 1759. Il fut enterré dans l'Abbaye de Weſtminſſter, où le Docteur Pearce, Evêque de Rocheſter, a fait ériger, à ſes frais, un

monument à la mémoire de ce grand Artiste.

Personne n'a joui plus promptement que Handel, d'une réputation aussi brillante & aussi étendue. Les vicissitudes qu'il éprouva dans sa fortune & dans sa gloire, furent causées par des hauteurs mal entendues. Il avoit l'ame élevée, ferme & sensible; si l'on trouve dans sa vie quelques fausses démarches, on ne lui en reprochera pas de basses. L'estime qu'il avoit pour son art, & un sentiment trop profond de sa propre supériorité, lui inspiroient une sorte de fierté, dont il ne sçut pas réprimer les mouvemens; mais cette fierté fut toujours franche & uniforme. Il n'étoit pas tour-à-tour tyran & esclave, frondeur dans un lieu, & flatteur dans un autre; il n'assujettit jamais ses talens aux caprices de ces protecteurs à la mode, de ces pédans du beau monde, qui croyent qu'on achete le don de sentir les arts, & qui glacent le génie, en prétendant régler son essor. Handel conserva sa liberté, dans un état où d'autres se feroient enorgueillis de la dépendance. Il fut généreux même dans la pauvreté, & il n'oublia pas ses

anciens amis, quand il fut dans l'opulence. Il fit des fautes qu'il répara par de belles actions; & ses vertus honoreront sa mémoire, que ses talens rendront immortelle.

III.

ESSAI d'Explication du Courant continuel qu'on observe dans le Détroit de Gibraltar, par M. Waitz, *de la Société Royale de Stockolm. Tiré du* London Chronicle, 14 *Août* 1760 (*a*).

Tous les Navigateurs attestent que dans le Détroit de Gibraltar, entre le Cap Trafalgar & celui de Spartel, on remarque un Courant, qui porte les eaux de la Mer Atlantique dans la Méditerranée. On s'en apperçoit, dans cette derniere, jusqu'à vingt milles Anglois du Détroit, vers la Côte de Malaga. Quelques Navigateurs assûrent même qu'il se fait sentir beaucoup

(*a*) On ne s'est pas borné à la traduction littérale de cette Piece; on l'a extraite & resserrée dans quelques endroits, en conservant néanmoins les principales preuves & le fond du raisonnement.

plus loin, & jusques près du Cap de Gatte.

La réalité de ce Courant est attestée par la Carte du Détroit, publiée en 1700, par M. d'Ablancourt. Cet Hydrographe observe que, vers le milieu du Détroit, la direction des eaux est constante, & que les marées n'y causent aucun changement; ce n'est que vers les Côtes, qu'elle suit les loix ordinaires des marées. Cette Carte mérite d'autant plus d'attention, qu'elle a été dressée par ordre du Roi de Portugal, sur les Observations des Marins & des Hydrographes les plus habiles & les plus expérimentés.

Hudson ajoute, dans les *Transactions Philosophiques*, qu'au milieu du Détroit, la rapidité du courant qui porte les eaux dans la Méditerranée, est de deux lieues par heure, & qu'il est si profond, que la plus longue sonde n'en sauroit atteindre le fond. D'autres Relations nous apprennent que ce courant est capable d'entraîner un vaisseau dans la Méditerranée, même contre le vent, à moins qu'il ne soit bien fort. Ce fait est confirmé par l'expérience qu'en fit, il y a peu

d'années, un célebre Amiral. Il trouva en même tems que la partie supérieure de l'eau étoit, à la vérité, portée dans la Méditerranée, mais que les eaux plus basses avoient un cours contraire, & couloient de la Méditerranée dans l'Océan.

Comme la Méditerranée n'a pas d'autre issue sensible dans l'Océan, que le Détroit de Gibraltar, & que, loin de se décharger par ce Détroit, elle en reçoit, au contraire, une grande quantité d'eau, il en naît un problême embarrassant. On demande si la Méditerranée se décharge par quelque canal inconnu, ou si l'eau qui s'y rend continuellement, est enlevée, & par quel moyen cela se fait. M. *Kuhn* adopte la premiere opinion; & dans son Traité des Fontaines, il fait ses efforts pour prouver que la Méditerranée a un goufre souterrein, par lequel elle se décharge de son eau surabondante. Mais cette supposition est réfutée par les faits; car l'eau ne sauroit couler par le Détroit, avec la rapidité & dans la direction qu'on a dit, si l'Océan n'étoit pas le plus élevé. Or, dans ce cas, l'eau ne sauroit couler

de la Méditerranée dans l'Océan ; les Loix de l'Hydroſtatique démontrent, au contraire, que les Mers adjacentes verſeroient une partie de leur eau dans la Méditerranée, juſqu'à ce que celle-ci fût à leur niveau.

Cependant, non-ſeulement la Mer Atlantique coule dans la Méditerranée, mais encore pluſieurs grandes rivieres s'y déchargent. Ajoutons encore l'eau qui y tombe ſous la forme de pluie. Puis donc que cette Mer ne ſe vuide point par des canaux ſouterreins, il eſt néceſſaire que la Nature y emploie quelque autre moyen. Quelques Naturaliſtes ont regardé l'évaporation comme ſuffiſante : cette opinion a même acquis beaucoup de probabilité, depuis que M. *Mariotte* a prouvé que toute l'eau qui tombe annuellement ſur la ſurface de notre Globe, le couvriroit à peine à la hauteur de dix-huit ou vingt pouces, pendant que l'évaporation annuelle eſt de trente à trente-deux pouces.

Ainſi, en ſuppoſant que le rapport de la hauteur annuelle d'eau, produite par la pluie, ſoit à celle de l'évaporation annuelle dans le rapport qu'on

vient de dire, on trouvera que cette Mer devroit perdre annuellement dix à douze pouces de ſa hauteur. Il faudroit donc que l'eau qui eſt fournie par l'Océan & par les rivieres, fût préciſément de cette quantité. Mais quand même nous ſuppoſerions l'évaporation beaucoup plus grande, cela ne ſuffiroit pas. Le calcul ſuivant va le prouver.

La longueur de la Méditerranée, depuis le Détroit de Gibraltar juſqu'au fond de la Mer Noire, eſt d'environ mille lieues de vingt-cinq au degré, & ſa largeur moyenne eſt d'environ cent lieues; de ſorte que ſa ſurface peut être eſtimée de cent mille lieues quarrées. Mais on peut ſuppoſer que l'évaporation qu'éprouve l'eau de la Méditerranée, eſt, à cauſe de la chaleur du climat, de douze ou quatorze pouces plus grande qu'à Paris; ainſi l'on pourra évaluer à vingt-quatre pouces de hauteur, ce dont la quantité annuelle de l'évaporation ſurpaſſe celle qui eſt fournie par la pluie. Toutes les rivieres qui tombent dans la Méditerranée ſeront plus que ſuffiſantes, pour compenſer cette diminution, cauſée par l'évaporation. En effet, ſu-

vant le calcul de M. Mariotte, la Seine fournit annuellement dequoi couvrir d'eau l'étendue de cinq cens soixante-une lieues quarrées, à la hauteur de douze pouces. De plus, Riccioli nous apprend, dans sa *Géographie Réformée*, que la quantité d'eau, fournie par le Pô, est, à celle de la Seine, comme 26 $\frac{1}{2}$ à 1. Le Pô, qui coule dans la Méditerranée, couvriroit donc annuellement, à la hauteur de deux pieds, l'étendue de sept mille deux cens quatre-vingt-treize lieues quarrées; ce qui fait la quatorzieme partie environ de la surface totale de cette Mer. Or, suivant le même Riccioli, le Nil fournit dix-sept fois autant d'eau que le Pô; par conséquent le Nil & le Pô ensemble seroient plus que suffisans, pour réparer la diminution annuelle que l'évaporation produit sur la Méditerranée; car l'eau qu'ils fourniroient, seroit capable de couvrir cent trente-un mille deux cens soixante-quatorze lieues quarrées. Ainsi, quand même on supposeroit que Riccioli se seroit trompé en excès de près de la moitié dans son calcul, en retranchant cet excédent, il y auroit encore presque de

quoi compenſer la perte cauſée par l'évaporation.

Faiſons maintenant le calcul de l'eau fournie par le Détroit. Son ouverture peut être eſtimée d'environ une lieue moyenne, & l'on peut évaluer la vîteſſe du courant à une lieue par heure. Au lieu d'une profondeur ſans bornes, prenons-en une de deux cens pieds. Le calcul, fait ſur ces principes, montrera que l'eau, fournie par le Détroit, couvriroit dans un an trois millions ſept cens vingt-trois mille lieues quarrées, à la hauteur de vingt-quatre pouces; ce qui augmenteroit annuellement la hauteur de la Méditerranée de ſoixante-quatorze pieds. A la vérité, ſi l'on conſidere que la vîteſſe du courant n'eſt pas toujours égale, que c'eſt ſeulement au milieu du Détroit que l'eau a un cours continuel vers la Méditerranée, enfin qu'il y a un courant inférieur qui diminue, dans les parties baſſes, la vîteſſe de l'eau, il y aura une réduction conſidérable à faire au précédent calcul. Néanmoins on peut avec confiance hazarder que l'eau reçue annuellement par la Méditerranée, éleveroit l'eau à vingt pieds.

Que ſera-ce donc, ſi nous ajoutons pluſieurs autres grandes rivieres, comme le Danube, le Don, le Nieper, le Nieſter, &c; toutes celles qui tombent dans la Mer Noire (qui coule elle-même dans la Méditerranée, par le Détroit de Conſtantinople), & une foule d'autres grandes & petites, comme le Rhône, l'Ebre, l'Arne, qui ſe déchargent de tous les côtés dans la Méditerranée? Il eſt évident qu'on ne pourra gueres évaluer la hauteur d'eau que tous ces fleuves produiroient ſur l'étendue de cette Mer, à moins d'une trentaine de pieds. Or il ne paroît pas qu'une auſſi grande quantité d'eau puiſſe être enlevée par la ſeule évaporation, à moins de la ſuppoſer vingt-cinq fois plus grande qu'elle n'eſt à Paris, quoique cette Ville ne ſoit pas ſituée dans un climat froid. Car il eſt probable qu'un étang de cinquante pieds de profondeur ne ſeroit pas mis à ſec dans un an, même ſous la ligne, par la ſeule influence de l'air & de la chaleur. Un célebre Naturaliſte a cependant avancé, que l'évaporation étoit ſuffiſante pour emporter le ſurplus de l'eau que la Méditerranée reçoit annuellement.

Le calcul le plus avantageux à cette opinion qu'il ſoit poſſible de faire, eſt celui-ci : il eſt fondé ſur la maniere dont on fait le ſel par évaporation, ſur les Côtes de la Méditerranée. On couvre d'eau une ſurface unie & de niveau, à la hauteur d'un pouce & demi, & cette eau s'y évapore dans l'eſpace de vingt-quatre heures, pendant les ſaiſons chaudes de l'année. Mais on trouve, par un calcul fondé ſur les Obſervations d'Hofmann & de l'Académie de Suede, que le ſel occupe, dans l'eau de Mer, environ une trente-deuxieme partie de ſa maſſe. Ainſi, ſuppoſant que ce pouce & demi d'eau ait été enlevé par l'évaporation dans vingt-quatre heures, l'évaporation d'un jour ſeroit d'un pouce & quinze trente-deuxiemes, ce qui feroit par an quarante-quatre pieds & cinq douziemes. Telle pourroit être l'évaporation annuelle, ſi le climat étoit toujours & par-tout auſſi chaud que celui des Côtes Méridionales de l'Eſpagne, & s'il n'y pleuvoit jamais. Mais comme les tems chauds ne durent que quelques mois de l'année, & qu'il y a des ſaiſons où il pleut preſque conti-

nuellement ſur la Méditerranée, on ne ſauroit faire monter auſſi haut l'évaporation annuelle. En effet, il y a des climats, où quinze jours ſuffiſent à peine pour faire évaporer ſix pouces d'eau de hauteur, ſuffiſamment pour faire précipiter le ſel. C'eſt en particulier ce qui arrive à la Rochelle, ſuivant le rapport de *Lemery*, dans ſon *Cours de Chymie*.

Ce calcul, qui eſt tout ce qu'on peut alléguer de plus fort en faveur de l'hypotheſe de l'évaporation, nous met dans la néceſſité de recourir à chercher une autre iſſue à l'eau de la Méditerranée. Quelques Phyſiciens ont penſé en trouver une dans la double direction des eaux du Détroit, à la ſurface & vers le fond. Par ce moyen, ont-ils dit, la Méditerranée rend à la Mer Atlantique la même quantité d'eau qu'elle en reçoit. Cette hypotheſe paroît d'abord répugner aux Loix de l'Hydroſtatique, ſur-tout en ſuppoſant que les eaux des deux Mers ſont également ſalées, & par conſéquent également peſantes. Et c'eſt-là principalement ce qui a engagé le célebre Naturaliſte, dont on a parlé plus haut, à nier po-

ſitivement le double courant, & à taxer d'erreur ou les Expériences ou les faits qui ſemblent l'établir.

On ne peut nier que les principes de l'Hydroſtatique fourniſſent un argument ſpécieux contre ce double courant, & nous ſerions tentés d'en revenir à l'hypotheſe de l'évaporation, ſi elle pouvoit ſubſiſter; mais un raiſonnement fort ſimple la renverſe entierement. Tous ceux qui connoiſſent les opérations des Salines, ſavent que, dans l'évaporation de l'eau ſalée, il n'y a que l'eau qui s'évapore, & que le ſel reſte. Cela conduit à cette conſéquence: ſavoir, que ſi la Mer Méditerranée avoit de tout tems éprouvé une évaporation telle qu'on la ſuppoſe, elle ſeroit déja, depuis long-tems, réduite à une maſſe de ſel endurcie. Car la ſeizieme partie de l'eau de Mer étant du ſel, on trouveroit, par le calcul, que le ſel, ſéparé de l'eau par évaporation, formeroit en cinq cens ans une maſſe de ſel haute de deux cens cinquante pieds. Or, ſuivant les Recherches de M. le Comte de *Marſigli*, il y a dans la Méditerranée quantité d'endroits qui n'ont pas deux

cens cinquante pieds de profondeur. Ainſi cette Mer auroit été, dans l'eſpace de tems qu'on a dit, changée en ſel, ſi l'eau ſalée qu'elle reçoit continuellement par l'Océan, n'avoit aucune iſſue. Néanmoins, depuis pluſieurs milliers d'années qu'on connoît la Méditerranée, non-ſeulement cette métamorphoſe n'a point eu lieu, mais les eaux de cette Mer ne ſont pas devenues plus ſalées. Nous ſommes, par conſéquent, forcés d'abandonner l'évaporation, & de chercher d'autres moyens pour vuider cette eau ſurabondante. C'eſt pourquoi, non-ſeulement nous ne devons pas rejetter le double courant, mais encore le conſtater par des faits inconteſtables. C'eſt ce que nous ferons d'abord ; enſuite nous montrerons comment on peut le concilier avec les Loix de l'Hydroſtatique.

Outre les témoignages rapportés plus haut, en voici quelques autres. Un Bâtiment de Tranſport Hollandois ayant été coulé à fond dans le Détroit, par un Vaiſſeau de Guerre François, la carcaſſe de ce Bâtiment, avec pluſieurs tonneaux & d'autres corps légers, parurent quelques jours après à la

ſurface de l'eau, à quatre milles de diſtance à l'Oueſt du côté de la Mer Atlantique. Il eſt évident que ſi la direction du courant eût été la même au fond qu'à la ſurface, ces débris, loin d'être portés à l'Oueſt, l'auroient été au contraire à l'Eſt; ils auroient ſuivi la déclivité du fond, qui les portoit dans la Méditerranée.

L'impoſſibilité d'atteindre, avec les plus longues ſondes, le fond du Détroit, ne prouve rien contre le double courant. Il eſt probable que cette difficulté naît préciſément de cette contrariété de directions, qui plie la ligne de la ſonde, & qui l'empêche d'atteindre le fond. M. le Comte de Marſigli a fait la même obſervation dans le Détroit de Conſtantinople, par lequel la Mer Noire ſe décharge dans la Méditerranée, & les Pêcheurs Turcs lui dirent que cela étoit toujours ainſi. Il y a pluſieurs autres exemples authentiques de double courant; ainſi il n'eſt plus queſtion d'en nier l'exiſtence, mais uniquement d'en chercher les cauſes & le méchaniſme.

Pour cela, nous ferons uſage des faits ſuivans: 1°. Que l'eau de la Mé-

diterranée contient beaucoup de ſel ; 2°. Que cette Mer étant, pour la plus grande partie, dans un climat très-chaud, éprouve une grande évaporation ; 3°. Que le ſel n'eſt pas enlevé par l'évaporation ; 4°. Que le ſel a une gravité ſpécifique, trois fois auſſi grande que celle de l'eau ; 5°. Que l'eau ſalée eſt tellement diminuée par l'évaporation, que dix-huit parties d'eau en contiennent cinq de ſel, & que l'eau eſt alors beaucoup plus peſante.

Comme il tombe continuellement une quantité abondante d'eau ſalée dans la Méditerranée, & qu'une grande partie de cette eau dépoſe ſon ſel par l'évaporation, ce qui reſte doit devenir toujours plus ſalé, & par conſéquent plus peſant. Ainſi, en ſuppoſant d'abord que les ſurfaces des deux Mers, l'Atlantique & la Méditerranée, ſoient de niveau, leurs gravités ne ſeront pas égales ; mais l'eau de la Méditerranée, comme la plus peſante, peſera ſur celle de la Mer Atlantique, & celle-là coulera par le Détroit, juſqu'à ce que toutes deux ſoient d'égale peſanteur ; enſorte que la Méditerranée doit être néceſſairement la plus baſſe. Cela arri-

vant, l'eau de l'Atlantique, qui ſera la plus haute, ne pourra néceſſairement prendre ſon cours par le Détroit qu'en formant un courant ſupérieur, au moyen duquel elle ſe répandra dans la Méditerranée. Mais cette eau augmentera néceſſairement le poids de l'eau de la premiere, poids qui étoit déja le plus grand. C'eſt pourquoi celle-ci ne pouvant s'échapper, qu'en s'ouvrant un paſſage au-deſſous, elle formera un courant inférieur & oppoſé au premier; ce qui ſuffit pour produire les deux courans, & pour les rendre continuels.

L'expérience que voici confirme l'accord de ce raiſonnement avec les loix de l'Hydroſtatique. Qu'on prenne une longue boîte, & qu'on la diviſe en deux, par une cloiſon fixée au milieu. Il faut faire dans cette cloiſon une ouverture, qu'on puiſſe ouvrir & fermer à volonté. Qu'on rempliſſe maintenant un des côtés de la boîte avec de l'eau, & l'autre avec de l'huile, à une hauteur égale. Alors ſi l'on ouvre promptement le trou fait dans la cloiſon qui ſépare ces deux liqueurs, on verra l'eau, qui eſt la plus peſante,

couler du côté qui eſt rempli par l'huile; & en même-tems on verra l'huile portée de la même maniere du côté où eſt l'eau ſur laquelle elle s'étendra. On peut, à la vérité, objecter que l'huile étant immiſcible avec l'eau, c'eſt ce qui lui fait occuper la partie ſupérieure. Mais on verra la même choſe arriver, ſi au lieu d'eau & d'huile, on employe deux eaux, dont l'une ſoit colorée & plus ſalée que l'autre. Si la boîte étoit faite de verre, au lieu de bois, on pourroit par l'inſpection prendre une idée très-diſtincte des deux courans.

L'air agit dans des circonſtances pareilles préciſément comme l'eau; il eſt aiſé d'en faire l'épreuve. Qu'il y ait deux chambres, avec une porte qui forme la communication de l'une avec l'autre. Qu'une de ces deux chambres ſoit échauffée, ce qui en fera dilater l'air & le rendra plus léger : voilà la Mer Atlantique. L'autre chambre où l'air eſt plus froid & plus peſant, repréſentera la Méditerranée. Alors qu'on ouvre la porte qui repréſente le Détroit entre les deux Mers; qu'on place ſur le ſeuil une bougie allumée, &

une autre près du haut. La contrariété des mouvemens de la flamme de ces deux bougies montrera, que l'air froid passe de la chambre froide dans celle qui est échauffée, par le bas de la porte & près du seuil, pendant que l'air chaud passe en même-tems de la seconde dans la premiere, par le haut. L'air échauffé perd bientôt sa chaleur dans la chambre froide; mais si l'on conserve la chaleur de la chambre échauffée, en y entretenant un feu continuel, le double courant continuera pendant long-tems, c'est-à-dire, jusqu'à ce que l'air soit également échauffé dans les deux endroits.

Si la chambre froide est entre deux chambres échauffées, la même chose arrivera à chaque porte; c'est-à-dire, que l'air froid entrera par le bas, & le chaud par la partie supérieure. Ceci explique ce que le Comte Marsigli rapporte des courans du Détroit de Constantinople. L'eau salée de la Méditerranée entre par la partie inférieure de la Mer Noire : elle y est rendue plus légere par la grande quantité d'eau douce qui tombe dans cette derniere Mer; après quoi elle reflue dans

le même Détroit au-dessus de l'eau salée, précisément comme il arrive dans le Détroit de Gibraltar. Les courans sont plus forts à Constantinople qu'à Gibraltar, parce que la différence de la salure de l'eau qui entre & de celle qui sort est plus considérable. En effet, suivant M. Marsigli, le poids de l'une est à celui de l'autre, comme 73 à 62; la différence n'est pas aussi considérable du côté de l'Espagne.

Voici cependant une objection spécieuse qu'on peut faire contre cette théorie : c'est que la Mer Atlantique étant située dans le même climat que la Méditerranée, l'évaporation doit être la même dans l'une & dans l'autre, & conséquemment leurs eaux doivent être de la même pesanteur. Ceci paroîtra un nouveau degré de probabilité, si l'on a égard à la quantité considérable d'eau douce que tant de rivieres versent dans la Méditerranée. Voici la réponse qu'on peut faire à cette difficulté.

C'est un fait connu que les eaux de l'Océan sont moins chargées de sel du côté des Poles, que dans les Régions Méridionales; & c'est par cette raison

qu'il regne à la surface de cette Mer un courant continuel qui porte les eaux des Poles vers l'Equateur. Ajoutons à cela que plusieurs grandes rivieres, comme le Tage & le Guadalquivir, se déchargent dans l'Océan, à peu de distance du Détroit ; & que toutes ces eaux douces ou moins salées sont intimement mêlées avec celles de l'Océan, par le mouvement du flux & du reflux. Toutes ces circonstances réunies prouvent que les eaux de l'Océan (aux environs du Détroit) ne sauroient être aussi salées que celles de la Méditerranée, dont l'évaporation augmente continuellement la salure & la pesanteur.

Ce que nous avons dit d'un courant continuel qui regne des Poles vers l'Equateur, est suffisamment appuyé d'autorités. Les Navigateurs attestent qu'ils vont toujours plus vîte dans cette direction que dans le sens contraire ; & chaque année ils voyent de gros monceaux de glace portés du Nord au Sud. Plusieurs causes peuvent engendrer ce courant, & l'on peut prouver que l'eau qui le forme ne contient pas beaucoup de sel. Quand l'eau gele, elle devient plus légere, &

la glace vient à la ſurface. Quoique cette glace ſoit formée d'eau ſalée, il n'y a que peu de ſel, comme on peut le prouver par pluſieurs expériences, & ſur-tout par ce qui arrive dans les Salines. Sur ces glaçons, il s'amaſſe quantité de neige, de pluye & de vapeur. Le vent les pouſſe les uns contre les autres, juſqu'à ce qu'ils viennent à former d'immenſes montagnes de glace. Quelques-unes, ſuivant Riccioli, ont juſqu'à cent milles d'Italie de longueur. Elles s'élevent de pluſieurs centaines de pieds au-deſſus de la ſurface de l'eau, & elles s'abaiſſent beaucoup davantage au-deſſous. Quand la chaleur fait fondre ces montagnes de glace, elles produiſent une immenſe quantité d'eau douce qui ne ſauroit ſe mêler promptement avec l'eau ſalée, & par conſéquent lui ſurnage. Elle ne ſauroit rétrogader vers les Poles, où il y a encore une plus grande quantité de glace & d'eau douce. Il faut, par conſéquent, qu'elle coule vers l'Equateur, où l'eau eſt plus ſalée & plus baſſe par cette raiſon.

Il nous reſte à préſent à examiner pourquoi aux deux côtés du Détroit du

de Gibraltar, le courant eſt ſujet aux viciſſitudes du flux & du reflux, & pourquoi il ne va pas toujours comme dans le milieu du côté de la Méditerranée. Les Vaiſſeaux qui ſortent de la Méditerranée courent ordinairement la côte d'Afrique, pour le chercher & le ſuivre, en partie parce que cette côte eſt moins dangereuſe, en partie parce que le flux & le reflux y eſt plus fort que du côté de l'Eſpagne. Ces courans latéraux prouvent la poſſibilité de pluſieurs courans exiſtans à la fois dans le même Canal, & avec des directions contraires.

Lorſque deux gouttes d'eau ſe touchent & s'uniſſent, ſi l'une eſt conſidérablement plus groſſe que l'autre, & qu'elle ſoit en mouvement, elle entraîne cette autre avec elle. Un courant d'eau n'eſt autre choſe qu'une multitude de gouttes d'eau cohérentes les unes avec les autres; il doit par conſéquent entraîner avec lui une partie de l'eau qui eſt à ſes côtés.

Cette Diſſertation nous a paru ingénieuſe & ſçavante. L'explication qu'elle contient eſt tout-à-fait con-

forme aux loix de l'Hydroſtatique, & l'on ne pourra en conteſter la juſteſſe, auſſi-tôt qu'on admettra les principes ſur leſquels ſon Auteur l'établit. La difficulté ne peut tomber que ſur un de ces principes; ſavoir, l'excès de ſalure & de peſanteur de l'eau de la Méditerranée ſur celle de l'Océan. Il eſt vrai que les raiſonnemens & les calculs qu'on vient de lire rendent ce fait fort vraiſemblable. Néanmoins il nous ſemble qu'on pourroit deſirer encore ſur ce point quelque choſe de plus poſitif. De même que M. le Comte de Marſigli a meſuré les peſanteurs ſpécifiques des eaux de la Méditerranée & de la Mer Noire, on pourroit meſurer celles des eaux de l'Océan & de la Méditerranée dans les environs du Détroit. Si l'on y trouve l'inégalité que M. Waitz déduit de ſes raiſonnemens, il ne reſtera rien à deſirer ſur le dénouement de ce problême phyſique. Il eſt à ſouhaiter que quelque Phyſicien, à portée de faire cette experience, ſe charge de ce ſoin, & nous en apprenne le réſultat.

I V.

ESSAI sur l'Etude de l'Hiſtoire, traduit des Eſſais & Traités ſur différens ſujets, par M. Hume.

Il n'y a rien que je recommande plus vivement aux femmes, que l'étude de l'Hiſtoire ; c'eſt de toutes les occupations, celle qui convient le mieux à leur ſexe & à leur éducation. Elle eſt plus inſtructive que ces livres d'amuſement qu'elles dévorent, & plus agréable que les ouvrages ſérieux dont elles parent leurs cabinets. Parmi les vérités importantes qu'elles apprendront de l'Hiſtoire, il en eſt deux ſur-tout dont la connoiſſance peut contribuer à leur repos & à leur conſolation. La premiere, c'eſt que notre ſexe, auſſi-bien que le leur, eſt plus éloigné de la perfection que la plûpart d'entre elles ne l'imaginent ; & la ſeconde, c'eſt que l'amour n'eſt pas la ſeule paſſion qui gouverne les hommes, & qu'il eſt ſouvent ſacrifié à l'avarice, à l'ambition, à la vanité, & à mille autres paſſions. Je ne ſçais pas ſi ce

ſont les fauſſes peintures des hommes à cet égard qu'elles trouvent dans les Romans, qui leur en rendent la lecture ſi chére ; mais j'avoue que je ne vois qu'avec douleur qu'elles témoignent tant d'averſion pour la vérité & tant d'empreſſement pour les fictions. Je me reſſouviens qu'une jeune Beauté pour laquelle je me ſentois un tendre penchant, me pria de lui envoyer quelques Romans qui puſſent l'amuſer à la campagne. Comme je ne voulois pas me ſervir d'armes empoiſonnés contre elle, je ne fus pas aſſez peu généreux pour profiter de l'avantage que ce genre de lecture auroit pû me donner. Je lui envoyai donc les Vies de Plutarque, en lui marquant en même-tems qu'elle n'y trouveroit pas un mot de vérité depuis le commencement juſqu'à la fin. Elle les lut avec beaucoup d'attention, juſqu'à ce qu'elle en fut aux vies d'Alexandre & de Céſar, dont elle avoit par haſard oui parler. Elle ne voulut pas aller plus avant, & me renvoya le livre en me faiſant des reproches très-vifs de ce que l'avois trompée.

On me dira peut-être que les fem-

mes n'ont pas cette averſion pour l'Hiſtoire que je leur reproche, quand il s'agit de quelque Hiſtoire ſecrete où elles peuvent trouver quelques événemens intéreſſans qui piquent leur curioſité. Mais, comme je ne trouve pas que la vérité, qui eſt la baſe de l'Hiſtoire, ſoit beaucoup reſpectée dans ces Anecdotes, je ne regarderai pas cela comme une preuve de la paſſion des femmes pour l'étude que je leur recommande. Quoi qu'il en ſoit, je ne vois pas pourquoi leur curioſité ne ſe porteroit pas vers des objets plus dignes d'elles, & ne leur feroit pas autant deſirer de connoître les perſonnages qui ont vécu autrefois, que ceux qui vivent de leur tems. Qu'importe à *Cloris* que *Fulvie* entretienne, ou non, un commerce d'amour avec *Valere*? Ne doit-elle pas avoir autant de plaiſir à apprendre que la ſœur de Caton avoit une intrigue avec Céſar, & qu'elle avoit fait paſſer ſon fils, Marcus Brutus, pour le fils de ſon mari, quoiqu'il fût celui de ſon amant? Les amours de Meſſaline ou de Julie ne peuvent-ils pas être des ſujets de converſation auſſi intéreſſans, qu'aucune

autre aventure moderne de cette Ville?

Mais je ne ſais comment j'ai pu me laiſſer aller à une ſorte de raillerie contre le beau Sexe, à moins que ce ne ſoit peut-être par la même raiſon qui fait que la perſonne que l'on aime le plus dans une compagnie, eſt ſouvent celle qu'on choiſit pour l'objet d'une plaiſanterie gaie & innocente. Nous aimons à nous adreſſer, de quelque maniere que ce ſoit, aux perſonnes qui nous ſont agréables, & en même-tems nous préſumons qu'elles ſont aſſez ſûres de notre affection & de notre eſtime, pour n'être point bleſſées de ce que nous leur diſons. Je vais maintenant traiter mon ſujet plus ſérieuſement; j'expoſerai les avantages qui réſultent de l'étude de l'Hiſtoire, & je ferai voir combien elle eſt utile à tout le monde, mais particulierement aux femmes, qu'une complexion plus délicate & une éducation plus molle diſpenſent des études auſteres.

Les avantages que l'on trouve dans l'Hiſtoire ſont de trois ſortes. Elle amuſe l'imagination; elle perfectionne la raiſon; elle donne de la force à la vertu.

En effet, qu'y a-t'il de plus agréable pour l'esprit, que de se transporter dans les siecles reculés du monde, & d'observer la société humaine dans son enfance, avançant d'un pas lent & mal assuré vers les Arts & les Sciences ; de voir la politique des Gouvernemens, & la politesse des mœurs se raffiner par degrés, & marcher insensiblement vers la perfection ; de remarquer la naissance, les progrès, la décadence & la chûte des Empires, les vertus qui ont contribué à leur grandeur, & les vices qui ont causé leur ruine ; enfin, de voir toute la succession des tems passer, pour ainsi dire, en revue devant nous, & les hommes se présenter à nos yeux sous leurs véritables couleurs, sans aucun de ces déguisemens qui ont pû faire illusion aux contemporains ? Peut-on se former l'idée d'un spectacle plus magnifique, plus varié, plus intéressant ? Quel plaisir, ou des sens ou de l'imagination, peut-être comparé à celui-là ? Ces amusemens frivoles qui engloutissent une partie si précieuse de notre tems, seront-ils regardés comme plus satisfaisans & plus dignes de notre attention ?

Que ceux-là ont le goût bien corrompu, qui choisissent si mal leurs plaisirs !

Mais l'étude de l'Histoire n'est pas moins utile qu'agréable ; une grande partie de ce qu'on appelle *Erudition*, & qu'on estime si fort, n'est qu'une connoissance des faits historiques. Une connoissance profonde dans ce genre appartient aux Gens-de-Lettres ; mais je crois que c'est une ignorance impardonnable, aux personnes de tout sexe & de tout état, de ne pas connoître l'Histoire de leur propre Pays, & celles des Républiques anciennes de la Grece & de Rome. Une femme peut bien, sans cela, avoir des manieres honnêtes & un tour d'esprit agréable ; mais si elle est dépourvue d'idées & de connoissances, il est impossible que sa conversation puisse intéresser long-tems un homme de sens & de réflexion.

Je dois ajouter que l'Histoire est non-seulement une étude estimable par elle-même, mais qu'elle prépare encore la voie à plusieurs autres connoissances, & fournit des matériaux à la plus grande partie des Sciences. En effet, si nous considérons combien la vie humaine est courte, & combien

nous ſommes peu inſtruits de ce qui s'eſt paſſé, même de notre tems, nous ſentirons bien que nous ſerions toujours des enfans pour le jugement, ſans le ſecours de l'Hiſtoire qui étend notre expérience aux ſiecles paſſés & aux Nations les plus éloignées, qu'elle met, pour ainſi dire, ſous nos yeux pour les faire ſervir à notre inſtruction. On peut dire qu'un homme ſçavant dans l'Hiſtoire a vécu depuis le commencement du monde, & a accru à chaque ſiecle le tréſor de ſes connoiſſances.

L'expérience qu'on acquiert par l'Hiſtoire, a auſſi un avantage qui la rend ſupérieure à celle qu'on acquiert dans la pratique du monde ; c'eſt qu'elle nous éclaire ſur les choſes humaines, ſans affoiblir jamais en nous le ſentiment de la vertu. Et pour dire la vété, je ne connois point d'étude ni d'occupation auſſi innocente à cet égard que l'Hiſtoire. Le Poëte peut peindre la vertu des couleurs les plus aimables ; mais comme il s'adreſſe abſolument aux paſſions, il devient ſouvent l'apologiſte du vice. Les Philoſophes même ſont expoſés à s'égarer dans la ſubtilité de leurs ſpéculations, & nous en avons

vus qui alloient jusqu'à nier la réalité de toutes distinctions morales. Je crois que c'est une remarque digne de l'attention des Philosophes, que les Historiens ayent toujours été, sans aucune exception, les véritables amis de la vertu, & l'ayent toujours représentée sous les couleurs qui lui conviennent, lors même qu'ils se sont trompés dans le jugement qu'ils ont portés des Personnages en particulier. Machiavel lui-même paroît pénétré du sentiment de la vertu dans son Histoire de Florence. Dans ses raisonnemens généraux où il n'est que Politique, il considere le poison, l'assassinat, le parjure comme des moyens légitimes de Gouvernement; mais dans les narrations particulieres où il se montre Historien, il parle avec une indignation si véhémente contre le vice, & avec une chaleur si tendre de la vertu, que je ne peux m'empêcher de lui appliquer le vers d'Horace :

Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret.

Ce concert des Historiens en faveur de la vertu n'est pas une chose bien

difficile à expliquer. Lorſqu'un homme du monde entre dans le tourbillon des affaires & de la ſociété, il eſt plus diſpoſé à juger les hommes par les rapports qu'ils ont avec ſon intérêt, que par ce qu'ils ſont en eux-mêmes ; & à chaque inſtant ſon jugement eſt trompé par ſes paſſions. Quand un Philoſophe contemple les caracteres & les mœurs dans le ſilence de ſon cabinet, cette vue générale & abſtraite des objets laiſſe ſon ame ſi froide & ſi tranquille, que rien ne reveille en lui les ſentimens de la nature, & qu'il ſent à peine la différence qu'il y a entre le vice & la vertu. L'Hiſtoire tient un juſte milieu entre ces deux extrémités, & place les objets dans leur vrai point de vue. Les Ecrivains, comme les Lecteurs, prennent aſſez d'intérêt aux caracteres & aux événemens, pour avoir un ſentiment vif de louange & de blâme ; mais en même tems ils n'ont aucun intérêt particulier qui puiſſe corrompre leur jugement.



SUEDE.

SUITE du Discours de M. Stiernman, *sur l'état des Sciences en Suede, dans les tems reculés.*

Second Extrait (*a*).

APRÈS avoir donné une idée de l'état des Sciences en Suede pendant les tems du Paganisme, l'Auteur passe à l'examen de la seconde Epoque, qui commence avec l'introduction du Christianisme en Suede, & se termine au commencement de la Réforme, dans le seizieme siecle.

Ce fut vers la fin du huitieme siecle, que la Religion Chrétienne pénétra dans le Nord; pendant le neuvieme & le dixieme, elle y fit des progrès assez considérables; mais elle ne put s'y établir solidement que dans l'onzieme siecle, du tems du Roi Olof Skotknung. Si la Théologie gagna

(*a*) Le premier Extrait se trouve dans le Volume du mois de Février, p. 91.

par ce changement, il n'en fut pas de même des autres Sciences; le peu de progrès que les Suédois y avoient fait, fut entierement arrêté; il semble même que le Clergé de ce tems avoit pris à tâche d'en abolir jusqu'aux moindres vestiges. Mais il ne faut pas que cela nous étonne. Les premiers Missionnaires des Suédois leur vinrent d'Allemagne. Cet Empire alors étoit plongé dans l'ignorance la plus profonde; la superstition y dominoit; les Lettres étoient reléguées dans le fond d'un petit nombre de Monasteres; encore ne purent-elles garantir de la barbarie, ceux mêmes qui s'en occupoient; la contagion étoit générale, & toute la Science de ces tems se réduisoit à la connoissance des Droits, des Prérogatives & des Immunités des Prêtres. Imbus de ces principes, les premiers Missionnaires partirent pour la Suede; la plûpart d'entre eux étoient des Anglo-Saxons: Ansgar, Sigfried, Roduward, Richolf, Edouard Eskil, David & Henric étoient les principaux d'entre eux. A peine la doctrine du Christianisme eut-elle pris racine en Suede, que ses Ministres

commencerent par faire main-baſſe ſur tous les Monumens des ſiecles antérieurs. Epitaphes, Inſcriptions, Monumens, Livres, rien ne fut épargné. Ceux-ci furent livrés aux flammes, & les autres effacés ou détruits, ſous le prétexte ſpécieux que c'étoit des œuvres du Démon, qui ne ſervoient qu'à entretenir le Peuple dans la ſuperſtition & dans la Magie, & à arrêter les progrès de la véritable Religion.

De-là cette diſette de Monumens anciens, & l'embarras où ſe trouvent aujourd'hui les Hiſtoriens de Suede, pour débrouiller l'Hiſtoire ancienne de la Nation. Embarras dont on ne doit point imputer la cauſe aux Anciens, qui ont fait tout ce qui dépendoit d'eux pour conſerver la mémoire des événemens de leur tems, mais uniquement au zele aveugle des premiers Miſſionnaires & de leurs diſciples.

Ce zèle indiſcret fut porté au point qu'on ſévit contre les Lettres mêmes. On écrivoit alors en Lettres Runiques; ces Lettres étoient probablement l'ouvrage d'Odin, qui le premier avoit civiliſé les Peuples du Nord. On ſe ſervoit de ces caracteres, non-ſeule-

ment pour les Inſcriptions & les Monumens, mais encore pour les Livres. Par un ordre du Pape Sylveſtre II, ces caracteres furent frappés d'anathême, dans un Concile qui ſe tint en Suede, au commencement du onzieme ſiecle. En conſéquence de ce Jugement barbare, les Monumens des Rois furent détruits, & les pierres dont ils étoient compoſés, furent employées à la conſtruction des Egliſes; les Livres furent jettés aux flammes; & de peur qu'il en reſtât encore quelques veſtiges, on ne ſe contenta pas de ſévir contre ces malheureux caracteres dans le Nord; mais un Concile, tenu en 1116 à Tolede en Eſpagne, les proſcrivit également parmi les Goths, qui régnoient alors dans ce pays.

En un mot, tout ce qui avoit le moindre rapport aux Sciences & aux connoiſſances anciennes, fut rejetté comme ſuperſtition. Ceux qui s'y appliquoient, qui les favoriſoient, & qui juſqu'alors avoient joui de la plus haute conſidération, & rempli les premieres Charges du Royaume, commencerent à devenir ſuſpects, on les accuſa de n'être Chrétiens qu'en appa-

rence, & de conſerver, au fond du cœur, le plus grand attachement pour le Paganiſme. Le Clergé les opprima; & pour ne pas ſe brouiller entierement avec unCorps ſi puiſſant,pour conſerver encore quelque crédit, pour ne pas être ſoupçonnés de Paganiſme, les Grands du Royaume furent obligés de prendre le parti de l'ignorance & de la ſoumiſſion. Les Moines devinrent ainſi les Oracles de la Science, & celle-ci ne conſiſta plus qu'à balbutier quelques mots de Latin barbare, à connoître bien les Droits des Prêtres, à ſavoir bien défendre les Immunités des Couvens & des Egliſes, & à en augmenter les revenus.

Tel fut l'état des Sciences en Suede pendant près de quatre ſiecles, c'eſt-à-dire, depuis le regne d'Eric le Saint, juſqu'à Sten-Sture l'aîné, Adminiſtrateur du Royaume. Ce Seigneur, doué d'un excellent naturel, & en même tems grand Guerrier, vit avec douleur l'état pitoyable des Sciences dans ſa Patrie; il ſentit les conſéquences affreuſes qui en réſultoient, & il conçut le deſſein d'y remédier. Il en délibéra avec l'Archevêque d'Upſal *Ja-*

cob Ulffson Örnefot, & résolut d'ériger une Université dans Upsal. Il obtint, pour cet effet, un Bref du Pape Sixte IV, daté du 28 Février 1476, qui non-seulement consentit à cet établissement, mais lui accorda les mêmes Privileges qu'à l'Université de Bologne; c'est-à-dire, qu'*il y auroit à perpétuité, dans la Ville d'Upsal, une Etude générale en Théologie, en Droit Canon & Civil, en Médecine, Philosophie & autres Facultés, & que l'on y pourroit conférer les Honneurs Académiques à quiconque s'en rendroit digne.*

L'inauguration de cette Académie se fit le premier Octobre 1477, & on nomma dix Personnes savantes, pour en être les premiers Professeurs. Les Successeurs de ce Sten-Sture ne pouvoient gueres contribuer à mettre cette Académie dans un état florissant; les Guerres civiles, qui ravageoient le Royaume, ne le permettoient pas; & les Danois, sous le joug desquels la Suede avoit passé, se garderent bien de favoriser les Sciences dans un pays, dont ils ne songeoient qu'à conserver le Domaine.

Il seroit inutile de vouloir juger des

progrès de cette Académie d'Upſal, par ſes Productions Littéraires, puiſqu'il n'en ſubſiſte preſqu'aucune. Ce qui eſt parvenu à notre connoiſſance, ſe réduit, à-peu-près, aux Articles ſuivans.

Théologie. 1. Une Traduction Suédoiſe de la Bible Latine, entrepriſe en 1352, par un nommé *Matthias*, Chanoine de Lincöping, à la requiſition de Sainte Brigitte, qui n'entendoit point le Latin.

2. Verſion des Livres des Macchabées, par *Jöns Budha*, Moine du Couvent de Nâdendal, ainſi que pluſieurs Verſions de différens autres Livres de la Bible.

3. La Production la plus remarquable de ce tems, après la Bible, ce ſont les Révélations de *Sainte Brigitte Brahe*. Ces Révélations n'ont point été écrites par elle-même, mais par le ſuſdit Matthias, ſon Confeſſeur & ſon Directeur, lequel, ſur la requiſition de cette Sainte, les reçut de ſa bouche, les rédigea en ordre, & y mit une Préface. L'on ne fait point mention ici de la quantité prodigieuſe d'Editions que ce Livre a eu dès l'in-

vention de l'Imprimerie, ainsi que des Versions qui en ont été faites en toutes sortes de Langues, & même en Arabe. Tout cela prouve le crédit immense, dont ce Livre a joui pendant le seizieme siecle; & l'on en peut juger par ce qu'en dit un nommé *Dorotheus ab Asciano in Montibus Pietatis*, p. 491. Cet Auteur assure « que » ceux qui porteront ce Livre sur eux, » ne pourront être endommagés par » leurs Ennemis, qu'ils seront garantis » de mort subite & de mauvaise fin; » que par ce moyen, les femmes en- » ceintes seront aisément délivrées; » que la maison, dans laquelle ce Li- » vre se trouveroit, seroit à l'abri de » tout accident funeste, & que ceux » qui demeurent dans une telle mai- » son, verront la sainte Vierge trois » jours avant leur mort.

Une si grande Sainte ne pouvoit avoir que des Enfans dignes d'elle; aussi trouvons-nous une *Sainte Catherine*, fille de *Sainte Brigitte*, Abbesse de Vadzstena, morte en 1381, & auteur d'un Livre considérable, intitulé, *Sielinna Troëst*, c'est-à-dire, Consolation de l'ame. On en a un an-

cien Manuscrit sur velin, contenant cent soixante-cinq feuilles *in folio*, & dont la Préface finit ainsi : « Et par » cette raison, j'ai . . . extrait ce Livre » de la Sainte - Ecriture, & l'ai tra- » duite du Latin en Suédois, à la » gloire de Dieu, & pour la consola- » tion & l'édification de mon pro- » chain. Je formerai la matiere de ce » Livre de plusieurs autres Livres, » comme une abeille forme le miel » du suc de différentes fleurs, & il » sera intitulé, *la Consolation de l'ame.* » J'y traiterai des dix Commandemens » de Dieu, des Béatitudes, *&c*....C'est » pourquoi je prie tous ceux qui liront » ou qui entendront lire ce Livre, de » ne pas le blâmer; parce que peut- » être ils y trouveront des choses qu'ils » auront lues dans d'autres Livres; car » mon dessein est de rendre intéressant » ce que je trouverai de mal écrit & » d'ennuyant, de rendre intelligible » ce qu'il y aura d'obscur & d'intéres- » sant, d'omettre ce que je jugerai » inutile ou peu vraisemblable; en un » mot, de ne choisir, de ne rassem- » bler que ce qui sera propre à la con- » solation de l'ame, de même que les

» Médecins choisissent les racines les » plus salutaires pour opérer des gué- » risons, la Colombe le plus beau » grain pour sa nourriture, & une » Vierge les plus belles fleurs pour sa » couronne. » J'admire la bonne foi de cette digne Abbesse. Nos Auteurs modernes sont plus discrets.

En voilà assez pour ce qui regarde les livres religieux, le reste se réduit, pour la plûpart, à des Breviaires, des Missels, &c. Quant à l'*étude des Loix*, elle ne fut pas entierement oubliée, malgré la barbarie des siecles. Le Roi Eric le Saint fit dresser dans le douzieme siecle le Code d'Upplande, dont la base se trouve dans les anciennes Loix de *Wiger Spas*. Il en retrancha seulement ce qui tenoit au Paganisme. Ce Code fut tellement estimé qu'on avoit coutume de dire, *la loi de Dieu & de Saint Eric*, & que cela passa en proverbe. Il fut confirmé dans le treizieme siecle par le Roi *Magnus Ladulås*. Ce Prince, que l'on met au rang des plus savans Rois de Suede, composa & publia lui-même en 1285, un Code divisé en plusieurs chapitres, sous le titre de *Gârdsrætte*.

Le Lecteur s'attend bien que l'étude du Droit Canon ne fut point oubliée. Il fut introduit en Suede en 1248 par le Cardinal *Wilhelmus Sabinensis.* Cependant, pour étudier cette matiere à fond, les Suédois fréquenterent les Universités étrangeres de Montpellier, de Paris, d'Orléans, de Péruse en Italie, & autres. Il nous en reste encore quelques monumens. L'un de *Nicolaus Hermanni*, Evêque d'Ostrogothie, mort en 1391, qui prit le bonnet de Docteur en Droit à Orléans, & qui écrivit un très-bon Ouvrage sur les Loix Ecclésiastiques. L'autre est de *Laurentius Petri*, Curé d'Eknebodhom, & Chanoine de Wexiö, qui en 1492, composa un *Legisterium Suecanum.*

Quant à la *Médecine*, il ne paroît pas qu'en Suede elle fût enseignée alors dans les Ecoles comme une Science. Les Médecins de ce tems étoient des Empiriques, qui couroient le pays, qui exerçoient cet art sans fondement & sans regles, & qui pour de l'argent, expédioient les malades pour l'autre monde en hâtant leur agonie. L'Histoire même ne fait mention que de deux fameux Médecins : l'un nommé

Johannes, mort en 1343 ; l'autre, *Laurentius Johannis*, qui en 1363, ſauva la vie au Roi Magnus Ericſon, qui avoit été empoiſonné par ſon beau-frere Waldemar, Roi de Dannemark.

Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que dans cette diſette de Médecins, les Suédois de ce tems vivoient preſque le double de ceux d'aujourd'hui.

Dans le quinzieme ſiecle, la Médecine fut dévolue au Clergé. La plûpart des maladies étoient guéries par un tableau qui repréſentoit une deſcente de Croix. Le Couvent des Moines Noirs à Stockholm jouiſſoit ſur-tout d'une très-grande réputation à cet égard.

Au commencement du ſeizieme ſiecle, ſi l'on en croit un vénérable Evêque de Wæſterâs, il n'y avoit ni Médecin ni Chirurgien en Suede. Voici comme il s'en explique dans un Poëme.

Dans ce Royaume, il n'y a point de Docteur en Médecine ;
Par cette raiſon, chacun prend ſon mauvais repas, comme il lui plaît :

Nous n'avons pas même un Chirurgien qui
ait étudié,
Mais des Aventuriers qui tentent tout, au
hazard de ce qui peut en arriver,
Qui étudient & Syllogisme & Enthymeme,
Mais qui ne savent pas guérir le moindre
petit rhume.

Pour ce qui regarde la *Chymie*, on ne connoît qu'un seul Moine *Olaus Laurenzii* qui en 1470, écrivit des *Principia Chymica*, & dont l'Ouvrage manuscrit n'a jamais été imprimé.

Les *Mathématiques*, & sur-tout l'*Astronomie*, paroissent avoir été un peu mieux cultivées. Les Chroniqueurs prétendent que le Roi *Charles Knutson* y avoit fait des progrès considérables. Un Moine du Couvent de Wadzstena construisit en 1504, le fameux Horloge d'Upsal, qui, outre le cours ordinaire des heures & des jours, marquoit celui de la Lune & des autres Planetes. Un Suédois nommé *Bero*, étoit Mathématicien de l'Empereur Frédéric III. Il mourut en 1493. Un autre nommé *Hemming Gadd*, Evêque d'Ostrogothie, fut Chambellan & Mathématicien

Mathématicien du Pape Alexandre VI. Un Evêque de Linkoping, *Henricus Tidemanni*, dressa un Comput Ecclésiastique, dont on s'est servi très-longtems en Suede.

La Poésie, pendant cette époque, étoit dans l'état du monde le plus déplorable. On connoît le nom de trente-deux Poëtes Suédois de ce tems-là, dont les Ouvrages ont péri. Le dernier de ces Poëtes se nommoit *Sturle Thorson*; il étoit Poëte de la Cour de *Birger Jarl*, vers l'année 1268. Leurs Vers avoient à peu près la mesure & la cadence de la Strophe Saphique. *Einar Skule* qui vivoit vers 1150, introduisit le premier la Rime. Les Moines voulurent s'ériger en Poëtes; mais tout leur art consistoit à mettre une rime au bout de chaque ligne. « Des pensées » fines & élevées, dit l'Auteur, étoient » encore plus difficiles à trouver dans les » Ouvrages de ces Religieux, que la » chasteté dans leurs Monasteres. » Il seroit inutile de rapporter ici le Catalogue de leurs Ouvrages, qui ont presque tous resté manuscrits, & se trouvent dans les différentes Bibliotheques de

Suede. Il faut cependant avouer que les Chroniques rimées qu'ils nous ont laiſſées, ont été d'une grande reſſource pour l'Hiſtoire de Suede. Ce ſont les ſeuls qui nous reſtent, & de-là on juge de l'embarras des Hiſtoriens modernes obligés de puiſer dans des ſources ſi troubles.

Il ne tenoit pas cependant aux Suédois d'être plus éclairés & plus inſtruits. Non-ſeulement on voit que dans les treizieme & quatorzieme ſiecles ils établirent des Ecoles publiques dans toutes les Villes du Royaume, mais encore qu'au défaut de ſujets capables d'enſeigner, l'envie d'apprendre engagea un très-grand nombre à voyager dans les Pays étrangers. Ils firent plus : Paris étoit pour lors en réputation d'être la reine des Univerſités. *Andreas And*, Maître-ès-Arts, Sénateur du Royaume, & Prévôt du Chapitre d'Upſal, acheta de ſes propres fonds en 1260, une maiſon avec un jardin à Paris dans la rue Serpente, & en fit préſent à la Cathédrale d'Upſal, pour y entretenir douze pauvres Etudians d'Upſal. *Jean*, Archevêque d'Up-

ſal, établit pour eux en 1291, vingt-trois Regles pour s'y conformer. *Saint Brinolf*, Evêque de Scara en Suede, étudia à Paris pendant dix-huit ans.

Sainte Brigitte de Brahe, pendant ſon ſéjour à Rome, où elle mourut en 1373, âgée de 70 ans, fit bâtir dans cette Ville au *Campo de Fiore*, près du Palais Farneze, une Maiſon pour les Etudians & Pélerins Suédois. Depuis ce tems le Pape Léon X. y fit mettre l'inſcription ſuivante : *Domus ſanctæ Brigittæ, de regno Suethiæ inſtaurata.* Mais en 1660, cette inſcription fut ôtée.

L'Imprimerie fut apportée en Suede en 1482; & le premier Ouvrage qui ſortit de la Preſſe, eſt un livre imprimé à Stokholm en 1483, intitulé : *Dialogus Creaturarum optimè moraliſatus omni materie morali jocondo & edificativo modo applicabilis, incipit feliciter.*

Tel a été l'état des Lettres en Suede, depuis le huitieme juſqu'au ſeizieme ſiecle. Il paroît clairement que l'eſpece de barbarie qui y regnoit, n'étoit point naturelle à une Nation,

qui ne gémissoit, pour ainsi dire, que malgré elle sous le joug de l'ignorance. Ce fait paroît encore plus constant lorsqu'on se rappelle que ce que M. *Stiernman* en rapporte, est fondé sur le peu de monumens qui ont resté en Suede, & que le nombre de ces monumens seroit bien plus considérable, si tous les malheurs ne s'étoient pas réunis, pour ainsi dire, pour nous dérober tout ce qui pourroit nous éclairer sur l'Histoire Politique & Littéraire de ce Royaume. Les Moines y porterent les premiers coups; ce qui leur échappa fut la proie des Danois, qui, pendant le tems qu'ils regnerent en Suede, en enleverent tout ce qu'ils purent; le reste a péri dans des incendies considérables qui ont plusieurs fois consumé les Chancelleries du Royaume, avec tout ce qui y étoit déposé. Enfin, les Freres *Jean* & *Olaüs Magnus*, derniers Archevêques Catholiques de Suede, en se retirant à Rome, emporterent tout ce qui pouvoit rester encore d'anciens monumens; & ce qu'ils n'eurent pas à leur disposition, le fameux *Isaac Vossius*, Bibliothécaire

de la Reine Christine, trouva moyen de se l'approprier, & de l'envoyer hors du Pays.

Le Grand Gustave fit cesser la barbarie en Suede. Il en chassa *Christiern* & l'ignorance. Depuis ce tems, la Littérature a fait & fait les plus grands progrès. Nous en donnerons dans la suite une idée succinte.



ALLEMAGNE.

I.

RÉFLEXIONS sur la Poésie sacrée, par M. Klopstock.

MONSIEUR *Klopstock*, après avoir exposé aux yeux du Public, la premiere Partie de son Poëme, s'est retiré, s'est confondu dans la foule, a laissé parler, a même profité de quelques avis; mais en même tems il a cru pouvoir tirer quelques-uns des Spectateurs à l'écart, pour les placer dans le vrai point de vue, d'où les Poëmes, de la nature du sien, doivent être considérés. Nous allons rendre compte des réflexions qu'il fait à ce sujet. Nos Lecteurs s'appercevront aisément qu'elles ne partent presque toutes que de l'extrême sensibilité de son ame. Malheur aux Arts, lorsque des hommes, qui n'ont que de l'esprit, entreprennent de les analyser, de les faire connoître! Une

nouvelle irruption de Barbares leur feroit encore moins funeste.

Pour prouver d'abord qu'il est permis de prendre, dans la Religion, le sujet d'un Poëme, M. Klopstock observe que cette partie de la révélation qui nous instruit des faits, ne consiste presque qu'en esquisses, quoique les faits, tels qu'ils se sont passés, forment un grand tableau bien achevé. Que fait le Poëte ? Il travaille sur ce riche fonds, & y répand les couleurs propres à rendre les principaux traits qu'il croit appercevoir dans l'esquisse. Mais rien d'étranger devroit-il se mêler avec les vérités respectables de la Religion, & peut-il être permis à un Poëte d'employer toutes les puissances de son Art à nous tromper sur le plus important de tous les objets, en nous faisant regarder des faits ignorés, incertains, & même purement fictifs, comme autant de vérités ? M. Klopstock répond, que cette erreur n'est que momentanée, qu'elle est innocente, & qu'elle ne sauroit porter aucune atteinte à la Morale. Nous ajoutons que, puisqu'il a été permis à Raphaël de peindre le Créateur, à Michel-Ange

le Jugement dernier, au Tintoret la gloire du Paradis, le Poëte doit sans doute jouir du même privilege. D'ailleurs la Poésie, que des Peuples également grossiers & sensibles regarderent autrefois comme le Langage des Dieux, & qui consacroit en effet tout ce qu'elle énonçoit, n'est, en quelque sorte, aujourd'hui qu'une affaire d'agrément, qu'un jeu, qu'un badinage; ou si jamais elle s'empare de notre imagination, au point de suspendre l'exercice de toutes les autres facultés de notre ame, nos mœurs, nos préjugés, nos principes, notre Religion en détruisent bientôt tout le prestige, tout l'effet. M. Klopstock prétend qu'en fait de Poésie sacrée, l'on doit partir de la substance même & du plan intérieur de la Religion. Une partie de l'esquisse & de l'exécution de l'Ouvrage dépend, à la vérité, du goût & du génie du Poëte; mais la plus essentielle, la principale, appartient incontestablement au Tribunal de la Religion. Il ne suffit pas, pour cela, que le Poëte ait étudié le fond de la Religion, ni qu'il en connoisse parfaitement toute l'étendue & les rapports; il faut

qu'elle ait en quelque ſorte formé ſon cœur. M. Klopſtock a raiſon. L'imagination, quelque riche, quelque brillante qu'elle ſoit, lorſqu'elle ne doit point ſes mouvemens au cœur, peut bien offrir des deſcriptions vives, agréables & ſéduiſantes; mais il eſt impoſſible qu'elle produiſe l'ébranlement, les agitations fortes, les grandes ſecouſſes, en un mot, un intérêt plein & ſoutenu. Après avoir prouvé qu'il n'appartient qu'au tems & au Public de décider le ſort des Poëmes, que les opinions du *Critique* ne ſervent qu'à nous convaincre que ce qu'il appelle *Goût*, n'eſt le plus ſouvent autre choſe que médiocrité, bizarrerie, partialité, mode, & qu'un paſſage d'Homere ou de Virgile renferme des regles plus ſûres, plus fécondes, plus lumineuſes que toutes les obſervations des Philoſophes ou des Pédans qui ont tracé des Théories Poétiques, M. Klopſtock établit les propoſitions ſuivantes touchant la Poéſie ſublime.

La Poéſie ſublime n'eſt l'ouvrage que du génie; elle n'emploie les traits d'eſprit que rarement, & avec ſobriété.

Il y a des Ouvrages d'eſprit qui ſont des chefs-d'œuvres, ſans que le ſentiment y ſoit entré pour rien ; mais le génie ſans ſentiment, ne ſeroit qu'un demi-génie.

Les plus grands effets des Ouvrages de génie ſont de remuer l'ame toute entiere : c'eſt-là le théâtre du ſublime. Celui qui met peu de différence entre remuer l'ame légerement, & faire ſur elle la plus grande impreſſion dont elle ſoit ſuſceptible, n'a qu'une idée foible & très-imparfaite de la nature de notre être. Or, pour remuer ainſi notre ame, il faut en toucher fortement toutes les cordes, & lui rendre très-ſenſibles & l'accord & les diſſonances de toutes leurs vibrations. Heureux le Poëte qui tient cet art de la nature ! Il excite en nous des ſentimens que ne ſçauroient produire ni la plus parfaite conviction Philoſophique, ni toutes les autres ſortes de Poéſie.

La Poéſie ſublime eſt abſolument incapable de faire ſur nous des impreſſions dangereuſes. Si ce pouvoit être là ſon but, elle ceſſeroit dès-lors d'être ſublime. Quelques efforts que l'on faſſe, il eſt impoſſible de donner

à autre chose, qu'à ce qui est réellement noble & relevé, le pouvoir d'exciter des mouvemens vertueux & de grands sentimens. Pour bien sentir toute la vérité de cette proposition, il ne faut pas perdre de vue que M. Klopstock suppose toujours que la Poésie sublime doit affecter généralement toutes les facultés de l'ame.

Le principal objet de la Poésie sublime, c'est la beauté morale. Le Poëte doit élever, aggrandir notre façon de penser, & nous arracher au torrent des petites idées par lequel nous sommes entraînés. Il doit nous contraindre à penser que nous sommes immortels, & que, même dès cette vie, nous pourrions être infiniment plus heureux.

On peut même, sans le secours de la révélation, aller assez loin dans ce genre. Homere en est une grande preuve. Mais quand on a la révélation pour guide, on peut atteindre jusqu'au plus haut degré d'élévation.

Les Nuits de Young sont le seul Ouvrage de Poésie sublime qui mériteroit de n'avoir point de défauts; ôtez-en ce qu'il dit comme Chrétien, Socrate nous restera. Mais combien le

rarement admirent, mais qui ſont ſouverainement capables d'admiration. Cependant, quelque grandes, quelque hautes que ſoient les idées que nous préſente le *ſublime* de la Poéſie profane, nous ſentons que nous avons en nous de quoi nous élever encore davantage; notre ame s'élance encore plus loin: c'eſt à la Poéſie ſacrée à borner ſon eſſor.

L'Auteur d'un Poëme ſacré ſuit la Religion, à-peu-près comme dans les autres genres il doit ſuivre la nature. Mais les moyens dont ſe ſert la Religion pour nous rendre vertueux & heureux, ſont bien ſupérieurs à ceux qu'employe la nature. Le théâtre de la Poéſie ſacrée eſt bien plus élevé, bien plus vaſte, bien plus magnifique.

Un Poëme dont le ſujet ſeroit tiré de quelques hiſtoires particulieres de l'ancien Teſtament, devroit être tout autrement traité, que s'il avoit pour objet le fonds même de la Religion. Il ſeroit permis alors d'y mêler quelque choſe de profane.

La décence ou la dignité qui doit ſe trouver, tant dans les perſonnages,

que dans la maniere dont on les représente, est peut-être ce qu'il y a de plus difficile dans la Poésie sacrée. Cette difficulté est telle, qu'on pourroit soutenir, avec beaucoup de fondement, qu'on ne doit jamais faire parler la Divinité. Cette dignité doit s'étendre absolument à tout, à moins de détruire toute vraisemblance.

Cette partie des Livres saints, qui touche immédiatement la substance, l'intérieur de la Religion, ne renferme que quelques-uns des principaux événemens; quelques autres faits n'y sont que très légerement esquissés. De plus, certaines vérités dont la connoissance ne nous est point nécessaire dans cette vie, ne nous y sont révélées que d'une maniere mystérieuse & obscure. Voilà les fondemens sur lesquels le Poëte établira la fiction, en prenant garde toutefois de ne jamais abandonner les traces de la révélation.

Quelques Critiques ont laissé trop de liberté aux Poëtes, quant à ce qui regarde la partie Historique & la Tradition. L'Auteur d'un Poëme sacré doit être, à cet égard, infiniment plus

circonſpect que tous les autres Poëtes. Lorſque ſes idées, ſes conjectures, ſes fictions, non-ſeulement ne ſont point oppoſées à ce que la révélation nous enſeigne, mais qu'elles ne répandent pas une ombre trop obſcure ſur le plan lumineux de la Religion, on n'a pas du moins à lui reprocher de l'avoir traitée d'une maniere indigne d'elle. M. Klopſtock indique enſuite les procédés qu'on doit tenir, lorſqu'il s'agit de rendre les vérités morales, les Prophéties, les Myſteres purs, les Myſteres mixtes, &c. La ſimplicité & l'élévation ſont, en général, les grands moyens qu'il veut qu'on employe. Que d'étonnantes vérités, s'écrie-t'il, en terminant ſes réflexions, la Religion ne préſente-t'elle pas à l'eſprit ? Avec quelle force ne reproduiſent-elles pas dans notre ame l'élévation qui lui étoit naturelle? Chacune de ſes branches fournit au Chrétien une ombre immenſe, ſous laquelle il jouit véritablement du repos & de la vie. Si le Poëte ne veut pas que ces vérités reſtent inutiles, il faut qu'il les faſſe ſentir autant au cœur qu'à l'eſprit.

Mais fût-il doué du génie le plus heureux, comment y parviendra-t'il s'il n'a lui-même le cœur vertueux, s'il ne ſent pas véritablement toute la beauté de ſa Religion. Où le Chrétien inſtruit voit le temple le plus régulier & le plus majeſtueux, l'eſprit-fort & le libertin n'apperçoivent qu'un théâtre de ruines; mais pourroient-ils y voir autre choſe! Loin de méditer ſur les vérités de la Religion, ils en détournent les yeux par une eſpece d'horreur, tandis que pour entendre Homere, ils paſſeront les jours & les nuits à ſe nourrir des extravagances & des abſurdités de la Mythologie.

Dans l'expoſé que nous venons de tracer des Réflexions de M. Klopſtock, nous n'avons point à nous reprocher d'avoir détruit la chaîne de ſes idées: elles ne tiennent, le plus ſouvent, les unes aux autres que par des points à peine perceptibles, quelquefois même elles ne paroiſſent avoir aucun rapport entr'elles. C'eſt un amas de propoſitions abſolues, de vues fortes, profondes & ſaines, qui tendent toutes à la vérité vers un centre commun, mais

qui s'y précipitent bien plus qu'elles n'y aboutiſſent. Mais ce déſordre, qui certainement n'eſt pas l'effet de l'art, doit être pardonnable dans un Poëte qui parle de Poéſie. D'ailleurs, l'arrangement, l'ordre & la méthode, ne peuvent être l'ouvrage que de l'eſprit; & M. Klopſtock ſemble ne penſer & ne réfléchir que par le cœur.



ESPAGNE.

I.

SUITE de la Lettre du P. André-Marc Burriel *sur les Monumens Littéraires d'Espagne.*

L'ATTENTION que j'ai donnée à la Collection de nos Loix, ne m'a point fait perdre de vue d'autres matieres qui doivent m'être plus familieres. Je suis confus de voir que les Etrangers ayent présenté de tant de manieres notre Liturgie Gothique Mozarabe ; je ne suis pas moins choqué du bruit qu'a fait un certain Manuscrit Gothique, trouvé à Vérone, & de l'impression qu'on a faite à Rome du Missel & du Bréviaire Mozarabes, qui vont être imprimés de nouveau dans la Collection de toutes les Liturgies du Monde Chrétien, que les *Assemanni* se disposent à donner en quinze Volumes. C'est pourquoi j'ai recueilli dans ces Archives, toutes les Pieces qui m'ont paru

propres à faire connoître les diverſes branches des Liturgies Eſpagnoles. Il y a ici onze Volumes Gothiques en velin, qui renferment différens morceaux de la Liturgie Gothique ou Mozarabe. C'eſt de-là qu'ont été tirés le Miſſel & le Bréviaire que le Cardinal Ximenez fit imprimer pour l'uſage des Egliſes. Mais les Manuſcrits different beaucoup entre eux, quant au fond & quant à l'ordre ; & ce qu'on peut faire de mieux pour en tirer parti, c'eſt de les faire imprimer *prout extant*, comme on l'a pratiqué à l'égard des Miſſels François, des Sacramentaires Grégoriens & Léoniens, de l'*Ordo Romanus*, &c. J'ai donc entrepris de tirer une copie exacte de ces Volumes, dont trois ſont déja copiés. Parmi ces trois, il en eſt un qui contient les Meſſes de ſaint Ildephonſe pour la huitaine avant Noël, & les Meſſes depuis Noël juſqu'aux Rois. La copie de ce Volume a été faite avec le plus grand ſoin ; on a parfaitement imité le Caractere & la Muſique Gothiques, ſur un velin ſi reſſemblant à celui de l'Original, qu'il faut abſolument qu'on diſtingue la copie, par une marque, afin qu'on ne

la confonde point avec l'Original, lorſque le vernis du tems aura paſſé ſur le nouveau velin. Nos Copiſtes, qui liſent déja couramment le Caractere Gothique, ſont occupés à copier les autres Volumes. Malgré toutes les recherches que j'ai faites, on ne trouve point dans cette Ville le Manuſcrit, d'où le Dr *Piſa* avoit tiré le Calendrier tant préconiſé par les Bollandiſtes. Le P. Berganza fait mention de quelques Manuſcrits Gothiques de Liturgie, dont il donne des fragmens, & qui ſont dans le Monaſtere de Saint-Millan. Je ſerois bien-aiſe de les voir; mais il faut bien me contenter de ce que je trouve ici. J'ai donc ramaſſé, touchant la Liturgie Gothique, appellée auſſi Mozarabe, tout ce qui a rapport à ſon Hiſtoire & à celle des Chrétiens Mozarabes qui l'ont conſervée, auſſi-bien que toutes les Pieces qui n'ont point été publiées, ou celles qui ne ſont point d'accord avec les Originaux & avec les ſources que nous avons ici, afin de faire enſuite les remarques convenables ſur ce qui en eſt déja imprimé.

Après le Rite Mozarabe, vient l'an-

cien Rite Romain qui lui ſuccéda en Eſpagne, & qui étant preſque le même quant au fonds, en differe cependant en des points aſſez remarquables. Ce Rite Romain contient deux âges : le premier comprend tout le tems qui s'eſt écoulé depuis ſon introduction en Eſpagne, juſqu'au regne des Rois Catholiques ; le ſecond âge s'étend juſqu'au Concile de Trente, ou juſqu'à ce que ce Rite fut aboli ſous Pie V. Dans l'ancien Rite Romain, l'Office étoit tout en Meſſe, les Prieres étoient très-longues, & on liſoit d'un bout à l'autre, du moins dans le chœur, les Paſſions & les Actes des Saints. De-là vient qu'on trouve dans les Egliſes, des Paſſionnaires, des Légendes & d'anciennes Vies de Saints, qui contiennent ces Actes, ces Paſſions, ces Hiſtoires ; & ces Livres, ainſi que les Martyrologes qu'on liſoit à Prime, ſont les véritables ſources de l'Hiſtoire des Saints. Il y a auſſi des Miſſels Pontificaux, des Antiphonaires & des Bréviaires de cet âge. Au moins en trouve-t-on ici des Manuſcrits. J'ai examiné un Miſſel du tems de l'Archevêque Don *Bernard*, & d'autres Livres de

Liturgie du même âge; j'ai copié un Calendrier ou Rituel de Don *Gonzale Palomeque*, & je n'ai rien négligé de tout ce qui m'a paru inſtructif, quoiqu'il y ait encore beaucoup à glaner après moi. Mais ce qui nous a occupé le plus vers la fin de mes recherches, ç'a été de tirer de ces ſources, autant qu'on a pu, tout ce qui regarde les Vies & les Hiſtoires des Saints, principalement des Saints Eſpagnols. C'eſt une honte de voir l'amas de menſonges qui ſont mêlés avec les vérités dans le Martyrologe Eſpagnol de *Tamayo Salazar*, en ſix Volumes *in-fol.* Pour corriger tout cela, j'ai fait une Table au célebre *Santoral Smaragdino*, connu par la fameuſe Lettre de *Reſſende* au Prébendier *Quevedo*. J'ai comparé les 123 Paſſions ou Actes de Saints qu'il renferme, avec ceux de *Surius* & de *Tamayo* (car dans cette Ville il n'y a pas un ſeul Exemplaire des Bollandiſtes, ni des Actes choiſis de Dom *Ruinart* & d'autres Modernes); j'ai marqué les Vies que j'ai trouvées n'être point d'accord, ou qui ne ſont point dans ces Auteurs, pour les faire copier littéralement, & pour comparer celles

qui ſont ſans altération. Je me propoſe de tranſcrire enſuite toutes les variantes, afin qu'on puiſſe publier bientôt tout le Manuſcrit *prout jacet*, accompagné d'Obſervations. J'ai fait encore copier bien des choſes des anciens Légendaires du Chœur, & l'on continue ce travail qui ſera long, parce que la matiere eſt abondante. On a copié auſſi le Martyrologe du treizieme ſiecle, à la marge duquel on trouve des Notices ſur la mort de pluſieurs Perſonnages illuſtres. J'ai examiné un Martyrologe de ſaint Jérôme, & il s'en trouve ici un autre tiré de Ripoll, qui eſt celui d'Adon, avec des Additions & des Notes Nécrologiques, &c. Enfin, pour ce premier âge du Rite Romain en Eſpagne, il y a ici tant de monumens qui y ont rapport, qu'il n'eſt pas poſſible de les recueillir tous; mais on fera tout ce qu'on pourra, ſur-tout à l'égard des Pieces les plus intéreſſantes & relatives à l'Eſpagne.

Le ſecond âge de ce Rite eſt, à mon avis, le tems auquel preſque toutes les Egliſes d'Eſpagne, à l'exemple de Rome, abrégerent leurs Bréviaires, & les firent imprimer. Je ſuis en état de

prouver que l'Egliſe de Rome, après nous avoir obligés d'abandonner l'Office Gothique, & d'embraſſer celui qu'elle ſuivoit dans le onzieme ſiecle, commença de ſe ſervir, dans les treizieme & quatorzieme ſiecles, d'un Abrégé de l'Office, qui, pour cette raiſon, fut appellé *Bréviaire*. On trouve, parmi les Manuſcrits, que les Rois Catholiques laiſſerent au Couvent des Cordeliers de S. Jean *de los Reyes*, un Bréviaire *ad uſum Curiæ Romanæ*; & ce Manuſcrit, qui eſt ancien, nous fait voir que les Cordeliers furent les auteurs de cette Abréviation. Vers ce tems-là, chaque Egliſe d'Eſpagne avoit ajuſté les Prieres adreſſées aux Saints de ſa dévotion, au Rite Romain non abrégé. Voilà pourquoi on trouve, par exemple, à Tolede, dans les Légendaires & autres Livres Liturgiques, des Prieres pour la premiere Tranſlation de ſaint Eugene & de ſaint Ildephonſe, ſur la Bataille de *Benamarin*, par le Roi Alphonſe XI, & autres ſujets. Ces Prieres avoient été établies, les unes par l'ordre des Conciles; comme le Concile de Penafiel, au tems de D. *Gonzalo Pamoleque*, ordonna d'en

adresser à saint Ildephonse dans toute sa Province; les autres à la recommandation des Synodes, telles que le Cardinal Ximenez ordonna, dans le Synode de Talavera, d'en faire à saint Julien de Tolede, à saint Joseph, &c; les autres enfin étoient un effet de la dévotion des Prélats & des Eglises pour leurs Patrons, pour certaines reliques, &c. Cependant le nouvel usage de Rome s'établissoit toujours au moins parmi les Particuliers; ainsi dans chaque Diocese, on composa des Bréviaires pour son usage, en abrégeant les Légendes, les Oraisons & les autres Parties, en variant & en adoptant des Prieres des autres Eglises; & chacune de cette façon forma ses rubriques & son style particulier de Prieres. A la renaissance des Lettres, depuis le regne de Ferdinand & d'Isabelle, chaque Eglise pensa à réformer son Bréviaire du mieux qu'elle put, ou à le composer de nouveau, comme fit l'Eglise de Grenade, qui fit imprimer le sien. Comme les Eglises n'étoient point d'accord entre elles sur les Prieres des Saints, pas même quant à l'Office du tems, on remarqua, dans ces Bréviai-

res, une étrange variété. Il y a, dans cette Bibliotheque, vingt-quatre Bréviaires de différentes Eglises & de divers Ordres religieux, qui peuvent provenir de la succession du Dr *Salazar de Mendoza*, qui en avoit ramassé beaucoup davantage, comme il l'a écrit. Ces Bréviaires ont tous des différences. Il y en a deux de Salamanque, imprimés & fort différens : l'un porte qu'il est une réforme du Manuscrit ; l'autre, qu'il est une réforme de l'Imprimé. Dans ce même tems, le Cardinal *Quinones* inventa un Bréviaire Romain plus court, qu'il voulut introduire, & contre lequel il y a une Déclamation manuscrite de Don *Antonio Agostino*, adressée au Concile de Trente, laquelle j'ai vue dans le College Impérial, avec d'autres Manuscrits du même Auteur. Mais plusieurs Eglises d'Espagne l'adopterent, en renonçant à leur ancien Bréviaire, comme on le lit expressément dans le Prologue du second Bréviaire réformé de Salamanque, dont j'ai un Exemplaire. Il est vrai que les Ecclésiastiques les plus réguliers n'osoient point s'en servir, sans une permission ex-

presse ; c'est pourquoi saint François-Xavier, comme on le voit par ses Lettres, *Tom.* 1, *pag.* 46, demandoit une permission du Pape, qu'il pût faire passer à six Prêtres, pour pouvoir faire usage de ce nouveau Bréviaire, parce que cette permission pouvoit engager quelques Ecclésiastiques à le suivre aux Indes.

Dans les Bréviaires Diocésains, il y a quelques fautes ; il y en a, par exemple, qui, à la fête de la Conception, ont pour Leçons une suite de paroles remarquables des Saints, tirée de *Nogaroles*, & entre autres, on trouve, sous le nom de saint Ildephonse, un fragment du Traité *de Virginitate & Parturitione*, qui est certainement de Paschase Ratbert. Dans le Bréviaire de Pampelune, la plûpart des Leçons du même saint Ildephonse sont tirées de la Relation de Pedempto *de Obitu sancti Isidori* ; & ce qui est particulier à ce Saint, est appliqué à saint Ildephonse. D'autres, dans les Leçons de saint Isidore, ont traduit les fables connues sur sa Primatie, sur son voyage fait à Rome en volant, & d'autres contes transmis par *Luc de*

Tuy. Ces Bréviaires ſont cependant très-utiles pour mille faits, ſoit Liturgiques, ſoit Hiſtoriques, &, tels que celui de Brague, ils ſont formés d'après les meilleurs Mémoires que chaque Egliſe pût ſe procurer, de concert & avec l'avis du Clergé & des Suffragans. Le Bréviaire d'Evora a été compoſé par *Reſſende*, & tous ont été rédigés, à la ſollicitation des Prélats éclairés que cet heureux ſiecle produiſit en grand nombre. J'ai feuilleté tous ceux que j'ai pu trouver, & ils ſont nombreux. Je veux copier les Calendriers, & les rubriques des Oraiſons qu'ils contiennent, comme auſſi faire un Extrait de la Pſalmodie & de l'Office *de Tempore* (à l'inſtar de celui que *Grancolas* a fait du Bréviaire de Paris, dans ſon Traité *de Breviario Romano*), & copier enſuite en entier les Santoraux & les Hymnes propres, parce que je penſe qu'ils devront être placés à la fin de la Collection des Liturgies de l'Eſpagne. Mais c'eſt-là un Ouvrage ſi long & ſi ennuyeux; il eſt de plus ſi néceſſaire que je faſſe moi-même les Extraits, & il y a tant d'autres choſes plus eſſentielles encore, que

peut-être je me verrai forcé d'en faire une revue générale, en marquant ce qui me paroîtra de plus important, & rien de plus. Pour ce qui eſt du Rite Mozarabe, qui intéreſſe le plus l'Eſpagne, & même toute l'Egliſe, il reſte peu de choſe à faire. Quant au Rite Romain primitif de l'Eſpagne, on le purgera autant qu'il ſera poſſible.

J'ai recueilli parmi les Manuſcrits tout ce qui n'a point été publié, & j'y ai confronté, ainſi qu'avec les ſources, ce qui eſt imprimé, ſoit relativement aux Saints, ou à nos Ecrivains Eccléſiaſtiques, ſoit relativement à l'Hiſtoire. On a parcouru non-ſeulement les Lettres d'*Elipandus*, les Opuſcules *de Siſebute Carra*, &c, & l'*Apologétique de Samſon*, dont j'ai parlé au commencement de ma Lettre, mais encore ce qu'on peut avoir de ſaint Eugene III, & de ſaint Ildephonſe, dont je cherche les Actes & les Ecrits. Comme ſaint Iſidore eſt notre Docteur le plus fameux, & que ſes Ouvrages ont été imprimés dans l'Edition de *Breul*, & dans l'Edition royale de Madrid, mais ſans correction, & ſans cette exactitude que demande notre

ſiecle, j'ai comparé une partie de ces Pieces avec les Manuſcrits qui ſont ici, & ſur-tout les Etymologies (ſon plus grand Ouvrage), avec deux Manuſcrits, l'un deſquels paroît antérieur à l'invaſion des Maures, & dont les Editeurs de Madrid n'ont point vraiſemblablement eu de connoiſſance. On a copié les Ouvrages non imprimés de ſaint *Fructuoſe* & de ſaint *Valere*, qu'Aguirre avoit promis de donner; un Volume *in-fol.* de *Diego de Campos*, Ecrivain aſſez célebre de l'année 1217, qui eſt la premiere année du regne de ſaint Ferdinand; un Volume *in-fol.* de l'Hiſtoire de Compoſtelle, dont le P. *Flores* a déja publié le commencement; un autre Volume *in-fol.* des Archevêques de Tolede, par *Albar Gomez*; un Volume *in-fol.* de Remarques de Don *Jean-Baptiſte Perez* ſur la même Hiſtoire, tirées de l'Original, écrit en caractere plus difficile encore que la lettre gothique; un Volume *in-4o.* d'un Abrégé & d'une Traduction du tems de l'Hiſtoire de l'Archevêque Don *Rodrigo*; un autre Volume *in-fol.* de l'Hiſtoire du Maure *Raſis*, dont j'ai conféré une partie avec l'Original qui

avoit appartenu au College de Sainte Catherine, & qui appartient aujourd'hui à la Cathédrale de cette Ville; trois Manuſcrits d'Annales non imprimées, qu'on trouve dans un Livre du treizieme ſiecle; un Volume *in-fol.* du Cardinal *Pierre Bertrand*, qui traite des Diſputes qui s'éleverent en France ſur la Diſtinction des Juriſdictions en 1392, & des Plaintes faites contre le Clergé; un Volume *in*-4°. du P. *Jean Lopez*, contre Pierre de Oſma, qu'il faut joindre aux Actes de la condamnation qu'en fit l'Aſſemblée d'Alcala, & la Réfutation de *Ximenes de Prexamo* qui eſt imprimée. Il y a trois Volumes de Don *Jean-Baptiſte Perez*, où ſont réunis pluſieurs Opuſcules d'Ecrivains Eccléſiaſtiques d'Eſpagne, avec des Fragmens de Conciles & d'Hiſtoire. On a examiné ceux qui parlent des Ecrivains & des Conciles, en les copiant & les confrontant. J'ai encore copié pluſieurs Vies d'Archevêques tirées des deux tomes originaux de *Porrenno*; j'ai fait l'extrait des Necrologes des anciens livres d'anniverſaires, de pluſieurs choſes détachées relatives à l'Hiſtoire de l'Egliſe de To-

lède, laquelle, à ce qu'il me semble, m'appartient de droit, & des Remarques sur les Manuscrits de cette Bibliotheque, dont le Catalogue est copié de ma main. Il seroit bon, je crois, de publier ce Catalogue avec des éclaircissemens; ce seroit un Ouvrage très-utile, & il faudroit en faire de pareils à l'égard des Manuscrits des Bibliotheques Royales de Madrid & de l'Escurial, & d'autres Bibliotheques du Royaume. Rien n'est plus intéressant pour ceux qui travaillent sur nos Antiquités, que de savoir où sont les Manuscrits, leur nombre, leur qualité, &c. J'ai encore à collationner quelques Auteurs Ecclésiastiques, avec des Manuscrits fort anciens de *Juvencus*, de *Paul Orose*, de *Just d'Urgel*, &c; ainsi que les Histoires de Don *Rodrigo*, de *Lucas de Tuy*, & quelques Chroniques & annales déja publiées.

Je ne suis point si rempli de mes projets, que je néglige tout ce qui n'a point de rapport à des travaux, qui ne sont pas au goût & à la portée de tout le monde. Le desir de rendre mes Recherches utiles à toutes les branches de la Littérature, m'a fait

copier les *Poësies du Roi Alphonse le Sage*; celles de l'Archiprêtre de *Fita*, postérieur à ce Monarque; les Fragmens d'un grand Ouvrage sur l'Agriculture en vieux Castillan, fait par un Maure; la longue Préface de *la Gaya* de Ségovie à Don Alonso Carrillo, qui est un Recueil de Rimes Castillanes, &c; [Le P. *Sarmiento* vouloit que je copiasse ce dernier Manuscrit en entier, mais c'est un trop gros Volume; & après l'avoir bien examiné, je ne trouve point que l'utilité du travail en puisse compenser la peine.] l'extrait de quelques Glosses en Castillan sur la Traduction de Virgile, faite par Don *Henri de Villena*, à l'usage de Jean I, ou de Henri III, (la Traduction ne se trouve point ici), & un Abrégé des Livres de Physique & du Traité de l'Ame d'Aristote, fait par le célebre *Jean de Vergara*. Cet Abrégé est ici en original, avec la Traduction du Grec par le même. J'ai lu le Traité de *Virgile*, Philosophe Maure de Cordoue, dont le P. *Feijoo* a publié un Fragment, copié par le P. *Sarmiento*, & je veux le transcrire en entier, parce qu'il fait connoître les Ecoles, les Maîtres, les

Etudians de ſon tems, & les queſtions qu'on agitoit à Cordoue. Il y a ici d'autres Manuſcrits de Belles-Lettres, tels que *Priſcien* & *Donat*, tous deux Gothiques, avec des Notes Arabes; quelques Exemplaires de Salluſte, de Seneque, d'Ovide, & d'autres Auteurs anciens, & pluſieurs Traités de Mathématique, de Médecine, & de Philoſophie. Il y en a ſur-tout du treizieme ſiecle d'Auteurs Chrétiens, & de Maures Eſpagnols; mais je me ſuis borné à les feuilleter, en faiſant très-peu de Remarques.

Je deſire bien davantage de collationner notre Bible Vulgate, avec deux Exemplaires Gothiques qui ſont ici, l'un deſquels eſt un très-gros Volume à trois colonnes. Le P. Mariana croyoit avec quelque fondement, qu'il avoit été écrit avant l'invaſion des Maures, c'eſt-à-dire, il y a plus de dix ſiecles. On ſait que ce précieux Manuſcrit a été fait par ſaint Iſidore, pour l'uſage des Egliſes d'Eſpagne. L'Edition de ſaint Jérôme y eſt plus pure, même quant aux Pſeaumes, & differente de celle dont nous nous ſervons, qui n'eſt point de ſaint Jérôme, mais tirée des

Septante. On trouve au commencement de chaque Livre, non-seulement le Prologue de saint Jérôme, mais aussi celui de saint Isidore. Avant chaque Prophete, on voit son Eloge & son Histoire, tels que dans l'Ouvrage de saint Isidore *de Ortu & Obitu Patrum*.

Il s'est élevé beaucoup de disputes, pour savoir si cet Ouvrage étoit réellement de saint Isidore : je conjecture avec beaucoup de fondement, que ce Saint avoit écrit ces Eloges des Prophetes, pour les insérer dans la Bible, comme il avoit fait les Prologues ; mais comme ces Prologues réunis ensemble formerent dans la suite un Ouvrage séparé, il en a été de même des Eloges des Prophetes. Il peut se faire encore que les Eloges de la Sainte Vierge & des Apôtres, qui sont la seconde partie du Traité *de Ortu & Obitu Patrum*, ne soyent pas de saint Isidore, mais qu'ils ayent été ajoutés par quelque autre. Par-là on fait évanouir toutes les difficultés, quoiqu'il reste un grand Argument à résoudre sur le Voyage de saint Jacques en Espagne. On voit aussi dans cette

Bible, avant les Evangiles, le dixieme Canon d'Eusebe de Césarée, pour la Concorde des Evangelistes, dont saint Isidore explique l'harmonie dans ses Etymologies. Avant les Epîtres de saint Paul, on trouve les Canons de l'Hérésiarque *Priscillien*, corrigés par l'Evêque *Peregrinus*, Ouvrage dont je ne crois pas que personne ait fait mention; c'est pour cela que je les ai copiés (*a*). Tous les Livres sacrés sont précédés d'un Argument & de Sommaires très-méthodiques. L'autre Exemplaire est défectueux & tronqué.

Pour parvenir à collationner cette Bible, j'ai acheté une Vulgate *in-fol.* en grand papier, dans laquelle j'ai fait intercaller, entre deux feuillets imprimés, un feuillet blanc, pour y porter les Variantes, de façon qu'on puisse ensuite imprimer la Vulgate sur une colonne, & la Bible Gothique sur une autre colonne. J'ai vû à Alcala une

(*a*) Le Pere *Zacharia* a trouvé ces Canons dans un Manuscrit de Fiesoli; mais il n'a pas pu éclaircir qui est cet Evêque Peregrinus. *Voyez* l'Histoire Littéraire d'Italie, *Tom.* 5, *Lib.* 5, *Cap.* 9, *Num.* 4.

autre Bible Gothique très-belle ; j'ai les Variantes de la Geneſe, tranſcrites à ma priere par le défunt Pere *Martinez*. C'eſt la même qui a ſervi à l'impreſſion de la Polyglote du Cardinal Ximenez. Le Pere *Blanchini* a fait imprimer à Rome un Cahier de Variantes de cette Bible de Tolede ; mais cet imprimé, que j'ai vû, a beſoin d'être retouché. La néceſſité en eſt manifeſte : car les Ouvrages des Saints Eſpagnols, les Conciles, & la Liturgie Mozarabe ſont remplis de paſſages de l'Ecriture-Sainte, tirés de la Bible Gothique. Ainſi la Bible donne de l'autorité à ces Ouvrages, & ces Ouvrages en donnent à la Bible.

De la Bible, des Conciles, de la Liturgie, & des Ouvrages des Saints, on tire un argument favorable à la foi des Eſpagnols, à ſa continuité, & à la tradition conſtante de tous les points de ſa doctrine dans les différens ſiecles. Cet argument appuyé ſur des Manuſcrits ſi légitimes & ſi authentiques, eſt ſi fort, qu'il me ſemble qu'on ne peut rien publier de plus avantageux à l'Egliſe Catholique, & à la gloire de l'Eſpagne. Les Eſpagnols ſont la ſeule

Nation du Monde Chrétien qui puisse produire des Bibles, des Liturgies, des collections de Conciles, & des Ouvrages des Saints, comme propres à leur Eglise.

Enfin j'ai profité de tout ce que j'ai pu découvrir. J'ai copié les Manuscrits du P. Mariana, les Inscriptions, les Antiquités Romaines, Gothiques & Castillanes qui sont ici, sans compter les Hébraïques que M. *Bayer* a déja eu soin de recueillir.



I I.

INFORME de la Imperial Ciudad de Toledo al Real y Supremo Consejo de Castilla sobre igualacion de Pesos y Medidas en todos los Reynos y Señorios de Su Magestad, segun las Leyes, &c.

» RECHERCHES de la Ville Impé-
» riale de Tolede, présentées au
» Conseil Royal & Suprême de Cas-
» tille, sur les moyens d'égaliser, con-
» formément aux Loix, les Poids &
» les Mesures dans tous les Royaumes
» & Domaines de S. M. A Madrid,
» de l'Imprimerie de Joachim Ibar-
» ra. 1758. *in-8°. 394 pag.*

Premier Extrait.

Le feu Roi d'Espagne Ferdinand VI avoit ordonné, par sa Déclaration du 14 Février 1751, que, dans toutes les affaires relatives à la Guerre & à la Marine, on se serviroit de la *Vara Castillane*, (*a*)

(*a*) La Vara Castillane contient trente pouces onze lignes de la toise du Châtelet de Paris.

au lieu de la toiſe, dont on faiſoit uſage auparavant. Pour ſe conformer à cette Déclaration, il falloit donc connoître & démêler quelle étoit la véritable Vara Caſtillane, parmi toutes celles qui étoient en uſage dans la Caſtille; & pour y parvenir, l'on confronta enſemble les Varas de Burgos, d'Avila & de Madrid. D'après la différence qu'on remarqua entre ces trois Varas, Sa Majeſté ordonna à la Junte du Commerce, de dire pourquoi il n'y avoit pas dans la Caſtille une ſeule & même meſure, & de ſavoir quelle étoit celle de ces trois Varas que les Loix de la Nation reconnoiſſoient pour la légitime Vara Caſtillane. Ce nouvel ordre rappella l'inégalité qui regne entre les poids uſités dans les diverſes Provinces d'Eſpagne, & la réſolution qu'avoit priſe en 1713 le Conſeil de Caſtille, d'en faire aſſigner les cauſes par les Miniſtres des Chancelleries & des Cours Souveraines. Comme les Pieces, auxquelles cette information donna lieu, périrent dans l'incendie qui conſuma le Palais du Roi en 1734, le Conſeil Royal enjoignit de nouveau aux Chancelleries,

aux Cours Souveraines & aux Universités du Royaume, de faire encore les mêmes recherches, auxquelles on trouva à propos d'engager aussi la Ville de Tolede. La volonté du Conseil Royal lui fut communiquée précisément dans le même tems que le P. André-Marc Burriel étoit occupé, par ordre du Roi, à chercher dans les Archives de la Cathédrale de cette Ville, des éclaircissemens sur des matieres de la derniere importance. La Ville de Tolede, convaincue de la profonde érudition de ce Jésuite, & de sa grande connoissance dans tous les points relatifs à la question que le Conseil Royal avoit proposée, le chargea d'y faire une réponse en son nom : c'est ce qui a donné lieu à l'Ouvrage que nous annonçons.

Au simple énoncé du Problême, on sent d'abord la difficulté de la solution, & l'immensité des recherches qu'elle exige. Il s'agit de sçavoir, pourquoi les Poids & les Mesures employés dans les diverses Provinces d'Espagne, & surtout dans les Castilles, sont tous différens entre eux, & quels sont ceux à qui les Loix de la Nation

donne la préférence. Pour bien discuter un point de cette nature, il faut indispensablement s'engager dans une étude réfléchie du Droit Espagnol, combiner une infinité de dates, & entrer dans détails, quelquefois minutieux & toujours pénibles, du Gouvernement économique de la plûpart des Villes, dans les divers âges de la Monarchie. On peut tirer, il est vrai, de grands secours du texte des Loix; & tout paroît se réduire à les bien interroger. Mais les Loix Espagnoles ont été défigurées par tous ceux qui ont entrepris de les compiler; & les Recueils qu'on en a publiés, sont par conséquent des guides tout-à-fait infideles. Le P. Burriel a été obligé de recourir aux sources, & de s'ensevelir, pour ainsi dire, sous un tas énorme de Manuscrits authentiques, la plûpart originaux, d'après lesquels il corrige les fautes des Imprimés, & rend leur langage primitif aux Loix qu'il fait parler en faveur de Tolede, dont il s'est chargé de faire valoir les prétentions. Cette Ville prétend, que ni le grand nombre de révolutions que la Monarchie Espagnole a essuyées, ni

le mauvais exemple des autres Villes du Royaume, n'ont pu lui faire altérer les Poids & les Mesures qu'elle reçut d'Alphonse X, & qu'elle les a conservés constamment jusqu'à ce jour, tels que ce Prince les lui donna. Cette proposition étant une fois prouvée, il est aisé de sçavoir quels sont les Poids & les Mesures que les Loix du Royaume autorisent. Nous en allons parcourir les preuves, après que nous aurons dit un mot des Poids & des Mesures usités en Espagne depuis l'établissement des Goths, jusqu'à la fin malheureuse du Roi D. Rodrigue.

La haine que les Goths porterent d'abord au nom Romain, ne fut pas de longue durée : ces Peuples venus du Nord, charmés de la douceur des mœurs & de la sagesse du Gouvernement des Peuples qu'ils avoient vaincus, en adopterent bientôt les usages & la langue. Le *Fuero Juzgo* (Forum Judicum), qui est le Recueil des Loix des Rois Goths, Souverains de l'Espagne, & qu'on appelle l'ancien Droit Espagnol, cite souvent d'une maniere honorable les Loix Romaines. Ce témoignage donne un démenti formel à

quelques Écrivains modernes, qui accusent cette Nation d'avoir voulu anéantir, en Espagne, tout ce qui pouvoit rappeller l'idée des Romains. Cette accusation est si peu fondée, que les Loix du dixieme Livre parlent des possessions des Goths & des Romains Espagnols, comme de Terres appartenantes à des Sujets d'une seule & même Monarchie, & non pas à des hommes de diverses Nations. Il y a même une Loi qui ordonne de ne pas toucher aux Donations faites par les Romains, avant l'établissement des Goths; & ceux-ci loin de chasser d'Espagne les Romains, qui voulurent y rester, contracterent avec eux des alliances, approuvées par la premiere Loi du troisieme Livre, & autorisées par l'exemple des Souverains.

Or, il conste d'après ce Recueil du *Fuero Juzgo*, indépendamment du témoignage de Saint Isidore & de Saint Ildephonse son disciple, que les Goths établis en Espagne conserverent non-seulement les noms des Monnoyes Romaines, mais encore la correspondance exacte des unes aux autres, quant aux poids & à la valeur, & qu'ils

conſerverent de même toutes les meſures & les poids Romains de toute eſpece, dont les Romains d'Eſpagne faiſoient uſage. Les Loix du *Fuero Juzgo* font mention des *Siliquas*, des *Tremiſſes*, des *Solidos*, des *Uncias*, & des *Libras*. Il faut pourtant convenir que la correſpondance des monnoyes des Goths, avec les poids, ſouffrit quelque altération. Enfin lorſque ces Loix parlent des meſures de diſtance, elles font mention d'*Arapennes*, *Aripennes*, ou *Arepennes*, dénomination uſitée déja dans la Bétique du tems d'Auguſte, au rapport de Columelle; & les Goths Eſpagnols comptoient les diſtances non pas par lieues, mais par milles, ſelon la coutume des Romains.

Malgré les deſordres qui regnerent en Eſpagne, après l'invaſion des Maures, il faut croire qu'on y conſerva les poids & les meſures des Romains autoriſés par le *Fuero Juzgo*: c'eſt par ce Code que ſe reglerent conſtamment les Chrétiens, tant ceux qui furent aſſervis à la domination des Mahométans, que ceux qui eurent le bonheur de s'en délivrer. D'ailleurs le Roi Don Alphonſe II. ſurnommé le

Chaſte, qui regla ſa Cour ſuivant l'étiquette des Rois Goths, rendit aux Loix du *Fuero Juzgo* toute l'autorité que le malheur des tems pouvoit leur avoir fait perdre.

L'an 1000 de l'Ere Chrétienne, Don Sanche, Comte Souverain de Caſtille, fit un nouveau Corps de Droit pour ſon Comté; & c'eſt ce Code qui, après le *Fuero Juzgo*, doit être regardé comme le Droit fondamental de la Caſtille. Ce Code fut ſuivi juſqu'à ce qu'en 1255, le Roi Don Alphonſe X donna à Burgos & à d'autres Villes le *Fuero Royal*, qu'il avoit compoſé lui-même, & qui fut le précurſeur des *Partidas*. (*a*) L'autorité de ce *Fuero Royal* ne fut reconnue à Burgos que pendant 17 ans, parce qu'en 1272 la Nobleſſe ſupplia le Roi de lui rendre ſon ancien Code, ouvrage du Comte Don Sanche.

En 1020, le Roide Léon, Alphonſe V, & ſon Epouſe, la Reine Dona Elvira

(*a*) Ce *Fuero Royal* & ces *Partidas* ſont ce qu'on appelle le Droit Eſpagnol moderne, & l'on ſent bien que ce ſont des Recueils de Loix.

firent un Code pour leur Royaume. Mais les Royaumes de Léon & de Castille ayant été réunis dans la même Maison, par le mariage de Ferdinand I, surnommé *le Grand*, avec Dona Sancha, héritiére d'Alphonse V, on assembla en 1050 les Etats de ces deux Royaumes, dans une Ville du Diocèse d'Oviedo, appellée alors *Coyanza*, & aujourd'hui *Valencia de los Reyes.* On ratifia dans cette assemblée le Code du Comte Don Sanche, & celui d'Alphonse V; & la façon dont on y parla des Loix du *Fuero Juzgo*, fait bien voir qu'on ne donna aucune atteinte à leur autorité.

Il est à présumer cependant que le Code du Comte Don Sanche, & le grand nombre des Loix Municipales diminuerent un peu le crédit du *Fuero Juzgo.* Mais il fut pleinement rétabli, après la conquête de Tolede faite en 1085, & du reste de la Nouvelle Castille, puisque ce *Fuero* y fut donné pour Code aux Chrétiens *Mozarabes* de ce Royaume. Il paroît donc que l'on conservoit encore dans ce tems-là en Espagne, non-seulement les Mon-

noies

noies des Romains, mais encore le fonds de leurs poids & de leurs mesures. C'eſt ce qu'on ne peut révoquer en doute, en voyant que les Conſtitutions de Caſtille & de Léon, loin d'abroger les Loix des Goths, les appuyerent avec beaucoup de ſolemnité.

Malgré cette attention des Souverains à veiller au maintien des Loix, il étoit impoſſible que les poids & les meſures qu'elles autoriſoient, ne fuſſent pas altérés par les deſordres & les malheurs, dont l'Eſpagne fut pendant ſi long-tems affligée. Cette altération fut la ſource de ces différences étonnantes, qui ſubſiſtent encore, malgré tous les moyens que les Rois d'Eſpagne ont employés juſqu'à préſent pour les faire diſparoître, comme on peut s'en convaincre par le grand nombre des Loix du Droit Eſpagnol moderne, uniquement établies dans cette intention.

La plus ancienne de ces Loix ſe trouve dans un Privilege du Roi Alphonſe X, adreſſé à la Ville de Tolede, datée du 7 Mars 1261. Ce grand Légiſlateur vouloit que, puiſque ſon Domaine étoit un, il y eût la même

unité dans les poids & les mesures dont on y faisoit usage. Il fixa la valeur de ceux qu'il voulut y faire suivre ; & ce sont les mêmes que Tolede prétend avoir conservés constamment jusqu'à ce jour. Sous les deux regnes suivans de Don Sanche & de Don Ferdinand, quatrieme du nom, on ne changea rien aux dispositions d'Alphonse X ; & les Ecritures de ce tems-là, faites entre les Particuliers, prouvent encore que Tolede continua de s'y conformer.

Alphonse XI employa souvent son autorité, pour faire respecter par ses Sujets la volonté de son Bisayeul Alphonse X, pour laquelle il étoit lui-même plein de vénération. Dans les Etats tenus à Ségovie en 1347, il fit des Ordonnances pour conserver l'uniformité des poids & des mesures, & il voulut que ceux de Tolede continuassent d'être les modeles universels. Mais ce Prince, trompé par des gens mal avisés ou mal intentionnés, fit un changement dans les Etats tenus à Alcala en 1348, par lequel il établit deux Marcs du même nombre d'onces à la vérité, mais différentes en valeur.

En 1435, ſous le regne de Don Juan II, l'on aſſembla les Etats à Madrid, & le Royaume expoſa à ce Prince les préjudices que cauſoit au Commerce la différence des poids & des meſures dont ſes Sujets faiſoient uſage. Le Roi ſe conforma aux diſpoſitions de ſes Prédéceſſeurs, qui établiſſoient les meſures de Tolede pour modeles univerſels; mais il voulut que le marc de Burgos ſervît de modele pour le marc d'argent, tandis que celui de Tolede continua d'être le modele du marc d'or, & que les meſures du pain ſe réglaſſent ſur celles d'Avila.

Malgré ce nouveau diſpoſitif, les meſures de Tolede conſerverent leur prérogative de modeles univerſels. Le marc d'argent de Burgos ne pouvoit pas être différent de celui de Tolede, puiſque le marc d'argent étant le principe d'où découlent tous les poids qui ſervent à peſer l'or, l'on ne pouvoit recourir à Tolede pour le marc deſtiné à peſer ce dernier métal, ſans que le marc d'argent de Burgos & celui de Tolede fuſſent la même choſe. Sans cela, on auroit détruit la correſpon-

dance qui doit régner entre ces deux précieux métaux. Quant aux mesures d'Avila, sur lesquelles on décida dans cette Assemblée qu'on devoit régler les mesures du pain, il est encore évident qu'elles ne différoient point de celles de Tolede, puisque c'est de cette derniere Ville qu'on en apporta les modeles à Avila; & il est naturel de croire que Tolede en garda une copie.

Mais, dira-t-on, si le marc d'argent de Tolede & celui de Burgos étoient un seul & même marc, il étoit inutile d'obliger les Villes du Royaume d'en aller chercher le modele à Burgos: elles pouvoient l'avoir également à Tolede, où elles devoient aller chercher le marc établi pour peser l'or. Cette objection trouve sa solution dans un point historique, concernant la vive querelle qui s'éleva entre Tolede & Burgos. Cette derniere contestoit à Tolede le droit d'avoir la premiere place, & de porter la premiere la parole dans les Assemblées des Etats. Alphonse XI avoit employé un moyen subtil pour terminer le différend; mais Burgos avoit renouvellé ses prétentions sous le regne de Jean II, qui, sans doute par

complaiſance pour cette Ville, voulut fixer ſon marc d'argent pour modele univerſel, ſans parler de celui de Tolede, quoiqu'il fût le même que celui de Burgos.

Malgré cette condeſcendance du Roi, dans les Etats tenus à Tolede l'année ſuivante 1436, les Députés des Villes, gagnés par ceux de Burgos, oſerent propoſer à Sa Majeſté de laiſſer les poids & les meſures tels qu'ils avoient toujours été, nonobſtant leur inégalité. La propoſition de ces Députés n'avoit d'autre but que d'ôter aux meſures de Tolede la prérogative de modeles univerſels; mais le Roi n'y eut aucun égard, parce que leurs raiſons étoient auſſi frivoles que leur demande étoit extravagante. Jean II eut beau faire des Réglemens pour établir l'uniformité dans les poids & les meſures, il n'eut pas la ſatisfaction de les voir exécutés. Son Fils Henri IV en fit d'auſſi ſages que lui ſur le même objet; mais le triſte état où ſe trouverent les affaires de la Monarchie ſous ſon regne, laiſſa tous ſes diſpoſitifs ſans exécution.

Sous le regne célebre de Ferdinand

& d'Iſabelle, pendant lequel toutes les branches de l'Adminiſtration politique furent conduites avec tant de ſupériorité, on vit paroître pluſieurs Déclarations ſur les poids & les meſures. Il en eſt une, datée de Valence, du 12 Avril 1488, par laquelle ils ordonnerent qu'on fît des poids exacts de fer & de laiton, pour peſer l'or, & un Marc de huit onces, conformément aux Loix. Ces poids devoient être remis à une Perſonne qu'ils s'étoient propoſé de nommer, pour lui en confier la garde. Leur choix tomba ſur *Pierre Vegil*, Orfevre de la Reine, à qui l'on expédia le titre de *grand Marqueur* de Caſtille, & ils lui firent remettre les Marcs pour l'or & pour l'argent, qui étoient au pouvoir de la Ville de Tolede.

A la mort de la Reine Iſabelle, les poids originaux, qu'on avoit remis à Vegil, furent les modeles d'après leſquels on fit les poids des tines à peſer l'or & l'argent, & ce Marqueur étoit obligé de les fournir aux Villes & aux Hôtels des Monnoies du Royaume. Les poids de Tolede, qui répondoient once pour once à ceux de Vegil, ſervirent à régler les poids dont on devoit ſe ſervir

pour peser les métaux grossiers & les autres marchandises. Mais avec la vie de cette Princesse, ajoute le Pere Buriel, on vit s'éteindre cet esprit vivifiant, qui animoit jusqu'aux derniers individus de la Nation, & régloit harmonieusement jusqu'aux moindres mouvemens de la Monarchie. Il en resta si peu de traces, qu'on vit continuer les abus, sans qu'on entreprît d'y remédier, ni sous le regne de Philippe I, ni pendant la régence du Cardinal Ximenès.

Sous le regne de Charles V, les représentations de la Nation sur l'inégalité des poids & des mesures, furent également nombreuses & inutiles. En 1538, on tint à Tolede cette fameuse Assemblée des Etats, qui est la derniere où se soient trouvés ensemble le Clergé, la Noblesse & les Députés des Villes de la Castille & du Royaume de Léon. L'Empereur sollicita instamment qu'on lui permît d'établir un Impôt sur le comestible, afin de se procurer les secours dont il avoit un pressant besoin. Sa demande fut rejettée, & les douze Grands qui représentoient le Corps de la Noblesse, al-

léguerent, pour raiſon du refus, que cet Impôt altéreroit infailliblement les poids & les meſures.

Si Charles V fut ſourd aux repréſentations que lui firent les Etats pour régler les poids & les meſures, Philippe II n'écouta pas plus favorablement les remontrances réitérées de ſes Sujets ſur le même abus. Ce Prince porta cependant une Déclaration remarquable, datée de l'Eſcurial du 24 Juin 1568, par laquelle il ordonna que l'on ſe ſervît de la Vara de Burgos dans tout le Royaume.

Enfin les regnes ſuivans de Philippe III, de Philippe IV & de Charles II, virent paroître une foule d'Edits, concernant les Monnoies, auxquels il faut attribuer la ruine du Commerce de l'Eſpagne, & la décadence de cette Monarchie. Philippe V tâcha de réparer tous ces maux, par différentes Déclarations, & notamment par celle qu'il porta à Aranjuez, le 16 Mai 1737; & toutes ces Déclarations fixent à huit onces le prix du Marc, d'où dépend celui des Monnoies.

Cet Expoſé chronologique des Loix du Droit Eſpagnol moderne, ſur l'é-

galisation des poids & des mesures, est suivi d'un précis de différens Réglemens Municipaux, faits sur le même sujet par la Ville de Tolede, qui achevent de prouver que cette Ville a conservé, sans altération, les poids & les mesures qu'elle reçut d'Alphonse X. Le Pere Burriel parle, au commencement de ce morceau qui fait la seconde Partie de son Ouvrage, de la forme de Gouvernement qu'établit en cette Ville le grand Roi qui en avoit fait la conquête, des différens Officiers qu'il préposa au maintien de la Police & à l'administration de la Justice, & des divers Codes, par lesquels on devoit juger les Procès des différentes Classes d'Habitans qu'elle renfermoit. (*a*) Nous ne pouvons point entrer dans

(*a*) Il y avoit à Tolede des Habitans de diverses Nations, des Maures de Paix, des Juifs, des Francs ou Etrangers, & des Castillans. Le Roi Conquérant donna à ces différentes Classes d'Habitans, des Juges pris de leur Nation. Les Castillans furent distingués en deux Classes : la plus distinguée, qui étoit celle des Mozarabes, étoit composée des Chrétiens Espagnols qui étoient restés dans Tolede, lorsqu'elle étoit au pouvoir des

l'analyse de ce Préambule, ni suivre l'Auteur dans les judicieuses réflexions qu'il fait sur la sagesse des Réglemens de la Ville de Tolede; nous nous contenterons d'observer que cette Ville connut bientôt les principes d'un bon Gouvernement œconomique & d'un Commerce utile & lucratif; deux points que le Pere Burriel sait approfondir avec une intelligence peu commune.

Arabes; l'autre Classe comprenoit les Espagnols qui s'étoient établis dans cette Ville, après qu'elle eut été conquise par Alphonse VI. Les Mozarabes étoient jugés par les Loix du *Fuero Juzgo*, & les Castillans, par le Code du Comte Don Sanche, *&c.*



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

MISCELLANEOUS tracts on ſome curious and very intereshing ſubjects of mix'd Mathematicks ; by Thomas Simpſon. *London.* 1757. 4*p*. Nourſe.

« MÊLANGES ſur différens ſujets » curieux & intéreſſans des Mathé- » matiques Mixtes ; par M. *Tho-* » *mas Simpſon.* A Londres. 1757. » 4 p. *Nourſe.*

QUOIQUE cet Ouvrage ſoit d'une date un peu ancienne, le mérite de ſon Auteur, l'un de ceux qui ſoutiennent aujourd'hui, avec le plus de ſuccès, la gloire que l'Angleterre s'eſt acquiſe dans les Mathématiques, nous invite à en parler. Mais avant que d'en donner la Notice, nous croyons faire plaiſir à nos Lecteurs,

en leur mettant devant les yeux les nombreux Ouvrages, dont ce savant Géometre a enrichi les Mathématiques. Les voici par ordre de dates; nous n'en donnons néanmoins que les titres François, dans la vue de ménager la place.

1. Essays on several curious and useful subjects, &c. *Essais sur divers sujets curieux & utiles de Mathématiques Pures & Mixtes, dans lesquels on explique les principales difficultés du premier & du second Livres de Newton; Ouvrage pouvant servir d'introduction à la lecture de cet Auteur célebre.* Lond. 1740. *in*-4°.

2. The Doctrine of Annuities and Reversions, &c. *La Doctrine des Annuités & Rentes viageres, deduite de Principes généraux & évidens, avec diverses Tables, montrant le prix des Rentes constituées sur une ou plusieurs vies; & une Méthode pour trouver, par approximation, les valeurs de ces Annuités, sans le secours des Tables.* Lond. 1742. *in*-8°.

3. An Appendix to the Doctrine of Annuities, &c. *Supplément à la Doctrine des Annuités, contenant quelques*

Remarques ſur le Livre de M. de Moivre, *concernant le même ſujet.* Lond. 1742. *in*-8o.

4. Mathematical Diſſertations, *&c. Diſſertations Mathématiques ſur pluſieurs ſujets Analytiques & Phyſico-Mathématiques.* Lond. 1743. *in*-4o.

Les principaux de ces ſujets ſont, la figure de la Terre, la hauteur des Marées, la Refraction, l'Extraction des racines des équations, la Sommation des ſuites, & autres queſtions de cette importance & de cette difficulté. M. Simpſon les enviſage toujours d'une maniere qui lui eſt propre, & il propoſe, dans ce Livre, pluſieurs inventions analytiques, qui rendent cet Ouvrage digne de la lecture des Mathématiciens.

5. A Treatiſe of Algebra, *&c. Traité d'Algebre, dans lequel on trouve les principes fondamentaux de cette Science, clairement & parfaitement démontrés, avec leur application à un grand nombre de Problêmes*, &c. Lond. 174.... *in*-8o.

6. The Elements of Plane Geometry, *&c. Elémens de Géométrie Plane, avec un Eſſai ſur les* Maxima *& les* Minima *des Quantités Géométriques,*

un Traité des solides réguliers, & la Construction d'un grand nombre de Problêmes Géométriques. Lond. 174...

Cet Ouvrage a été traduit dans notre Langue (*a*), depuis quelques années. On y voit éclater une intelligence particuliere de l'Analyse ancienne, & & beaucoup d'art à déduire des constructions très-simples, des Formules Algébriques les plus compliquées. Il mérite, à ce titre, d'être recommandé aux jeunes Géometres.

7. Trigonometry Plane and Spherical, &c. *Trigonométrie Plane & Sphérique, avec la construction & l'application des Logarithmes, in-8o.*

8. The Doctrine and Application of Fluxions, &c. *La Doctrine & l'Application des Fluxions (tant directes qu'inverses) contenant plusieurs Inventions nouvelles dans ce genre de calcul, avec son application à un grand nombre de Problêmes neufs & intéressans, tirés des diverses Parties des Mathématiques.* Lond. 1750. *in*-8o. 2 Part. en tout p. 576.

Cet Ovrage eût mérité dans le tems qu'il parut un article étendu, pour en

(*a*) Il se vend chez *Vincent*.

faire connoître tout le mérite. Nous nous contenterons de dire ici qu'il y regne beaucoup de clarté, de profondeur, & une variété intéressante dans les applications. Il eût été très-digne d'occuper un de nos Traducteurs, avant que nous eussions le Traité de Calcul intégral de M. de Bougainville.

L'Ouvrage que nous avons annoncé au commencement de cette Notice, mérite bien assurément d'aller à la suite de ceux-là ; &, pour mieux dire, M. Simpson y prend un essor encore plus élevé. Parmi les sujets savans & difficiles qu'il renferme, nous remarquons celui du mouvement de la Lune. M. Simpson fait, dans sa Préface, un aveu rare dans la bouche d'un Anglois. Il convient que la Théorie des Mouvemens Lunaires, & diverses autres questions d'Astronomie-Physique, doivent beaucoup plus aux Géometres du Continent, qu'à *ceux de l'Angleterre*. Il en assigne bientôt après la raison : c'est que les calculs transcendans, seuls capables de pousser plus loin les découvertes de Newton, ont été beaucoup plus cultivés par les Géometres du Continent, que par les Anglois, trop

attachés à une prétendue élégance dans leurs calculs. M. Simpſon obſerve en paſſant l'erreur où ſont tombés deux de ſes Compatriotes, en croyant pouvoir ſuivre la route déja frayée par le célebre Newton. (Voyez les Tranſactions Philoſophiques de l'année 1748, & l'Ouvrage intitulé, *Théorie du mouvement des Apſides en général*, imprimé à Paris en 1749). S'ils ſont parvenus, dit M. Simpſon, à faire accorder leurs calculs avec les obſervations, ce n'eſt qu'en négligeant un élément qui devoit entrer dans leur analyſe, & qui en auroit rendu le réſultat bien différent.

C'eſt-là au reſte une vérité déja reconnue depuis bien des années dans le Continent, où cette queſtion a fait, à diverſes repriſes, l'occupation des plus grands Géometres.

M. Simpſon ſuit ici la même route; c'eſt-à-dire, qu'il a entierement abandonné la méthode de Newton, & qu'il a repris le problême, pour ainſi dire, *ab ovo*. Il ne diſconvient pas qu'après les ſolutions de ce problême, déja publiées depuis pluſieurs années, & ſur-tout depuis la publication de la

Piece de M. Clairault, couronnée par l'Académie de Pétersbourg, on regardera peut-être son travail comme superflu. Néanmoins il se flatte que l'on trouvera dans sa solution quelque nouveauté, sur-tout dans le moyen qu'il employe pour empêcher de revenir dans l'expression certains termes qui la rendent peu exacte, après plusieurs révolutions de la Planete. Nous laissons à quelqu'un, doué de plus de loisir, le soin d'examiner ce point.

Les autres objets principaux des Dissertations de M. Simpson, sont la *précession des Equinoxes, & les différens mouvemens de l'axe de la Terre; la détermination de la différence que produit le mouvement d'une Comete dans une orbite elliptique, au lieu d'une orbite parabolique.* Ce morceau ne peut qu'être fort intéressant dans les circonstances présentes, où la Théorie Newtonienne des Cometes vient d'acquérir une preuve frappante. Nous remarquerons encore en particulier, parmi les Pieces de ce Volume, celle dans laquelle l'Auteur examine, suivant les loix de la probabilité, l'*avantage qui résulte de prendre la moyenne*

Arithmétique entre plusieurs observations. Viennent ensuite plusieurs morceaux d'Analyse & de Calcul intégral. Ce Chapitre contient les solutions de divers problêmes transcendans de Méchanique & d'Astronomie - Physique, conçus d'une maniere fort générale. C'est dans ce Chapitre, *Proposition 6*, que se trouvent les Recherches de M. Simpson sur la Théorie de la Lune, dont nous venons de parler.

THE Elements of Euclid, viz the first 6 books togheter with the 11 *and* 12, *&c; by* Robert Simpson, *Professor of Mathem. in the University of Glascow*. Lond. 1757, *in*-4o.

« LES Elémens d'Euclide, contenant » les six premiers Livres, avec le » onzieme & le douzieme; par » M. *Robert Simpson*, Professeur » de Mathématiques dans l'Uni- » versité de Glasgow. *Lond.* 1757. » *in*-4o.

M. ROBERT SIMPSON, qu'il faut bien distinguer du précédent, est un des Géometres Anglois qui ont resté

fidelement attachés à la méthode ancienne. Il a déja donné deux Ouvrages de ce genre, ſavoir : 1°. un Traité des Sections Coniques, intitulé, *Sectionum Conicarum, Libri V.* Glaſ. 40. où il démontre, par des voyes nouvelles & ſans calcul, les propriétés de ces lignes courbes ; 2o. Une Reſtitution des Lieux Plans, Ouvrage d'Appollonius, perdu par l'injure du tems ; ſous ce titre, *Appollonii Loca Plana.* Glaſ. 40. Ses profondes connoiſſances dans la Géométrie ancienne lui ont valu la découverte de quelques énigmes géométriques, que le ſavant Halley, quelque habile qu'il fût dans le même genre, n'avoit pu deviner. (Voyez *les Tranſactions Philoſophique, année* 1723). Il propoſa en 1753, par ſouſcription, l'Ouvrage qu'on vient d'annoncer. Il expoſoit dans ſon Proſpectus les motifs qui le portoient, après tant d'Editions d'Euclide, à en entreprendre une nouvelle. C'étoit la découverte de pluſieurs endroits altérés par les anciens Editeurs & Commentateurs de ce Géometre. Il ſe propoſoit de rétablir ces endroits dans leur intégrité, & de rendre l'Ouvrage tel

qu'Euclide, le sévere Euclide lui-même, ne l'eût point désavoué. M. Simpson a dégagé sa parole, en publiant cette nouvelle Edition des VIII. Livres principaux des Elémens d'Euclide. On pourroit peut-être demander, si, dans un siecle où la Géométrie a pris un essor si élevé, le rétablissement de quelques passages d'un Géometre ancien méritoit toute la peine qu'a prise M. Simpson : c'est sans doute ce qui se présentera à l'esprit de la plûpart des Géometres d'aujourd'hui. Mais quand on considérera qu'Euclide est encore un Livre presque classique en Angleterre, on ne pourra contester l'utilité du travail de cet habile Editeur.



ALLEMAGNE.

DE Vitâ, Fatis ac Meritis Petri Kolbii, Dissertatio Georg. Christoph. Oertel, *&c.*

« DISSERTATION sur la Vie, la
» Fortune & les Travaux de Pierre
» Kolbe, (Auteur de la Description du Cap de Bonne-Espérance,
» dont nous avons une Traduction
» Françoise en 4 Vol. *in*-12.) Par
» M. *Oertel.* A Neustadt sur l'Aisch.
» 1758. *in*-4°. 24 pages.

PIERRE KOLBE naquit le 29 Septembre 1675 à Dorslas, Village situé entre Wohnsiedel & Redwitz, dans le Pays de Bareith, où son Pere fut d'abord Juge, & ensuite Receveur des Péages. Après avoir fréquenté les Ecoles de Redwits, il passa, en 1688, à Wohnsiedel, où il obtint une Bourse. En 1694, il alla à Nuremberg, pour y continuer ses Etudes, & fut reçu dans le College de saint Laurent. Il y

vécut d'abord dans une extrême pauvreté, parce qu'il n'avoit dans cette Ville aucune connoiſſance. Après quelque tems de ſéjour, on lui offrit un mariage, avec la place de quatrieme Régent du College de Wohnſiedel; il refuſa l'un & l'autre, par le conſeil de *Textor*, Recteur du College de S. Laurent, qui le prit en amitié & lui procura de bonnes connoiſſances. *Eimart*, célebre Aſtronome, lui donna le logement & la table. Cette nouvelle liaiſon lui fit faire de grands progrès dans l'Aſtronomie; mais, pour ne pas négliger les autres Sciences, il quitta le College de S. Laurent, & paſſa dans celui de S. Egide. Il alla, en 1700, à l'Univerſité de Halle, & & ſuivit les Leçons de *Buddeus*, de *Cellarius*, d'*Hoffman*, de *Friderici*, de *Sperlette*, de *Michaëlis*, de *Breithaups*, d'*Anton*, de *Franke* & de *Barth*, ſon Compatriote, & pour lors Adjoint de la Faculté de Philoſophie. Il eut à peine reſté un an à Halle, que quelques Profeſſeurs lui offrirent la Dignité de Maître-ès-Arts. Il diſputa pour la Licence, le premier Juillet 1704, ſur la Nature des Cometes, &

ſur leurs prétendues influences. Cellarius lui procura la connoiſſance du Baron de Kroſik, Conſeiller-Privé du Roi de Pruſſe. Celui-ci l'alla voir, & lui fit des propoſitions avantageuſes, s'il vouloit l'accompagner dans ſes voyages, ou montrer les Mathématiques à ſon Fils. Kolbe avoit eu, dès ſa jeuneſſe, beaucoup d'envie de voyager. Il accepta donc la place de Secretaire du Baron, & ſe rendit, en 1703, à ſa Terre de Poplitz, d'où il fut bientôt envoyé à Berlin, pour y traiter quelques affaires. Il y eut à peine paſſé un mois, que le Baron de Kroſik le recommanda pour une Chaire de Mathématiques à Petersbourg. Ce Baron alla lui-même à Berlin, & le renvoya dans ſes Terres. Peu après il lui fit la propoſition de l'envoyer au Cap-de-Bonne-Eſpérance, pour y faire des Obſervations Aſtronomiques. Kolbe l'ayant acceptée, paſſa en 1704 en Hollande, obtint de la Compagnie des Indes toutes les permiſſions néceſſaires pour ce voyage, acheta des inſtrumens, repaſſa en Hollande, & partit le 20 Décembre d'Amſterdam, ſur un Vaiſſeau de la Compagnie. Il ar-

riva le 12 Juin 1705 au Cap-de-Bonne-Espérance; & après la mort de son Protecteur, il fut nommé Secretaire des Colonies de Stellenbosch & de Drakenstein. Il employa dix années, tant à remplir les fonctions de cet emploi, qu'à faire des Observations; il entretint un Commerce régulier de Lettres avec *Witsius*, *Goekel*, *Braun*, *Léopold* & d'autres Hommes célebres, par le moyen des Missionnaires qui passoient au Cap. Il auroit poussé ses voyages plus loin; mais il devint tout-à-coup aveugle, la nuit du 12 Avril 1712, sans avoir senti auparavant aucune douleur, ni la moindre altération à ses yeux. Ce malheur l'obligea de quitter sa place. Après avoir inutilement mis en usage, pendant une année entiere, tous les remedes imaginables pour recouvrer la vue, il pensa sérieusement à son retour en Europe. Il revint à Amsterdam, où un Médecin célebre lui procura quelque soulagement par un collyre; mais il ne fut guéri qu'à Rastadt, par le Sieur *Goeckel*, Médecin de Bade, qui rétablit si bien sa vue, que, moyennant des lunettes, il fut en état de lire & d'écrire

d'écrire juſqu'à ſa mort. Ayant rejoint ſa Mere à Neuſtadt en 1715, il commença à raſſembler ſes Mémoires, & compoſa ſon Ouvrage intitulé : *Caput Bonæ-Spei hodiernum*. Ce Livre fut imprimé à Nuremberg, & bientôt après traduit en Hollandois. Vers ce même tems, il publia un Traité particulier *des Eaux du Cap-de-Bonne-Eſpérance*, qui avoit déja été inſéré en 1716 dans les Supplémens des *Acta Eruditorum* de Léipſick. Il a encore fait d'autres Ouvrages, mais qui ont paru ſous des noms étrangers. Il devoit accompagner deux Comtes Autrichiens dans leurs voyages, lorſque ſa Mere, alors fort âgée, le détermina à conſacrer le reſte de ſes jours à ſa Patrie. Il fut nommé en 1718 Recteur de l'Ecole de Neuſtadt ſur l'Aiſch, & reçu le 7 de Mai. En 1719, il fut appellé à Cobourg, pour y être Recteur & Profeſſeur des Mathématiques; mais n'ambitionnant plus rien, il refuſa modeſtement cette place, qui étoit bien plus honorable & plus lucrative que la ſienne. Quoique ſa ſanté fût fort altérée par ſes voyages, il s'acquitta de ſon emploi avec la plus grande

application, jusqu'en Juillet 1726, qu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut le 31 Décembre, dans sa cinquante-deuxieme année. Il n'avoit jamais été marié, & il vivoit avec sa Sœur.



PORTUGAL.

ALOYSII Antonii Verneii, *Equitis Torquati, Archidiaconi Eborensis, Apparatus ad Philosophiam & Theologiam, ad usum Lusitanorum Adolescentium, Libri sex. Romæ*, 1751, *apud Palearinos, in*-8o. —*Ejusdem de Re Metaphysicâ Libri quatuor. Romœ*, 1753, *apud Salmonium, in*-8o.

« INTRODUCTION à la Philoso-
» phie & à la Théologie, en six
» Livres, à l'usage de la Jeunesse
» Portugaise. Par M. *Louis-Antoine*
» *Verney*, Chevalier Portugais, Ar-
» chidiacre d'Evora. A Rome, chez
» les freres Palearini, 1751, *in*-8o.
» —La Métaphysique du même, en
» quatre Livres. A Rome, chez Sal-
» moni, 1753, *in*-8o.

LEs Ouvrages Philosophiques de M. Verney, dont on fait usage dans plusieurs Ecoles d'Italie, & qui sont

fort eſtimés en Allemagne, ſont aſſez peu connus en France. Le Journal Etranger de Décembre 1758, a donné cependant une Notice aſſez ample de ſon excellente Logique qu'on venoit de réimprimer; mais les Volumes que nous annonçons, quoique d'une date un peu ancienne, ne méritent pas moins notre attention. Il y a d'ailleurs bien de l'apparence que les Ouvrages élémentaires de M. Verney, ſeront bientôt adoptés dans toutes les Ecoles de Portugal; & comme le renouvellement des Etudes, qui ſe fait actuellement dans ce Royaume, nous donnera ſouvent occaſion de parler de leurs progrès. nous croyons devoir commencer par faire connoître de bons Ouvrages qui pourront devenir la baſe des Etudes Philoſophiques. Ainſi, dans nos prochains Journaux, nous donnerons pluſieurs Extraits de ſon Introduction & de ſa Métaphyſique.



HISTORIA Ecclesiæ Lusitanæ, per singula sæcula, ab Evangelio promulgato; auctore D. Thoma ab Incarnatione, *Canonico Regulari Lateranensi Congregationis Reformatæ sanctæ Crucis, in Academiâ Pontificiâ Historiæ Ecclesiasticæ Professore publico, & Doctore Theologo Colimbriensi. Tomus primus. Colimbriæ,* 1759.

« HISTOIRE Ecclésiastique de » Portugal, suivie par siecles, depuis » la promulgation de l'Evangile, » par Dom *Thomas de l'Incarnation*, » Chanoine Régulier Réformé de S. » Augustin, Professeur d'Histoire » Ecclésiastique, dans l'Académie » de sa Congrégation. (Tome pre- » mier.) A Coimbre, 1759. Vol. » *in*-4° d'environ 350 pages.

VOILA le premier Ouvrage qu'ait publié l'Académie de Liturgie & d'Histoire Ecclésiastique, que le feu Pape, Bénoît XIV, confia, il y a plus de douze ans, aux travaux littéraires des Chanoines Réguliers-Réformés de saint

Auguſtin de Portugal. L'Auteur ayant diviſé ſon Ouvrage par ſiecles, ce premier Volume comprend ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable dans l'Egliſe de ce Royaume juſqu'à la fin du ſixieme ſiecle. Il eſt diſtribué en ſept articles, où il eſt traité : 1o. des Evêques de Portugal pendant le cours des ſix premiers ſiecles; 2o. des Conciles qui s'y ſont célébrés; 3o. de la primauté & de l'autorité du Pape reconnue dans cette Egliſe en chaque ſiecle; 4o. des Souverains qui ont poſſédé ſucceſſivement ce Royaume; 5o. de la Diſcipline Eccléſiaſtique qui s'y eſt obſervée; 6o. des Hommes qui ont été célébres, ſoit par la ſainteté de leur vie, ſoit par leur ſavoir; 7o. des Héréſies & des erreurs contre la Foi qui s'y ſont gliſſées. Toute cette matiere eſt précédée d'un Prolégomene de ſoixante - quatorze pages, où l'Auteur diſcute : 1o. l'origine des noms de *Luſitanie* & de Portugal; 2o. tout ce qui concerne la diviſion des Provinces Eccléſiaſtiques de ce Royaume; 3o. l'ancienne Religion des Habitans; 4o. l'Ere Eſpagnole; 5o. les regles de critique qu'il ſe propoſe de ſuivre dans le cours de ſon

Ouvrage. Ce Volume eſt dédié au Pape regnant. L'Epître Dédicatoire eſt ſuivie d'une Préface modeſte adreſſée par l'Auteur à ſes Eleves, & où il déclare que c'eſt par pure obéiſſance à ſes Supérieurs, qu'il eſt entré dans cette pénible carriere. Un pareil Ouvrage, entrepris dans le ſein d'une cloture auſtere, & preſque auſſi rigide que celle des Chartreux, où l'Auteur a enſéveli tout l'éclat de ſes talens, fait honneur & à l'Inſtitut dont il eſt membre, & à ſon amour pour le travail.

Fin du Journal d'Octobre.

TABLE
DES MATIERES.

ITALIE.

ANGLETERRE.

SUEDE.

ALLEMAGNE.

ESPAGNE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Fin de la Table des Matieres.

DE l'Imprimerie de LOUIS CELLOT, rue Dauphine.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le JOURNAL ETRANGER du préſent mois. A Paris, ce 16 Septembre 1760.

DEPASSE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé l'Abbé ARNAUD Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Le Journal Etranger*, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires. A ces Cauſes, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons, par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage, autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre royaume, pendant le tems de trois années conſécutives, à compter du jour de la date des préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucuns lieux de notre obéiſſance ; à la charge que ces pré-

ſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée & attachée pour modele ſous le contre-ſcel des préſentes; que l'impétrant ſe conformera en tout aux réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'Impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le ſieur de Lamoignon, & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France le ſieur de Lamoignon, le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant ou ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucuns troubles ou empêchemens. Voulons qu'à la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro,

Chartre Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles le vingt-septieme jour du mois de Juin, l'an de grace mil sept cent soixante, & de notre regne le quarante-cinquieme. Par le Roi en son Conseil.

LE BEGUE.

Registré sur le Registre XV. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 65, fol. 97, conformément au Réglement de 1723, qui fait défenses, article 41, à toutes personnes de quelques qualités & conditions qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf Exemplaires prescrits par l'article 108 du même Réglement. A Paris, ce 24 Septembre 1760.
G. SAUGRAIN, Syndic.

ntrá-
à Ver-
nois de
ixante,
quiem

G UI.

re Roya
de Paris,
lement &
es person
les soient,
vendre,
s vendre,
uteurs ou
la *susdite*
article 108
mbre 1762.





